

—❖— Les Livres des Rois. —❖—

Introduction.

LES deux livres des Rois contiennent l'histoire des deux livres de Samuel. Le titre convient bien au sujet, car ils nous donnent la succession de tous les rois de Juda et d'Israël depuis la mort de David et l'avènement de Salomon jusqu'à la chute du dernier roi de Juda, c'est-à-dire jusqu'à la captivité.

Cet écrit ne formait à l'origine qu'un seul livre, intitulé dans les anciens manuscrits hébreux *Melakim*, les Rois, ou *Sépher Melakim*, le livre des Rois; ce sont les LXX, et, d'après eux, l'auteur de l'Italique et S. Jérôme, qui l'ont arbitrairement scindé en deux parties et ont rattaché ces parties par des numéros d'ordre aux deux livres précédents.¹ Cet arrangement, grâce à l'adoption de la Vulgate dans toute l'Eglise latine, devint d'un usage général. On est arrivé ainsi à compter quatre livres des Rois, comme si le troisième et le quatrième ne formaient avec les deux premiers qu'un seul et même ouvrage. Ils en sont néanmoins tout à fait distincts, soit par le temps de leur composition, soit par leur mode de narration.

David avait élevé la nation israélite au plus haut degré de puissance et de prospérité. Sorti victorieux des difficultés et des dangers que lui avaient attirés ses fautes, il semblait avoir assis son trône sur des fondements assez solides pour lui assurer, selon la promesse divine (II *Sam.* vii), une durée éternelle. Et cependant ce royaume, qui s'étendait des frontières de l'Egypte jusqu'aux rives de l'Euphrate et l'emportait sur tous ses voisins en force et en richesses, nous

le verrons détruit environ quatre siècles après; Jérusalem avec son temple et ses palais magnifiques sera prise et ruinée, et la masse du peuple arrachée à ses antiques foyers pour être transportée en Assyrie et en Chaldée. Par quel enchaînement de faits et de causes s'opéra cette étonnante révolution, c'est ce que raconte notre livre. Le récit commence à l'avènement de Salomon, dont il décrit la puissance et la splendeur, tout en laissant entrevoir le germe de la ruine future. Puis, après avoir narré le schisme qui divisa Israël en deux royaumes, il conduit l'histoire de chacun d'eux jusqu'à leur chute respective, en en signalant toujours plus clairement les causes. A la fin, de peur que le lecteur ne s'imagine que les promesses faites au fils d'Isaï sont mises à néant, l'auteur fait briller à ses yeux comme un rayon d'espérance, lorsqu'il mentionne l'heureux changement survenu dans la condition misérable du dernier roi de la race de David.

L'ouvrage se divise naturellement en trois parties :

Première Partie.

Règne de Salomon sur le peuple de Dieu encore réuni en un seul royaume (I *Rois* i-xi).

Deuxième Partie.

Histoire parallèle et synchronique des royaumes de Juda et d'Israël, séparés après Salomon, jusqu'à la destruction du royaume des dix tribus et la captivité assyrienne (I *Rois*, xii-II *Rois*, xvii).

¹ C'est uniquement pour se conformer à l'usage établi de son temps que S. Jérôme suivit cette division, car il n'ignorait pas que les troisième et quatrième livres des

Rois forment un ouvrage à part : voy. sa Préface aux Livres de Samuel et des Rois. Il en est de même d'Origène, au rapport d'Eusèbe, *Hist. eccles.* vi, 25.

Troisième Partie.

Histoire du royaume de Juda demeuré seul jusqu'à sa propre ruine et la captivité de Babylone. (II *Rois*, xviii-xxv).

L'auteur des livres des Rois n'est pas un simple historien relatant avec plus ou moins de détails la vie et le règne des souverains qui se sont succédé sur le trône de Juda ou sur celui d'Israël. Sans doute, il les nomme tous et note avec soin le commencement et la fin de leur règne; mais ce qu'il veut nous montrer avant tout, c'est la main de Dieu dans l'histoire du peuple et de ses rois; le point de vue où il se place est essentiellement religieux et théocratique. Son livre, comme on l'a très bien dit, est comme un écho du jugement divin : chaque roi est pesé dans la balance et une sentence est prononcée sur lui. Voilà pourquoi il raconte d'une manière circonstanciée les événements dans lesquels Dieu manifeste son action, soit en récompensant la fidélité à sa loi, soit en punissant la rébellion et l'idolâtrie. Ainsi s'explique la place considérable qu'occupe dans son livre l'histoire de quelques rois, tels que Salomon, Ezéchiel et Joas, Jéroboam, Achab et Joram : ils se sont distingués parmi tous les autres, les uns par leur zèle pour développer ou rétablir le culte de Jéhovah, les autres pour l'abolir et y substituer celui des idoles. Les détails sur le rôle et les miracles des prophètes, spécialement d'Elie et d'Elisée, ont la même raison d'être : les prophètes sont les organes dont Dieu se sert pour intimor au peuple et aux rois ses volontés, ses avertissements et ses menaces. Au contraire, les faits dont l'importance est exclusivement poli-

tique ou militaire, l'auteur, ou bien les passe sous silence,¹ ou bien se contente de leur donner une simple mention, en renvoyant pour le détail aux Annales de Juda ou d'Israël : " Ces choses, dit-il, ne sont-elles pas écrites au livre des Annales d'Israël ", ou " de Juda "? Cette formule est répétée jusqu'à trente-quatre fois. Cette intention de l'auteur est encore clairement indiquée par la mention fréquente de la Loi comme source de bénédiction et de vie pour ceux qui la pratiquent, et par les nombreux passages où il rappelle la promesse d'une royauté perpétuelle faite à David (II *Sam.* vii), promesse que les fautes mêmes de ses descendants ne sauraient rendre vaine.

L'auteur nous apprend, dans les derniers mots de son livre (IV *Rois*, xxv, 27 sv.), qu'Evilmérodach, en la première année de son règne, c'est-à-dire l'an 561 av. J.-C., vers le milieu de la captivité, fit sortir de prison le roi Jéchonias (Jochin) et lui rendit ses anciens honneurs. D'autre part, il ne fait aucune mention ni du décret de Cyrus (536 av. J.-C.), ni du retour de l'exil, ni de la reconstruction du temple, qui importaient bien plus à son but que la délivrance du seul Jéchonias. Ce qui nous permet d'assigner comme limites à la date de composition les années 561 et 536. Le style de l'ouvrage convient parfaitement à cette époque. Il renferme une série d'expressions nouvelles, d'un caractère plus moderne, que vous cherchiez en vain dans Isaïe, dans Osée ou Joël, à côté d'autres qui ne se rencontrent plus, du moins avec le même sens, dans les Paralipomènes, Esdras et Zacharie.²

Quant à l'auteur lui-même, la Bible ne l'ayant pas nommé, on ne peut

¹ Par exemple, l'expédition de Zarah, roi d'Ethiopie, contre Asa, celles de Josaphat contre les Moabites et les Edomites, les succès remportés par Ozias sur les Philistins, la captivité du roi Manassé en Assyrie,

etc. : événements que nous connaissons par les Paralipomènes (II, xx, 1 sv.; xxvi, 6 sv.; xxxiii, 11 sv.).

² Voy. Trochon, *Préface des Livres des Rois*, p. 106 sv.

faire à ce sujet que des conjectures. La tradition juive, recueillie dans le Talmud,¹ désigne Jérémie. Cette opinion n'a rien d'in vraisemblable; plusieurs commentateurs anciens et modernes l'ont adoptée. Ils se fondent sur la grande ressemblance de langage et de pensée qu'on remarque entre le livre des Rois et les écrits du Prophète. La fin de II *Rois*, xxiv, 18 — xxv, 26, et celle de Jérémie, par exemple, sont presque les mêmes.² A cette conjecture on oppose plusieurs difficultés, entre autres l'âge du Prophète : ayant commencé à prophétiser la treizième année du règne de Josias (628 av. J.-C.), il devait avoir près de 90 ans en 561; comment eût-il pu à cet âge compiler les documents anciens pour rédiger l'histoire des rois? ces difficultés ne sont peut-être pas insolubles. Nous n'essaierons pas, cependant, de les discuter; il y faudrait de longs développements, et pour n'aboutir à aucune certitude.

L'historien des Rois a pris soin lui-même de nous indiquer les sources où il a puisé la matière de ses récits. Ce sont, pour le règne de Salomon, le *Livre des actes de Salomon* (I *Rois*, xi, 41); pour l'histoire des rois de Juda, le *Livre des Annales des rois de Juda* (I *Rois*, xiv, 29, al.), et pour celle des rois d'Israël, le *Livre des Annales des rois d'Israël* (I *Rois*, xv, 31, al.). La formule uniformément employée est celle-ci : "Le reste est écrit (litt. *n'est-il pas écrit*) dans le Livre des Annales," etc. Cette formule suppose que, à l'époque où fut rédigé notre livre, les documents en question se trouvaient encore entre les mains des contemporains. Quelle idée devons-nous nous faire de ces trois ouvrages? L'opinion commune

les considère comme des *Annales* officielles de chaque règne, rédigées par des historiographes en titre (en hébr. *mazkirim*; Vulg., *a commentariis*), et l'on invoque à l'appui l'ancienne coutume des cours de l'Asie et de l'Egypte, où un historien officiel avait à consigner tous les événements importants concernant la maison royale et le royaume sous la forme d'annales que l'on conservait dans les archives publiques.³

A ce moment, le P. Cornely oppose les raisons suivantes : La manière dont les historiographes attitrés de l'Assyrie et de l'Egypte traitaient l'histoire nous est connue par les monuments récemment découverts dans ces divers pays. Qu'on lise, par exemple, le récit composé par le scribe Pentaour de l'expédition de Ramsès II Meiamoun contre les Khétas, ou bien les annales de Sennachérib, d'Asarhaddon, d'Assurbanipal, etc., y trouve-t-on autre chose qu'une série de victoires, de merveilleux faits d'armes, de louanges emphatiques? S'il avait existé dans les royaumes de Juda et d'Israël des historiographes officiels, tout entiers à la dévotion de la cour, n'auraient-ils pas tenu le même langage, même sous les plus détestables souverains? Les fils de ces méchants rois auraient-ils permis que la mémoire des crimes et des infamies de leurs pères fût conservée dans les archives de l'Etat? On a rencontré en Egypte et en Assyrie des monuments sur lesquels les fondateurs de nouvelles dynasties avaient fait marteler les exploits des rois leurs prédécesseurs, et graver leurs propres noms à la place de noms plus anciens. N'est-il pas permis de supposer que les usurpateurs si nombreux dans le royaume d'Israël se seraient appliqués plutôt à détruire

¹ Talm. Babyl. *Baba Bathra*, 15, a.

² Voy. de nombreux rapprochements d'expressions et de pensées signalées entre les deux écrits par M. M. Vigouroux, *Manuel biblique*, II, 77, et Trochon, *op. cit.* p. 109.

³ Comp. II *Sam.* viii, 16; xx, 24; I *Rois*, iv, 3; II, xviii, 18; *Is.* xxxvi, 3, 22; II *Par.* xxxiv, 8. Pour les rois de Perse, comp. *Esth.* vi, 1; Hérodote vi, 100; vii, 90, al.

qu'à conserver la mémoire des princes qu'ils avaient assassinés pour régner à leur place? Un Baasa, par exemple, après avoir fait périr jusqu'au dernier tous les descendants de Jéroboam (I *Rois*, xv, 29), aurait-il laissé subsister dans les archives publiques le souvenir de ce roi, et sa propre mémoire aurait-elle été mieux respectée par Zambri, le meurtrier de toute sa famille?

Pour nous faire une idée plus exacte des documents utilisés et mentionnés par notre historien, continue le P. Cornely, comparons son livre aux Paralipomènes. Plusieurs passages des Rois s'y trouvent reproduits mot à mot; les deux écrivains ont donc puisé aux mêmes sources. Mais l'auteur des Paralipomènes, tout en alléguant fréquemment le *Livre des rois de Juda* ou d'Israël, invoque non moins souvent les écrits des prophètes Nathan, Ahias le Silonite, Addo, Séméias, Jéhu, fils d'Hanani, Isaïe, fils d'Amos, et il les cite comme faisant partie des Annales de Juda et d'Israël (II *Par.* xx, 34; xxxii, 32). D'où cette conclusion assez naturelle que les ouvrages mentionnés sous ce dernier titre par l'historien des Rois sont, non pas des annales publiques rédigées par des scribes officiels, mais des écrits privés, composés librement par les prophètes sur l'histoire de leur temps, et rassemblés plus tard en divers corps d'ouvrages par quelque rédacteur inconnu qui aurait conservé aux diverses parties le nom de leurs auteurs. On comprend ainsi que le même document ait pu être cité, ici, sous le titre d'Annales des rois de Juda et d'Israël, ailleurs sous le nom du prophète qui en avait composé une par-

tie. Ainsi s'explique comment le lecteur, pour apprendre plus en détail les événements du règne de Salomon, est renvoyé par l'auteur des *Rois* aux *Annales de Salomon* (I *Rois*, xi, 41) et par l'auteur des Paralipomènes (II, ix, 29) aux paroles de Nathan le prophète, aux oracles d'Ahias le Silonite et à la vision d'Addo le Voyant; ou bien encore pourquoi, dans l'histoire de Roboam, l'un allègue les "Annales des rois de Juda", l'autre les "Livres de Séméias le prophète et d'Addo le Voyant." Enfin, cette hypothèse admise, il n'y a plus lieu de s'étonner que l'historien des Rois s'étende longuement sur des faits particuliers concernant les prophètes, et il ne devient plus nécessaire de supposer d'autres sources où il aurait puisé ses informations à ce sujet.¹

Quoi qu'il en soit de l'origine des documents auxquels a puisé l'historien des Rois, qu'ils aient été rédigés par des historiographes officiels, ou qu'ils soient l'œuvre privée des prophètes, tout le monde s'accorde à reconnaître qu'ils ont été écrits par des contemporains et des témoins oculaires parfaitement instruits des faits qu'ils relatent. Le caractère même de leur récit atteste également leur véracité. Ce qu'ils ont vu et entendu, ils le disent simplement, sans partialité; ils ne cachent rien, ne dissimulent rien, n'excusent rien. Étrangers à toute espèce d'adulation, n'ayant en vue que la loi et les préceptes divins, ils racontent sincèrement et sans ambages les crimes des mauvais rois comme les belles actions des bons, et dans ces derniers eux-mêmes, ils ne manquent pas de relever les fautes qui ont pu se mêler à leurs

¹ Cornely. *Introductio in libros sacros* II, ii, p. 295 suiv. — On pourrait encore, à l'appui de ce sentiment, invoquer ce fait que, dans le canon des Juifs, les livres des Rois, comme ceux de Samuel, sont désignés sous l'appellation générique de *Prophètes antérieurs*, pour les distinguer des ouvrages pro-

phétiques proprement dits, qualifiés de *Prophètes postérieurs* (Isaïe, Jérémie, etc.). N'est-ce pas un indice qu'on les croyait rédigés par des *hommes de Dieu*, à qui l'Esprit divin donnait l'intelligence de la conduite de Dieu à l'égard de son peuple?

vertus. Or, ces documents inattaquables à tous les points de vue, notre auteur les fait siens, il les cite à chaque page ou y renvoie ses lecteurs, les invitant ainsi à contrôler tous ses dires. Nous sommes donc en présence d'un historien bien informé et d'une œuvre de bonne foi qui mérite toute créance.

L'autorité historique de notre auteur a reçu une confirmation éclatante par la comparaison qu'on a pu établir entre ses récits et les inscriptions gravées sur les monuments récemment mis au jour en Egypte, en Assyrie, en Chaldée, etc. Donnons quelques exemples. Sur les murailles du temple de Karnac, parmi les noms des ennemis défaits par Sésac (Sésonchis), roi d'Egypte, dans son expédition de Syrie, on lit celui du *royaume* ou du *roi de Juda*. En outre, les monuments laissés par ce souverain expliquent plus facilement que, nonobstant le mariage de Salomon avec la fille de Pharaon, le rebelle Jéroboam ait pu se réfugier en Egypte, et qu'aussitôt après la mort de Salomon le roi d'Egypte ait déclaré la guerre à son fils : Sésac, fondateur d'une nouvelle dynastie, n'était pas d'origine égyptienne, mais assyrienne. — Notre historien mentionne trois autres rois d'Egypte : Sua, ou Sévé (Sabaka, II *Rois*, xvii, 4), Tharaca, qu'il désigne sous le nom de roi d'Ethiopie, et qui, en effet, au témoignage des monuments, ne régna que plus tard sur l'Egypte (II *Rois*, xix, 9), et Néchao, le vainqueur de Josias (II *Rois*, xxiii, 34) : trois pharaons dont les gestes mentionnés ou supposés dans le livre des Rois sont

aujourd'hui mieux connus par les inscriptions hiéroglyphiques et cunéiformes qu'ils ne l'étaient par les maigres relations des historiens de l'antiquité. — Mésa, roi de Moab, célèbre ses victoires sur les Israélites dans une longue inscription de la plus grande utilité pour l'intelligence de la relation que donne notre auteur de l'expédition de Joram et de Josaphat contre Moab. — Les rois de Damas Benhadad, Hazaël et Rasin, dont il est question dans notre livre, (I *Rois*, xv, 18, 20; xix, 15; II *Rois*, xv, 37), figurent aussi dans les inscriptions assyriennes, et ce qu'elles en rapportent concorde entièrement avec ce qu'en dit notre auteur. — Il nomme cinq rois d'Assyrie comme ayant fait des expéditions contre les Israélites, savoir Phul, Téglathphalasar, Salmanasar, Sennachérib et Asarhaddon,¹ or nous avons des inscriptions des quatre derniers relatant ces expéditions victorieuses; le nom du premier, il est vrai, n'a pas encore été découvert, mais la grande majorité des assyriologues, s'appuyant sur ces mêmes inscriptions, identifient Phul avec Téglathphalasar.² — Enfin les monuments de la Chaldée font de nombreuses mentions, toujours en conformité avec les données de notre histoire, des rois de Babylone Mérodach-Baladan, qui envoya une ambassade à Ezéchias et Nabuchodonosor, qui détruisit Jérusalem et le temple et mit fin au royaume de Juda.³

La seule difficulté qui se puisse alléguer contre l'autorité de l'histoire des Rois se tire de la chronologie.⁴

¹ II *Rois*, xv, 19, 29 (II *Par.* xxviii, 16, 20); xvii, 3-6; xviii, 9, 13; xix, 37.

² Vigouroux, *Ibid.* 81 sv. 120 sv. 171 sv. 226 sv. Schrader. *Keilinschriften und Alt. Test.* p. 217 sv.

³ Vigouroux, *Ibid.* p. 293 sv. 453 sv. Schrader, *Ibid.* 338 sv. — Il est pourtant une partie de l'histoire des Rois que les adversaires de la révélation traitent de légende,

c'est celle qui raconte la mission des prophètes, leurs prédications et leurs miracles. Mais, en dehors de la négation du surnaturel, ils n'apportent aucun motif pour révoquer en doute des faits qui se lient à la trame de l'histoire sacrée, laquelle sans eux ne se comprendrait plus.

⁴ Pour d'autres difficultés plus légères, voy. les notes qui accompagnent la traduction.

L'auteur marque avec soin, non seulement le commencement et la fin du règne de chacun des rois de Juda et d'Israël, mais encore le synchronisme de ces règnes. Or ces nombres ne concordent parfaitement ni entre eux ni avec la chronologie assyrienne. D'une part, si l'on additionne les chiffres respectifs des années des rois de Juda et d'Israël, depuis la première année de Roboam où commença le schisme des dix tribus, jusqu'à la sixième année d'Ezéchias et la prise de Samarie qui mit fin au royaume d'Israël (II *Rois*, xviii, 10), il manque une vingtaine d'années à la durée de ce dernier royaume. D'autre part, la chronologie assyrienne, fixée dans les documents de Ninive au moyen d'éponymes qui donnaient leur nom à l'année, comme les consuls à Rome, contredit sur plusieurs points les données numériques de notre livre. La concordance existe pour la prise de Samarie par les Assyriens, l'an 721 av. J.-C.; mais voici des divergences formelles. D'après la chronologie biblique généralement reçue, Achab, roi d'Israël, mourut l'an 898 ou 897 avant notre ère, et d'après la chronologie assyrienne, il fut battu avec les rois confédérés à Karkar, par le roi de Ninive Salmanasar III en 854, c'est-à-dire plus de 40 ans après la date que l'on assigne à sa mort.¹ De même Ozias, roi de Juda, régna de 809 à 758, et les inscriptions de Téglathphalasar nous le montrent en guerre avec ce roi entre les années 742-740, seize ou dix-huit ans après sa mort. Enfin Menahem, roi d'Israël, régna de 770 à 759, et 21 ans après la fin de son règne, en 738, Téglathphalasar II le compte parmi ses tributaires.²

L'autorité de l'écrivain sacré est-elle ici en cause? Pour le soutenir, il faudrait prouver que des chiffres faux

se sont rencontrés dans son œuvre originale; mais rien ne nous autorise à faire remonter jusqu'à lui les inexactitudes et les contradictions que nous venons de signaler. Elles sont le fait des copistes; les nombres, tout le monde le sait, sont d'ordinaire la partie la plus défectueuse dans les anciens manuscrits. Pour que ceux de l'Écriture se fussent transmis sans altération, Dieu aurait dû faire un miracle continu. Quels sont ceux qui ont été altérés? Il appartient à la critique de le rechercher, et, si elle parvient à le découvrir, de rétablir la leçon primitive. Dans la question spéciale qui nous occupe, il nous paraît probable qu'un certain nombre d'années doivent être retranchées à la durée du royaume de Juda. En ce qui concerne les divergences avec la chronologie assyrienne, nous ferons observer qu'elles ne portent pas sur les synchronismes; sur ce point les documents ninivites et les documents israélites sont d'accord; les uns et les autres nous disent, par exemple, qu'Ozias, roi de Juda, et Manahem, roi d'Israël, ont été contemporains de Téglathphalasar II, comme Salmanasar IV, Sargon et Sennachérib l'ont été d'Ezéchias roi de Juda. Nous venons d'indiquer sur quels points existe le désaccord; mais qui nous dit qu'Achab, roi d'Israël, mourut l'an 898 ou 897 avant notre ère, ou que le règne de Manahem finit l'an 759? Ce n'est pas la Bible, ce sont les chronologistes qui fixent ces dates au moyen de calculs faits d'après des chiffres plus ou moins altérés. Encore une fois, ni l'inspiration, ni la véracité de l'écrivain sacré ne sont ici en cause.

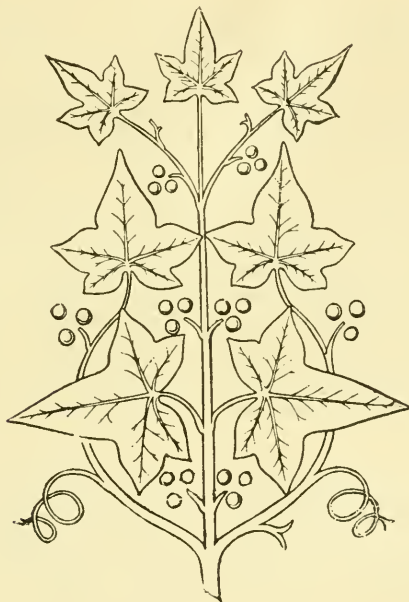
Notre Vulgate, sauf un petit nombre de leçons peu importantes, reproduit exactement le texte hébreu du

¹ Cet événement de la vie d'Achab ne nous est connu que par les documents assyriens.

² Nous empruntons plusieurs de ces détails et considérations à M. Vigouroux, *Les Livres saints*, etc. IV, 499 sv.

livre des Rois. Il n'en est pas de même des LXX; le texte reçu offre des différences assez considérables avec l'hébreu : transpositions, omissions, additions. Comme ces différences varient dans les divers manuscrits, on en conclut qu'elles sont dues

à des copistes inexpérimentés ou à des correcteurs trop hardis. Parmi les additions se trouve un long passage sur Jéroboam, intercalé entre les vers. 24 et 25 de I *Rois*, xii; le P. Cornely lui refuse l'autorité canonique.



Premier Livre des Rois

[LE TROISIÈME DANS LA VULGATE.]

PREMIÈRE PARTIE.

Histoire du peuple de Dieu réuni sous le sceptre
de Salomon. [I *Rois*, CH. I — XI].

§ I. — AVÈNEMENT DE SALOMON AU TRÔNE. [I — II].

CHAP. I. — Vieillesse de David ; Abisag. Conspiration d'Adonias.
Salomon désigné par David pour son successeur.

Chap. I.



Le roi David était vieux, avancé en âge ; on le couvrait de vêtements, sans qu'il pût se réchauffer. ²Ses serviteurs lui dirent : " Que l'on cherche pour mon seigneur le roi une jeune fille vierge ; qu'elle se tienne devant le roi et le soigne, et qu'elle couche dans ton sein, et mon seigneur le roi se réchauffera. " ³On chercha dans tout le pays d'Israël une jeune fille qui fût belle, et l'on trouva Abisag, la Sunamite, que l'on amena au roi. ⁴Cette jeune fille était fort belle ; elle soigna le roi et le servit ; mais le roi ne la connut point.

⁵Or Adonias, fils de Haggith, s'élevait dans ses pensées, disant : " C'est moi qui serai roi. " Et il se procura des chars et des chevaux, et cinquante hommes courant devant lui. ⁶Et son père ne lui avait jamais fait un reproche, en lui disant : " Pourquoi agis-tu ainsi ? " En outre, Adonias était beau de figure et il était né après Absalom. ⁷Il eut des entretiens avec Joab, fils de Sarvia, et avec le prêtre Abiathar, et ils embrassèrent son parti. ⁸Mais le prêtre Sadoc, Banaïas, fils de Joïadas, Nathan le prophète, Sémér, Réï et les vaillants hommes de David ne se joignirent pas à lui. ⁹Adonias immola des bre-

CHAP. I.

1. Les vers. 1-4 servent comme d'introduction au récit du couronnement de Salomon. *Le roi David* ; litt., *Et le roi David* : les Hébreux aiment à ouvrir leurs récits par cette particule *ve*, et. — *Vieux*, dans sa 71^e année. — *Vêtements*, ici couvertures. — *Se réchauffer* : c'était moins l'effet de l'âge, que celui des fatigues, physiques et morales, de sa vie si agitée.

2. *Ses serviteurs*, ses médecins, selon Joseph. Le moyen qu'ils indiquent est recommandé par Galien et d'autres médecins de l'antiquité ; il n'avait d'ailleurs rien de cho-

quant à une époque où régnait la polygamie, avec des privilèges spéciaux, ce semble, pour les rois. — *Se tenir devant* quelqu'un, c'est le servir. — *Dans ton sein*, auprès de toi.

3. *Belle*, par respect pour le roi. — *Sunamite*, de Sunem,auj. *Solam*, au pied (S. O.) du petit Hermon (*Jos.* xix, 18).

5. *Adonias* (voy. II *Sam.* iii, 4), né pendant que David régnait à Hébron, avait alors environ 40 ans. C'était le quatrième fils du roi ; mais après la triste fin d'Amnon et d'Absalom, et probablement la mort prématurée de Chéléab, dont il n'est plus

—*— Liber Regum tertius —*—

SECUNDUM HÆBREOS

—◆— PRIMUS MALACHIM —◆—

—*— CAPUT I. —*—

David senio confectum puella Abisag calefacit, casta manens : Adonia vero regnum occupante, Bethsabée directa consilio Nathan impetravit a David ungi Salomonem in regem; quo audito, fugit Adonias.



T rex David senuerat, habebatque ætatis plurimos dies : cumque operiretur vestibus non calefiebat. 2. Dixerunt ergo ei servi sui : Quæramus domino nostro regi adolescentulam virginem, et stet coram rege, et foveat eum, dormiatque in sinu suo, et calefaciat dominum nostrum regem. 3. Quæsierunt igitur adolescentulam speciosam in omnibus finibus Israel, et invenerunt Abisag Suna-

mitidem, et adduxerunt eam ad regem. 4. Erat autem puella pulchra nimis, dormiebatque cum rege, et ministrabat ei, rex vero non cognovit eam.

5. Adonias autem filius Haggith elevabatur, dicens : Ego regnabo. Fecitque sibi currus et equites, et quinquaginta viros, qui currerent ante eum. 6. ^{a2} Nec corripuit eum pater suus aliquando, dicens : Quare hoc fecisti? Erat autem et ipse pulcher valde, secundus natu post Absalom. 7. Et sermo ei cum Joab filio Sarviæ, et cum Abiathar sacerdote, qui adjuvabant partes Adoniæ. 8. Sadoc vero sacerdos, et Banaias filius Joiadæ, et Nathan propheta, et Semei et Rei, et robur exercitus David non erat cum Adonia. 9. Immolatis ergo Adonias

^{a2} Reg. 13.
21 et 15. 1.

parlé dans la suite, il était devenu l'aîné. A ce titre, il croyait avoir droit au trône (ii, 15), et, profitant de l'état d'affaiblissement de son père, il entreprit de s'en assurer la jouissance avant la mort de ce dernier. Mais Jéhovah, le véritable souverain d'Israël, s'était réservé le choix de son représentant sur la terre (*Deut.* xvii, 15), et il avait clairement désigné Salomon (vers. 11, 13, 30 comp. à II Sam., xii, 24, 25). — *Des chars et des chevaux* (Vulg., *cavaliers*), pour imposer à la multitude, à l'exemple d'Absalom (II Sam., xv, 1).

6. Trois motifs qui encouragèrent son ambition : 1. L'indulgence bien connue de son père; 2. sa beauté, (II Sam., xiv. 25) : les anciens attachaient un grand prix aux qualités physiques (beauté, force, etc.), surtout dans leurs souverains; 3. son droit d'aînesse : étant né après Absalom, la mort de celui-ci semblait l'appeler au trône.

7. Joab avait dû remarquer quelque refroidissement dans la faveur de David à son égard (ii, 15), et sans doute que le caractère

de Salomon, *homme de paix* (I Par. xxii, 9), lui plaisait moins que celui d'Adonias. — *Abiathar*, l'ami toujours fidèle de David, fit défection, peut-être par jalousie pour Sadoc, son collègue dans le souverain sacerdoce (II Sam. viii, 17, et xv, 27. Comp. I Par. xvi, 39).

8. *Banaias*, chef de la garde royale (II Sam., viii, 18; xxiii, 20 sv.). — *Séméï et Réï*, ne seraient-ils pas les mêmes que *Simmau et Raddai*, deux frères de David (I Par. ii, 13 sv.)? Tous ces grands dignitaires avaient sans doute approuvé l'ordre de succession qui était dans les intentions de David. — *Les vaillants hommes*, la compagnie des 600 braves formée pendant les années d'exil de David (I Sam. xlv, 13; xxvii, 2) et maintenue plus tard (II Sam., xxiii, 8 sv.).

9. *Immola*, probablement en sacrifice, afin de se faire acclamer roi dans cette fête religieuse. — *Brebis*; Vulg., *béliers*. — *Pierre de Zohéleth*, lieu inconnu. — *En-Rogel*, c.-à-d. fontaine de Rogel (Vulg.), au S. E.

bis, des bœufs et des veaux gras près de la pierre de Zohéleth, qui est à côté d'En-Rogel, et il invita tous ses frères, fils du roi, et tous les hommes de Juda serviteurs du roi. ¹⁰ Mais il n'invita pas Nathan le prophète, ni Banaïas, ni les vaillants hommes, ni Salomon, son frère.

¹¹ Alors Nathan dit à Bethsabée, mère de Salomon : " N'as-tu pas appris qu'Adonias, fils de Haggith, s'est fait roi, sans que notre seigneur David le sache? ¹² Viens donc maintenant, laisse-moi te donner un conseil, afin que tu sauves ta vie et celle de ton fils Salomon. ¹³ Va, entre chez le roi David, et dis-lui : " O roi, mon seigneur, n'as-tu pas fait ce serment à ta servante : Salomon, ton fils, règnera après moi, et c'est lui qui s'assiéra sur mon trône? Pourquoi donc Adonias s'est-il fait roi? " ¹⁴ Et pendant que tu parleras là avec le roi, j'entrerai moi-même après toi, et je confirmerai tes paroles. "

¹⁵ Bethsabée se rendit auprès du roi dans sa chambre; il était devenu très vieux, et Abisag, la Sunamite, le servait. ¹⁶ Elle s'inclina et se prosterna devant lui, et le roi dit : " Que veux-tu? " ¹⁷ Elle lui répondit : " Mon seigneur, tu as fait serment à ta servante par Jéhovah, ton Dieu, en disant : Salomon, ton fils, règnera après moi et c'est lui qui sera assis sur mon trône. ¹⁸ Et maintenant voici qu'Adonias s'est fait roi, tandis que toi, ô roi, mon seigneur, tu l'ignores! ¹⁹ Il a immolé des bœufs, des veaux gras et des brebis en grand nombre; et il a

invité tous les fils du roi, le prêtre Abiathar, et Joab, chef de l'armée, mais il n'a pas invité Salomon, ton serviteur. ²⁰ Cependant, ô roi mon seigneur, tout Israël a les yeux sur toi, pour que tu fasses connaître qui doit s'asseoir sur le trône du roi mon seigneur après lui. ²¹ Autrement il arrivera que, lorsque le roi mon seigneur sera couché avec ses pères, mon fils Salomon et moi nous serons traités comme des criminels. "

²² Comme elle parlait encore avec le roi, voici que Nathan, le prophète, arriva. ²³ On l'annonça au roi, en disant : " Voici Nathan, le prophète. " Il entra en présence du roi et se prosterna devant lui, le visage contre terre; ²⁴ et Nathan dit : " O roi, mon seigneur, tu as donc dit : " Adonias règnera après moi et il s'assiéra sur mon trône! ²⁵ Car il est descendu aujourd'hui, il a immolé des bœufs, des veaux gras et des brebis en quantité, et il a invité tous les fils du roi, les chefs de l'armée et le prêtre Abiathar. Et voici qu'ils mangent et boivent devant lui, et ils disent : Vive le roi Adonias! " ²⁶ Mais il n'a invité ni moi, ton serviteur, ni le prêtre Sadoc, ni Banaïas, fils de Joïadas, ni Salomon, ton serviteur. ²⁷ Est-ce bien par la volonté de mon seigneur le roi qu'une telle chose a lieu, sans que tu aies fait connaître à tes serviteurs qui doit s'asseoir sur le trône du roi mon seigneur après lui? "

²⁸ Le roi David répondit : " Faites venir Bethsabée. " Elle entra et se présenta devant le roi. ²⁹ Et le roi fit

de Jérusalem (*Jos.* xv, 7), aujourd'hui *Bir-Eyoub* (puits de Job). Cet endroit est encore aujourd'hui un lieu de réjouissance pour les habitants de cette ville. — *Les hommes de Juda*, ses compatriotes; *serviteurs du roi*, remplissant quelque fonction publique.

^{10.} *Mais*, etc. : il connaissait donc la désignation de Salomon comme successeur de David, et les sentiments de Nathan et de Banaïas.

^{11.} *Fils de Haggith*, le fils de ta rivale! — *Sans que David le sache*, tant l'affaire avait été secrètement conduite!

^{12.} *Tu vie et celle*, etc. : ces deux vies, en effet, étaient bien menacées, d'après la coutume cruelle de l'Orient, si Adonias arrivait au trône. C'est ainsi que Cassandre fit mettre à mort Roxane, femme d'Alexandre le Grand, en même temps que son fils, le jeune Alexandre (*Justin*, xv, 2. Comp. Pausanias VIII, vii, 5).

^{13.} *Ce serment*, sans doute après que David eut reçu la promesse solennelle de *II Sam.*, vii, 12 sv.

^{14.} *Après toi* : quand Bethsabée aura ému le cœur du roi, l'homme de Dieu, le

arietibus et vitulis, et universis pinguibus juxta lapidem Zoheleth, qui erat vicinus fonti Rogel, vocavit universos fratres suos filios regis, et omnes viros Juda servos regis. 10. Nathan autem prophetam, et Banajam, et robustos quosque, et Salomonem fratrem suum non vocavit.

11. Dixit itaque Nathan ad Bethsabée matrem Salomonis : Num audisti, quod regnaverit Adonias filius Haggith, et dominus noster David hoc ignorat? 12. Nunc ergo veni, accipe consilium a me, et salva animam tuam, filiique tui Salomonis. 13. Vade, et ingredere ad regem David, et dic ei : Nonne tu domine mi rex jurasti mihi ancillæ tuæ, dicens : Salomon filius tuus regnabit post me, et ipse sedebit in solio meo? quare ergo regnat Adonias? 14. Et adhuc ibi te loquente cum rege, ego veniam post te, et complebo sermones tuos.

15. Ingressa est itaque Bethsabée ad regem in cubiculum : rex autem senuerat nimis, et Abisag Sunamitis ministrabat ei. 16. Inclinavit se Bethsabée, et adoravit regem. Ad quam rex, Quid tibi, inquit, vis? 17. Quæ respondens, ait : Domine mi, tu jurasti per Dominum Deum tuum ancillæ tuæ, Salomon filius tuus regnabit post me, et ipse sedebit in solio meo. 18. Et ecce nunc Adonias regnat, te, domine mi rex, ignorante. 19. Mactavit boves, et pinguis quæque, et arietes plurimos, et vocavit omnes filios regis, Abia-

thar quoque sacerdotem, et Joab principem militiæ : Salomonem autem servum tuum non vocavit. 20. Verumtamen domine mi rex, in te oculi respiciunt totius Israel, ut indices eis, quis sedere debeat in solio tuo domine mi rex post te. 21. Eritque cum dormierit dominus meus rex cum patribus suis, erimus ego et filius meus Salomon peccatores.

22. Adhuc illa loquente cum rege, Nathan propheta venit. 23. Et nuntiaverunt regi, dicentes : Adest Nathan propheta. Cumque introisset in conspectu regis, et adorasset eum pronus in terram. 24. Dixit Nathan : Domine mi rex, tu dixisti : Adonias regnet post me, et ipse sedeat super thronum meum? 25. Quia descendit hodie, et immolavit boves, et pinguis, et arietes plurimos, et vocavit universos filios regis et principes exercitus, Abiathar quoque sacerdotem : illisque vescentibus, et bibentibus coram eo, et dicentibus : Vivat rex Adonias : 26. Me servum tuum, et Sadoc sacerdotem, et Banaïam filium Joiadæ, et Salomonem famulum tuum non vocavit. 27. Numquid a domino meo rege exivit hoc verbum, et mihi non indicasti servo tuo quis sessurus esset super thronum domini mei regis post eum?

28. Et respondit rex David, dicens : Vocate ad me Bethsabée. Quæ cum fuisset ingressa coram rege, et stetisset ante eum, 29. juravit rex, et ait : Vivit Dominus, qui eruit

conseiller politique, achèvera l'œuvre commencée.

15. *Dans sa chambre* : le roi n'en sortait plus; peut-être gardait-il le lit (vers. 47).

16. *Se prosterna*, en suppliante, comme la veuve de Thécua (II Sam. xiv, 4).

20. *Qui doit s'asseoir* : dans l'antiquité, surtout en Orient, l'ordre naturel ou héréditaire de succession au trône laissait au roi le droit de faire un choix parmi ses fils, s'il en avait plusieurs. C'est ainsi que Cyrus désigna Cambyse, et Darius Xerxès.

21. *Sera couché* (Vulg., *dormira*) avec ses

pères : cet euphémisme, rare dans les plus anciennes parties de la Bible (*Deut.* xxxi, 16; II Sam. vii, 12), devient ordinaire à partir des livres des Rois. — *Des criminels*, des rebelles.

23. *Il entra*, Bethsabée s'étant retirée (vers. 28); il se retira à son tour quand Bethsabée rentra (vers. 28 : comp. vers. 32); tout cela, pour des raisons de convenance : le roi donnant une audience, à une personne, nulle autre ne pouvait y assister. Abisag, attachée à la personne du roi, qui avait besoin de ses services, ne compte pas, sous ce rapport.

ce serment : “ Vive Jéhovah qui m'a délivré de toutes les adversités! ³⁰ce que je t'ai juré par Jéhovah, le Dieu d'Israël, en disant : Salomon, ton fils, règnera après moi, et il s'assiera sur mon trône à ma place, — je le ferai en ce jour. ” ³¹Bethsabée s'inclina le visage contre terre et se prosterna devant le roi; et elle dit : “ Vive à jamais mon seigneur le roi David! ”

³²Le roi David dit : “ Faites venir le prêtre Sadoc, Nathan le prophète, et Banaïas, fils de Joïadas. ” Lorsqu'ils furent entrés en présence du roi, ³³le roi leur dit : “ Prenez avec vous les serviteurs de votre maître, faites monter mon fils Salomon sur ma mule, et vous le ferez descendre à Gihon. ³⁴Là, le prêtre Sadoc et Nathan le prophète l'oindront pour roi sur Israël; et vous sonnerez de la trompette et vous direz : Vive le roi Salomon! ³⁵Puis vous remonterez après lui; il viendra s'asseoir sur mon trône, et il régnera à ma place, car c'est lui que j'établis pour être chef d'Israël et de Juda. ” ³⁶Banaïas, fils de Joïadas, répondit au roi : “ Amen! Qu'ainsi l'ordonne Jéhovah, le Dieu du roi mon seigneur le roi! ³⁷Comme Jéhovah a été avec mon seigneur le roi, qu'il soit de même avec Salomon, et qu'il élève son trône au-dessus du trône de mon seigneur le roi David! ”

³⁸Aussitôt le prêtre Sadoc descendit avec Nathan le prophète, Banaïas, fils de Joïadas, les Céréthiens et les Phéléthiens, et ayant fait monter Salomon sur la mule du roi David, ils le menèrent à Gihon. ³⁹Le

prêtre Sadoc prit dans le tabernacle la corne d'huile, et il oignit Salomon; on sonna de la trompette et tout le peuple dit : “ Vive le roi Salomon! ” ⁴⁰Puis tout le peuple monta après lui, jouant de la flûte et se livrant à une grande joie; la terre retentissait de leurs acclamations.

⁴¹Adonias entendit *ce bruit*, ainsi que tous les conviés qui étaient avec lui, au moment où ils achevaient leur festin. En entendant le son de la trompette, Joab dit : “ Pourquoi ce bruit de la ville en émoi? ” ⁴²Il parlait encore, lorsque Jonathas, fils du prêtre Abiathar, arriva. Adonias lui dit : “ Approche, car tu es un brave et porteur de bonnes nouvelles. ”

⁴³Jonathas répondit à Adonias : “ Oui vraiment! notre seigneur le roi David a fait roi Salomon. ⁴⁴Il a envoyé avec lui le prêtre Sadoc, Nathan le prophète, Banaïas, fils de Joïadas, les Céréthiens et les Phéléthiens, et ils l'ont fait monter sur la mule du roi. ⁴⁵Le prêtre Sadoc et Nathan le prophète l'ont oint pour roi à Gihon; de là ils sont remontés avec des transports de joie, et la ville est en émoi : c'est là le bruit que vous avez entendu. ⁴⁶Salomon s'est même assis sur le trône royal. ⁴⁷Et même les serviteurs du roi sont venus pour bénir notre seigneur le roi David, en disant : Que ton Dieu rende le nom de Salomon plus grand que ton nom, et qu'il élève son trône au-dessus de ton trône! Et le roi s'est prosterné sur son lit. ⁴⁸Et même le roi a parlé ainsi : Béni soit Jéhovah, le Dieu d'Israël, qui a fait asseoir aujourd'hui

31. Comp. *Dan.* ii, 4; *Néh.* ii, 3.

32. *Sadoc*, etc. : ces trois personnages représentent le sacerdoce, le prophétisme et l'armée.

33. *Les serviteurs*, ma garde, les Céréthiens et les Phéléthiens, (II *Sam.*, viii, 18), que commandaient Banaïas. — *Sur ma mule*, non seulement pour l'honorer (*Esth.* vi, 8 sv.), mais pour le désigner comme son successeur aux yeux du peuple. C'est sous le règne de David que les Israélites paraissent avoir commencé à se servir de chevaux et

de mules; cette dernière monture semble encore réservée aux grands personnages (II *Sam.* xiii, 29; xviii, 9). — *Gihon*, vallée à l'O. de Jérusalem, avec une source du même nom alimentant deux bassins ou étangs, l'un supérieur, *auj. Berket Mamilla*, à l'entrée de la vallée d'Ennon; l'autre inférieur, *auj. Birket es-Sultan*, au S. O. de Sion. D'autres, rapprochant II *Par.* xxxii, 30 et xxxiii, 14, placent cette source dans la vallée du Cédron, et l'identifient avec la *source de Marie*; d'autres regardent ce mot

animam meam de omni angustia, 30. Quia sicut juravi tibi per Dominum Deum Israel, dicens : Salomon filius tuus regnabit post me, et ipse sedebit super solium meum pro me : sic faciam hodie. 31. Summissoque Bethsabée in terram vultu, adoravit regem, dicens : Vivat dominus meus David in æternum.

32. Dixit quoque rex David : Vocate mihi Sadoc sacerdotem, et Nathan prophetam, et Banaïam filium Joiadæ. Qui cum ingressi fuissent coram rege, 33. dixit ad eos : Tollite vobiscum servos domini vestri, et imponite Salomonem filium meum super mulam meam : et ducite eum in Gihon. 34. Et ungat eum ibi Sadoc sacerdos, et Nathan propheta in regem super Israel : et canetis buccina, atque dicetis : Vivat rex Salomon. 35. Et ascendetis post eum, et veniet, et sedebit super solium meum, et ipse regnabit pro me : illique præcipiam ut sit dux super Israel, et super Judam. 36. Et respondit Banaïas filius Joiadæ, regi, dicens : Amen : sic loquatur Dominus Deus domini mei regis. 37. Quomodo fuit Dominus cum domino meo rege, sic sit cum Salomone, et sublimius faciat solium ejus a solio domini mei regis David.

38. Descendit ergo Sadoc sacerdos, et Nathan propheta, et Banaïas filius Joiadæ, et Cerethi, et Phelethi : et imposuerunt Salomonem super mulam regis David, et adduxerunt eum in Gihon. 39. Sumpsit-

que Sadoc sacerdos cornu olei de tabernaculo, et unxit Salomonem : et cecinerunt buccina, et dixit omnis populus : Vivat rex Salomon. 40. Et ascendit universa multitudo post eum, et populus canentium tibiis, et lætantium gaudio magno, et insonuit terra a clamore eorum.

41. Audivit autem Adonias, et omnes, qui invitati fuerant ab eo, jamque convivium finitum erat : sed et Joab, audita voce tubæ, ait : Quid sibi vult clamor civitatis tumultuantis? 42. Adhuc illo loquente, Jonathas filius Abiathar sacerdotis venit : cui dixit Adonias : Ingredere, quia vir fortis es, et bona nuntians. 43. Responditque Jonathas Adoniæ : Nequaquam : Dominus enim noster rex David regem constituit Salomonem : 44. Misitque cum eo Sadoc sacerdotem, et Nathan prophetam, et Banaïam filium Joiadæ, et Cerethi, et Phelethi, et imposuerunt eum super mulam regis. 45. Unxeruntque eum Sadoc sacerdos, et Nathan propheta regem in Gihon : et ascenderunt inde lætantes, et insonuit civitas : hæc est vox, quam audistis. 46. Sed et Salomon sedet super solium regni. 47. Et ingressi servi regis benedixerunt domino nostro regi David, dicentes : Amplificet Deus nomen Salomonis super nomen tuum, et magnificet thronum ejus super thronum tuum. Et adoravit rex in lectulo suo : 48. Et locutus est : Benedictus Dominus Deus Israel, qui dedit hodie

comme l'ancien nom de la vallée du Tyropœon, à l'E. de la ville.

35. *Vous remonterez après lui*, vous le reconduirez sur le mont Sion. — *Chef d'Israël et de Juda*, du royaume tout entier. Bien avant le schisme des dix tribus, la distinction d'Israël et de Juda existait dans le langage (II Sam. ii, 9; xix, 11). David lui-même pendant 7 ans n'avait régné que sur Juda.

36. *Qu'ainsi l'ordonne Jéhovah* : qu'il ratifie ce que David vient de commander.

39. *Dans le tabernacle* provisoire, que David avait dressé sur le mont Sion pour y recevoir l'arche (II Sam. vi, 17). — *La corne*

d'huile, l'huile de consécration (*Exod. xxx, 22 sv.*), renfermée dans un vase en corne.

40. *Monta de Gihon à la cité de David.* — *Retentissait, litt. se fendait, éclatait* : expression hyperbolique.

42. *Porteur de bonnes nouvelles* : Adonias cherche à se rassurer. Comp. II Sam., xv, 36; xvii, 17.

43. *Oui vraiment!* ironie; ou, comme la Vulgate, *mais non!*

47. *Bénir*, féliciter. — *S'est prosterné sur son lit*, (comme Jacob mourant, Gen. xlvii, 31. Comp. Hébr. xi, 21), pour adorer Dieu et lui rendre grâces.

un successeur sur mon trône et qui m'a donné de le voir!"

49 Tous les conviés d'Adonias furent saisis de terreur; ils se levèrent et s'en allèrent chacun de son côté. 50 Adonias, ayant peur de Salomon, se leva et s'en alla, et il saisit les cornes de l'autel. 51 On vint dire à Salomon: "Voici qu'Adonias a peur de Salomon, et il a saisi les cornes de l'autel, en disant: Que le roi Salomon

me jure aujourd'hui qu'il ne fera pas mourir son serviteur par l'épée!"

52 Salomon dit: "S'il se montre homme loyal, il ne tombera pas à terre un de ses cheveux; mais s'il se trouve du mal en lui, il mourra."

53 Et le roi Salomon envoya des gens qui le firent descendre de l'autel, et Adonias vint se prosterner devant le roi Salomon, qui lui dit: "Va dans ta maison."

CHAP. II. — Dernières instructions de David à Salomon; sa mort; avènement de Salomon. Punition d'Adonias. Destitution d'Abiathar. Punition de Joab et de Séméï.

Ch. II.



omme le temps de sa mort approchait, David donna ses ordres à Salomon, son fils, en disant: 2 "Je m'en vais par le chemin de toute la terre; montre-toi fort et sois un homme! 3 Sois fidèle au service de Jéhovah, ton Dieu, en marchant dans ses voies, en observant ses lois, ses commandements, ses ordonnances et ses préceptes, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse, afin que tu réussisses dans ce que tu feras et partout où tu iras, 4 en sorte que Jéhovah accomplisse sa parole qu'il a prononcée sur moi en disant: Si tes fils prennent garde à leur voie en marchant devant moi avec fidélité, de tout leur cœur et de toute leur

âme, tu ne manqueras jamais d'un descendant assis sur le trône d'Israël. 5 Tu sais aussi toi-même ce que m'a fait Joab, fils de Sarvia, ce qu'il a fait aux deux chefs de l'armée d'Israël, à Abner, fils de Nér, et à Amasa, fils de Jéther: il les a tués, versant pendant la paix le sang de la guerre, et mettant le sang de la guerre sur la ceinture qu'il avait aux reins et sur la chaussure qu'il avait aux pieds. 6 Tu agiras selon ta sagesse, et tu ne laisseras pas ses cheveux blancs descendre en paix dans le séjour des morts. — 7 Tu traiteras avec bienveillance les fils de Berzellaï le Galaadite, et ils seront de ceux qui mangent à ta table; car c'est ainsi qu'ils sont venus

50. *Les cornes de l'autel*: chez tous les peuples anciens, l'autel était considéré comme un asile inviolable; le coupable en saisissait les cornes (voy. *Exod.* xxvii, 2) pour se mettre sous la protection divine. Mais la loi n'admettait pas cet usage (*Exod.* xxi, 14); elle avait seulement établi des villes de refuge pour ceux qui avaient commis un meurtre involontaire. C'est donc par pure clémence que Salomon fit grâce à Adonias. Il s'agit probablement de l'autel que David aurait construit et placé près de l'arche sur le mont Sion, et non du sanctuaire provisoire érigé devant le tabernacle de Sion (vers. 39); il n'est pas probable qu'Adonias se soit enfui jusqu'à Gabaon.

52. *Homme loyal*, sujet fidèle. Eu égard aux usages de l'Orient, ce pardon était un acte de magnanimité.

53. *Descendre de l'autel*, qui était bâti

sur un lieu élevé. — *Va dans ta maison*, tu es libre.

CHAP. II.

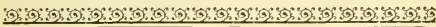
1. Placer immédiatement avant ce verset les faits racontés I *Par.* xxviii et xxix, et notamment un second sacre de Salomon.

2. *Chemin de toute la terre*: voy. *Jos.* xxiii, 14. Chaque homme vivant suit son propre chemin; mais tous ces chemins divers aboutissent à un passage unique et commun à tous, celui de la mort. — *Sois un homme*: en effet, dans les conjonctures présentes, Salomon, qui n'avait alors que de 15 à 20 ans, avait besoin d'une grande prudence unie à une grande fermeté.

3. *Ses lois*, ou *statuts* hébr. *chouqqim*, ce qui est positivement prescrit, *établi* par la Loi; *ses commandements*, les préceptes moraux; *ses ordonnances*, relatives au gouvernement civil: *ses préceptes*, litt. *témoignages*,

sedentem in solio meo, videntibus oculis meis.

49. Territi sunt ergo, et surrexerunt omnes, qui invitati fuerant ab Adonia, et ivit unusquisque in viam suam. 50. Adonias autem timens Salomonem, surrexit, et abiit, tenuitque cornu altaris. 51. Et nuntiaverunt Salomoni, dicentes : Ecce Adonias timens regem Salomonem, tenuit cornu altaris, dicens : Juret mihi rex Salomon hodie, quod non interficiat servum suum gladio. 52. Dixitque Salomon : Si fuerit vir bonus, non cadet ne unus quidem capillus ejus in terram : sin autem malum inventum fuerit in eo, morietur. 53. Misit ergo rex Salomon, et eduxit eum ab altari : et ingressus adoravit regem Salomonem : dixitque ei Salomon : Vade in domum tuam.



—*— CAPUT II. —*—

David, datis Salomoni variis præceptis, moritur. Adonias petens Abisag in uxorem, ob affectatum eo dolo regnum, occidi a Salomone jubetur : Abiathar sacerdotio privatur, et tandem Joab in tabernaculo interficitur : Semei quoque, quia contra præscriptum egressus est Jerusalem, triennio post occiditur.



PROPRINQUAVERUNT autem dies David ut moreretur, præcepitque Salomoni filio suo, dicens : 2. Ego ingredior viam universæ terræ : confortare, et esto vir. 3. Et observa custodias Domini Dei tui, ut ambules in viis ejus, ut custodias ceremonias ejus, et præcepta ejus, et judicia, et testimonia, ^a sicut scriptum est in lege Moysi : ut intelligas universa quæ facis, et quocumque te verteris : 4. ut confirmet Dominus sermones suos, quos locutus est de me, dicens : Si custodierint filii tui vias suas, et ambulaverint coram me in veritate, in omni corde suo, et in omni anima sua, non auferetur tibi vir de solio Israel. 5. Tu quoque nosti quæ fecerit mihi Joab filius Sarviæ, quæ fecerit duobus principibus exercitus Israel, ^b Abner filio Ner, et ^c Amasæ filio Jether : quos occidit, et effudit sanguinem belli in pace, et posuit cruorem prælii in balteo suo, qui erat circa lumbos ejus, et in calceamento suo, quod erat in pedibus ejus. 6. Facies ergo juxta sapientiam tuam, et non deduces canitiem ejus pacifice ad inferos. 7. Sed et filius Berzellai Galaaditis reddes gratiam,

^a Deut. 17, 19.

^b 2 Reg. 3, 27.
^c 2 Reg. 20, 10.

ce qui concerne la commémoration de certains événements. — *Que tu réussisses*, ou, avec la Vulg. et d'autres, *que tu sois prudent*, pour mener à bien toutes tes entreprises : comp. Deut. xxix, 8; Jos. i, 7.

4. *Sa parole*, la promesse de II Sam., vii, 12-17. — *Tu ne manqueras jamais* : il restera toujours un de tes rejetons pour occuper le trône d'Israël (II Sam. vii, 16. Comp. I Rois, viii, 25; ix, 5). C'est en Jésus-Christ que cette promesse ou cette prophétie a eu son parfait et définitif accomplissement.

5. *Abner* : voy. II Sam., iii, 27. — *Amasæ* : voy. II Sam., xx, 10. — *Il les a tués* traîtreusement. — *Le sang de la guerre*, qui n'aurait dû couler que dans une guerre loyale. — *Et mettant*, etc., c.-à-d. souillant de ce sang son costume de guerre, représenté par la ceinture ou baudrier et les sandales. Mais, dit Keil, la ceinture et la chaussure peuvent aussi bien désigner le costume civil ou de paix, et alors ce dernier membre

de phrase aurait le même sens que le premier : Joab restait souillé de ce sang innocent qui s'était comme attaché à ses vêtements.

6. Il fallait de la *sagesse* dans le choix des voies et moyens pour frapper un coupable aussi illustre que le chef des armées d'Israël, David lui-même avait reculé devant cette mesure, tant à cause de la considération dont jouissait Joab, que par égard pour les services qu'il en avait reçus (II Sam. iii, 9). — *Ses cheveux blancs* : Joab ne devait pas être beaucoup moins âgé que son oncle David, le plus jeune des enfants d'Isaï, Sarvia étant peut-être l'aînée.

7. *Les fils de Berzellai* : l'un d'eux s'appelait Chamaam (II Sam. xix, 31, 38). Cette famille continua d'exister après la captivité (Esdr. ii, 61; Néhém. vii, 63). — *Qui mangent à la table du roi*, comme les membres de la famille royale (II Sam. ix, 7, 10 sv.) — *Ainsi*, avec bienveillance, m'apportant des vivres.

au-devant de moi lorsque je fuyais devant Absalom, ton frère. — ⁸Tu as aussi près de toi Séméï, fils de Géra, Benjamite, de Bahurim. Il a proféré contre moi des malédictions violentes le jour où j'allais à Mahanaïm. Mais comme il descendit à ma rencontre vers le Jourdain, je lui jurai par Jéhovah, en disant : Je ne te ferai point mourir par l'épée. ⁹Et maintenant tu ne le laisseras pas impuni; car tu es un homme sage, et tu sais comment tu dois le traiter; c'est dans le sang que tu feras descendre ses cheveux blancs au séjour des morts."

¹⁰David se coucha avec ses pères, et il fut enterré dans la cité de David.

¹¹Le temps que David régna sur Israël fut de quarante ans : il régna sept ans à Hébron, et trente-trois ans à Jérusalem. ¹²Et Salomon s'assit sur le trône de David, son père, et son règne fut bien affermi.

¹³Adonias, fils de Haggith, alla trouver Bethsabée, mère de Salomon. Elle lui dit : " Viens-tu dans une intention pacifique? " Il répondit : " Oui, dans une intention pacifique; "

¹⁴et il ajouta : " J'ai un mot à te dire. "

Elle dit : " Parle. " Et il dit : ¹⁵" Tu sais que le royaume m'appartenait, et que tout Israël portait ses regards sur moi pour me faire roi. Mais la royauté a été transférée et donnée à mon frère, parce que Jéhovah la lui avait destinée. ¹⁶Maintenant je te demande une seule chose; ne me la refuse pas. " Elle lui répondit : " Parle. " ¹⁷Et il dit : " Dis, je te

prie, au roi Salomon — car il ne te refusera pas — de me donner pour femme Abisag, la Sunamite. " ¹⁸Bethsabée dit : " Bien! je parlerai pour toi au roi. "

¹⁹Bethsabée se rendit auprès du roi Salomon pour lui parler au sujet d'Adonias. Et le roi se leva pour aller à sa rencontre et il se prosterna devant elle; il s'assit sur son trône, et fit placer un trône pour la mère du roi, et elle s'assit à sa droite. ²⁰Puis elle dit : " J'ai une petite demande à te faire : ne me la refuse pas. " Le roi lui dit : " Demande, ma mère, car je ne te la refuserai pas. " ²¹Elle dit : " Qu'Abisag, la Sunamite, soit donnée pour femme à Adonias, ton frère. "

²²Le roi Salomon répondit à sa mère : " Pourquoi demandes-tu Abisag, la Sunamite, pour Adonias? Demande donc la royauté pour lui, — car il est mon frère aîné, — pour lui, pour le prêtre Abiathar, et pour Joab, fils de Sarvia! "

²³Alors le roi Salomon jura par Jéhovah, en disant : " Que Dieu me traite dans toute sa rigueur si ce n'est pas pour sa perte qu'Adonias a prononcé cette parole! ²⁴Et maintenant, aussi vrai que Jéhovah est vivant! — lui qui m'a affermi et m'a fait asseoir sur le trône de David, mon père, et qui m'a édifié une maison selon sa promesse, — aujourd'hui même Adonias sera mis à mort! "

²⁵Et le roi Salomon donna ordre à Banaïas, fils de Joïadas, qui le frappa; et Adonias mourut.

8. *Près de toi* : Bahurim, domicile de Séméï, n'était qu'à une lieue et demie à l'E. de Jérusalem. — *Séméï* : voy. II Sam. xvi, 5-8. — *Vers le Jourdain* : voy. II Sam. xix, 18 sv.

9. *Et maintenant* : David représente ici la justice divine vis-à-vis d'un homme qui a outragé l'oint du Seigneur (Rom. xiii, 4) Les insultes de Séméï, en tant qu'elles s'adressaient à sa personne, il les avait supportées humblement et pardonnées plus tard; mais, comme juge suprême du peuple, il ne pouvait les laisser impunies. Au point de vue de la théocratie, le crime laissé impuni est un désordre, dont la responsabilité doit retom-

ber sur la nation entière et sur son chef. (Voy. *Nombr.* xxxv, 32; *Deut.* xxi, 8 sv. II Sam. xxi). Le vers. 33 donne l'explication de tout ce récit. — *Tu es un homme sage* : à toi de trouver l'occasion et la manière de punir Séméï.

10. *Dans la cité de David*, sur le mont Sion, où se trouvait la forteresse des Jébuséens; David en avait fait son palais royal. Comp. *Aël.* ii, 29.

16. *Ne me la refuse pas*; litt., *ne détourne pas ma face*, c.-à-d., ne me contrains pas, par un refus, à cacher, en le tournant en arrière, mon visage couvert de honte.

eruntque comedentes in mensa tua :
^d occurrerunt enim mihi quando fugiebam a facie Absalom fratris tui.
 8. ^e Habes quoque apud te Semei filium Gera filii Jemini de Bahurim, qui maledixit mihi maledictione pessima, quando ibam ad Castra : sed quia descendit mihi in occursum cum transirem Jordanem, et juravi ei per Dominum, dicens : Non te interficiam gladio : 9. tu noli pati eum esse innoxium. Vir autem sapiens es, ut scias quæ facies ei, deducesque canos ejus cum sanguine ad inferos.

10. ^f Dormivit igitur David cum patribus suis, et sepultus est in civitate David. 11. ^g Dies autem, quibus regnavit David super Israel, quadraginta anni sunt : in Hebron regnavit septem annis : in Jerusalem, triginta tribus. 12. Salomon autem sedit super thronum David patris sui, et firmatum est regnum ejus nimis.

13. Et ingressus est Adonias filius Haggith ad Bethsabée matrem Salomonis. Quæ dixit ei : Pacificusne est ingressus tuus? Qui respondit : Pacificus. 14. Addiditque : Sermo mihi est ad te. Cui ait : Loquere. Et ille : 15. Tu, inquit, nosti, quia meum erat regnum, et me præposuerat omnis Israel sibi in regem : sed translatus est regnum, et factum est fratris mei : a Domino enim constitutum est ei. 16. Nunc ergo petitionem unam precor a te; ne confundas faciem meam. Quæ

dixit ad eum : Loquere. 17. Et ille ait : Precor ut dicas Salomoni regi (neque enim negare tibi quidquam potest) ut det mihi Abisag Sunamitidem uxorem. 18. Et ait Bethsabée : Bene, ego loquar pro te regi.

19. Venit ergo Bethsabée ad regem Salomonem, ut loqueretur ei pro Adonia : et surrexit rex in occursum ejus, adoravitque eam, et sedit super thronum suum : positusque est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus. 20. Dixitque ei : Petitionem unam parvulam ego deprecor a te, ne confundas faciem meam. Et dixit ei rex : Pete mater mea : neque enim fas est ut avertam faciem tuam. 21. Quæ ait : Detur Abisag Sunamitis Adoniæ fratri tuo uxor. 22. Responditque rex Salomon, et dixit matri suæ : Quare postulas Abisag Sunamitidem Adoniæ? postula ei et regnum : ipse est enim frater meus major me, et habet Abiathar sacerdotem, et Joab filium Sarviæ.

23. Juravit itaque rex Salomon per Dominum, dicens : Hæc faciat mihi Deus, et hæc addat, quia contra animam suam locutus est Adonias verbum hoc. 24. Et nunc vivit Dominus, qui firmavit me, et collocavit me super solium David patris mei, et qui fecit mihi domum, sicut locutus est, quia hodie occidetur Adonias. 25. Misitque rex Salomon per manum Banaïæ filii Joiadæ, qui interfecit eum, et mortuus est.

18. *Bethsabée*, trompée par l'adroite discours d'Adonias, ne soupçonne pas ses vues ambitieuses. (Comp. vers. 22); peut-être aussi se rassurait-elle à cet égard par la pensée qu'Abisag avait été, non la concubine, mais la servante de David, qui ne s'était jamais uni à elle (i, 4).

19. Dans toutes les cours d'Orient, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, la reine-mère jouit de la plus haute considération. Voy. xiv, 21; xv, 2; II *Rois*, xi, 1-3.

22. *Demande donc pour lui la royauté* : aux yeux des Orientaux, le monarque est un être sacré; rien de ce qui touche à sa personne ne peut servir à un usage vulgaire. Cela est vrai surtout de son harem : les fem-

mes qui le composent doivent, après sa mort, vivre dans le veuvage, ou devenir les épouses de son successeur (II *Sam.* xii, 8; xvi, 20-23. Comp. *Hérod.* iii, 68 et 88). Voilà pourquoi la demande d'Adonias se présente à l'esprit de Salomon comme une aspiration à la royauté. — *Pour le prêtre Abiathar*, etc., qui espéraient gouverner sous le nom d'Adonias.

23. *Pour sa perte* : la grâce accordée i, 52, n'était que conditionnelle.

24. *Edifier une maison* à quelqu'un, c'est lui donner une postérité; quand il s'agit d'un roi, c'est assurer le trône à sa descendance. Roboam devait être né à ce moment là. Comp. xi, 42 avec xiv, 21.

²⁶ Le roi dit *ensuite* au prêtre Abiathar : " Va-t'en à Anathoth dans tes terres, car tu mérites la mort ; mais je ne te ferai pas mourir aujourd'hui, parce que tu as porté l'arche du Seigneur Jéhovah devant David, mon père, et parce que tu as eu part à toutes les souffrances de mon père. ²⁷ Et Salomon chassa Abiathar pour qu'il ne fût plus prêtre de Jéhovah, accomplissant ainsi la parole que Jéhovah avait prononcée sur la maison d'Héli à Silo.

²⁸ La nouvelle en parvint à Joab, car il avait suivi le parti d'Adonias, quoiqu'il n'eût pas suivi le parti d'Absalom. Et Joab s'enfuit au tabernacle de Jéhovah, et il saisit les cornes de l'autel. ²⁹ On annonça au roi Salomon que Joab s'était réfugié au tabernacle de Jéhovah et qu'il était auprès de l'autel ; et Salomon envoya Banaïas, fils de Joïadas, en lui disant : " Va, frappe-le. " ³⁰ Arrivé au tabernacle de Jéhovah, Banaïas dit à Joab : " Ainsi parle le roi : Sors. " Mais il répondit : " Non ! je veux mourir ici. " Banaïas rapporta cette réponse au roi, en disant : " C'est ainsi qu'a parlé Joab, c'est ainsi qu'il m'a répondu. " ³¹ Et le roi dit à Banaïas : " Fais comme il a dit, frappe-le et enterre-le ; tu ôteras ainsi de dessus moi et de dessus la maison de mon père le sang innocent que Joab a répandu. ³² Jéhovah fera retomber son sang sur sa tête, lui qui a frappé deux hommes plus justes et meilleurs que lui, et qui les a tués par l'épée, sans

que mon père David le sût : Abner, fils de Ner, chef de l'armée d'Israël, et Amasa, fils de Jéther, chef de l'armée de Juda. ³³ Leur sang retombera sur la tête de Joab et sur la tête de ses descendants à perpétuité ; mais il y aura paix pour toujours, de la part de Jéhovah, pour David et sa postérité, pour sa maison et son trône. " ³⁴ Banaïas, fils de Joïadas, monta, et ayant frappé Joab, il lui donna la mort, et il fut enterré dans sa maison, au désert. ³⁵ Et le roi mit à sa place, comme chef de l'armée, Banaïas, fils de Joïadas, et il mit le prêtre Sadoc à la place d'Abiathar.

³⁶ Le roi fit appeler Séméï et lui dit : " Bâtis-toi une maison à Jérusalem ; tu y demeureras et tu n'en sortiras point pour aller de côté et d'autre. ³⁷ Le jour où tu sortiras et passeras le torrent de Cédron, sache que certainement tu mourras ; ton sang sera sur ta tête. " ³⁸ Séméï répondit au roi : " Cette parole est bonne ; ce que dit mon seigneur le roi, ton serviteur le fera. " Et Séméï demeura longtemps à Jérusalem. ³⁹ Il arriva, au bout de trois ans, que deux serviteurs de Séméï s'enfuirent auprès d'Achis, fils de Maacha, roi de Geth. On le rapporta à Séméï, en disant : " Voici que tes serviteurs sont à Geth. " ⁴⁰ Séméï se leva, et ayant sellé son âne, il se rendit à Geth, auprès d'Achis, pour chercher ses serviteurs. Il s'en alla donc, et il les ramena de Geth. ⁴¹ On informa Salomon que Séméï était allé de Jérusalem ; et il le fit mourir.

26. *Anathoth* : voy. *Jos.* xxi, 18. — *Porté l'arche* : voy. *I Sam.* xxiii, 6 ; *II Sam.* xv, 24, 29 ; *I Par.* xv, 1.

27. *Chassa Abiathar* : le souverain sacerdote retourna ainsi, de la descendance d'Ithamar, à laquelle appartenait Héli (*I Par.* xxiv, 3), dans la ligne d'Eléazar. Agé alors d'environ 80 ans, Abiathar ne dut pas survivre longtemps à sa disgrâce. — *Accomplissant ainsi*, litt., *pour accomplir*, c.-à-d. pour l'accomplissement : c'est la Providence divine qui procura cet accomplissement. *Comp. Matth.* i, 22 ; *ii*, 15, al. — *La parole* : voy. *I Sam.* ii, 31, 35.

28. *Absalom* ; Vulg. *Salomon* : à tort, d'anciens manuscrits lisent *Absalom*, comme dans l'hébr. et les LXX. — *Le tabernacle*, sans doute le nouveau, que David avait fait construire sur le mont Sion, et non l'ancien, resté à Gabaon (iii, 4 ; *I Par.* xvi, 39). — *Les cornes de l'autel* : comp. i, 50.

29. *Frappe-le* : d'après la loi, le tabernacle ne pouvait protéger Joab, coupable de deux meurtres intentionnels (*Exod.* xxi, 13 sv.).

30. *Banaïas* n'ose prendre sur lui de verser le sang dans le tabernacle.

31. *Enterre-le toi-même* : pour honorer

26. Abiathar quoque sacerdoti dixit rex : Vade in Anathoth ad agrum tuum, equidem vir mortis es : sed hodie te non interficiam, quia portasti arcam Domini Dei coram David patre meo, et sustinuisti laborem in omnibus, in quibus laboravit pater meus. 27. Ejecit ergo Salomon Abiathar, ut non esset sacerdos Domini, ¹ut impleretur sermo Domini, quem locutus est super domum Heli in Silo.

28. Venit autem nuntius ad Joab, quod Joab declinasset post Adoniam, et post Salomonem non declinasset : fugit ergo Joab in tabernaculum Domini, et apprehendit cornu altaris. 29. Nuntiatumque est regi Salomoni quod fugisset Joab in tabernaculum Domini, et esset juxta altare : Misitque Salomon Banaïam filium Joiadæ, dicens : Vade, interfice eum. 30. Et venit Banaïas ad tabernaculum Domini, et dixit ei : Hæc dicit rex : Egredere. Qui ait : Non egrediar, sed hic moriar. Renuntiavit Banaïas regi sermonem, dicens : Hæc locutus est Joab, et hæc respondit mihi. 31. Dixitque ei rex : Fac sicut locutus est : et interfice eum, et sepeli, et amovebis sanguinem innocentem, qui effusus est a Joab, a me, et a domo patris mei. 32. Et reddet Dominus sanguinem ejus super caput ejus quia interfecit duos viros justos, melioresque se : et occidit

eos gladio, patre meo David ignorante, ²Abner filium Ner principem militiæ Israel, et ³Amasam filium Jether principem exercitus Juda : 33. et revertetur sanguis illorum in caput Joab, et in caput seminis ejus in sempiternum. David autem et semini ejus, et domui, et throno illius sit pax usque in æternum a Domino. 34. Ascendit itaque Banaïas filius Joiadæ, et aggressus eum interfecit : sepultusque est in domo sua in deserto. 35. Et constituit rex Banaïam filium Joiadæ pro eo super exercitum, et Sadoc sacerdotem posuit pro Abiathar.

36. Misit quoque rex, et vocavit Semei, dixitque ei : Ædifica tibi domum in Jerusalem, et habita ibi : et non egredieris inde huc atque illuc. 37. Quacumque autem die egressus fueris, et transieris Torrentem Cedron, scito te interficiendum : sanguis tuus erit super caput tuum. 38. Dixitque Semei regi : Bonus sermo : sicut locutus est dominus meus rex, sic faciet servus tuus. Habitavit itaque Semei in Jerusalem diebus multis. 39. Factum est autem post annos tres ut fugerent servi Semei ad Achis filium Maacha regem Geth : nuntiatumque est Semei quod servi ejus issent in Geth. 40. Et surrexit Semei, et stravit asinum suum : ivitque ad Achis in Geth ad requirendum servos suos, et adduxit eos de Geth. 41. Nun-

celui qui avait commandé les armées de David. — *Tu ôteras*, etc. : voy. vers. 9, et comp. *Nombr.* xxxv, 33; *Deut.* xix, 13.

32. *Son sang*, son propre sang versé par toi; ou mieux : le sang d'Abner et d'Amasa versé par lui (vers. 33). — *L'armée d'Israël* : voy. II *Sam.* ii, 8. — *L'armée de Juda* : voy. II *Sam.* xx, 1-4.

33. *Sur la tête de ses descendants* : aucun descendant de Joab ne figure plus dans l'histoire d'Israël. Comp. II *Sam.* iii, 28 sv. — *Il y aura paix*, la justice ayant reçu satisfaction (*Deut.* xix, 13).

34. *Dans sa maison* : la cour ou le jardin; il n'y avait pas alors de cimetière commun. — *Au désert*, probablement celui de Juda;

car Sarvia, mère de Joab, devait habiter non loin de Bethléem.

36. *Séméï*, parent de Saül et l'insulteur de David, était justement suspect à Salomon; il demeurerait à Bahurim; le roi veut le placer sous sa surveillance immédiate.

37. *Cédron* : pour se rendre à Bahurim, Séméï devait passer le Cédron. — *Ton sang sera sur ta tête* : si tu meurs, ce sera ta faute.

39. *Deux serviteurs*, deux esclaves. Le mot *deux* manque dans la Vulgate. — *Achis*, peut-être le même que celui auprès duquel s'était réfugié David (I *Sam.* xx, 1), ou l'un de ses descendants.

40. *Séméï* aurait pu envoyer à sa place un messager.

¹ 2 Reg. 3.
² 7.
³ 2 Reg. 20.
10. Supra
2, 5.

¹ 1 Reg. 2,
31.

rusalem à Geth et qu'il était de retour. ⁴²Le roi fit appeler Sémér et lui dit : " Ne t'avais-je pas fait jurer par Jéhovah, et ne t'avais-je pas fait cette déclaration : Le jour où tu sortiras pour aller de côté ou d'autre, sache que certainement tu mourras? Et ne m'as-tu pas répondu : La parole que j'ai entendue est bonne? ⁴³Pourquoi donc n'as-tu pas observé le serment fait à Jéhovah et l'ordre que je t'avais donné? " ⁴⁴Et le roi dit à Sémér :

" Tu sais — ton cœur en a conscience — tout le mal que tu as fait à David, mon père; Jéhovah fait retomber ta méchanceté sur ta tête. ⁴⁵Mais le roi Salomon sera béni, et le trône de David sera affermi à jamais devant Jéhovah. " ⁴⁶Et le roi donna des ordres à Banaïas, fils de Joïadas, qui sortit et frappa Sémér; et Sémér mourut. — Et la royauté fut affermie entre les mains de Salomon.

§ II. — HEUREUX DÉBUTS DU RÈGNE DE SALOMON. [III — IV].

CHAP. III. — Mariage de Salomon. Sacrifice et vision à Gabaon.

Jugement de Salomon.

Ch. III.



Salomon s'allia par un mariage avec Pharaon, roi d'Egypte. Il prit *pour femme* la fille de Pharaon, et il l'amena dans la cité de David, jusqu'à ce qu'il eût achevé de bâtir sa maison et la maison de Jéhovah, ainsi que le mur d'enceinte de Jérusalem. ²Seulement le peuple sacrifiait sur les hauts lieux, car il n'avait pas été bâti de maison au nom de Jéhovah jusqu'à ces jours. ³Salomon aimait Jéhovah, marchant selon les ordonnances de David, son père; seulement il offrait sur les hauts lieux des sacrifices et y brûlait des parfums.

⁴Le roi se rendit à Gabaon pour y sacrifier, car c'était le principal des hauts lieux. Salomon offrit mille holocaustes sur l'autel. ⁵A Gabaon, Jéhovah apparut en songe à Salomon pendant la nuit, et Dieu lui dit : " Demande ce que tu veux que je te donne. " ⁶Salomon répondit : " Vous avez montré une grande bienveillance envers votre serviteur David, mon père, selon qu'il marchait en votre présence dans la fidélité, dans la justice et dans la droiture de cœur envers vous; vous lui avez conservé cette grande bienveillance, et vous lui avez donné un fils qui est

⁴² *Ne t'avais-je pas fait jurer* de ne pas sortir de Jérusalem? Les LXX ajoutent en effet cette circonstance au vers. 57 : *Et Salomon lui fit prêter serment*. Vulgate, *Ne t'ai-je pas assuré par le Seigneur et dit d'avance*, etc.

⁴⁴ *Tout le mal* : voy. II Sam. xvi, 5 sv.

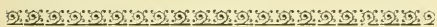
⁴⁶ *Entre les mains de Salomon*. Dans la Vulg. et le Codex Al. des LXX, ce membre de phrase est réuni au chap. suiv., auquel il semble appartenir comme proposition circonstancielle : Lorsque sa royauté fut affermie, Salomon s'allia, etc.

CHAP. I: I.

1. *Salomon s'allia* : il est probable qu'avant de monter sur le trône il avait déjà épousé Naama (xiv, 21 comp. à xi, 42); devenu roi, il voulut s'allier à une famille royale. L'Egypte

était alors le plus puissant royaume du monde. — *Avec Pharaon* : ce Pharaon paraît être soit Psuseunes (Psiou-en-San), soit son prédécesseur Psinaces, de la 21^e dynastie (tanitique). — *Pour femme* : la défense faite aux Israélites d'épouser des étrangères ne regardait que les Chananéennes (Exod. xxxiv, 16. Comp. Deut. xxi, 10 sv.), et tout fait présumer que la nouvelle femme de Salomon embrassa le culte du vrai Dieu. — *Dans la cité de David*, dans l'une des maisons bâties par lui sur le mont Sion. — *Sa maison*, son palais. — *La maison de Jéhovah*, le temple : il est fait mention ici du temple parce que, jusqu'à son achèvement, le tabernacle sacré renfermant l'arche resta dressé dans le palais de David. — *Le mur d'enceinte* : le feu roi n'avait fortifié que la ville haute, du côté du nord.

tiatum est autem Salomoni quod isset Semei in Geth de Jerusalem, et rediisset. 42. Et mittens vocavit eum, dixitque illi : Nonne testificatus sum tibi per Dominum, et prædixi tibi : Quacumque die egressus, ieris huc et illuc, scito te esse moriturum ? Et respondisti mihi : Bonus sermo, quem audivi. 43. Quare ergo non custodisti iurandum Domini, et præceptum quod præceperam tibi ? 44. Dixitque rex ad Semei : Tu nosti omne malum, cujus tibi conscium est cor tuum, quod fecisti David patri meo : reddidit Dominus malitiam tuam in caput tuum. 45. Et rex Salomon benedictus, et thronus David erit stabilis coram Domino usque in sempiternum. 46. Jussit itaque rex Banaïæ filio Joiadæ : qui egressus, percussit eum, et mortuus est.



—*— CAPUT III. —*—

Salomon, accepta in uxorem filia Pharaonis, sapientiam in somno petit, quam una cum divitiis et gloria accipit, et primum in metreticum dirimenda lite ostendit.

2. *Seulement* introduit un fait formant restriction ou opposition à l'heureuse situation que l'auteur est en train de décrire. La loi ne prohibait qu'indirectement les hauts lieux (autels dressés sur des hauteurs), savoir, en tant qu'ils avaient été souillés par des rites idolâtriques (*Deut.* xii, 2), et parce qu'elle défendait d'offrir des sacrifices ailleurs qu'à la porte du tabernacle (*Lév.* xvii, 3-5). Mais cette prohibition indirecte ne paraît avoir été bien comprise qu'après que Dieu eut choisi "le lieu où il devait faire habiter son nom." En fait, depuis l'époque des Juges, on n'avait pas cessé d'adorer Jéhovah sur les hauts lieux (*Jug.* vi, 25; xiii, 16; I *Sam.* vii, 10; ix, 12; xiii, 9; xiv, 35; xvi, 5; I *Par.* xxi, 26), et cela, non seulement sans le moindre scrupule de conscience, mais Dieu lui-même tenant pour agréables ces sortes d'hommages (vers. 4 sv.). A cette époque, le vrai lieu de culte central prévu par *Deut.* xii, 11, n'existait pas encore, surtout que l'arche, recueillie par David sur le mont Sion, était séparée du tabernacle resté à Gabaon. Mais après la construction du temple, le culte des hauts lieux fut nettement condamné comme contraire à



CONFIRMATUM ^a est igitur regnum in manu Salomonis, et affinitate conjunctus est Pharaoni regi Ægypti : accepit namque filiam ejus, et adduxit in civitatem David, donec compleret ædificans domum suam, et domum Domini, et murum Jerusalem per circuitum. 2. Attamen populus immolabat in excelsis : non enim ædificatum erat templum nomini Domini usque in diem illum. 3. Dilexit autem Salomon Dominum, ambulans in præceptis David patris sui, excepto quod in excelsis immolabat, et accendebat thymiama.

4. Abiit itaque in Gabaon, ut immolaret ibi : illud quippe erat excelsum maximum : mille hostias in holocaustum obtulit Salomon super altare illud in Gabaon. 5. Apparuit autem Dominus Salomoni per somnium nocte, dicens : Postula quod vis ut dem tibi. 6. Et ait Salomon : Tu fecisti cum servo tuo David patre meo misericordiam magnam, sicut ambulavit in conspectu tuo in veritate, et justitia,

^a 2 Par. I, 1 et 8, II.

l'unité nationale et religieuse d'Israël, et comme offrant un danger d'idolâtrie.

3. *Salomon aimait Jéhovah* : la Bible ne dit cela d'aucun autre personnage de l'Ancien Testament. Comp. II *Sam.* xii, 25. — *Les ordonnances divines*, observées et transmises par David.

Pour les vers. 4-15, comp. II *Par.* i, 1-13. Ce récit se rapporte aux premiers jours du règne, certainement avant la punition de Séméi.

4. *Gabaon* (*Jos.* ix, 3) : là se trouvaient l'antique tabernacle et l'autel d'airain construits par Moïse. Ce tabernacle est appelé ici *bamah*, haut lieu, parce que l'arche n'y était plus. — *Pour y sacrifier*, et demander à Dieu de bénir son règne. — *Mille holocaustes* : les représentants de tout le peuple prirent part à cette fête, qui dura peut-être plusieurs jours. Comp. *Hérodote*, vii, 43.

5. *A Gabaon* : la Vulg. rattache ces mots au vers. précédent. — *En songe* : songe sur-naturel, pendant lequel Salomon conservait toute sa lucidité d'esprit et son libre arbitre (S. Thomas).

assis sur son trône, comme il paraît aujourd'hui. ⁷Maintenant, Jéhovah mon Dieu, vous avez fait régner votre serviteur à la place de David, mon père; et moi je ne suis qu'un tout jeune homme, ne sachant pas comment me conduire. ⁸Votre serviteur est au milieu de votre peuple que vous avez choisi, peuple immense, qui ne peut être évalué ni compté, tant il est nombreux. ⁹Accordez donc à votre serviteur un cœur attentif pour juger votre peuple, pour discerner le bien et le mal. Car qui pourrait juger votre peuple, ce peuple si nombreux?"

¹⁰Jéhovah eut pour agréable que Salomon lui eût fait cette demande, ¹¹et Dieu lui dit: "Puisque c'est là ce que tu demandes, puisque tu n'as demandé pour toi ni de longs jours, ni des richesses, ni la mort de tes ennemis, mais que tu as demandé de l'intelligence pour exercer la justice, ¹²voici que je fais selon ta parole: je te donne un cœur sage et intelligent, de telle sorte qu'il n'y ait eu personne avant toi, et qu'il ne s'élèvera personne après toi qui te soit semblable. ¹³Et même ce que tu n'as pas demandé, je te le donne, richesses et gloire, au point que parmi les rois il n'y aura personne comme toi pendant toute ta vie. ¹⁴Et si tu marches dans mes voies en observant mes lois et mes commandements, comme l'a fait David, ton père, je prolongerai tes jours." — ¹⁵Salomon s'éveilla, et *il comprit que c'était un songe*. De retour à Jérusalem, il se présenta devant l'arche de l'alliance de Jéhovah; il offrit des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces,

et il donna un festin à tous ses serviteurs.

¹⁶Alors deux femmes de mauvaise vie vinrent vers le roi et se présentèrent devant lui. ¹⁷L'une des femmes dit: "De grâce, mon seigneur! cette femme et moi nous demeurions dans la même maison, et j'ai mis au monde un enfant près d'elle dans la maison. ¹⁸Trois jours après, cette femme a mis aussi au monde un enfant. Nous habitons ensemble; aucun étranger n'était avec nous dans la maison, il n'y avait que nous deux. ¹⁹Le fils de cette femme mourut pendant la nuit, parce qu'elle s'était couchée sur lui. ²⁰Elle se leva au milieu de la nuit, elle prit mon fils à mes côtés tandis que ta servante dormait, et elle le coucha dans son sein, et son fils qui était mort, elle le coucha dans mon sein. ²¹Lorsque je me suis levée le matin pour allaiter mon fils, je le trouvai mort; mais l'ayant considéré attentivement le matin, je m'aperçus que ce n'était pas mon fils que j'avais enfanté." ²²L'autre femme dit: "Non! mon fils est celui qui est vivant, et c'est ton fils qui est mort." Mais la première répliqua: "Nullement, ton fils est celui qui est mort, et c'est mon fils qui est vivant." C'est ainsi qu'elles se disputaient devant le roi.

²³Le roi prit la parole: "L'une dit: C'est mon fils qui est vivant, et c'est ton fils qui est mort; et l'autre dit: Nullement, c'est ton fils qui est mort, et c'est mon fils qui est vivant." ²⁴Et il dit: "Apportez-moi une épée." On apporta l'épée devant le roi, et le roi dit: ²⁵"Partagez en deux l'enfant qui vit, et donnez-en la

7. *Un tout jeune homme*: Salomon n'avait guère plus de 20 ans. — *Ne sachant pas comment me conduire*, comme roi; litt. *sortir et entrer*: locution proverbiale.

8. *Un peuple immense*: Salomon avait environ 6 millions de sujets.

9. *Un cœur attentif*; litt. *qui écoute*, qui fait attention à la loi pour s'y conformer. Une des principales fonctions des rois d'Orient, c'est de rendre directement la

justice, c.-à-d. d'écouter les parties et de prononcer la sentence. — *Le bien et le mal*, le juste et l'injuste. — *Qui pourrait*, si vous ne lui donnez un cœur intelligent.

11. *Pour exercer, pratiquer la justice*: comp. *Matth.* vi, 33.

12. *Un cœur sage et intelligent*: il s'agit de la sagesse pratique. Aujourd'hui encore, en Orient, le nom de Salomon est celui du plus sage des hommes.

et recto corde tecum : custodisti ei misericordiam tuam grandem, et dedisti ei filium sedentem super thronum ejus, sicut est hodie. 7. Et nunc Domine Deus, tu regnare fecisti servum tuum pro David patre meo : ego autem sum puer parvulus, et ignorans egressum, et introitum meum. 8. Et servus tuus in medio est populi, quem elegisti, populi infiniti, qui numerari et supputari non potest præ multitudinem. 9. ^b Dabis ergo servo tuo cor docile, ut populum tuum judicare possit, et discernere inter bonum et malum : quis enim poterit judicare populum istum, populum tuum hunc multum?

10. Placuit ergo sermo coram Domino, quod Salomon postulasset hujusemodi rem. 11. Et dixit Dominus Salomoni : Quia postulasti verbum hoc, et non petisti tibi dies multos, nec divitias, aut animas inimicorum tuorum, sed postulasti tibi sapientiam ad discernendum judicium : 12. ecce feci tibi secundum sermones tuos, et dedi tibi cor sapiens et intelligens, in tantum ut nullus ante te similis tui fuerit, nec post te surrecturus sit. 13. ^c Sed et hæc, quæ non postulasti, dedi tibi : divitias scilicet, et gloriam, ut nemo fuerit similis tui in regibus cunctis retro diebus. 14. Si autem ambulaveris in viis meis, et custodieris præcepta mea, et mandata mea, sicut ambulavit pater tuus, longos faciam dies tuos. 15. Igitur evigilavit Salomon, et intellexit quod esset somnium : cumque venisset Jerusalem, stetit coram arca fœderis Domini,

et obtulit holocausta, et fecit victimas pacificas, et grande convivium universis famulis suis.

16. Tunc venerunt duæ mulieres meretrices ad regem, steteruntque coram eo, 17. quarum una ait : Obsecro, mi domine : ego et mulier hæc habitabamus in domo una, et peperim apud eam in cubiculo. 18. Tertia autem die postquam ego peperim, peperit et hæc : et eramus simul, nullusque alius nobiscum in domo, exceptis nobis duabus. 19. Mortuus est autem filius mulieris hujus nocte : dormiens quippe oppressit eum. 20. Et consurgens intempestæ noctis silentio, tulit filium meum de latere meo ancillæ tuæ dormientis, et collocavit in sinu suo : suum autem filium, qui erat mortuus, posuit in sinu meo. 21. Cumque surrexissem mane ut darem lac filio meo, apparuit mortuus : quem diligentius intuens clara luce, deprehendi non esse meum quem genueram. 22. Responditque altera mulier : Non est ita ut dicis, sed filius tuus mortuus est, meus autem vivit. E contrario illa dicebat : Mentiris : filius quippe meus vivit, et filius tuus mortuus est. Atque in hunc modum contendebant coram rege.

23. Tunc rex ait : Hæc dicit, Filius meus vivit, et filius tuus mortuus est. Et ista respondit, Non, sed filius tuus mortuus est, meus autem vivit. 24. Dixit ergo rex : Afferte mihi gladium. Cumque attulissent gladium coram rege, 25. dividite, inquit, infantem vivum in duas partes, et date dimidiam partem

14. *Je prolongerai tes jours* : promesse conditionnelle ; la condition ne fut pas observée, et Salomon atteignit à peine l'âge de 60 ans.

15. *Un songe* surnaturel, envoyé de Dieu : comp. *Nombr.* xii, 6. Ou bien : cette scène avait été si vivante dans l'esprit de Salomon que, à son réveil, il constata avec étonnement que c'était un songe, tout en la croyant une révélation divine. — *Devant l'arche*, qui était alors dans le nouveau tabernacle dressé

par David dans son palais. — *Il offrit*, comme il avait fait à Gabaon.

16. *Alors* : ce récit a pour but de montrer que Salomon avait en effet reçu de Dieu la sagesse pratique.

23. Après ce verset il y eut sans doute un moment de silence, après quoi le roi, subitement inspiré, *dit*, etc.

moitié à l'une et la moitié à l'autre." ²⁶Alors la femme dont le fils était vivant dit au roi, car elle sentait ses entrailles s'émouvoir pour son fils : " Ah! mon seigneur, donnez-lui l'enfant qui vit, et qu'on ne le tue pas!" Et l'autre disait : " Qu'il ne soit ni à moi ni à toi; partagez-le." ²⁷Et le roi

répondit : " Donnez à la première l'enfant qui vit, et qu'on ne le tue pas; c'est elle qui est la mère." — ²⁸Tout Israël apprit le jugement que le roi avait prononcé, et l'on craignit le roi, en voyant qu'il y avait en lui une sagesse divine pour rendre la justice.

CHAP. IV.— Hauts fonctionnaires de Salomon. Les douze intendants établis sur le pays. Puissance de Salomon et splendeur de sa cour. Sa sagesse.

Chap. IV.



Le roi Salomon était roi sur tout Israël.

²Voici les chefs qu'il avait à son service : Azarias, fils de Sadoc, était le premier ministre; ³Elihoreph et Ahia, fils de Sisa, étaient secrétaires; Josaphat, fils d'Ahilud, était archiviste; ⁴Banaïas, fils de Joïadas, commandait l'armée; Sadoc et Abiathar étaient prêtres; ⁵Azarias, fils de Nathan, était chef des intendants; Zabud, fils de Nathan, prêtre, était conseiller intime du roi; ⁶Ahisar était préfet du palais; et Adoniram, fils d'Abda, était préposé aux impôts.

⁷Salomon avait douze intendants sur tout Israël; ils pourvoyaient à l'entretien du roi et de sa maison,

chacun pendant un mois de l'année.

⁸Voici leurs noms : Ben-Hur, dans la montagne d'Ephraïm; — ⁹Ben-Décar, à Maccès, à Salebim, à Bethsamès et à Elon de Béthanan; — ¹⁰Ben-Hésed, à Aruboth : il avait Socho et toute la contrée d'Epher; — ¹¹Ben-Abinadab, qui avait toutes les hauteurs de Dor; Tapheth, fille de Salomon, était sa femme; — ¹²Bana, fils d'Ahilud, avait Thanac et Mageddo, et tout Bethsan, qui est près de Sarthana au-dessous de Jezraël, depuis Bethsan jusqu'à Abelméhula, jusqu'au-delà de Jecmaan. — ¹³Ben-Gaber, à Ramoth-de-Galaad : il avait les Bourgs de Jaïr, fils de Manassé, en Galaad, la contrée d'Argob en Basan, soixante grandes villes à murailles et à barres

CHAP. IV.

2 *Les chefs*, les grands dignitaires. — *Fils de Sadoc* et frère d'Achimaas (I *Par.* vi, 10); ou mieux, *fils*, pour *petit-fils* par Achimaas. — *Le premier ministre*, le grand vizir, en prenant *cohen* dans le sens qu'il a II *Sam.* viii, 18, al. Ou bien, *le grand prêtre* : il remplit cette fonction dans le nouveau temple, après la mort d'Abiathar et de Sadoc.

Vulgate : *Azarias, fils du prêtre Sadoc, Elihoreph et Ahia... étaient scribes ou secrétaires.*

3. *Sisa* paraît être le même que Séraïas, Siva et Susa (II *Sam.* viii, 17; xx, 25; I *Par.* xviii, 16). — *Secrétaires* : ils rédigeaient les édits et les lettres du roi, et, peut-être, administraient les finances — *Archiviste*, ou plutôt historiographe, chargé de rédiger les principaux événements du règne et de les conserver dans les archives. L'auteur des livres des Rois a consulté ces documents (I *Rois*, xi, 41; xiv, 29 al.). Toutes

les cours de l'Orient avaient leurs historio-graphes (*Esth.* ii, 23; *Esdr.* vi, 1).

4. *Banaïas* : voy. ii, 35. — *Abiathar* : Il figure ici comme ayant été grand prêtre au début du règne; d'ailleurs, dit Théodoret, Salomon ne lui avait ôté que les fonctions du sacerdoce, et non la dignité, qui était héréditaire.

5. *Fils de Nathan*, par conséquent autre que l'Azarias du vers. 2; ce Nathan était peut-être le fils de David mentionné II *Sam.* v, 14 (comp. II *Sam.* viii, 18). — *Des intendants* dont il va être parlé. — *Prêtre* : ce second Nathan était donc de race sacerdotale; d'autres en font le fils de David de II *Sam.* v, 14, car les fils de David sont appelés *cohen* II *Sam.* viii, 18. — *Conseiller intime*, propr. *ami* : comp. II *Sam.* xvi, 16.

6. *Préfet du palais*, ministre de la maison du roi, le grand chambellan : voy. I *Rois*, xviii, 3; II *Rois*, xviii, 18. — *Adoniram*, le même qu'*Aduram* : voy. II *Sam.* xx, 24. — *Aux impôts*; d'autres, *aux hommes de corvée*.

uni, et dimidiam partem alteri. 26. Dixit autem mulier, cujus filius erat vivus, ad regem : (commota sunt quippe viscera ejus super filio suo) Obsecro domine, date illi infantem vivum, et nolite interficere eum. Econtrario illa dicebat : Nec mihi, nec tibi sit, sed dividatur. 27. Respondit rex, et ait : Date huic infantem vivum, et non occidatur : hæc est enim mater ejus. 28. Audivit itaque omnis Israel judicium quod judicasset rex, et timuerunt regem, videntes sapientiam Dei esse in eo ad faciendum judicium.

—*— CAPUT IV. —*—

Numerantur principes et præfecti Salomonis, apparatus ciborum ipsius, opes, sapientia, pacisque securitas eo regnante, et numerus parabolarum atque carminum ejus.



RAT autem rex Salomon regnans super omnem Israel :

2. Et hi principes quos habebat : Azarias filius Sadoc sacerdotis : 3. Elihoreph, et Ahia

filii Sisa scribæ : Josaphat filius Ahilud a commentariis : 4. Banaïas filius Joiadæ super exercitum : Sadoc autem, et Abiathar sacerdotes. 5. Azarias filius Nathan super eos qui assistebant regi : Zabud filius Nathan sacerdos, amicus regis : 6. et Ahisar præpositus domus : et Adoniram filius Abda super tributa.

7. Habebat autem Salomon duodecim præfectos super omnem Israel, qui præbebant annonam regi et domui ejus : per singulos enim menses in anno, singuli necessaria ministrabant. 8. Et hæc nomina eorum : Benhur, in monte Ephraïm. 9. Bendecar, in Maccès, et in Salebim, et in Bethsames, et in Elon, et in Bethanan. 10. Benhesed in Aruboth : ipsius erat Socho, et omnis terra Ephèr. 11. Benadinadab, cujus omnis Nephath Dor, Tapheth filiam Salomonis habebat uxorem. 12. Bana filius Ahilud regebat Thanac et Mageddo, et universam Bethsan, quæ est juxta Sarthana subter Jezrahel, a Bethsan usque Abelmechula e regione Jecmaan. 13. Bengaber in Ramoth Galaad : habebat Avothiair filii Manasse in Galaad, ipse præerat

7. *Intendants*, officiers chargés de lever les tributs en nature destinés à l'entretien du roi et du nombreux personnel de sa cour. Il y en avait douze, chacun devant fournir ce qui était nécessaire pour un mois de l'année. Les douze circonscriptions ne correspondent pas exactement aux territoires des douze tribus : on dut avoir égard à la fertilité et à la nature des productions de chaque contrée. L'ordre dans lequel elles sont énumérées ne tient aucun compte de la situation géographique ; c'est sans doute celui dans lequel les intendants devaient faire leurs fournitures.

8. *Ben-Hur*, ou le *fil*s de *Hur* : les cinq premiers intendants sont ainsi désignés par le nom de leur père, précédé du mot *ben*, c.-à-d. *fil*s : c'était peut-être leur nom ; peut-être aussi le document où l'auteur a trouvé cette liste était-il tronqué.

9. Les localités mentionnées ici appartenaient à la tribu de Dan. *Maccès*, inconnu. — *Salebim* : voy. *Jos.* xix, 42. — *Bethsames* : voy. *Jos.* xv, 10. — *Elon de* (près de) *Bethanan*, pour le distinguer d'*Aïalon*

(*Jos.* xix, 42 sv.), inconnu. Vulg., à *Elon* et à *Bethanan*.

10. *Aruboth*, localité inconnue. — *Il avait* dans son ressort *Socho* : deux villes de ce nom se trouvaient dans la tribu de Juda. — *Ephèr*, ville principale de la contrée de ce nom (*Jos.* xii, 17), dans la Séphéla.

11. *Dor*, ville au pied du Carmel (*Jos.* xi, 2), au N. de Césarée. *Les hauteurs de Dor* désignent la plaine de Saron.

12. *Bana*, frère de l'historiographe Josaphat (vers. 3) ; son ressort comprenait la partie orientale de Manassé, ou le sud de la plaine de Jezrahël jusqu'au Jourdain. — *Thanac*, *Mageddo* : voy. *Jos.* xii, 21 ; xvii, 11. — *Tout* le territoire de *Bethsan*, plus tard Scythopolis (*Jos.* xvii, 11). — *Sarthana*, inconnu. — *Jezrahël* : voy. *Jos.* xix, 18. — *Abelmechula* : voy. *Jug.* vii, 23. — *Jecmaan*, inconnu.

13. *Ramoth-de-Galaad*, dans la tribu de Gad. (*Jos.* xx, 8). — *Les Bourgs de Jair* sont peut-être identiques avec les soixante villes de la contrée d'Argob : comp. *Nombr.* xxxii, 40 sv. *Deut.* iii, 4 sv. 13 sv. *Jos.* xiii, 30.

d'airain; — ¹⁴ Ahinadab, fils d'Addo, à Manaïm; — ¹⁵ Achimaas, en Nephthali : lui aussi avait pour femme une fille de Salomon, *nommée* Basemath; — ¹⁶ Baana, fils de Husi, en Aser et à Aloth; — ¹⁷ Josaphat, fils de Pharué, en Issachar; — ¹⁸ Séméï, fils d'Ela, en Benjamin; — ¹⁹ Gabar, fils d'Uri, dans le pays de Galaad, *savoir* dans le pays de Séhon, roi des Amorrhéens, et de Og, roi de Basan : il y avait un seul intendant pour cette contrée.

²⁰ Juda et Israël étaient nombreux comme le sable qui est sur le bord de la mer; ils mangeaient, buvaient et se réjouissaient. ²¹ Salomon dominait sur tous les royaumes depuis le fleuve jusqu'au pays des Philistins et à la frontière d'Égypte; ils lui apportaient des présents et ils lui furent assujettis tout le temps de sa vie.

²² Salomon consommait chaque jour en vivres : trente cors de fleur de farine et soixante cors de farine commune, ²³ dix bœufs gras, vingt bœufs de pâturage et cent moutons, sans compter les cerfs, les chevreuils, les daims et les volailles engraisées. ²⁴ Car il dominait sur tout le pays en-deçà du fleuve, depuis Taphsa

jusqu'à Gaza, sur tous les rois en-deçà du fleuve; et il avait la paix avec tous ses sujets de tous côtés. ²⁵ Juda et Israël habitaient en sécurité, chacun sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Bersabée, pendant toute la vie de Salomon. ²⁶ Salomon avait quarante mille stalles pour les chevaux destinés à ses chars, et douze mille chevaux de selle. ²⁷ Les intendants pourvoyaient à l'entretien du roi Salomon et de tous ceux qui étaient admis à sa table, chacun pendant son mois; ils ne laissaient rien manquer. ²⁸ Ils faisaient aussi venir de l'orge et de la paille pour les chevaux de trait et de course dans le lieu où ceux-ci se trouvaient, chacun selon ce qui lui avait été prescrit.

²⁹ Dieu donna à Salomon de la sagesse, une très grande intelligence et un esprit étendu comme le sable qui est au bord de la mer. ³⁰ La sagesse de Salomon surpassait la sagesse de tous les fils de l'Orient et toute la sagesse de l'Égypte. ³¹ Il était plus sage qu'aucun homme, plus qu'Ethan l'Ézrahite, plus qu'Héman, Chalcol et Dorda, les fils de Mahol, et sa renommée était répandue parmi toutes les

14. *Manaïm*, hébr. *Mahanaim*, ville forte au N. du Jaboc (*Jos.* xiii, 26).

16. *Husi*, probablement le même que *Chusai* (II *Sam.* xv, 32 sv. al.), l'ami de David. — *Aloth* (Vulg. *Baloth*), inconnue.

17. *En Issachar*, pour la plus grande partie de leur ressort.

20. Comp. *Gen.* xxii, 17; xxxiii, 13, et *Lév.* xxvi, 3 sv.

Les 14 versets suivants commencent en hébr. le chap. v; c'est avec raison que les LXX et la Vulg. les ont rattachés au chap. iv, auquel ils sont intimement liés.

21. L'empire de Salomon, comme tous les grands empires d'Asie jusqu'à l'époque des Perses, consistait en une aggrégation de petits états, qui avaient leurs rois et leurs lois propres, mais qui reconnaissaient la suzeraineté du monarque hébreu et lui apportaient des présents, c.-à-d. lui payaient un tribut annuel. — *Le fleuve*, l'Euphrate.

22 sv. Le cor, ancien *chomer*, contenait environ deux hectolitres. — *Daims*; d'autres, avec la Vulg., *buffles* ou bœufs sauvages.

Cette quantité de vivres suppose environ 14 mille personnes nourries (fonctionnaires de tout ordre avec leur famille, femmes du harem, serviteurs, gardes du corps). Athénée (*Deipnos*, iv, 10) et le voyageur Tavernier nous apprennent que la consommation était plus considérable encore à la cour du roi des Perses et à celle du Sultan.

24. *Car* : Salomon pouvait faire ces dépenses pour sa cour, *car*, etc. — *En deçà*, litt. *au delà*, à l'O., du point de vue de l'auteur, qui écrivait pendant l'exil, lorsqu'il se trouvait à l'E. du fleuve. — *Thaphsa*, Thapsaque, sur la rive occidentale de l'Euphrate, *auj. Souriyéh*. — *Tous les rois* de Syrie, des Philistins, des Moabites, soumis par David (comp. *Jos.* xii, 9-24; I *Sam.* vi, 18; I *Rois*, xx, 1).

25. *Sous sa vigne et sous son figuier* : en Palestine, la vigne s'enroule, en formant berceau, autour des figuiers plantés près des maisons. — *Depuis Dan*, extrémité nord, *jusqu'à Bersabée*, extrémité sud du pays : voy. *Jug.* xx, 1.

in omni regione Argob, quæ est in Basan, sexaginta civitatibus magnis atque muratis, quæ habebant seras æreas. 14. Ahinadab filius Addo præerat in Manaim. 15. Achimaas in Nephthali : sed et ipse habebat Basemath filiam Salomonis in conjugio. 16. Baana filius Husi, in Aser, et in Baloth. 17. Josaphat filius Pharue, in Issachar. 18. Semei filius Ela, in Benjamin. 19. Gaber filius Uri, in terra Galaad, in terra Sehon regis Amorrhæi et Og regis Basan, super omnia quæ erant in illa terra.

20. Juda et Israel innumerabiles, sicut arena maris in multitudine : comedentes, et bibentes, atque lætantes. 21. ^aSalomon autem erat in ditione sua, habens omnia regna a flumine terræ Philisthiim usque ad terminum Ægypti : offerentium sibi munera, et servientium ei cunctis diebus vitæ ejus.

22. Erat autem cibus Salomonis per dies singulos triginta cori similæ, et sexaginta cori farinæ, 23. decem boves pingues, et viginti boves pascuales, et centum arietes, excepta venatione cervorum, caprearum, atque bubalorum, et avium altitium. 24. Ipse enim obtinebat

omnem regionem, quæ erat trans flumen, a Thaphsa usque ad Gazam, et cunctos reges illarum regionum : et habebat pacem ex omni parte in circuitu. 25. Habitabatque Juda, et Israel absque timore ullo, unusquisque sub vite sua, et sub ficu sua, a Dan usque Bersabee cunctis diebus Salomonis. 26. ^bEt habebat Salomon quadraginta millia præsepia equorum curtilium, et duodecim millia equestrium. 27. Nutriebantque eos supradicti regis præfecti : sed et necessaria mensæ regis Salomonis cum ingenti cura præbebant in tempore suo. 28. Hordeum quoque, et paleas equorum, et jumentorum deferebant in locum ubi erat rex, juxta constitutum sibi.

29. Dedit quoque Deus sapientiam Salomoni et prudentiam multam nimis, et latitudinem cordis quasi arenam, quæ est in littore maris. 30. Et præcedebat sapientia Salomonis sapientiam omnium Orientalium et Ægyptiorum. 31. ^cEt erat sapientior cunctis hominibus : sapientior Ethan Ezrahita, et Heman, et Chalcol, et Dorda filiis Mahol : et erat nominatus in universis gentibus per circuitum.

^b 2 Par. 9.
25.

^c Eccli. 47.
16.

26. *Quarante mille stalles*, chacune logeant un cheval : la vraie leçon est *quatre mille* (comp. 11 Par. ix, 25) ; Salomon n'avait que 14 cents chariots de guerre (x, 26 ; 11 Par. i, 14), à deux chevaux par chariot ; il restait donc une réserve de 1200 chevaux.

27. *Les intendants* du vers. 7.

28. *De l'orge*, nourriture habituelle des chevaux en Orient, où l'on ne cultive pas l'avoine. — Les chevaux de selle, à allure rapide, destinés surtout aux courriers. — *Dans le lieu*, dans les différentes localités où il y avait des dépôts de chevaux ; litt., *où cela devait être*. Ou bien avec la Vulg. et les LXX, *dans le lieu où se trouvait le roi*, qui variait ses résidences.

29. *Comme le sable*, etc. : cette locution proverbiale, qui désigne l'abondance, est d'un emploi plus rare quand il s'agit de choses indivisibles.

30. *Fils de l'Orient*, hébr. *bene q'edem*, les tribus nomades de l'Arabie à l'E. et au S. E. de la Palestine (Sabéens, Thémaites, etc.),

probablement aussi les Chaldéens, observateurs des astres. — *La sagesse de l'Égypte* : comp. Is. xix, 11 ; Aél. vii, 22.

31. *Qu'aucun homme* de son temps. — *Ethan*, etc. : ces quatre personnages paraissent être les mêmes que ceux qui sont mentionnés 1 Par. ii, 6, en admettant une faute de copiste pour le quatrième (*Dorda* pour *Dara*). Il est vrai que ce passage les fait tous fils de Zara, c.-à-d. descendants de Zara, fils de Juda (*Gen.* xxxviii, 30) et père de la famille des Zaréites (*Nombr.* xxvi, 13) ou Ezrahites (*Zara* est le même nom que *Ezra* avec un aleph prosthétique). Mais Eman et Ethan, quoique Lévites (1 Par. xv, 17, 19) ont pu être considérés comme membres de la famille au sein de laquelle ils demeuraient : comp. *Jug.* xvii, 7 ; 1 *Sam.* i, 1. D'après cela, Chalcol et Dorda seraient seuls fils de Mahol. Eman est désigné comme l'auteur du *Ps.* lxxxviii (hébr.), et Ethan comme celui du *Ps.* lxxxix. — *Et sa renommée* : voy. chap. x.

^a Eccli. 47.
15.

nations d'alentour. ³² Il prononça trois mille maximes, et ses cantiques furent au nombre de mille et cinq. ³³ Il disserta sur les arbres, depuis le cèdre qui croit au Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille; il dis-

serta aussi sur les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles et les poissons. ³⁴ On venait de tous les peuples pour entendre la sagesse de Salomon, de la part de tous les rois de la terre qui avaient entendu parler de sa sagesse.

§ III. — CONSTRUCTION DU TEMPLE: SA DÉDICACE. [V—VIII].

CHAP. V. — Alliance de Salomon avec Hiram, roi de Tyr.

Préparatifs pour la construction du temple.

Chap. V.



Iram, roi de Tyr, envoya ses serviteurs vers Salomon, car il avait appris qu'on l'avait oint pour roi à la place de son père, et il avait toujours été l'ami de David. ² Et Salomon fit dire à Hiram : ³ " Tu sais que David, mon père, n'a pu bâtir une maison au nom de Jéhovah, son Dieu, à cause des guerres dont ses ennemis l'ont entouré, jusqu'à ce que Jéhovah les eût mis sous la plante de ses pieds. ⁴ Maintenant Jéhovah, mon Dieu, m'a donné du repos de tous côtés; il n'y a plus d'adversaire, plus d'affaire fâcheuse. ⁵ Je pense donc à bâtir une maison au nom de Jéhovah, mon Dieu, comme Jéhovah l'a déclaré à David, mon père, en disant : c'est ton fils, que je mettrai à ta place sur ton trône, qui bâtira une maison à mon nom. ⁶ Et maintenant ordonne que l'on coupe pour moi des cèdres sur le Liban.

Mes serviteurs seront avec les tiens, et je te donnerai pour le salaire de tes serviteurs tout ce que tu demanderas; car tu sais qu'il n'y a personne parmi nous qui s'entende à couper le bois comme les Sidoniens. "

⁷ Lorsque Hiram entendit les paroles de Salomon, il eut une grande joie et il dit : " Béni soit aujourd'hui Jéhovah qui a donné à David un fils sage *pour régner* sur ce grand peuple! " ⁸ Et Hiram envoya cette réponse à Salomon : " J'ai entendu ce que tu m'as fait dire; je ferai ce que tu désires au sujet des bois de cèdre et des bois de cyprés. ⁹ Mes serviteurs les descendront du Liban à la mer, et je les ferai flotter par mer jusqu'au lieu que tu m'indiqueras; là, je les ferai délier, et tu les prendras. Et toi, tu accompliras mon désir, en fournissant des vivres à ma maison. "

¹⁰ Hiram donna à Salomon des bois

³² *Maximes* ou *proverbes* : le livre des *Proverbes* nous en a conservé un choix; l'*Ecclésiaste* en contient aussi un grand nombre; mais ce livre est-il de Salomon? — *Cantiques* : nous n'avons plus que le *Cantique des cantiques* et les deux *Ps.* lxxi^e et cxxvi^e, auxquels il faut peut-être joindre le cxxxi^e. On conjecture que la plupart de ces *cantiques* avaient un caractère trop profane pour être admis dans le canon des Ecritures.

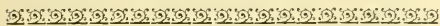
³³ *Il disserta*, composa des traités. — *Hysope* : peut-être s'agit-il d'une espèce de mousse que ses feuilles lancéolées auraient fait confondre avec la véritable hysope; cette petite mousse serait mieux opposée aux grands cèdres. — *Les quadrupèdes* (propr. *les bestiaux*), *les oiseaux*, etc. : telles sont les quatre classes dans lesquelles les

Hébreux partageaient le règne animal (*Gen.* i, 26; ix, 2; *Ps.* cxlviii, 10).

CHAP. V.

Après avoir longtemps vécu errant et comme étranger, Israël était définitivement établi dans la terre promise à ses pères. Le moment était donc venu de réaliser la parole de *Deut.* xii, 11 : " Il y aura un lieu que Jéhovah choisira pour y faire habiter son nom. " David avait eu le désir de présider lui-même à la construction d'un temple fixe, qui fût le centre de l'unité religieuse du peuple élu. Dieu l'en ayant empêché, il avait du moins tout préparé pour l'exécution de ce dessein : voy. II *Sam.* viii, 11; xxiv, 24; I *Par.* xviii, 11; xxviii, 11; xxix, 5 sv. Salomon va mettre la main à l'œuvre en la quatrième année de son règne.

32. Locutus est quoque Salomon tria millia parabolas : et fuerunt carmina ejus quinque et mille. 33. Et disputavit super lignis a cedro, quæ est in Libano, usque ad hyssopum, quæ egreditur de pariete : et disseruit de jumentis, et volucribus, et reptilibus, et piscibus. 34. Et veniebant de cunctis populis ad audiendam sapientiam Salomonis, et ab universis regibus terræ, qui audiebant sapientiam ejus.



—*— CAPUT V. —*—

Concedit Hiram Salomoni ad templi ædificationem cæsores lignorum, quibus Salomon tribuit cibaria : numerus cæsores, portantium onera, latomorum, et præfectorum eorum.



ISIT quoque Hiram rex Tyri servos suos ad Salomonem : audivit enim quod ipsum unxissent regem pro patre ejus : quia amicus fuerat Hiram David omni tempore. 2. Misit autem Salomon ad Hiram, dicens : 3. Tu scis voluntatem David patris mei, et quia non potuerit ædificare domum nomini Domini Dei sui propter bella imminencia per circuitum, donec daret Dominus eos sub vestigio pedum ejus. 4. Nunc autem requiem dedit Dominus

Deus meus mihi per circuitum : et non est satan, neque occursum malus. 5. Quamobrem cogito ædificare templum nomini Domini Dei mei, sicut locutus est Dominus David patri meo, dicens : « Filius tuus, quem dabo pro te super solium tuum, ipse ædificabit domum nomini meo. 6. Præcipe igitur ut præcendant mihi servi tui cedros de Libano, et servi mei sint cum servis tuis : mercedem autem servorum tuorum dabo tibi quamcumque petieris : scis enim quomodo non est in populo meo vir qui noverit ligna cædere sicut Sidonii.

7. Cum ergo audisset Hiram verba Salomonis, lætatus est valde, et ait : Benedictus Dominus Deus hodie, qui dedit David filium sapientissimum super populum hunc plurimum. 8. Et misit Hiram ad Salomonem, dicens : Audivi quæcumque mandasti mihi : ego faciam omnem voluntatem tuam in lignis cedrinis et abiegnis. 9. Servi mei deponent ea de Libano ad mare : et ego componam ea in ratibus in mari usque ad locum, quem significaveris mihi ; et applicabo ea ibi, et tu tolles ea : præbebisque necessaria mihi, ut detur cibum domui meæ.

10. Itaque Hiram dabat Salomoni ligna cedrina, et ligna abiegna, juxta

^a 2 Reg. 7, 13. I Par. 22, 10.

1. Comp. avec ce chap. II Par. ii. Les deux auteurs paraissent avoir eu sous les yeux un même document ancien plus détaillé, auquel ils ont librement emprunté, chacun selon le but qu'il se proposait, les éléments de leur relation.

Ses serviteurs, une ambassade pour féliciter Salomon de son avènement au trône.

3. *Tu sais* : voy. I Par. xxii, 4. — *Au nom de Jéhovah*, pour que ce nom, c.-à-d. Jéhovah lui-même, y fût adoré. (Deut. xii, 5. Comp. II Sam. vii, 5, 7, 13). Le nom de Jéhovah, c'est Jéhovah lui-même manifesté sous un signe extérieur, gage de sa présence.

4. *Adversaire*, hébr. *satan* (Vulg.). — *Affaire fâcheuse* : peste, famine, etc.

5. *Déclaré* : voy. II Sam. vii, 12, 13; comp. I Par. xxii, 10.

6. *Des cèdres* et des cyprès (vers. 22). Salomon demanda aussi à Hiram un habile

artiste (vii, 13 sv. Comp. II Par. ii, 6 sv.). — *Seront*, travailleront. — *Les Sidoniens*, pour les Phéniciens en général ; Tyr avait alors la prépondérance sur Sidon. Comp. Homère, *Odyss.* xv, 415-425; *Hérod.* iii, 19; vi, 96.

7. *Une grande joie* : entre autres motifs : le pays d'Israël fournissait aux Phéniciens, qui avaient très peu de terres arables (vers. 9), du blé, de l'orge, du vin. — *Jéhovah* (la Vulg. ajoute *Dieu*) : pour Hiram, comme pour beaucoup de polythéistes de cette époque, le Dieu d'Israël était un dieu. au même titre que les siens (comp. II Par. ii, 11).

8. *Cyprès*, bois léger et très résistant, inattaquable aux insectes; Vulg. *sapin*.

9. *Au lieu* : ce fut Joppé, aujourd'hui Jaffa, port à 15 lieues de Jérusalem. (II Par. ii, 16. Comp. *Esdr.* iii, 7.)

de cèdre et des bois de cyprès autant qu'il en voulut; ¹¹et Salomon donna à Hiram vingt mille cors de froment pour l'entretien de sa maison, et vingt cors d'huile d'olives broyées. Voilà ce que Salomon livrait chaque année à Hiram. ¹²Et Jéhovah donna de la sagesse à Salomon, comme il le lui avait promis; et il y eut paix entre Hiram et Salomon, et ils firent alliance ensemble.

¹³Le roi Salomon leva parmi tous les Israélites des hommes de corvée, au nombre de trente mille. ¹⁴Il les envoyait au Liban, dix mille par mois alternativement; ils étaient un mois au Liban, et deux mois chez eux;

Adoniram était préposé sur les hommes de corvée. ¹⁵Salomon avait *encore* soixante-dix mille hommes qui portaient les fardeaux, et quatre-vingt mille qui taillaient les pierres dans la montagne, ¹⁶sans compter les chefs préposés aux travaux par Salomon, au nombre de trois mille trois cents, qui dirigeaient les groupes d'ouvriers. ¹⁷Le roi ordonna d'extraire de grandes pierres, pierres de choix, pour les fondements de la maison. ¹⁸Les maçons de Salomon et ceux de Hiram, savoir les Gibliens, taillèrent et préparèrent les bois et les pierres pour bâtir la maison.

CHAP. VI. — Construction du temple.

Chap. VI.



N la quatre cent quatre-vingtième année après la sortie des enfants d'Israël du pays d'Egypte, la quatrième année du règne de Salomon sur Israël, au mois de ziv, qui est le second mois, il bâtit la maison à Jéhovah.

¹La maison que le roi Salomon bâtit à Jéhovah avait soixante coudées de longueur, vingt de largeur et trente coudées de hauteur. ²Le portique devant le temple de la maison avait vingt coudées de longueur dans le sens de la largeur de la maison, et

11. *Vingt mille cors* : voy. iv, 22. — *Huile d'olives broyées* dans un mortier, non pressées : c'était la plus blanche et la meilleure au goût. — *Chaque année*, sans doute pendant que durèrent les travaux du temple. Les chiffres de II Par. ii, 10, visent les provisions que Salomon fournit une fois pour toutes pour la rétribution des ouvriers, et non celles qui étaient destinées à l'entretien de la cour d'Hiram.

12. *De la sagesse* : il fallait une sagesse toute particulière pour préparer et exécuter de si grands travaux, dans un temps où les arts mécaniques étaient si peu développés, surtout chez les Israélites.

13 sv. *Des hommes de corvée*, des Israélites libres assujettis à un travail public, qui n'était peut-être pas tout à fait sans rétribution : différents des *esclaves de corvée* ou Chananéens réduits en esclavage, dont il sera question ix, 20 sv. — *Trente mille*, sur 1300 mille Israélites capables de ces sortes de travaux (II Sam. xxiv, 9), c.-à-d. un sur près de quarante-quatre. Ils travaillaient sur la montagne à tour de rôle, un tiers à la fois, pendant que les deux autres tiers restaient chez eux pour cultiver leurs champs et vaquer à leurs affaires. — *Adoniram* : voy. iv, 6. David n'avait assujetti à un ser-

vice public que des étrangers (I Par. xxii, 2) et des esclaves; ce fut Salomon qui le premier établit la corvée sur les Israélites, dans des conditions assez douces et pour une œuvre nationale. Le peuple y fut sensible comme à une dure oppression, et ce fut une des causes qui amenèrent, après la mort du roi, la séparation des dix tribus (xii, 4).

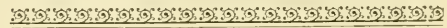
15. *Soixante-dix mille hommes*, etc., non plus des Israélites, mais des étrangers, savoir les survivants des Amorrhéens, des Héthéens, des Hévéens, etc., que Salomon, à l'exemple de son père (I Par. xxii, 2), avait réduits en esclavage. — *La montagne*, dans le Liban, très riche en pierres calcaires. D'autres : Sur le mont Moriah, à l'orient de Jérusalem : c'est ce qui résulterait des études et des fouilles récentes exécutées dans cette ville. A une époque où l'on n'avait ni machines, ni routes, il fallait pour un ouvrage de quelque importance une masse innombrable de travailleurs, tout se faisant à la main. Au témoignage de Plinie, 360 mille hommes travaillèrent pendant 20 ans à la construction d'une pyramide d'Egypte.

16. *Trois mille trois cents* : comp. ce verset et ix, 23 avec II Par. ii, 18; viii, 10; la différence dans les nombres tient à ce que l'un des deux auteurs compte les inspecteurs

omnem voluntatem ejus. 11. Salomon autem præbebat Hiram coros tritici, viginti millia, in cibum domui ejus, et viginti coros purissimi olei : hæc tribuebat Salomon Hiram per singulos annos. 12. ^bDedit quoque Dominus sapientiam Salomoni, sicut locutus est ei : et erat pax inter Hiram et Salomonem, et percusserunt ambo fœdus.

13. Elegitque rex Salomon operarios de omni Israel, et erat indictio triginta millia virorum. 14. Mittebatque eos in Libanum, decem millia per menses singulos vicissim, ita ut duobus mensibus essent in domibus suis : et Adoniram erat super hujuscemodi indictione. 15. Fueruntque Salomoni septuaginta millia eorum qui onera portabant, et octoginta millia latomorum in monte : 16. absque præpositis qui præerant singulis operibus, numerum trium millium, et trecentorum præcipientium populo et his qui faciebant opus. 17. Præcepitque rex, ut tollerent lapides grandes, lapides

pretiosos in fundamentum templi, et quadrarent eos : 18. quos dolaverunt cæmentarii Salomonis, et cæmentarii Hiram : porro Giblii præparaverunt ligna et lapides ad ædificandam domum.



—*— CAPUT VI. —*—

Figura et fabrica templi quoad præcipuas ejus partes interiores et exteriores.



ACTUM est ergo ^aquadringentesimo et octogesimo anno egressionis filiorum Israel de terra Ægypti, in anno quarto, mense Zio, (ipse est mensis secundus) regni Salomonis super Israel, ædificari cœpit domus Domino.

2. Domus autem, quam ædificabat rex Salomon Domino, habebat sexaginta cubitos in longitudine, et viginti cubitos in latitudine, et triginta cubitos in altitudine. 3. Et porticus erat ante templum viginti cubitorum longitudinis, juxta men-

^a 2 Par. 3, 1.

d'après leur nationalité, tandis que l'autre considère le degré de leur autorité.

17. *Pour les fondements et les substructions du temple.* On voit encore, dans la Jérusalem moderne, à l'angle S. O. du mur de soutènement de la plate-forme du Haram ech-Chérif (mosquée construite sur la plate-forme où s'élevait le temple), quelques-unes de ces énormes pierres taillées, posées par Salomon ; la plus considérable a environ 12 mètres sur 3 et pèse 100 tonnes. — *Gibliens*, habitants de Gébal, la Byblos des Grecs, au N. de Beyrouth : comp. *Ezéch.* xxvii, 9.

Vulgate, *les maçons de Salomon et les maçons de Hiram les taillaient* (les pierres du vers. 16), *et les Gibliens préparaient les bois et les pierres pour bâtir la maison du Seigneur.*

CHAP. VI.

1. *La 480^e année* : l'authenticité de cette donnée chronologique n'est pas absolument certaine. Voy. la préface des *Juges*. — *Ziv*, Vulg. *Zio*, le second mois de l'année, laquelle commençait avec le printemps, c'était notre mois de mai. — *Bâtit*, commença à bâtir, sur le mont Moriah (II Par. iii, 1). La description du temple II Par. iii-iv complète sur quelques points celle des Rois.

Celle d'Ezéchiél (xl-xliv) s'accorde pour l'ensemble, mais il s'y joint un élément symbolique et idéal.

2. *La maison* (*naos* des Grecs, *cella* des Latins), le temple dans son ensemble. Sa direction était d'E. à l'O., comme une protestation contre les cultes solaires. Il comprenait deux parties de grandeur inégale : 1. celle du fond, au couchant, connue sous le nom de Saint des saints, ou lieu très saint, l'*adyton* ou sanctuaire impénétrable, appelé aussi *debir*, c.-à-d. l'oracle, comme l'interprète S. Jérôme ; ou mieux la place du fond, la partie la plus reculée de l'édifice à l'occident ; 2. celle du milieu, nommé le Saint, et quelquefois *hèkal* ou le temple. En avant du Saint, se trouvait un portique ou pylone, *pronaos* des Grecs, formant devant l'*hèkal* une sorte de vestibule soutenu par deux colonnes. — *Soixante coudées* : il s'agit de la coudée mosaïque ou sacrée, longue de 0^m, 56.

3. *Détendue*, ici de largeur. La hauteur du portique, non indiquée ici, aurait été de 120 coudées d'après II Par. iii, 4, et Josèphe. Mais ce chiffre paraît comprendre la partie enterrée ; M. de Vogüé le réduit à 60 coudées, quelques-uns même à 30 (hauteur du Saint).

dix coudées de profondeur sur le devant de la maison. ⁴Le roi fit à la maison des fenêtres à grilles fixes. ⁵Il bâtit, contre la muraille de la maison, des étages qui entouraient les murs de la maison, du Lieu saint et du Lieu très saint, et il fit des chambres latérales tout autour. ⁶L'étage inférieur avait cinq coudées de largeur, celui du milieu six coudées, et le troisième sept coudées; car on avait fait en retraite le mur de la maison tout autour, en dehors, afin que les poutres n'entrassent pas dans les murs de la maison. ⁷Lorsqu'on bâtit la maison, on se servit de pierres toutes préparées de la carrière; et ainsi ni marteau, ni hache, ni aucun instrument de fer ne furent entendus dans la maison pendant qu'on la construisait. ⁸L'entrée de l'étage inférieur était du côté droit de la maison; on montait par des escaliers tournants à l'étage du milieu, et de là au troisième. ⁹Lorsqu'il eut achevé de bâtir la maison, Salomon la couvrit de poutres et de planches de cèdre. ¹⁰*Ce fut alors qu'il bâtit les étages adossés à toute la maison, en leur donnant cinq coudées de hauteur, et les liant à la maison par des poutres de cèdre.*

¹¹Jéhovah adressa la parole à Salomon, en disant : ¹² « Cette maison que tu bâtis... si tu marches selon mes lois, si tu mets en pratique mes ordonnances, si tu observes tous mes commandements, réglant sur eux ta conduite, j'accomplirai à ton égard la promesse que j'ai faite à David, ton père, ¹³j'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je n'abandonnerai pas mon peuple d'Israël. »

¹⁴Après avoir achevé de bâtir la maison, ¹⁵Salomon en revêtit les murs intérieurement de planches de cèdre, depuis le sol jusqu'au plafond; il revêtit *ainsi* de lambris l'intérieur, et il recouvrit le sol de la maison de planches de cyprès. ¹⁶Il revêtit de planches de cèdre les vingt coudées à partir du fond de la maison, depuis le sol jusqu'au haut des murs, et il prit sur la maison de quoi lui faire un sanctuaire, le Saint des saints. ¹⁷La maison, *c'est-à-dire* le temple antérieur, était de quarante coudées. ¹⁸Le bois de cèdre à l'intérieur de la maison était sculpté en coloquintes et en fleurs épanouies; tout était cèdre; on ne voyait pas la pierre.

¹⁹Salomon disposa le sanctuaire à l'intérieur de la maison, au fond, pour y placer l'arche de l'alliance de Jého-

4. *Des fenêtres* à la partie supérieure des murs latéraux, à *grilles fixes*, non à treillis mobile, comme dans les maisons ordinaires. Ces grilles étaient faites de forts barreaux de fer scellés dans le mur, peut-être même de pierre. Vulg. *des fenêtres obliques*.

5. *Des étages*, au nombre de trois, le long des murailles, sur les côtés et par derrière, mais non par devant, où se trouvait le portique. — *Des chambres*, 12 de chaque côté et 6 par derrière, selon Josèphe : comp. *Ezéch.* xli, 6. Elles servaient d'habitation aux prêtres et aux lévites, et sans doute aussi de dépôt pour les archives, le trésor public, le mobilier du culte (vases, instruments de musique, vêtements sacrés, etc.).

6. *Cinq... six... sept coudées* : cet accroissement de largeur provenait de ce que les murs du temple, comme ceux des fondements qui subsistent encore, étaient bâtis en retraite, de telle manière qu'en montant ils diminuaient d'épaisseur. Ces retraites recevaient le bout des poutres supportant les

planchers des cellules, qui se trouvait ainsi posé sans qu'il fût nécessaire d'entailer les murs sacrés, ce qui eût été les profaner.

7. *Toutes préparées de la carrière*, soit dans les carrières du Liban, soit plutôt dans les carrières royales de Bézétha, au pied du mont Moriah. On fut ainsi fidèle à l'esprit des antiques prescriptions (*Deut.* xxvii, 6 : comp. *Exod.* xx, 25. D'autres traduisent, avec les LXX : *on se servit de pierres non taillées*).

8. *Côté droit*, celui du midi. — *De l'étage inférieur*, en lisant, avec les LXX, *hatthachthonah*, inférieur, au lieu de *hatthiconah*, du milieu. Si l'on respecte le texte des Massorètes, on traduira, *l'entrée de l'étage du milieu*, etc.; dans ce cas, l'auteur ne parlerait pas ici des cellules de l'étage inférieur (rez-de-chaussée), qui auraient eu chacune leur porte; il indiquerait uniquement l'escalier par lequel on montait aux étages supérieurs. Comp. *Ezéch.* xli, 7 et 11. Quoi qu'il en soit, il est certain que la porte ou les portes des

suram latitudinis templi : et habebat decem cubitos latitudinis ante faciem templi. 4. Fecitque in templo fenestras obliquas. 5. Et ædificavit super parietem templi tabulata per gyrum, in parietibus domus per circuitum templi et oraculi, et fecit latera in circuitu. 6. Tabulatum, quod subter erat, quinque cubitos habebat latitudinis, et medium tabulatum sex cubitos latitudinis, et tertium tabulatum septem habens cubitos latitudinis. Trabes autem posuit in domo per circuitum forinsecus, ut non hærent muris templi. 7. Domus autem cum ædificaretur, de lapidibus dolatis atque perfectis ædificata est : et malleus, et securis, et omne ferramentum non sunt audita in domo cum ædificaretur. 8. Ostium lateris medii in parte erat domus dextræ : et per cochleam ascendebant in medium cœnaculum, et a medio in tertium. 9. Et ædificavit domum, et consummavit eam : textit quoque domum laquearibus cedrinis. 10. Et ædificavit tabulatum super omnem domum quinque cubitis altitudinis, et operuit domum lignis cedrinis.

11. Et factus est sermo Domini ad Salomonem, dicens : 12. Domus hæc, quam ædificas, si ambulaveris

in præceptis meis, et judicia mea feceris, et custodieris omnia mandata mea, gradiens per ea : firmabo sermonem meum tibi, ^bquem locutus sum ad David patrem tuum. 13. Et ^chabitabo in medio filiorum Israel, et non derelinquam populum meum Israel.

14. Igitur ædificavit Salomon domum, et consummavit eam. 15. Et ædificavit parietes domus intrinsecus, tabulatis cedrinis, a pavimento domus usque ad summitatem parietum, et usque ad laquearia, operuit lignis cedrinis intrinsecus : et textit pavementum domus tabulis abiegnis. 16. Ædificavitque viginti cubitorum ad posteriorem partem templi tabulata cedrina, a pavimento usque ad superiora : et fecit interiorem domum oraculi in Sanctum sanctorum. 17. Porro quadraginta cubitorum erat ipsum templum pro foribus oraculi. 18. Et cedro omnis domus intrinsecus vestiebatur, habens tornaturas, et juncturas suas fabrefactas et cælaturas eminentes : omnia cedrinis tabulis vestiebantur : nec omnino lapis apparere poterat in pariete.

19. Oraculum autem in medio domus, in interiori parte fecerat, ut poneret ibi arcam fœderis Domini.

cellules étaient percées dans le mur de la façade extérieure, et que les murailles du temple étaient intactes.

9. *De bâtir le gros œuvre de la maison* ; la décoration viendra plus tard (vers. 14 sv.). — *La couverte*, fit un toit incliné comme les nôtres. On peut aussi admettre un toit plat comme celui des maisons ordinaires en Orient ; les poutres et les planches auraient été recouvertes de dalles de pierre.

10. *Les liant* (voy. vers. 6), de sorte que les chambres latérales et le temple ne formaient qu'un seul bâtiment.

12 sv. *Cette maison* : la phrase est interrompue. Sens : Dans cette maison que tu bâtis, j'habiterai au milieu de mon peuple, et ma présence sera le gage de l'accomplissement des promesses faites à David (II Sam. vii, 13 ; Ps. cxxxi, 12).

15. *Les murs* : il semble qu'il n'est question dans ce verset que de l'hékal ou Saint ; le vers. 16 parlera du Saint des saints. —

Jusqu'au plafond ; litt. *jusqu'aux murs* (hébr. *giroth*) *du toit* ; ou bien (en lisant *goroeth*), *jusqu'aux poutres du toit*.

16. *Les vingt coudées*, les 4 murs du fond de la maison sur une longueur de 20 coudées. — *Un sanctuaire*, hébr. un *debir* : voy. la note du vers. 2. — *Le Saint des saints*, c.-à-d. le lieu très saint. La séparation qui existait entre le Lieu saint et le Lieu très saint était formée probablement par un mur, et non par une simple cloison. Comp. *Ezéch.* xli, 3.

17. *Le temple antérieur*, le Saint (hébr. *hèkal*), par opposition à la *partie postérieure* de la maison, qui formait le Saint des saints.

18. *En coloquintes*, espèce de concombres, des *oves* en terme d'architecture. D'autres, des (fleurs ou) *boutons*. *Tout était cèdre*, au regard. Suit la description du Saint des saints.

19. *Le sanctuaire*, le Saint des saints : voy. la note du vers. 2.

^a 2 Reg. 7, 16.

^c 1 Par. 22, 9.

vah. ²⁰ L'intérieur du sanctuaire avait vingt coudées de longueur, vingt coudées de largeur et vint coudées de hauteur. Salomon le revêtit d'or fin, et il revêtit l'autel de cèdre. ²¹ Salomon revêtit d'or fin l'intérieur de la maison, et il ferma avec des chaînes d'or le devant du sanctuaire, qu'il couvrit d'or. ²² C'est ainsi qu'il revêtit d'or toute la maison, la maison tout entière, et tout l'autel qui était devant le sanctuaire.

²³ Il fit dans le sanctuaire deux chérubins de bois d'olivier sauvage, ayant dix coudées de haut. ²⁴ Chacune des ailes de chaque chérubin avait cinq coudées, ce qui faisait dix coudées de l'extrémité d'une de ses ailes à l'extrémité de l'autre. ²⁵ Le second chérubin avait aussi dix coudées; même mesure et même forme pour les deux chérubins; ²⁶ chacun d'eux était haut de dix coudées. ²⁷ Salomon plaça les chérubins au milieu de la maison intérieure, les ailes déployées; l'aile du premier touchait à l'un des murs, et l'aile du second touchait à l'autre mur, et leurs autres ailes se rencontraient par leur extrémité au

milieu de la maison. ²⁸ Et Salomon revêtit d'or les chérubins.

²⁹ Il fit sculpter sur tous les murs de la maison, tout autour, à l'intérieur comme à l'extérieur, des chérubins, des palmiers et des fleurs épanouies. ³⁰ Il revêtit d'or le sol de la maison, à l'intérieur comme à l'extérieur. ³¹ Il fit à l'entrée du sanctuaire une porte à deux battants, de bois d'olivier sauvage; l'encadrement avec les poteaux prenait le cinquième du mur. ³² Sur les deux battants en bois d'olivier sauvage, il fit sculpter des chérubins, des palmiers et des fleurs épanouies, et il les revêtit d'or, étendant l'or sur les chérubins et sur les palmiers. ³³ De même il fit, pour la porte du temple, des poteaux de bois d'olivier sauvage, qui prenaient le quart du mur, ³⁴ et deux battants en bois de cyprès, dont chacun était formé de deux feuillettes qui se repliaient. ³⁵ Il y sculpta des chérubins, des palmiers et des fleurs épanouies, et il les revêtit d'or, adapté à la sculpture.

³⁶ Il bâtit le parvis intérieur de trois rangées de pierres de taille et d'une rangée de poutres de cèdre.

20. *Vingt coudées*, etc. ce qui donnait au *debir* la forme d'un cube parfait, comme dans le tabernacle, mais avec des dimensions doubles. Comme il était de 10 coudées moins haut que le *hécâl*, ou Lieu saint, on conjecture que cet espace était occupé par des chambres hautes (II Par. iii, 9). — *Le revêtit d'or fin*, non par le procédé de la dorure, mais en appliquant avec de petits clous de minces plaques d'or. Ce mode d'ornementation est commun sur les monuments d'Assyrie et de Babylonie. — *Et il revêtit d'or fin l'autel des parfums* qui était fait de cèdre; ou bien, avec la Vulg., il couvrit d'un revêtement de bois de cèdre, comme préparation au placage d'or, *l'autel des parfums*, qui était sans doute en pierre. Sur la place de cet autel, voy. *Exod.* xxx, 6; xl, 5. D'autres (lisant *vaïaas* au lieu de *vaïetsaphi*), il fit un autel (l'autel des parfums) de cèdre (LXX).

21. *L'intérieur de la maison*, c.-à-d., comme l'explique la Vulgate, *la maison devant l'oracle*, le Saint. — *Il ferma*, il sépara le Saint du Saint des saints, *avec des chaînes d'or*, ce qui est entendu diversement. Il est vraisemblable que ces chaînes passaient ho-

rizontalement devant la porte du Sanctuaire, indiquant que cette porte, fût-elle ouverte, ne devait pas être franchie. D'autres, *il fit passer le voile* (tendu à l'entrée du Saint des saints pour en cacher la vue) *dans des chaînes*, ou plutôt *des anneaux d'or devant le sanctuaire*, ce qui donne un sens très clair. — *Qu'il couvrit d'or*; Keil, et il le (l'autel du vers. 20) *couvrit d'or*.

22. *Qui était devant le Sanctuaire*; ou bien, *qui appartenait au Sanctuaire*, au *Debîr*: l'autel d'or était dans le Lieu saint, mais situé devant la porte du Lieu très saint, et la fumée du parfum qui y était brûlé montait vers le Dieu invisible au-dessus de l'arche; il appartenait donc au Sanctuaire: comp. *Hebr.* ix, 3-4.

23. *Deux chérubins* de taille colossale, faits sur le modèle de ceux du tabernacle (*Exod.* xxxvii, 7 sv.), mais sans les copier servilement (II Par. iii, 13). Sur le symbolisme des Chérubins, voy. *Exod.* xxv, 18-21; *Ezéch.* i, 5 note.

24. Les quatre ailes déployées des chérubins occupaient donc toute la largeur du Sanctuaire, c.-à-d. 20 coudées.

27. *Les ailes déployées*, formant une sorte

20. Porro oraculum habebat viginti cubitos longitudinis, et viginti cubitos latitudinis, et viginti cubitos altitudinis : et operuit illud atque vestivit auro purissimo : sed et altare vestivit cedro. 21. Domum quoque ante oraculum operuit auro purissimo, et affixit laminas clavis aureis. 22. Nihilque erat in templo quod non auro tegetur : sed et totum altare oraculi textit auro.

23. Et fecit in oraculo duos cherubim de lignis olivarum, decem cubitorum altitudinis. 24. Quinque cubitorum ala cherub una, et quinque cubitorum ala cherub altera : id est, decem cubitos habentes, a summitate alæ unius usque ad alæ alterius summitatem. 25. Decem quoque cubitorum erat cherub secundus : in mensura pari, et opus unum erat in duobus cherubim, 26. id est, altitudinem habebat unus cherub decem cubitorum, et similiter cherub secundus. 27. Posuitque cherubim in medio templi interioris : extendebant autem alas suas cherubim, et tangebant ala una parietem, et ala cherub secundi tangebant parietem alterum : alæ autem alteræ

in media parte templi se invicem contingebant. 28. Textit quoque cherubim auro.

29. Et omnes parietes templi per circuitum sculpsit variis cælaturis et torno : et fecit in eis cherubim, et palmas, et picturas varias, quasi prominentes de pariete, et egredientes. 30. Sed et pavimentum domus textit auro intrinsecus et extrinsecus. 31. Et in ingressu oraculi fecit ostiola de lignis olivarum, postesque angulorum quinque. 32. Et duo ostia de lignis olivarum : et sculpsit in eis picturam cherubim, et palmarum species, et anaglypha valde prominentia : et textit ea auro : et operuit tam cherubim quam palmas, et cetera, auro. 33. Fecitque in introitu templi postes de lignis olivarum quadrangulatos : 34. Et duo ostia de lignis abiegnis altrinsecus : et utrumque ostium duplex erat, et se invicem tenens aperiebatur. 35. Et sculpsit cherubim, et palmas, et cælaturas valde eminentes : operuitque omnia laminis aureis opere quadro ad regulam.

36. Et ædificavit atrium interius tribus ordinibus lapidum politorum, et uno ordine lignorum cedri.

de dais au-dessus de l'arche, et la face tournée du côté du Saint. Ces deux chérubins se tenaient sur leurs pieds (II Par. iii, 13) et avaient la forme de la plus noble des créatures, la figure humaine. Ils différaient donc de ceux qui étaient sur l'arche, beaucoup plus petits et penchés sur le propitiatoire (Exod. xxv, 20).

29. De la maison tout entière, à l'intérieur, dans le Saint des saints, (vers. 20), et à l'extérieur, au dehors, dans le Saint. — Des chérubins, des palmiers, représentants des plus beaux types de la nature animale et végétale. Sur la distribution probable de ces ornements, voy. Ezéch. xli, 18-20.

31. Prenait, soit en largeur, soit en hauteur, le cinquième du mur, lequel avait 20 coudées en tout sens ; la porte formait donc une ouverture carrée de 4 coudées, c.-à-d. un peu plus de 2 mètres de large et de haut. Outre cette porte, il y avait aussi un voile (II Par. iii, 14). La Vulgate semble signifier que la porte formait un pentagone, c.-à-d. un carré avec un fronton triangulaire

posé sur le linteau ; c'était aussi l'opinion des anciens rabbins.

33. Pour la porte qui, du portique, donnait entrée dans le Saint. — Qui prenaient, etc. : l'encadrement de la porte prenait le quart du mur, c.-à-d. 5 coudées.

34. Deux feuillets qui se repliaient, deux volets à charnières ; on pouvait ainsi n'ouvrir à la fois qu'un seul volet, ou le quart de la porte, qui devait être assez lourde. Keil : deux planches coupées horizontalement, de manière qu'on pouvait ouvrir la partie du bas, celle du haut restant fermée, et réciproquement.

35. Adapté à la sculpture, de manière que l'or suivit tous les contours des objets figurés.

36. Le parvis intérieur, la première cour rectangulaire qui entourait l'édifice du temple, appelée ailleurs cour des prêtres, (II Par. iv, 9), parce qu'elle leur était destinée à l'exclusion du reste des Israélites, et cour supérieure, c.-à-d. plus élevée (Jér. xxxvi, 10). Elle était ceinte d'une clôture

³⁷ La quatrième année, au mois de Ziv, furent posés les fondements de la maison du Seigneur; ³⁸ et la onzième année, au mois de Bul, qui est

le huitième mois, la maison fut achevée dans toutes ses parties et telle qu'il convenait. Salomon la construisit dans l'espace de sept ans.

CHAP. VII. — Construction du palais de Salomon. Mobilier du temple.

Ch. VII.



Salomon bâtit sa maison en treize ans, et il l'acheva tout entière.

² Il construisit la maison de la Forêt du Liban, longue de cent coudées, large de cinquante coudées et haute de trente; elle reposait sur quatre rangées de colonnes de cèdre, et il y avait des poutres de cèdre sur les colonnes. ³ Un toit de cèdre recouvrait les chambres qui reposaient sur les colonnes, au nombre de quarante-cinq, quinze par rangée. ⁴ Il y avait trois rangées de chambres, et les fenêtres se faisaient face, trois fois. ⁵ Toutes les portes et tous les poteaux étaient formés d'ais en carré, et les fenêtres se faisaient face, trois

fois. — ⁶ Il fit le portique à colonnes, long de cinquante coudées et large de trente, et en avant un autre portique avec des colonnes et des degrés devant elles. — ⁷ Il fit le portique du trône, où il rendait la justice, le portique du jugement et il le revêtit de cèdre depuis le sol jusqu'au plafond. — ⁸ Sa maison d'habitation fut construite de la même manière, dans une seconde cour, après le portique; et il fit une maison semblable à ce portique pour la fille de Pharaon qu'il avait épousée.

⁹ Toutes ces constructions étaient en pierres de prix, taillées d'après des mesures, sciées avec la scie, à l'intérieur comme à l'extérieur, depuis

assez basse pour qu'on pût voir par dessus; trois rangées de pierres surmontées d'ais de cèdre posés soit debout et se touchant, soit en assises horizontales, formaient cette clôture.

Autour du parvis intérieur ou des prêtres, régnait, à un niveau plus bas, une autre cour beaucoup plus vaste pour recevoir le peuple (II *Par.* iv, 9). Elle était entourée de murs avec portes, chambres et portiques. Salomon, qui l'avait commencée, n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main; le portique oriental bâti par lui portait son nom.

D'après quelques interprètes, les pierres et les ais de cèdre de notre verset auraient servi à former, non la clôture, mais le sol du parvis intérieur et à l'exhausser au-dessus de celui de la grande cour.

³⁷ La quatrième année du règne de Salomon.

³⁸ Mois de Bul, notre mois de novembre. — Sept ans et demi.

CHAP. VII.

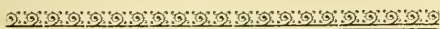
1. La demeure bâtie par David ne suffisant plus à ses goûts somptueux, Salomon se fit construire un palais plus magnifique, comprenant diverses parties, savoir : la maison de la Forêt du Liban, le portique à colonnes avec la salle du trône, enfin la demeure royale proprement dite. Ces constructions se succédaient, dans l'ordre où

nous venons de les nommer, du sud au nord sur la terrasse située autour du temple, entre cet édifice et la cité de David. Comp. *Ezéch.* xliii, 8; *Jér.* xxvi, 10; II *Rois*, xi, 19. — Treize ans à partir de l'achèvement du temple, ce qui donne 20 ans pour la durée totale des constructions (ix, 10). Le palais demanda plus de temps que le temple, parce que le premier se composait de bâtiments plus considérables et que de grands préparatifs avaient précédé la construction du second; peut-être aussi les travaux du palais furent-ils poussés avec moins d'activité.

2. La maison de la Forêt du Liban, ou du Bois-Liban, ainsi appelée, non parce qu'elle était située dans le Liban, mais parce que le rez-de-chaussée, par ses nombreuses colonnes de cèdre, présentait l'aspect d'une véritable forêt. — Quatre rangées de colonnes parallèles, chacune étant de seize colonnes. — Des poutres de bois de cèdre placées horizontalement sur les colonnes supportaient un plancher sur lequel reposaient les chambres dont on va parler.

3-4. Les chambres, disposées en un seul étage, formaient trois rangées, chacune de quinze chambres dans le sens de la longueur de l'édifice. Elles servaient de dépôt soit pour des armes (I *Rois*, x, 16), soit pour les objets et provisions dont on avait besoin dans le palais. L'auteur ne parle pas de l'es-

37. Anno quarto fundata est domus Domini in mense Zio : 38. et in anno undecimo, mense Bul (ipse est mensis octavus) perfecta est domus in omni opere suo, et in universis utensilibus suis : ædificavitque eam annis septem.



—*— CAPUT VII. —*—

Palatium Salomonis, domus saltus Libani atque uxoris ejus, varia et sumptuosissima templi supellex.



DOMUM autem suam ædificavit Salomon^a tredecim annis, et ad perfectum usque perduxit.

2. Ædificavit quoque domum saltus Libani centum cubitorum longitudinis, et quinquaginta cubitorum latitudinis, et triginta cubitorum altitudinis : et quatuor deambulacra inter columnas cedrinæ : ligna quippe cedrina exciderat in columnas. 3. Et tabulatis cedrinis vestivit totam cameram, quæ qua-

draginta quinque columnis sustentabatur. Unus autem ordo habebat columnas quindecim 4. contra se invicem positas, 5. et e regione se respicientes, æquali spatio inter columnas, et super columnas quadrangulata ligna in cunctis æqualia. 6. Et porticum columnarum fecit quinquaginta cubitorum longitudinis, et triginta cubitorum latitudinis : et alteram porticum in facie majoris porticus : et columnas, et epistylia super columnas. 7. Porticum quoque solii, in qua tribunal est, fecit : et texit lignis cedrinis a pavimento usque ad summitatem. 8. Et domuncula, in qua sedebatur ad judicandum, erat in media porticu, simili opere. Domum quoque fecit filiæ Pharaonis^b (quam uxorem duxerat Salomon) tali opere, quali et hanc porticum.

9. Omnia lapidibus pretiosis, qui ad normam quandam atque mensuram tam intrinsecus quam extrinsecus serrati erant : a fundamento

^bSupra 3, 1.

calier par où l'on y montait. — *Les fenêtres* des rangées nord et sud se correspondaient exactement, et celles de la rangée du milieu, correspondant à ces dernières, éclairaient encore d'un jour suffisant les chambres de cette rangée.

4. La Vulgate ne paraît pas avoir compris ce verset, ni le suivant.

5. *D'ais en carré*, de forme quadrangulaire ; ou bien, *disposés en carré*, les portes n'étant pas cintrées par le haut ; on trouve assez souvent le cintre dans les constructions assyriennes.

Les vers. 2-5 sont difficiles et se prêtent à d'autres explications que celle que nous venons de donner. Ainsi beaucoup d'interprètes se représentent les colonnes de cèdre comme formant péristyle autour d'une cour intérieure, et les chambres comme disposées sur trois étages, 15 chambres à chaque étage. La traduction de la Vulgate est difficilement intelligible.

6. Le *portique à colonnes* venait à la suite de la maison du Liban en montant vers le nord. C'était une espèce de salle d'attente où l'on entrait par une colonnade précédée d'un perron (litt. *seuil*) avec des degrés.

7. Plus haut encore était le *Portique du trône*, salle d'audience du roi, où se trouvait le magnifique trône décrit x, 18-20. Tandis

que le portique précédent n'avait que des colonnes, sans parois latérales, celui-ci était entouré de murs de trois côtés, ouvert seulement du côté des colonnes. — *Depuis le sol jusqu'au plafond* ; litt., *depuis le plancher* (du bas) *jusqu'au plancher* (du haut). D'autres autrement.

8. *De la même manière*, des mêmes matériaux (pierres de taille et bois de cèdre). La résidence du roi se trouvait ainsi à la suite de la salle du tribunal, qui lui servait peut-être d'entrée, en sorte qu'il rendait la justice, selon l'usage de l'Orient, à la porte de son palais. — *Semblable à ce portique* lambrissée de cèdre comme lui. Il est probable que cette maison n'était que pour la reine en question, et que toutes les femmes et concubines de Salomon (xi, 3) habitaient ailleurs.

9. *D'après des mesures* fixées pour la longueur, la largeur, etc. — *À l'intérieur comme à l'extérieur*, litt. *en dedans et en dehors* : ces pierres étaient polies non seulement à l'extérieur, mais encore à l'intérieur, c.-à. d. du côté où les murs avaient un revêtement de cèdre. — *La grande cour*, qui entourait l'ensemble de ces constructions, par opposition aux petites cours intérieures, qui se trouvaient entre les divers corps de bâtiments (vers. 8). Autour des palais assyriens régnait une cour semblable.

^aInfra 9, 10.

les fondements jusqu'aux corniches, et en dehors jusqu'à la grande cour.

¹⁰Les fondements étaient aussi en pierres de prix, en pierres de grande dimension, de dix coudées et de huit coudées. ¹¹Au-dessus il y avait encore des pierres de prix, taillées d'après des mesures, et du bois de cèdre. ¹²La grande cour avait dans tout son circuit trois rangées de pierre de taille et une rangée de poutres de cèdre, comme le parvis intérieur de la maison de Jéhovah, et comme le portique de la maison.

¹³Le roi Salomon fit venir Hiram de Tyr. ¹⁴Il était fils d'une veuve de la tribu de Nephthali et d'un père tyrien, qui travaillait l'airain. Il était rempli de sagesse, d'intelligence et de savoir pour faire toutes sortes d'ouvrages d'airain; il vint auprès du roi Salomon, et il exécuta tous ses ouvrages.

¹⁵Il fabriqua deux colonnes en airain; chacune avait dix-huit coudées de hauteur, et un fil de douze coudées mesurait leur circonférence. ¹⁶Il fit deux chapiteaux d'airain fondu, pour les placer sur les sommets des colonnes; ils avaient chacun cinq

coudées de hauteur. ¹⁷Il y avait des treillis en forme de réseaux, des festons en forme de chaînettes, aux chapiteaux qui surmontaient les colonnes, sept à chacun des chapiteaux.

¹⁸Il fit deux rangs de grenades autour de l'un des treillis pour couvrir le chapiteau qui surmontait l'une des colonnes; et de même pour le second chapiteau. ¹⁹Les chapiteaux qui étaient sur le sommet des colonnes, dans le portique, figuraient des lis ayant quatre coudées de hauteur. ²⁰Les chapiteaux placés sur les deux colonnes *étaient entourés de deux cents grenades*, en haut, près du renflement qui était au delà du treillis; il y avait aussi deux cents grenades rangées autour du second chapiteau. ²¹Il dressa les colonnes dans le portique du temple; il dressa la colonne de droite et la nomma Jachin; puis il dressa la colonne de gauche et la nomma Booz. ²²Il y avait sur le sommet des colonnes un travail figurant des lis. Ainsi fut achevé l'ouvrage des colonnes.

²³Il fit la mer d'airain fondu. Elle avait dix coudées d'un bord à l'autre, elle était entièrement ronde et

10. *Les fondements*, la partie invisible des murs. *Dix, huit coudées* de longueur.

11. *Au-dessus* des fondements.

12. *Comme le parvis*, etc. : voy. vi, 36. — *Le portique de la maison*, le portique à colonnes (vers. 6), qui avait un mur d'enceinte de ce genre?

13-15. *Mobilier du temple*. Après avoir rapproché dans son récit ce qui se rapporte aux grandes constructions de Salomon (temple et palais), l'auteur revient au temple pour en décrire le mobilier et en raconter la dédicace (viii). Si l'on en excepte les deux colonnes d'airain, ces ustensiles et ornements sont les mêmes que ceux du tabernacle, mais plus riches et de dimension plus considérable. Il est clair que Salomon n'attendit pas le complet achèvement de son palais pour les faire exécuter et procéder à la dédicace.

13. *Hiram* ou *Hiram Ab* (II Par. ii, 13; iv, 16), c.-à-d. maître Hiram. Il amena sans doute avec lui une troupe d'ouvriers dont il était le chef.

14. *D'une veuve*, née dans la tribu de Dan

(II Par. ii, 14), et qui avait d'abord épousé un homme de la tribu de Nephthali. — *L'airain* ou le bronze, ainsi que l'or, l'argent, etc. (II Par. ii, 14). — *Tous ses ouvrages* en métal. Voy. vers. 46, et II Par. iv, 17.

15. *Les deux colonnes* bien connues à l'entrée du portique du temple (vi, 3. Comp. II Rois, xxv, 13-17; Jér. lii, 17-20; II Par. iii, 15-17). Se détachaient-elles en avant de la façade en guise d'obélisques, ou bien se trouvaient-elles un peu à l'intérieur du pylône? Même dans cette dernière hypothèse, qui est la plus vraisemblable, il se peut qu'elles fussent là comme un pur ornement, sans rien supporter; les Phéniciens se servaient comme ornementation de colonnes de métal ainsi isolées. — *18 coudées de hauteur*, 35 d'après II Par. iii, 15 : ou bien il y a une faute de copie dans ce dernier passage; ou bien 35 exprime la somme, de la hauteur des deux colonnes; ou bien enfin les 18 coudées se rapporteraient seulement à la hauteur du fût : ajoutez le chapiteau (vers. 16 et 19) et une base en pierre, et vous arriverez facilement au chiffre de

usque ad summitatem parietum, et extrinsecus usque ad atrium majus.

10. Fundamenta autem de lapidibus pretiosis, lapidibus magnis decem sive octo cubitorum. 11. Et desuper lapides pretiosi æqualis mensuræ secti erant, similiterque de cedro. 12. Et atrium majus rotundum trium ordinum de lapidibus sectis, et unius ordinis de dolata cedro : necnon et in atrio domus Domini interiori, et in porticu domus.

13. Misit quoque rex Salomon, et tulit Hiram de Tyro, 14. filium mulieris viduæ de tribu Nephthali, patre Tyrio, artificem ærarium, et plenum sapientia, et intelligentia, et doctrina ad faciendum omne opus ex ære. Qui cum venisset ad regem Salomonem, fecit omne opus ejus.

15. Et finxit duas columnas æreas, decem et octo cubitorum altitudinis columnam unam : et linea duodecim cubitorum ambiebat columnam utramque. 16. Duo quoque capitella fecit, quæ ponerentur super capita columnarum, fusilia ex ære : quinque cubitorum altitudinis capitellum unum, et quinque cubitorum altitudinis capitellum alterum :

17. et quasi in modum retis, et catenarum sibi invicem miro opere contextarum. Utrumque capitellum columnarum fusile erat : septena versuum retiacula in capitello uno, et septena retiacula in capitello altero. 18. Et perfecit columnas, et duos ordines per circuitum retiaculorum singulorum, ut tegerent capitella, quæ erant super summitatem, malogranatorum : eodem modo fecit et capitello secundo. 19. Capitella autem, quæ erant super capita columnarum, quasi opere lilii fabricata erant in porticu quatuor cubitorum. 20. Et rursum alia capitella in summitate columnarum desuper juxta mensuram columnæ contra retiacula : malogranatorum autem ducenti ordines erant in circuitu capitelli secundi. 21. Et statuit duas columnas in porticu templi : cumque statuisset columnam dexteram, vocavit eam nomine Jachin : similiter erexit columnam secundam : et vocavit nomen ejus Booz. 22. Et super capita columnarum opus in modum lilii posuit : perfectumque est opus columnarum.

23. Fecit quoque mare fusile decem cubitorum a labio usque ad la-

^d 2 Par. 4, 2

35 coudées. Ces colonnes étaient creuses, et l'épaisseur du métal était d'un palme, ou quatre doigts (*Jér.* lii, 21).

16. *Deux chapiteaux* fondus à part. — *Cinq coudées* : le 11^e liv. des *Rois* (xxvii, 17) dit *trois* : erreur de copiste. Comp. *Jér.* lii, 22. Sur les chapiteaux et leurs ornements, voy. la note du vers. 20.

17. *Des treillis*, probablement un réseau de rameaux entrelacés, formé de 7 branches qui, partant du fût, couraient en festons autour de la partie renflée. Au lieu de, *festons en forme de chaînettes*, d'autres, (*avec*) *des glands en forme de racines*; ces glands (comp. *Deut.* xxii, 12) seraient le point d'où partirait la division des branches.

19. *Dans le portique*. Keil, *figuraient des lis, à la manière du portique*, semblables à ceux qui étaient figurés (?) sur la façade du portique.

20. D'après ce qui précède et les conjectures de M. de Vogüé, on peut se figurer ainsi les chapiteaux : au-dessus du fût de la colonne, une rangée ou couronne de cent

grenades, puis le treillis renflé au milieu, puis une seconde rangée de cent grenades, enfin des fleurs de lis épanouies. La hauteur des lis étant de 4 coudées, il n'en restait qu'une pour le treillis et les grenades. D'après quelques auteurs, les chapiteaux auraient été composés de deux parties distinctes et fondues séparément, l'une inférieure, comprenant le treillis et ses deux couronnes de grenades, ayant 5 coudées de haut; l'autre supérieure, figurant des lis et ayant 4 coudées. Mais un chapiteau de 9 coudées surmontant une colonne de 18 serait bien disproportionné.

21. *Jachin*, c.-à-d. il établira; *Booz* (hébr. *Boaz*), c.-à-d. dans la force; les deux mots réunis signifiaient donc : Dieu établit dans la force, solidement, le temple et la religion dont il est le centre.

23. *La mer*, bassin ainsi appelé à cause de sa vaste capacité. Il avait la forme générale d'un lis épanoui (vers. 26) et occupait la partie S. O. du parvis des prêtres, entre l'autel des holocaustes et le portique.

haute de cinq coudées; un cordon de trente coudées mesurait sa circonférence. ²⁴ Des coloquintes l'entouraient au-dessous du bord, dix par coudée, faisant tout le tour de la mer sur deux rangs; les coloquintes étaient fondues avec elle en une seule pièce. ²⁵ Elle était posée sur douze taureaux, dont trois regardaient le nord, trois l'occident, trois le midi et trois l'orient; la mer était sur eux, et toute la partie postérieure de leur corps était *cachée* en dedans. ²⁶ Son épaisseur était d'un palme, et son bord était semblable au bord d'une coupe, à une fleur de lis. Elle contenait deux mille baths.

²⁷ Il fit les dix bases d'airain; chacune avait quatre coudées de long, quatre coudées de large et trois coudées de haut. ²⁸ Voici comment les bases étaient faites: elles étaient formées de panneaux qui s'engageaient dans des châssis; ²⁹ sur les panneaux qui étaient dans les châssis, il y avait des lions, des taureaux et des chérubins, et sur les châssis, par en haut, un support, et au-dessous des lions, des taureaux et des chérubins pendaient des guirlandes. ³⁰ Chaque base avait quatre roues d'airain avec des essieux d'airain, et ses pieds avaient des supports; ces supports fondus étaient au-dessous du bassin et au-delà des guirlandes. ³¹ Au couronnement de la

base, à l'intérieur, était une ouverture pour *recevoir* le bassin, haute d'une coudée, ronde, de la forme d'une base *de colonne*, et ayant une coudée et demie de diamètre; il s'y trouvait aussi des sculptures; les panneaux étaient carrés, et non arrondis. ³² Les quatre roues étaient au-dessous des panneaux, et les essieux des roues fixés à la base; chaque roue avait une coudée et demie de hauteur. ³³ Les roues étaient faites comme celles d'un char; leurs essieux, leurs rais, leurs jantes et leurs moyeux, tout était fondu. ³⁴ Aux quatre angles de chaque base étaient quatre supports d'une même pièce que la base. ³⁵ La partie supérieure de la base se terminait par un cercle haut d'une demi-coudée, et elle avait ses appuis et ses panneaux de la même pièce. ³⁶ Sur les plaques des appuis et sur les panneaux, il grava des chérubins, des lions et des palmiers, d'une grandeur proportionnée à l'espace, et des guirlandes tout autour. ³⁷ C'est ainsi qu'il fit les dix bases; la fonte, la dimension et la forme étaient les mêmes pour toutes.

³⁸ Il fit dix bassins d'airain; chaque bassin contenait quarante baths, avait quatre coudées *de diamètre*, et reposait sur l'une des dix bases. ³⁹ Il disposa *ainsi* les dix bases: cinq sur le côté droit de la maison, et cinq sur le

24. *Des coloquintes*: voy. vi, 18.

25. *En dedans*, sous la mer d'airain.

26. *Un palme*, largeur de quatre doigts. — *Deux mille* (dans II Paral. iv, 5, *trois mille*: erreur de copiste) *baths*, au moins 400 hectolitres; car le bath était de 20 litres selon les uns, de 38 (plus probablement) selon les autres. La mer d'airain s'alimentait par des citernes creusées sur le mont Moria lui-même, et dont les vestiges subsistent encore. On y puisait (la Bible ne dit pas comment) l'eau nécessaire aux prêtres pour se laver les mains et les pieds avant de s'approcher de l'autel ou d'entrer dans le Saint (Exod. xxx, 18 sv.).

27. *Bases*, de la forme d'un coffre carré et montées sur des roues; chacune supportait et transportait un des bassins décrits vers. 38, où on lavait les parties de la victime qui devaient être consumées sur l'au-

tel (Lév. i, 9; II Paral. iv, 6. Comp. Ezéch. xl, 38). La description de ces bases offre de très grandes difficultés, et les interprètes en sont souvent réduits aux conjectures.

28. *Châssis*, ou cadres à rainure, litt. *bandes* formant châssis.

29. *Un support*, un dessous sur lequel était posé le bassin.

30. Les *pieds* (d'autres, *les angles*) qui se trouvaient aux quatre angles de la base, étaient, d'après Keil, fixés aux essieux, en sorte que les roues ne s'élevaient pas assez haut pour cacher les figures des panneaux; mais leur partie supérieure se terminait par des *supports* (litt. *épaules*: est-ce le *support* du vers. 29?), par exemple des tasseaux ou des barres, sur lesquels, au moins en partie, était posé le bassin.

31. *Au couronnement*, litt. *au chapiteau*, peut-être le *cercle* ou le *couvercle* du vers. 35.

bium, rotundum in circuitu : quinque cubitorum altitudo ejus, et resticula triginta cubitorum cingebat illud per circuitum. 24. Et sculptura subter labium circuibat illud decem cubitis ambiens mare : duo ordines sculpturarum striatarum erant fusiles. 25. Et stabat super duodecim boves, e quibus tres respiciebant ad aquilonem, et tres ad occidentem, et tres ad meridiem, et tres ad orientem, et mare super eos desuper erat : quorum posteriora universa intrinsecus latitabant. 26. Grosstudo autem luteris, trium unciarum erat : labiumque ejus, quasi labium calicis, et folium repandi lili : duo millia batos capiebat.

27. Et fecit decem bases æneas, quatuor cubitorum longitudinis bases singulas, et quatuor cubitorum latitudinis, et trium cubitorum altitudinis. 28. Et ipsum opus basium, interrasile erat : et sculpturæ inter juncturas. 29. Et inter coronulas et plectas, leones et boves et cherubim : et in juncturis similiter desuper : et subter leones, et boves quasi lora ex ære dependentia. 30. Et quatuor rotæ per bases singulas, et axes ærei : et per quatuor partes quasi humeruli subter luterem fusiles, contra se invicem respectantes. 31. Os quoque luteris intrinsecus erat in capitis summitate : et quod forinsecus apparebat, unius cubiti

erat totum rotundum, pariterque habebat unum cubitum et dimidium : in angulis autem columnarum variæ cælaturæ erant : et media intercolumnia, quadrata non rotunda. 32. Quatuor quoque rotæ, quæ per quatuor angulos basis erant, cohærebant sibi subter basim : una rota habebat altitudinis cubitum et semis. 33. Tales autem rotæ erant quales solent in curru fieri : et axes earum, et radii, et canthi, et modioli, omnia fusilia. 34. Nam et humeruli illi quatuor per singulos angulos basis unius, ex ipsa basi fusiles et conjuncti erant. 35. In summitate autem basis erat quædam rotunditas dimidii cubiti, ita fabrefacta, ut luter desuper posset imponi, habens cælaturas suas, variasque sculpturas ex semetipsa. 36. Sculpsit quoque in tabulatis illis, quæ erant ex ære, et in angulis, cherubim, et leones, et palmas, quasi in similitudinem hominis stantis, ut non cælata, sed apposita per circuitum viderentur. 37. In hunc modum fecit decem bases, fusura una, et mensura, sculpturaque consimili.

38. Fecit quoque decem luteris æneos : quadraginta batos capiebat luter unus, eratque quatuor cubitorum : singulos quoque luteris per singulas, id est, decem bases, posuit. 39. Et constituit decem bases, quinque ad dexteram partem templi, et

— *Les panneaux*, les parties lisses, encadrées dans des listels ou bandes d'airain qui contribuaient à la solidité.

32. *Au-dessous*, non sur le côté des *panneaux*. — *Les essieux*, litt. *les mains* ou *poignées*, peut-être quelque cheville qui retenait les roues à l'essieu.

33. *Leurs essieux* (Vulg.), litt. *leurs mains*, comme au verset précédent.

34. *Supports* (litt. *épaules*), déjà mentionnés vers. 30; ils prenaient naissance aux pieds, sous la base, et remontaient pour atteindre et soutenir le bassin.

35. *Un cercle*. Keil entend une sorte de couvercle bombé, dépassant à son centre les côtés de la base d'une demi-coudée, avec une ouverture par le haut pour recevoir la partie inférieure du bassin, un peu rétrécie.

— *Ses appuis*, litt. *ses mains* ou *poignées* : voy. vers. 32. — *De la même pièce*, fondus ensemble.

36. *A l'espace*, plus petit que celui des panneaux de la base.

38. *Dix bassins*, où on lavait les parties de la victime destinées à être brûlées sur l'autel (II Paral. iv, 6). Montés sur des bases munies de roues, qui se mouvaient comme des chariots, ils mettaient partout l'eau à la portée des prêtres. Quand l'eau avait servi, un tuyau ou robinet la faisait descendre dans la base (en forme de coffre ou boîte), qu'on emportait. — *40 baths*, au moins 8 hectolitres : voy. vers. 26 : il fallait souvent préparer un grand nombre de victimes.

39. *Le côté droit de la maison*, au sud du temple, ici du portique. — *La mer* d'airain

côté gauche; et il plaça la mer du côté droit de la maison, au sud-est.

⁴⁰Hiram fit les cendriers, les pelles et les coupes.

C'est ainsi qu'Hiram acheva tout l'ouvrage qu'il fit pour le roi Salomon dans la maison de Jéhovah : ⁴¹les deux colonnes avec les deux chapiteaux et leurs bourrelets sur le sommet des colonnes; les deux treillis pour couvrir les deux bourrelets des chapiteaux sur le sommet des colonnes; ⁴²les quatre cents grenades pour les deux treillis, deux rangées de grenades par treillis, pour couvrir les deux bourrelets des chapiteaux sur les deux colonnes; ⁴³les dix bases et les dix bassins sur les bases; ⁴⁴la mer et les douze taureaux sous la mer; ⁴⁵les cendriers, les pelles et les coupes. Tous ces ustensiles qu'Hiram fit pour le roi Salomon dans la maison de Jéhovah étaient d'airain poli. ⁴⁶Le roi les fit fondre dans la plaine du Jourdain, dans un sol argileux, entre

Sochoth et Sarthan. ⁴⁷Salomon laissa sans les peser tous ces ustensiles, parce qu'ils étaient en très grande quantité; le poids de l'airain ne fut pas vérifié.

⁴⁸Salomon fit encore tous les autres ustensiles pour la maison de Jéhovah : l'autel d'or; la table d'or, sur laquelle on mettait les pains de proposition; ⁴⁹les chandeliers d'or pur, cinq à droite et cinq à gauche, devant l'oracle, avec les fleurs, les lampes et les mouchettes d'or; ⁵⁰les bassins, les couteaux, les coupes, les tasses et les brasiers d'or pur, ainsi que les gourdes d'or pour les portes de la maison intérieure, savoir du Saint des saints, et pour les portes de la maison, savoir du Saint.

⁵¹Ainsi fut achevé tout l'ouvrage que le roi Salomon fit dans la maison de Jéhovah; puis il apporta ce que David, son père, avait consacré, l'argent, l'or et les vases, et il les déposa dans le trésor de la maison de Jéhovah.

CHAP. VIII. — Dédicace du Temple. Prière de Salomon.

Ch. VIII.



Lors le roi Salomon assembla près de lui à Jérusalem les anciens d'Israël et tous les chefs des tribus, les princes des fa-

milles des enfants d'Israël, pour transporter de la cité de David, c'est-à-dire de Sion, l'arche de l'alliance de Jéhovah. ²Tous les hommes d'Israël se

fut placée plus en avant, entre le portique et l'autel des holocaustes.

^{40.} *Les cendriers*, espèces de marmites servant à emporter les cendres; *les pelles* (Vulg., *les écuelles*), pour ôter la cendre de l'autel; *les coupes*, pour recueillir le sang lorsqu'on égorgeait les victimes.

^{41.} *Bourrelets* : immédiatement au-dessus du fût, le chapiteau formait une grosse *baguette*, en terme d'architecture, semblable au ventre d'une cruche, à un *bourrelet*, au-dessus et au-dessous duquel était une rangée de 100 grenades.

^{42.} *Les deux colonnes*, en lisant *schené* au lieu de *pené*.

^{45.} *Airain poli* après la fonte, ce qui lui donnait l'éclat de l'or. Vulg., *aurichalcum*, ce qui paraît signifier ici, *airain pur*, ou *fin*.

^{46.} *Dans un sol argileux* (Vulg.); litt., *dans la densité de la terre*. c.-à-d., probablement, que les moules étaient préparés dans le sol même, durci par le battage, ce qui suppose une terre de nature argileuse. —

Sochoth : comme *Sarthan* était situé à l'O. du Jourdain, il semble que la *Sochoth* de notre verset ne saurait être la même que celle de *Gen. xxxiii, 17*; *Jug. viii, 5*, qui était à l'E. du fleuve. C'est pourquoi V. Guérin identifie *Sochoth*, ici, avec *Ain-Sakouth*, près de Bethsan.

^{47.} *Vérifié*, litt. *recherché*. Cet airain venait en grande partie du butin fait par David sur les villes appartenant à Hadadésér (I *Paral. xviii, 8*).

^{48.} Pour les vers. 48-50, comp. II *Paral. iv, 19, 22*. — *Salomon*, sans doute par le moyen de Hiram, qui savait aussi travailler l'or (II *Paral. ii, 14*). — *La maison de Jéhovah* : ici le Saint, d'après le contexte. — *L'autel* des parfums, recouvert de feuilles d'or (vi, 22 : comp. *Exod. xxx, 1 sv.*). — *La table* (comp. II *Paral. xxix, 18*); ailleurs, *les tables* (II *Paral. iv, 8, 19*) : il paraît qu'il y en avait dix, répondant aux dix chandeliers; mais d'ordinaire on mettait les pains sur une seule table, comme on n'allumait qu'un

quinque ad sinistram : mare autem posuit ad dexteram partem templi contra orientem ad meridiem.

40. Fecit ergo Hiram lebetes, et scutras, et hamulas, et perfecit omne opus regis Salomonis in templo Domini.

41. Columnas duas, et funiculos capitellorum super capitella columnarum duos : et retiacula duo, ut operirent duos funiculos, qui erant super capita columnarum. 42. Et malogranata quadringenta in duobus retiaculis : duos versus malogranatorum in retiaculis singulis, ad operiendos funiculos capitellorum, qui erant super capita columnarum.

43. Et bases decem, et luteris decem super bases. 44. Et mare unum, et boves duodecim subter mare.

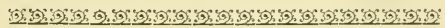
45. Et lebetes, et scutras, et hamulas, omnia vasa, quæ fecit Hiram regi Salomoni in domo Domini, de aurichalco erant. 46. In campestri regione Jordanis fudit ea rex in argillosa terra, inter Sochoth et Sarchan. 47. Et posuit Salomon omnia vasa : propter multitudinem autem nimiam non erat pondus æris.

48. Fecitque Salomon omnia vasa in domo Domini : altare aureum, et mensam, super quam ponerentur panes propositionis, auream : 49. et

candelabra aurea, quinque ad dexteram, et quinque ad sinistram contra oraculum ex auro puro : et quasi lilii flores et lucernas desuper aureas : et forcipes aureos, 50. et hydrias, et fuscinulas, et phialas, et mortariola, et thuribula, de auro purissimo : et cardines ostiorum domus interioris Sancti sanctorum, et ostiorum domus templi, ex auro erant.

51. ^e Et perfecit omne opus quod faciebat Salomon in domo Domini, et intulit quæ sanctificaverat David pater suus, argentum et aurum, et vasa, reposuitque in thesauris domus Domini.

^e 2 Par. 5, 1.



—❖— CAPUT VIII. —❖—

Templum, introducta in ipsum arca, dedicatur, nebula illud implente. Salomon post longam orationem populo benedicit : numerus boum et ovium immolatarum hac celebri festivitate.



UNC ^a congregati sunt omnes majores natu Israel cum principibus tribuum, et duces familiarum filiorum Israel ad regem Salomonem in Jerusalem : ut deferrent arcam fœderis Domini, de civitate David, id est, de Sion. 2. Convenitque ad regem Salomonem universus Israel in

^a 2 Par. 5, 2.

seul chandelier (II Paral. xiii, 11). — D'or, de cèdre couvert de feuilles d'or.

49. *Les chandeliers*, sans doute sur le modèle de ceux de Moïse (Exod. xxv, 31 sv.). — *Cinq à droite*, etc., le long des murs du Saint, devant les tables de proposition. — *Les fleurs* : voy. Exod. xxv, 33 sv. — *Les lampes* que l'on plaçait sur les branches des chandeliers (Exod. xxv, 37). — *Les mouchettes* : voy. Exod. xxv, 38.

50. *Les bassins* : voy. Exod. xii, 22; selon d'autres, larges vases contenant l'huile pour les lampes. — *Les coupes*, au nombre de cent (II Paral. iv, 8), pour le vin de libation. — *Les tasses*, petits vases qui servaient probablement à porter les parfums sur l'autel. — *Brusiers*, dans lesquels on portait les charbons : voy. pourtant Exod. xxv, 38.

51. *Ce que David*, le butin que David avait enlevé à ses ennemis et consacré à Dieu (II Sam. viii, 11; I Paral. xxviii, 14-18; II Paral. v, 1). — *L'argent et l'or*

non employés par Salomon. — *Les vases précieux* que lui avait envoyés Thoï, roi d'Emath, à l'occasion de sa victoire sur Hadadézer. — *Dans le trésor* : son établissement date au moins de l'époque de Saül (I Paral. xxvi, 28).

CHAP. VIII.

1. *Alors*, probablement lorsque les vases et ustensiles sacrés furent prêts, un an environ après la construction du temple, par conséquent longtemps avant l'achèvement du palais. — *Salomon* : c'est lui, le roi théocratique, chef de la nation sainte, le représentant de Dieu auprès d'Israël, qui va présider à la consécration du temple. — En général, *les princes des familles*, etc.

2. *Tous les hommes d'Israël*, représentés par les chefs des tribus et des familles. Selon d'autres, les hommes du peuple, non convoqués expressément, vinrent d'eux-mêmes. — *Qui est le 7^e mois*, de la nouvelle

réunirent auprès du roi Salomon, au mois d'Ethanîm, qui est le septième mois, pendant la fête.

3 Lorsque tous les anciens d'Israël furent arrivés, les prêtres portèrent l'arche. 4 Ils transportèrent l'arche de Jéhovah, ainsi que la tente de réunion et tous les ustensiles sacrés qui étaient dans la tente; ce furent les prêtres et les lévites qui les transportèrent. 5 Le roi Salomon et toute l'assemblée d'Israël convoquée auprès de lui se tenaient devant l'arche. Ils immolèrent des brebis et des bœufs qui ne pourraient être ni comptés ni nombrés à cause de leur multitude. 6 Les prêtres portèrent l'arche de l'alliance de Jéhovah à sa place, dans l'oracle de la maison, dans le Saint des saints, sous les ailes des Chérubins. 7 Car les Chérubins étendaient leurs ailes sur la place de l'arche, et ils couvraient l'arche et ses barres par dessus. 8 On avait donné aux barres une longueur telle que leurs extrémités se voyaient du lieu saint devant l'oracle, mais on ne les voyait point du dehors. Elles ont été là jusqu'à ce jour. 9 Il n'y avait dans l'arche que les deux tables de pierre, que Moïse y avait déposées sur le mont Horeb, lorsque Jéhovah fit alliance avec les enfants d'Israël à leur sortie d'Egypte. 10 Au moment où les prêtres sortirent du sanctuaire, la nuée remplit la mai-

son de Jéhovah. 11 Les prêtres ne purent pas y rester pour faire leur service, à cause de la nuée; car la gloire de Jéhovah remplissait la maison de Jéhovah.

12 Alors Salomon dit : " Jéhovah veut habiter dans l'obscurité. 13 J'ai bâti une maison qui sera votre demeure, un lieu où vous résiderez à jamais." 14 Puis le roi tourna son visage et bénit toute l'assemblée d'Israël, et toute l'assemblée d'Israël était debout. 15 Et il dit : " Béni soit Jéhovah, Dieu d'Israël, qui a parlé par sa bouche à David, mon père, et qui a accompli par sa main *ce qu'il avait déclaré* en disant : 16 Depuis le jour où j'ai fait sortir d'Egypte mon peuple d'Israël, je n'ai point choisi de ville parmi toutes les tribus d'Israël pour qu'il y fût bâti une maison où résidât mon nom, mais j'ai choisi David pour qu'il régnât sur mon peuple d'Israël. 17 David, mon père, avait le désir de bâtir une maison au nom de Jéhovah, Dieu d'Israël; 18 mais Jéhovah dit à David, mon père : Puisque tu as eu le désir de bâtir une maison à mon nom, tu as bien fait d'avoir eu ce désir. 19 Seulement, ce ne sera pas toi qui bâtiras la maison; ce sera ton fils, sorti de tes entrailles, qui bâtira la maison à mon nom. — 20 Jéhovah a accompli la parole qu'il avait pro-

lune d'octobre à la nouvelle lune de novembre : ici, comme plus haut (vi, 1, 38), l'auteur ajoute cette explication parce que les noms des mois subirent divers changements après la captivité. — *Pendant la fête des tabernacles*, la plus populaire des fêtes juives (*Exod.* xxiii, 16; *Lév.* xxiii, 39; *Deut.* xvi, 13).

3. *Les prêtres* : l'auteur des *Paralip.* (II, v, 4) les *lévites*, dans le sens général de fils de Lévi, ce qu'étaient tous les prêtres. *Comp. Nombr.* III, 31; iv, 15.

4. *La tente de réunion*, non la tente que David avait dressée sur le mont Sion pour y renfermer l'arche : elle ne porta jamais ce nom; mais l'ancien tabernacle mosaïque resté à Gabaon (III, 4; II *Paral.* i, 3). Ce tabernacle et les ustensiles qui s'y trouvaient furent sans doute déposés dans le trésor du

temple. — *Les lévites* ne firent sans doute qu'aider les prêtres. *Comp. Jos.* III, 6; vi, 6.

5. *Ils immolèrent* pendant la marche : *comp. II Sam.* vi, 13.

7. *Ses barres*, servant à la porter.

8. *On avait donné aux barres une longueur telle*; ou bien, *on les avait allongées* en avant, sans les retirer tout à fait de leurs anneaux, ce qui était défendu (*Exod.* xxv, 14 sv.). — *Se voyaient*, sans doute quand le voile était retiré; d'autres autrement. — *Jusqu'à ce jour* : cette phrase semble indiquer que l'auteur écrivait avant la captivité; mais on peut aussi la regarder comme la reproduction textuelle d'un document plus ancien.

9. *Il n'y avait*, etc. L'épître aux Hébreux (ix, 4) met encore dans l'arche un vase rem-

mense Ethanîm, in solemnî die, ipse est mensis septîmus.

3. Veneruntque cuncti senes de Israël, et tulerunt arcam sacerdotes, 4. et portaverunt arcam Domini, et tabernaculum fœderis, et omnia vasa Sanctuarii, quæ erant in tabernaculo : et ferebant ea sacerdotes et Levitæ. 5. Rex autem Salomon, et omnis multitudo Israël, quæ convenerat ad eum, gradiebatur cum illo ante arcam, et immolabant oves et boves absque æstimatione et numero. 6. Et intulerunt sacerdotes arcam fœderis Domini in locum suum, in oraculum templi, in Sanctum sanctorum subter alas cherubim. 7. Siquidem cherubim expandebant alas super locum arcæ, et protegebant arcam, et vectes ejus desuper. 8. Cumque eminentes eorum foris Sanctuarium ante oraculum, non apparebant ultra extrinsecus, qui et fuerunt ibi usque in præsentem diem. 9. In arca autem non erat aliud ^b nisi duæ tabulæ lapideæ, quas posuerat in ea Moyses in Horeb, quando pepigit Dominus fœdus cum filiis Israël, cum egredierentur de terra Ægypti. 10. ^c Factum est autem, cum exissent sacerdotes de Sanctuario, nebula implevit do-

rum Domini, 11. et non poterant sacerdotes stare et ministrare propter nebulam : impleverat enim gloria Domini domum Domini.

12. Tunc ait Salomon : ^d Domini-
nus dixit ut habitaret in nebula.

13. Ædificans ædificavi domum in habitaculum tuum, firmissimum solium tuum in sempiternum. 14. Convertitque rex faciem suam, et benedixit omni ecclesiæ Israël : omnis enim ecclesia Israël stabat. 15. Et ait Salomon : Benedictus Dominus Deus Israël, qui locutus est ore suo ad David patrem meum, et in manibus ejus perfecit, dicens : 16. A die, qua eduxi populum meum Israël de Ægypto, non elegi civitatem de universis tribubus Israël, ut ædificaretur domus, et esset nomen meum ibi : sed elegi David ut esset super populum meum Israël. 17. ^e Voluitque David pater meus ædificare domum nomini Domini Dei Israël : 18. et ait Dominus ad David patrem meum : Quod cogitasti in corde tuo ædificare domum nomini meo, bene fecisti, hoc ipsum mente tractans. 19. Verumtamen tu non ædificabis mihi domum, sed filius tuus, qui egredietur de renibus tuis, ipse ædificabit domum nomini meo. 20. Confirmavit Dominus sermo-

^d 2 Par. 6, 1.

^e 2 Reg. 7, 5.

pli de manne et la verge fleurie d'Aaron. Mais S. Paul parle de l'arche telle qu'elle était au temps de Moïse : alors ces deux objets y furent renfermés et y demeurèrent. Du temps de Salomon ils n'y étaient plus : c'est ce que l'auteur du 3^e livre des Rois fait observer ici.

10. *Au moment où les prêtres, après avoir déposé l'arche dans le Saint des saints, en sortirent, la nuée, symbole visible de la présence du Dieu invisible, la schekinah des Targums, qui avait apparu lors de la dédicace du tabernacle (Exod. xl, 32), se montre de nouveau et prend, pour ainsi dire, possession du temple que Salomon consacra à Jéhovah.*

12 sv. *Veut habiter* ; litt., *a dit qu'il habiterait* : allusion à divers passages du Pentateuque où cette pensée est exprimée, par ex. Lévi. xvi, 2 ; Exod. xx, 21 ; Deut. iv, 11 ; v, 22. La nuée qui s'abaisse sur le temple et y répand l'obscurité, est pour Salomon comme

un gage que Dieu y fera toujours sa demeure. — *A jamais*, éternellement : cette expression ne suppose pas nécessairement que, dans la pensée du roi, le temple doive durer jusqu'à la fin des temps : elle oppose l'habitation provisoire de Dieu dans le tabernacle à sa demeure définitive dans le temple, et rappelle en même temps la promesse que Dieu avait faite à David de consolider pour toujours le trône dans sa postérité (II Sam. vii, 14-16).

14. *Tourna vers le peuple, qui était dans les parvis, son visage tourné jusque là du côté de l'arche.* — *Bénit*, fit des vœux pour, etc. — *Était debout*, dans l'attitude du respect et de l'attention.

15. *Parlé* : voy. II Sam. vii. — *Par sa main*, sa puissance.

16. Comp. II Paral. vi, 5 sv. — *J'ai choisi David* : comp. I Sam. xvi, 1 ; II Sam. vii, 8.

17. *Avait le désir* : voy. II Sam. vii, 2, 5.

^b Exod. 24,
27. Hebr. 9,
4.

^c Exod. 40,
32.

noncée : je me suis élevé à la place de David, mon père, et je me suis assis sur le trône d'Israël, comme Jéhovah l'avait annoncé, et j'ai bâti la maison au nom de Jéhovah, Dieu d'Israël. ²¹J'y ai établi un lieu pour l'arche où se trouve l'alliance de Jéhovah, *alliance* qu'il a faite avec nos pères quand il les fit sortir du pays d'Egypte."

²²Salomon se plaça devant l'autel de Jéhovah, en face de toute l'assemblée d'Israël, et, étendant ses mains vers le ciel, ²³il dit :

"Jéhovah, Dieu d'Israël, il n'y a point de Dieu semblable à vous, ni en haut dans les cieux, ni en bas sur la terre : vous gardez l'alliance et la miséricorde envers vos serviteurs qui marchent de tout leur cœur en votre présence; ²⁴comme vous avez gardé à votre serviteur David, mon père, ce que vous lui avez dit; ce que vous avez déclaré par votre bouche, vous l'avez accompli par votre main, comme on le voit en ce jour. ²⁵Maintenant, Jéhovah, Dieu d'Israël, observez la promesse que vous avez faite à David, mon père, en disant : Il ne te manquera jamais devant moi un descendant qui siège sur le trône d'Israël, pourvu que tes fils prennent garde à leur voie, en marchant devant moi comme tu as marché devant moi. ²⁶Qu'elle s'accomplisse donc, ô Dieu d'Israël, la promesse que vous avez faite à votre serviteur David, mon père.

²⁷Mais est-il vrai que Dieu habite sur la terre? Le ciel et le ciel des cieux ne peuvent vous contenir : com-

bien moins cette maison que j'ai bâtie! ²⁸Soyez cependant, Jéhovah, mon Dieu, attentif à la prière de votre serviteur et à sa supplication; écoutez le cri joyeux et la prière que votre serviteur vous adresse aujourd'hui. ²⁹Que vos yeux soient ouverts nuit et jour sur cette maison, sur le lieu dont vous avez dit : Là sera mon nom! Ecoutez la prière que votre serviteur fait en ce lieu. ³⁰Exaucez la supplication de votre serviteur et de votre peuple d'Israël, lorsqu'ils prient en ce lieu; exaucez-les du lieu de votre demeure, du ciel, exaucez et pardonnez.

³¹Si quelqu'un pèche contre son prochain et que celui-ci lui fasse prêter un serment, s'il vient jurer devant votre autel, dans cette maison, ³²écoutez-le du ciel, agissez, et jugez vos serviteurs; condamnez le coupable et faites retomber son crime sur sa tête; déclarez juste l'innocent et rendez-lui selon son innocence.

³³Quand votre peuple d'Israël sera battu par l'ennemi pour avoir péché contre vous, s'ils reviennent à vous et rendent gloire à votre nom, s'ils vous adressent des prières et des supplications dans cette maison, ³⁴exaucez-les du ciel, pardonnez le péché de votre peuple d'Israël, et ramenez-les dans le pays que vous avez donné à leurs pères.

³⁵Quand le ciel sera fermé et qu'il n'y aura pas de pluie à cause de leurs péchés contre vous, s'ils prient dans ce lieu et rendent gloire à votre nom, et s'ils se détournent de leurs péchés, parce que vous les aurez affligés,

22. *Se plaça* sur une estrade (II Paral. vi, 12 sv.), de manière à être vu de tous, *devant l'autel* des holocaustes, et s'étant mis à genoux (vers. 54), la face tournée vers le peuple, *il dit* : cette prière, reproduite dans les Paralip. (II, vi, 12-42), a été empruntée par les deux auteurs à un document plus ancien, peut-être au Livre de l'Histoire de Salomon (xi, 41), ou à l'un des deux ouvrages mentionnés II Paral. ix, 29.

23. *Il n'y a point de Dieu* : ce n'est point une comparaison avec d'autres dieux réelle-

ment existants, mais une affirmation de l'existence du Dieu unique et véritable.

25 sv. *Il ne te manquera jamais* : voy. II, 4. Comp. II Rois, vii, 12-16. — *La promesse* (II Sam. vii, 25) : comp. Ps. cxxxi, 14.

27. *Le ciel* dans l'acception la plus complète de ce mot. Comp. Deut. x, 14; Ps. cxlviii, 4. — *Combien moins* : l'idée que Salomon rejette, ce n'est pas que Dieu habite d'une manière spéciale dans le temple, c'est qu'il y soit enfermé et y réside comme un homme dans sa maison. Comp. Ps. cxxxviii, 7-10.

nem suum, quem locutus est : steti- que pro David patre meo, et sedi super thronum Israel, sicut locutus est Dominus : et ædificavi domum nomini Domini Dei Israel. 21. Et constitui ibi locum arcæ, in qua fœ- dus Domini est, quod percussit cum patribus nostris, quando egressi sunt de terra Ægypti.

22. Stetit autem Salomon ante altare Domini in conspectu ecclesiæ Israel, et expandit manus suas in cœlum, 23. et ait :

Domine Deus Israel, non est si- milis tui Deus in cœlo desuper, et super terram deorsum : qui custodis pactum et misericordiam servis tuis, qui ambulant coram te in toto corde suo. 24. Qui custodisti servo tuo David patri meo quæ locutus es ei : ore locutus es, et manibus perfecisti, ut hæc dies probat. 25. Nunc igitur Domine Deus Israel, conserva fa- mulo tuo David patri meo quæ lo- cutus es ei, dicens : ^f Non auferetur de te vir coram me, qui sedeat super thronum Israel : ita tamen si custo- dierint filii tui viam suam, ut am- bulent coram me sicut tu ambulasti in conspectu meo. 26. Et nunc Do- mine Deus Israel firmentur verba tua, quæ locutus es servo tuo Da- vid patri meo.

27. Ergone putandum est quod vere Deus habitet super terram? si enim cœlum, et cœli cœlorum te capere non possunt, quanto magis domus hæc, quam ædificavi? 28. Sed respice ad orationem servi tui, et ad

preces ejus Domine Deus meus : audi hymnum et orationem, quam servus tuus orat coram te hodie : 29. ut sint oculi tui aperti super domum hanc nocte ac die : super domum, de qua dixisti : ^g Erit no- men meum ibi : ut exaudias oratio- nem, quam orat in loco isto ad te servus tuus. 30. Ut exaudias depre- cationem servi tui et populi tui Israel, quodcumque oraverint in loco isto, et exaudies in loco habitaculi tui in cœlo, et cum exaudieris, pro- pitius eris.

31. Si peccaverit homo in proxi- mum suum, et habuerit aliquod ju- ramentum, quo teneatur adstrictus; et venerit propter juramentum co- ram altari tuo in domum tuam, 32. tu exaudies de cœlo : et facies, et judicabis servos tuos, condem- nans impium, et reddens viam suam super caput ejus, justificansque ju- stum, et retribuens ei secundum ju- stitiam suam.

33. Si fugerit populus tuus Israel inimicos suos (quia peccaturus est tibi) et agentes pœnitentiam, et con- fitentes nomini tuo, venerint, et ora- verint, et deprecati te fuerint in domo hac : 34. exaudi in cœlo, et dimitte peccatum populi tui Israel, et reduces eos in terram, quam de- disti patribus eorum.

35. Si clausum fuerit cœlum, et non pluerit propter peccata eorum, et orantes in loco isto, pœnitentiam egerint nomini tuo, et a peccatis suis conversi fuerint propter affli-

Liaison : Pour accomplir la promesse faite à David, il faut que Jéhovah fasse du temple sa demeure. Dieu ne peut, il est vrai, y être contenu tout entier, mais il écou- tera de là ma prière.

28. *Le cri joyeux*, la jubilation, la joyeuse expression de la louange et de la reconnais- sance, *l'hymne*, comme traduit la Vulg.

30. *Du lieu, du ciel*, litt. *vers le lieu... vers le ciel* : la construction semble *pré- gnante* : exaucez la prière qui monte vers le ciel. Cette remarque s'applique aux vers. 32, 34, 36, etc., où les Paralipomènes mettent partout la préposition *min, du ciel*,

et la Vulgate la préposition *in, dans le ciel*.

A partir de ce verset, la prière, jusque-là générale, se spécialise et descend à des cas particuliers, au nombre de sept.

31. sv. Comp. *Exod.* xxii, 6-12; *Lév.* vi, 2-7. Dans ces divers cas, l'homme suspect, l'accusé, ne pouvait être condamné que s'il avouait sa faute; on lui déférait donc le ser- ment; mais il en résultait de nombreux par- jures. Salomon demande à Dieu de faire connaître les véritables coupables, etc.

33. Comp. *Lév.* xxvi, 17; *Deut.* xxviii, 25.

35. Comp. *Lév.* xxvi, 19; *Deut.* xi, 17; xxviii, 23.

^g Deut. 12, 11.

^f 2 Reg. 7, 12.

³⁶exaucez-les du ciel, pardonnez les péchés de vos serviteurs et de votre peuple d'Israël, parce que vous leur enseignez la bonne voie dans laquelle ils doivent marcher, et faites tomber la pluie sur la terre que vous avez donnée en héritage à votre peuple.

³⁷Quand la famine, la peste, la rouille, la nielle, les sauterelles dévorantes seront dans le pays; quand l'ennemi assiègera votre peuple dans le pays, dans ses portes, et quand il y aura des fléaux ou des maladies quelconques, ³⁸si un homme, si tout Israël fait entendre des prières et des supplications, et que chacun, reconnaissant la plaie de son cœur, étende les mains vers cette maison, ³⁹exaucez-les du ciel, du lieu de votre demeure, et pardonnez; agissez et rendez à chacun selon ses voies, vous qui connaissez le cœur de chacun, car seul vous connaissez les cœurs de tous les enfants des hommes, ⁴⁰afin qu'ils vous craignent tous les jours qu'ils vivront dans le pays que vous avez donné à nos pères.

⁴¹Quand l'étranger, qui n'est pas de votre peuple d'Israël, viendra d'un pays lointain à cause de votre nom, — ⁴²car ils entendront parler de votre grand nom, de votre main forte et de votre bras étendu, — quand il viendra prier dans cette maison, ⁴³exaucez-le du ciel, du lieu de votre demeure, et accordez-lui tout ce qu'il vous demandera, afin que tous les peuples de la terre connaissent votre nom pour vous craindre, comme votre peuple d'Israël, et qu'ils sachent que

votre nom est appelé sur cette maison que j'ai bâtie.

⁴⁴Quand votre peuple sortira pour combattre son ennemi, en suivant la voie dans laquelle vous l'aurez envoyé, s'ils adressent des prières à Jéhovah, le visage tourné vers la ville que vous avez choisie et vers la maison que j'ai bâtie à votre nom, ⁴⁵exaucez du ciel leurs prières et leurs supplications, et rendez-leur justice.

⁴⁶Quand ils pêcheront contre vous, — car il n'y a pas d'homme qui ne pèche, — et quand, irrité contre eux, vous les livrez à l'ennemi, qui les emmènera captifs dans un pays ennemi, lointain ou rapproché, ⁴⁷s'ils rentrent en eux-mêmes dans le pays où ils seront captifs, s'ils reviennent à vous et vous adressent des supplications dans le pays de ceux qui les ont emmenés, en disant : Nous avons péché, nous avons fait l'iniquité, nous avons commis le crime; ⁴⁸s'ils reviennent à vous de tout leur cœur et de toute leur âme, dans le pays de ceux qui les ont emmenés captifs, s'ils vous adressent des prières, le visage tourné vers leur pays que vous avez donné à leurs pères, vers la ville que vous avez choisie et vers la maison que j'ai bâtie à votre nom, ⁴⁹exaucez du ciel, du lieu de votre demeure, leurs prières et leurs supplications, et faites-leur droit; ⁵⁰pardonnez à votre peuple ses péchés et ses transgressions contre vous; excitez en leur faveur la compassion de ceux qui les ont emmenés, afin

36. *Parce que* : le but du châtement divin, c'est de ramener les coupables dans la bonne voie; leur retour au bien est donc un motif de miséricorde. D'autres : parce que vous êtes un Dieu enseignant par le châtement la bonne voie, et non pas un Dieu qui tire vengeance.

37. Comp. *Lév.* xxvi et *Deut.* xxviii. — *La rouille* du blé; Vulg., *un air corrompu*. — *Les sauterelles dévorantes*, litt. *l'arbé*, le chasil (Vulg. *la rouille*), deux espèces de sauterelles. — *Dans le pays, dans ses portes*, dans ses villes. D'autres, *dans le pays de ses*

portes, où sont ses villes; ou bien, *dans le pays de sa juridiction*, qui t'appartient : c'était aux portes qu'on rendait la justice (*Deut.* xvi, 18).

38. *La plaie de son cœur*, qui frappe son cœur, en tant qu'elle est un châtement divin, et sans doute aussi parce que ce châtement éveille le repentir.

40. *Afin que* affecte tout le verset. Comp *Deut.* iv, 6.

41. *L'étranger* : rien n'est plus remarquable dans la loi de Moïse que sa bienveillance pour les étrangers : en général, *Exod.*

ctionem suam : 36. exaudi eos in cœlo, et dimitte peccata servorum tuorum, et populi tui Israel : et ostende eis viam bonam per quam ambulent, et da pluviam super terram tuam, quam dedisti populo tuo in possessionem.

37. Fames si oborta fuerit in terra, aut pestilentia, aut corruptus aer, aut ærugo, aut locusta, vel rubigo, et affixerit eum inimicus ejus portas obsidens, omnis plaga, universa infirmitas, 38. cuncta devotatio, et imprecatio, quæ acciderit omni homini de populo tuo Israel : si quis cognoverit plagam cordis sui, et expandit manus suas in domo hac, 39. tu exaudies in cœlo in loco habitationis tuæ, et repropitiaberis, et facies ut des unicuique secundum omnes vias suas, sicut videris cor ejus (quia tu nosti solus cor omnium filiorum hominum) 40. ut timeant te cunctis diebus, quibus vivunt super faciem terræ, quam dedisti patribus nostris.

41. Insuper et alienigena, qui non est de populo tuo Israel, cum venerit de terra longinqua propter nomen tuum, (audietur enim nomen tuum magnum, et manus tua fortis, et brachium tuum 42. extentum ubique) cum venerit ergo, et oraverit in hoc loco, 43. tu exaudies in cœlo, et in firmamento habitaculi tui, et facies omnia, pro quibus invocaverit te alienigena : ut discant universi populi terrarum nomen

tuum timere, sicut populus tuus Israel, et probent quia nomen tuum invocatum est super domum hanc, quam ædificavi.

44. Si egressus fuerit populus tuus ad bellum contra inimicos suos, per viam, quocumque miseris eos, orabunt te contra viam civitatis, quam elegisti, et contra domum, quam ædificavi nomini tuo, 45. et exaudies in cœlo orationes eorum, et preces eorum, et facies judicium eorum.

46. Quod si peccaverint tibi (^h non est enim homo qui non peccet) et iratus tradideris eos inimicis suis, et captivi ducti fuerint in terram inimicorum longe vel prope, 47. et egerint poenitentiam in corde suo in loco captivitatis, et conversi deprecati te fuerint in captivitate sua, dicentes : Peccavimus, inique egimus, impie gessimus : 48. et reversi fuerint ad te in universo corde suo, et tota anima sua in terra inimicorum suorum, ad quam captivi ducti fuerint : et oraverint te contra viam terræ suæ, quam dedisti patribus eorum, et civitatis quam elegisti, et templi quod ædificavi nomini tuo : 49. exaudies in cœlo, in firmamento solii tui orationes eorum, et preces eorum, et facies judicium eorum : 50. et propitiaberis populo tuo qui peccavit tibi, et omnibus iniquitatibus eorum, quibus prævaricati sunt in te : et dabis misericordiam coram eis, qui eos capti-

^h 2 Par. 6,
36. Eccl. 7.
21, 1 Joann.
1, 8,

xxii, 21; Lévi. xxv, 35; Deut. x, 19; au point de vue de la religion, *Nombr.* xv, 14-16; Deut. xxxi, 12. — *A cause de votre nom*, pour visiter le lieu où vous avez fait résider votre nom. Comp. Deut. xii, 5, 11.

42. *Ils entendent parler* : allusion aux merveilles de la sortie d'Égypte. Comp. Exod. xv, 14; xviii, 1; Jos. v, 1, al. — *Votre grand nom* : expression inconnue au Pentateuque, employée une fois dans le livre de Josué (vii, 9), deux fois dans les Psaumes (lxxv, 1; xcvi, 3), assez fréquente au temps de la captivité.

43. *Pour vous craindre*. Comp. Deut. xxviii, 10. — *Votre nom est appelé*, etc.

Dans la Bible, quand le nom de Dieu est dit *appelé* sur des personnes ou des choses, cela signifie que Dieu est en relation intime avec elles, présent en elles d'une manière spéciale. Comp. II Sam. vi, 2; Jér. xiv, 9.

44. *En suivant la voie* : Israël ne fait la guerre que sur l'ordre de Dieu et de la manière que Dieu lui indique. — *Le visage tourné* : le temple, où Jéhovah habitait, était l'image du ciel. Comp. Ps. v, 8; xxvii, 2.

46. Comp. Lévi. xxvi, 33, 44.

47. *Commis le crime* ; litt. *agi criminellement*, ou *d'une manière impie* (Vulg.)

50. *La compassion* : voy. II Rois, xxv, 27-30; Bar. i, 12; Esdr. i, 3; Néhém. ii, 6.

qu'ils aient pitié d'eux ; ⁵¹ car ils sont votre peuple et votre héritage, et vous les avez fait sortir d'Égypte, du milieu d'une fournaise de fer : ⁵² afin que vos yeux soient ouverts à la supplication de votre serviteur et à la supplication de votre peuple d'Israël, pour les exaucer en tout ce qu'ils vous demanderont. ⁵³ Car vous les avez séparés de tous les peuples de la terre pour en faire votre héritage, comme vous l'avez déclaré par Moïse, votre serviteur, quand vous avez fait sortir d'Égypte nos pères, ô Seigneur Jéhovah.

⁵⁴ Lorsque Salomon eut achevé d'adresser à Jéhovah toute cette prière et cette supplication, il se leva de devant l'autel de Jéhovah, où il était à genoux, les mains étendues vers le ciel. ⁵⁵ S'étant levé, il bénit à haute voix toute l'assemblée d'Israël, en disant : ⁵⁶ « Béni soit Jéhovah qui a donné le repos à son peuple d'Israël, selon toutes ses promesses ! De toutes les bonnes paroles qu'il a fait entendre par Moïse, aucune n'est restée sans effet. ⁵⁷ Que Jéhovah, notre Dieu, soit avec nous, comme il a été avec nos pères ; qu'il ne nous abandonne point et ne nous délaisse point, ⁵⁸ mais qu'il incline nos cœurs vers lui, afin que nous marchions dans toutes ses voies, et que nous observions ses commandements, ses lois et ses ordonnances, qu'il a prescrits à nos pères. ⁵⁹ Que ces paroles de supplication que j'ai adressées à Jéhovah soient présentes nuit et jour à Jéhovah, notre Dieu, et que, selon le

besoin de chaque jour, il fasse droit à son serviteur et à son peuple d'Israël, ⁶⁰ afin que tous les peuples de la terre reconnaissent que Jéhovah est Dieu, qu'il n'y en a point d'autre. ⁶¹ Que votre cœur soit tout à Jéhovah, notre Dieu, pour suivre ses lois et pour observer ses commandements, comme nous le faisons aujourd'hui.

⁶² Le roi et tout Israël avec lui offrirent des sacrifices devant Jéhovah. ⁶³ Salomon immola vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille brebis pour le sacrifice pacifique qu'il offrit à Jéhovah. C'est ainsi que le roi et tous les enfants d'Israël firent la dédicace de la maison de Jéhovah. ⁶⁴ En ce jour, le roi consacra le milieu du parvis qui est devant la maison de Jéhovah ; car il offrit là les holocaustes, les oblations et les graisses des sacrifices pacifiques, parce que l'autel d'airain qui est devant Jéhovah était trop petit pour recevoir les holocaustes, les oblations et les graisses des sacrifices pacifiques.

⁶⁵ Salomon célébra ainsi la fête en ce temps-là, et tout Israël avec lui, — grande multitude venue depuis les environs d'Emath jusqu'au torrent d'Égypte devant Jéhovah, notre Dieu, — pendant sept jours et sept autres jours, soit quatorze jours. ⁶⁶ Le huitième jour il renvoya le peuple. Et ils bénirent le roi, et s'en allèrent dans leurs demeures, joyeux et le cœur content pour tout le bien que Jéhovah avait fait à David, son serviteur, et à Israël, son peuple.

51. *Fournaise* où l'on fond le fer, où règne une très forte chaleur : image de l'épreuve et de l'affliction.

53. *Vous les avez séparés* : comp. *Exod.* xix, 5 ; *Deut.* iv, 20 ; ix, 26. 29.

La fin de cette prière est différente II *Par.* vi, 41-42 : comp. *Ps.* cxxxi, 8 ; elle complète celle de notre chapitre.

La prière de Salomon a tous les caractères d'un document authentique des temps, conservé dans les archives publiques, où l'on a trouvé l'auteur des livres des *Rois* et celui des *Paralipomènes*. Cela admis, toutes les théories sur l'origine récente du Deutéronome manquent de base. En effet, tandis

qu'elle renferme d'assez nombreuses références à d'autres parties du Pentateuque, la forme en est visiblement modelée sur le style du Deutéronome ; les menaces et les promesses contenues dans ce dernier livre sont constamment présentes à l'esprit de l'auteur.

55. *Il bénit* : cette bénédiction manque dans les *Paralip.* ; à sa place, on y trouve d'autres détails omis ici (II *Paral.* vii, 1-14).

56. *Du repos* : voy. *Deut.* xii, 9 sv. et comp. *Jos.* xxi, 41 sv. ; xxiii, 14. — *Bonnes paroles* : voy. *Lév.* xxvi, 3-13 ; *Deut.* xxviii, 1-14.

57. Comp. *Deut.* xxxi, 6, 8 ; *Jos.* i, 5.

58. Comp. *Lév.* xxvi, 14 sv. *Deut.* xxviii, 15.

59. *Ces paroles*, vers. 25-43.

vos habuerint, ut misereantur eis. 51. Populus enim tuus est, et hereditas tua, quos eduxisti de terra Ægypti, de medio fornacis ferreæ.

52. Ut sint oculi tui aperti ad deprecationem servi tui, et populi tui Israel, et exaudias eos in universis pro quibus invocaverint te. 53. Tu enim separasti eos tibi in hereditatem de universis populis terræ, sicut locutus es per Moysen servum tuum, quando eduxisti patres nostros de Ægypto Domine Deus.

54. Factum est autem, cum complisset Salomon orans Dominum omnem orationem, et deprecationem hanc, surrexit de conspectu altaris Domini : utrumque enim genu in terram fixerat, et manus expanderat in cælum. 55. Stetit ergo, et benedixit omni ecclesiæ Israel voce magna, dicens : 56. Benedictus Dominus, qui dedit requiem populo suo Israël, juxta omnia quæ locutus est : non cecidit ne unus quidem sermo ex omnibus bonis, quæ locutus est per Moysen servum suum. 57. Sit Dominus Deus noster nobiscum, sicut fuit cum patribus nostris, non derelinquens nos, neque projiciens. 58. Sed inclinet corda nostra ad se, ut ambulemus in universis viis ejus, et custodiamus mandata ejus, et ceremonias ejus, et judicia quæcumque mandavit patribus nostris. 59. Et sint ser-

mones mei isti, quibus deprecatus sum coram Domino, appropinquantes Domino Deo nostro die ac nocte, ut faciat judicium servo suo, et populo suo Israel per singulos dies : 60. ut sciant omnes populi terræ, quia Dominus ipse est Deus, et non est ultra absque eo. 61. Sit quoque cor nostrum perfectum cum Domino Deo nostro, ut ambulemus in decretis ejus, et custodiamus mandata ejus, sicut et hodie.

62. Igitur rex, et omnis Israel cum eo, immolabant victimas coram Domino. 63. Mactavitque Salomon hostias pacificas, quas immolavit Domino, boum viginti duo millia, et dedicaverunt templum Domini rex, et filii Israel. 64. In die illa sanctificavit rex medium atrii, quod erat ante domum Domini : fecit quippe holocaustum ibi, et sacrificium, et adipem pacificorum : quoniam altare æreum, quod erat coram Domino, minus erat, et capere non poterat holocaustum, et sacrificium, et adipem pacificorum.

65. Fecit ergo Salomon in tempore illo festivitatem celebrem, et omnis Israel cum eo, multitudo magna ab introitu Emath usque ad rivum Ægypti, coram Domino Deo nostro, septem diebus et septem diebus, id est, quatuordecim diebus. 66. Et in die octava dimisit populos : qui benedicentes regi, profecti

63. *Vingt-deux mille bœufs*, fournis par le roi et les 100 à 120 mille Israélites présents. Ajoutez que la fête dura 7 jours et qu'il y avait là de 2 à 3 mille prêtres ou lévites. La profusion était le caractère ordinaire des sacrifices de l'antiquité. — *Sacrifice pacifique* ou d'actions de grâces, dans lequel une petite partie seulement de la victime était brûlée sur l'autel, et le reste était mangé par le peuple, sauf l'exception indiquée *Lév. xix, 6*.

64. *Consacra*, pour en faire comme un immense autel, *le milieu du parvis*, toute la partie intérieure du parvis des prêtres, lequel formait le centre des cours environnantes. — *Il offrit là*, soit sur le pavé ainsi consacré, soit peut-être sur de petits autels auxiliaires préparés pour la circonstance.

65. *La fête* du septième mois (Tisri), qui

dura 14 jours, savoir 7 jours pour la dédicace du temple, et 7 jours (du 15 au 21) pour la fête des Tabernacles, qui suivit immédiatement la dédicace. — *Emath*, frontière au nord : voy. II *Rois*, viii, 9. — *Torrent d'Égypte*, frontière au sud : voy. *Jos. xiii, 3*.

66. *Le huitième jour* (le 22 du mois), clôture de la fête des Tabernacles (*Lév. xxiii, 36*), vers le soir, sans doute, *il renvoya le peuple*, qui ne partit que le lendemain 23 (II *Paral.* vii, 10). — *Demeures*, litt. *tentes* : cette manière de parler (*Jug. vii, 8*; II *Sam. xx, 1*, al.) vient de ce que les Hébreux nomades n'avaient eu d'abord que des tentes pour demeures. — *David* est nommé ici au lieu de Salomon, non seulement parce qu'il était le promoteur de la construction du temple, mais encore parce que l'achèvement

§ IV. — DERNIÈRES ANNÉES DE SALOMON; SA CHUTE;
SA MORT [IX — XI].

CHAP. IX. — Réponse de Jéhovah à la prière de Salomon. Notice sur les rapports de Salomon avec Hiram; sur les villes bâties par lui et l'établissement de la corvée, et sur la navigation à Ophir.

Chap. IX.



Orsque Salomon eut achevé de bâtir la maison de Jéhovah et la maison du roi, et tout ce qu'il désirait faire, ²Jéhovah lui apparut une seconde fois, comme il lui était apparu à Gabaon. ³Et Jéhovah lui dit : " J'ai exaucé ta prière et ta supplication que tu m'as adressée; j'ai sanctifié cette maison que tu as bâtie, pour y mettre à jamais mon nom, et j'aurai toujours là mes yeux et mon cœur. ⁴Et toi, si tu marches devant moi comme l'a fait David, ton père, dans la sincérité de ton cœur et avec droiture, mettant en pratique ce que je t'ai prescrit, si tu observes mes lois et mes ordonnances, ⁵j'établirai pour toujours le trône de ton royaume en Israël, comme je l'ai déclaré à David, ton père, en disant : Il ne te manquera jamais un descendant *qui* siège sur le trône d'Israël. ⁶Mais si vous vous détournez de moi, vous et vos fils; si vous n'observez pas mes commandements, mes lois que je vous ai prescrites, et si vous allez servir d'autres dieux et vous prosterner devant eux, ⁷j'exterminerai Israël du pays que je lui ai donné; la maison que j'ai consacrée

à mon nom, je la rejetterai loin de moi, et Israël sera un objet de sarcasme et de raillerie parmi tous les peuples; ⁸cette maison sera un monument; quiconque passera près d'elle sera dans la stupeur et sifflera. On dira : Pourquoi Jéhovah a-t-il ainsi traité ce pays et cette maison? ⁹Et l'on répondra : Parce qu'ils ont abandonné Jéhovah, leur Dieu, qui a fait sortir leurs pères du pays d'Égypte, parce qu'ils se sont attachés à d'autres dieux, se sont prosternés devant eux et les ont servis : voilà pourquoi Jéhovah a fait venir sur eux tous ces maux."

¹⁰Au bout de vingt ans, quand Salomon eut bâti les deux maisons, la maison de Jéhovah et la maison du roi : — ¹¹Hiram, roi de Tyr, avait fourni à Salomon des bois de cèdre et des bois de cyprès, et de l'or, autant qu'il en voulut : — il donna à Hiram vingt villes dans le pays de Galilée. ¹²Hiram sortit de Tyr pour voir les villes que lui donnait Salomon; elles ne lui plurent pas, ¹³et il dit : " Quelles villes m'as-tu données là, mon frère?" Et il les appela pays de Chaboul, *leur nom* jusqu'à ce jour.

de cette œuvre était la réalisation des promesses que Dieu lui avait faites.

CHAP. IX.

1. *Lorsque* : la 24^e année du règne de Salomon : voy. vi, 37 sv. comp. à vii, 1. La seconde apparition du Seigneur eut donc lieu longtemps après la dédicace du temple : voy. viii, 1, note. — *Tout ce qu'il désirait faire* relativement à ces deux maisons : comp. II Paral. vii, 11, 12.

2. *Comme*, de la même manière, c.-à-d. en songe, pendant la nuit (iii, 5).

3. *Lui dit* : comp. II Paral. vii, 12-16. — *Y mettre mon nom*, y habiter d'une manière spéciale, dans la nuée, symbole de ma pré-

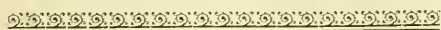
sence, et en faire le lieu de mes grâces et de mes révélations.

5. *J'établirai* : voy. II Rois, vii, 12, 16. — *Il ne te manquera*, etc. : voy. ii, 4; vi, 12.

7. Comp. Deut. xxviii, 37, 45, 63. — *Sarcasme*, ou, comme la Vulg., *proverbe*.

8. *Sera un monument* (Vulg. *un exemple*), litt. *sera élevée* (étant placée sur le mont Moria) aussi bien dans sa ruine que dans sa gloire. Allusion à Deut. xxvi, 19; xxviii, 1, où Dieu promet d'élever Israël au-dessus de tous les peuples; cette bénédiction se changera en malédiction : le temple, qui était élevé et célébré au loin, restera tel, mais dans un sens opposé : renversé, il sera un monument de la réprobation d'Israël. D'au-

sunt in tabernacula sua lætantes, et alacri corde super omnibus bonis, quæ fecerat Dominus David servo suo, et Israel populo suo.



—❖— CAPUT IX. —❖—

Dominus Salomoni secundo apparens, jubet sua servare præcepta, addita comminatione nisi servata fuerint. Salomon plures ædificat civitates, gentes sibi facit tributarias, et classe in Ophir missa, plurimum auri recipit.



ACTUM est autem cum perfecisset Salomon ædificium domus Domini, et ædificium regis, et omne quod optaverat et voluerat facere, 2. apparuit ei Dominus secundo ^asicut apparuerat ei in Gabaon. 3. Dixitque Dominus ad eum : Exaudivi orationem tuam et deprecationem tuam, quam deprecatus es coram me : sanctificavi domum hanc, quam ædificasti, ut ponerem nomen meum ibi in sempiternum, et erunt oculi mei et cor meum ibi cunctis diebus. 4. Tu quoque si ambulaveris coram me, sicut ambulavit pater tuus, in simplicitate cordis, et in æquitate : et feceris omnia, quæ præcepi tibi, et legitima mea et judicia mea servaveris, 5. ^bponam thronum regni tui super Israel in sempiternum, sicut locutus sum David patri tuo, dicens : Non auferetur vir de genere tuo de solio

Israel. 6. Si autem aversione aversi fueritis vos et filii vestri, non sequentes me, nec custodientes mandata mea, et ceremonias meas, quas proposui vobis, sed abieritis et colueritis deos alienos, et adoraveritis eos : 7. auferam Israel de superficie terræ, quam dedi eis : et templum, quod sanctificavi nomini meo, proijciam a conspectu meo, eritque Israel in proverbium, et in fabulam cunctis populis. 8. Et domus hæc erit in exemplum : omnis, qui transierit per eam, stupebit, et sibilabit, et dicit : ^cQuare fecit Dominus sic terræ huic, et domui huic? 9. Et respondebunt : Quia dereliquerunt Dominum Deum suum, qui eduxit patres eorum de terra Ægypti, et secuti sunt deos alienos, et adoraverunt eos, et coluerunt eos : idcirco induxit Dominus super eos omne malum hoc.

10. ^dExpletis autem annis viginti postquam ædificaverat Salomon duas domos, id est domum Domini et domum regis, 11. (Hiram rege Tyri præbente Salomoni ligna cedrina et abiegna, et aurum juxta omne quod opus habuerat) tunc dedit Salomon Hiram viginti oppida in terra Galilææ. 12. Et egressus est Hiram de Tyro, ut videret oppida, quæ dederat ei Salomon, et non placuerunt ei, 13. et ait : Hæcine sunt civitates, quas dedisti mihi, frater? Et appellavit eas terram

^c Deut. 29, 24. Jer. 22, 8.

^d 2 Par. 8, 1.

tres, si élevée qu'ait été cette maison, quiconque, etc. — *Sifflera*, par mépris : expression familière à Jérémie.

10. Suivent plusieurs notices qui ont pour but de compléter l'histoire des constructions de Salomon et d'expliquer comment il put les mener à bonne fin. Ces notices sont de courts extraits d'un ancien document plus détaillé sur le même sujet, comme on peut le voir en comparant II Paral. viii.

Au bout de 20 ans, comptés à partir de la 4^e année de son règne : 7 ans pour la construction du temple, 13 ans pour la construction du palais du roi.

11. *Il donna* : la loi défendait de rien céder du territoire israélite (Lév. xxv, 13-34). — *Vingt villes* : c'étaient des villes chana-

néennes (II Rois, xxiv, 7), où l'ancienne population chananéenne était restée en majeure partie ; elles se trouvaient sans doute aussi en mauvais état. — *Dans le pays de Galilée*, la partie septentrionale de ce qui fut plus tard la Galilée, partie qui s'appela *Galilée des nations*, parce qu'elle était peuplée principalement de païens (Is. viii, 23 ; Vulg. ix, 1 ; Matth. iv, 15).

12. *Elles ne lui plurent pas* : Hiram avait sans doute espéré obtenir le port d'Acco (Ptolémaïs), aujourd'hui St Jean d'Acre.

13. *Mon frère* : appellation usuelle entre souverains. — *Pays de Chaboul*, c.-à-d. probablement *pays de rien*, sans valeur.

Ces 20 villes sont sans doute les mêmes dont il est parlé II Paral. viii, 2. Hiram les

^a Supr. 3, 5.
² Par. 7, 12.

^b 2 Reg. 7, 12, 16.

¹⁴Hiram avait envoyé à Salomon cent vingt talents d'or.

¹⁵Voici ce qui concerne les hommes de corvée que leva le roi Salomon pour bâtir la maison de Jéhovah et sa propre maison, Mello et le mur de Jérusalem, Héser, Mageddo et Gazer. ¹⁶Pharaon, roi d'Egypte, était monté et s'était emparé de Gazer. Après l'avoir incendiée et avoir tué les Chananéens qui habitaient dans la ville, il l'avait donnée en dot à sa fille, femme de Salomon. ¹⁷Salomon bâtit Gazer, Beth-Horon le bas, ¹⁸Baalath et Thadmor dans le pays du désert; ¹⁹toutes les villes lui appartenant qui servaient de magasins, les villes pour les chars, les villes pour la cavalerie, et tout ce qu'il plut à Salomon de bâtir à Jérusalem, au Liban et dans tout le pays soumis à sa domination. ²⁰Tout le peuple qui était resté des Amorrhéens, des Héthéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens, ne faisant point partie des enfants d'Israël, ²¹savoir, leurs descendants qui étaient restés après eux dans le pays, et que les enfants d'Israël n'avaient pu vouer à l'anathème, Salomon les leva comme esclaves de corvée, ce qu'ils ont été

jusqu'à ce jour. ²²Mais Salomon n'assujettit point à ce service les enfants d'Israël; car ils étaient des hommes de guerre, ses serviteurs, ses chefs, ses officiers, les commandants de ses chars et de sa cavalerie. ²³Les chefs préposés aux travaux par Salomon étaient au nombre de cinq cent cinquante, chargés de commander les ouvriers.

²⁴La fille de Pharaon monta de la cité de David dans sa maison que Salomon lui avait construite; ce fut alors qu'il bâtit Mello. ²⁵Salomon offrait trois fois chaque année des holocaustes et des sacrifices pacifiques sur l'autel qu'il avait bâti à Jéhovah, et il brûlait des parfums sur celui qui était devant Jéhovah. *C'est ainsi qu'il acheva de bâtir la maison.*

²⁶Le roi Salomon construisit une flotte à Asiongaber, près d'Ailath, sur les bords de la mer Rouge, dans le pays d'Edom. ²⁷Et Hiram envoya sur ces vaisseaux, auprès des serviteurs de Salomon, ses propres serviteurs, des matelots connaissant la mer. ²⁸Ils allèrent à Ophir, et ils y prirent quatre cent vingt talents d'or, qu'ils apportèrent au roi Salomon.

aurait rendues à Salomon, qui les aurait rebâties et peuplées d'Israélites.

14. Ce verset paraît avoir pour but d'expliquer les mots, *et de l'or* du vers. 11. — *120 talents d'or*, de 12 à 15 millions de fr. D'autres évaluations abaissent beaucoup cette somme. Pour les vers. 15-23 comp. II *Paral.* viii, 3-10.

15. *Les hommes de corvée*, litt. *la corvée* : comp. iv, 6; v, 13. — *Mello*, fort : voy. II *Sam.* v, 9; *le mur de Jérusalem* : voy. iii, 1; xi, 27; Salomon ne fit que fortifier d'avantage ces deux ouvrages construits par David. — *Héser*, hébr. *Chatsor*, probablement la même que *Asor*, au N. du lac Mérom : voy. *Jos.* xi, 1. — *Mageddo* : voy. *Jos.* xii, 21. — *Gazer*, (voy. *Jos.* x, 33) : située dans la Séphéla, cette ville importante commandait la ligne d'approche d'une armée venant d'Egypte.

16. *Pharaon* : on ne sait rien autre chose de cette expédition. — *En dot* : d'ordinaire, en Orient, le mari payait pour avoir sa femme; mais on trouve des exemples contrai-

res : ainsi Sargon donna la Cilicie pour dot à sa fille, quand elle épousa Ambris, roi de Tubal.

17. *Beth-Horon le bas* (voy. *Jos.* x, 10), ainsi que Beth-Horon le haut (II *Paral.* viii, 5). Cette ville avait aussi, par sa position, une grande importance militaire (*Jos.* x; I *Macch.* iii, 13-24; Josèphe, *Bell. jud.* III, xix, 9).

18. *Baalath*, dans la tribu de Dan, non loin de Gazer. — *Thadmor* (c.-à-d. *palmyr*), la Palmyre des Grecs et des Romains, dans une oasis aujourd'hui desséchée du désert de Syrie, sur la route de Damas à l'Euphrate. — *Dans le pays du désert* (Vulg.); litt., *dans le désert, dans le pays*, leçon qui paraît fautive : comp. II *Paral.* viii, 4.

19. *Magasins de vivres* pour les troupes, et pour le peuple dans les temps de disette (II *Paral.* xvii, 12; xxxii, 28). La Vulg. ajoute, *qui étaient sans murailles*. — *Les villes* où étaient déposés les chars de guerre; la plupart devaient être les mêmes que les villes de magasins. — *Tout ce qu'il plut* :

Chabul, usque in diem hanc. 14. Misit quoque Hiram ad regem Salomonem centum viginti talenta auri.

15. Hæc est summa expensarum, quam obtulit rex Salomon ad ædificandam domum Domini et domum suam, et Mello, et murum Jerusalem, et Hesar, et Mageddo, et Gazer. 16. Pharaon rex Ægypti ascendit, et cepit Gazer, succenditque eam igni : et Chananæum, qui habitabat in civitate, interfecit, et dedit eam in dotem filiæ suæ uxori Salomonis. 17. Ædificavit ergo Salomon Gazer, et Bethoron inferiorem, 18. et Baalath, et Palmiram in terra solitudinis. 19. Et omnes viros, qui ad se pertinebant, et erant absque muro, munivit, et civitates curruum et civitates equitum, et quodcumque ei placuit ut ædificaret in Jerusalem, et in Libano, et in omni terra potestatis suæ. 20. Universum populum, qui remanserant de Amorrhæis, et Hethæis, et Phezeæis, et Hevæis, et Jebusæis, qui non sunt de filiis Israel : 21. horum filios, qui remanserant in terra, quos scilicet non potuerant filii Israel exterminare, fecit Salomon tributarios, usque in diem hanc. 22. De filiis autem Israel non constituit Sa-

lomon servire quemquam, sed erant viri bellatores, et ministri ejus, et principes, et duces, et præfecti curruum et equorum. 23. Erant autem principes super omnia opera Salomonis præpositi quingenti quinquaginta, qui habebant subjectum populum, et statutis operibus imperabant.

24. ^{c 2 Par. 8, 11.} Filia autem Pharaonis ascendit de civitate David in domum suam, quam ædificaverat ei Salomon : tunc ædificavit Mello. 25. Offerebat quoque Salomon tribus vicibus per annos singulos holocausta, et pacificas victimas super altare, quod ædificaverat Domino, et adolebat thymiam coram Domino : perfectumque est templum.

26. Classem quoque fecit rex Salomon in Asiongaber, quæ est juxta Ailath in littore Maris rubri, in terra Idumææ. 27. Misitque Hiram in classe illa servos suos viros nauticos et gnaros maris, cum servis Salomonis. 28. Qui cum venissent in Ophir, sumptum inde aurum quadringentorum viginti talentorum, detulerunt ad regem Salomonem.



quelques exégètes entendent par là des constructions de plaisance, ayant pour objet l'agrément et le plaisir du roi.

21. *Esclaves de corvée* : voy. v, 13 note. — *Vulg., tributaires.* — *Jusqu'à ce jour* : voy. viii, 8, note.

22. *A ce service*, à l'esclavage : voy. la note de v, 13. — *Officiers* : la garde particulière du roi (II Sam. xxiii, 8).

23. *Comp.* v, 16.

24 sv. L'achèvement de ces constructions procura deux avantages : la fille du Pharaon put quitter la cité de David, trop voisine du temple, pour habiter le palais du roi, qui en était séparé par la vallée du Tyropœon ; et Salomon, au lieu de sacrifier sur les hauts lieux (iii, 2), offrit des sacrifices réguliers dans le temple. — *Mello* : voy. II Sam. v, 9.

25. *Trois fois*, aux trois grandes fêtes de Pâque ou des Azymes, de la Pentecôte ou des Semaines, et des Tabernacles. — *Des holocaustes et des sacrifices pacifiques* offi-

ciels, prescrits par la loi pour ces solennités.

— *Et il brûlait*, faisait brûler par les prêtres, *des parfums sur l'autel* de ce nom, placé dans le Saint. Keil, *allumant*, brûlant ces victimes, *sur l'autel* des holocaustes, dont il est dit plus haut qu'il était devant *Jéhovah* (viii, 64).

26. *Asiongaber* : voy. Nombr. xxxiii, 35. *Ailath* ou *Elat*, hébr. *Eloth*, sur le bras oriental de la mer Rouge, dans une position analogue à celle de Suez sur le bras occidental.

28. *Ophir* : l'opinion la plus probable est celle qui place cette ville dans l'Inde, à l'embouchure de l'Indus : les noms des objets transportés d'Ophir par la flotte de Salomon ne sont pas sémitiques, mais indiens. Voy. le chap. suivant. — *Ils y prirent*, en plusieurs voyages, *420 talents d'or*, de 50 à 60 mille fr. Les *Paralip.* (II, viii, 18) disent 450, par suite d'une erreur de copiste.



CHAP. X. — Visite de la reine de Saba. Richesses de Salomon.

Chap. X.

LA reine de Saba, ayant appris la renommée de Salomon au nom de Jéhovah, vint pour l'éprouver par des énigmes. ²Elle arriva à Jérusalem avec un équipage très considérable, des chameaux portant des aromates, de l'or en très grande quantité et des pierres précieuses. Elle se rendit auprès de Salomon, et elle lui dit tout ce qu'elle avait dans le cœur. ³Salomon répondit à toutes ses questions; il n'y eut rien qui restât caché au roi, sans qu'il pût l'expliquer.

⁴Quand la reine de Saba eut vu toute la sagesse de Salomon, et la maison qu'il avait bâtie, ⁵et les mets de sa table, et les appartements de ses serviteurs, et les chambres et les vêtements de ses domestiques, ses échansons, et l'escalier par où il montait dans la maison de Jéhovah, elle fut hors d'elle-même, ⁶et elle dit au roi : " C'était donc vrai ce que j'ai appris dans mon pays ⁷de ce qui te concerne et de ta sagesse ! Je n'en croyais pas le récit avant d'être venue et d'avoir vu de mes yeux, et l'on ne m'en avait pas dit la moitié ! Ta sagesse et ta magnificence surpassent ce que la renommée m'avait fait connaître. ⁸Heureux tes gens, heureux tes serviteurs qui sont continuellement devant toi, qui entendent ta sa-

gesse ! ⁹Béni soit Jéhovah, ton Dieu, qui s'est complu en toi et t'a placé sur le trône d'Israël ! C'est parce que Jéhovah aime à jamais Israël, qu'il t'a établi roi pour que tu fasses droit et justice. " — ¹⁰Elle donna au roi cent vingt talents d'or, une grande quantité d'aromates et des pierres précieuses. Il ne vint plus *jamais* autant d'aromates que la reine de Saba en donna au roi Salomon.

¹¹Les vaisseaux de Hiram, qui apportaient de l'or d'Ophir, amenèrent aussi d'Ophir une très grande quantité de bois de santal et des pierres précieuses. ¹²Le roi fit avec le bois de santal des balustrades pour la maison de Jéhovah et pour la maison du roi, et des harpes et des lyres pour les chantres. Il ne vint plus de ce bois de santal, et on n'en a plus vu jusqu'à ce jour.

¹³Le roi Salomon donna à la reine de Saba tout ce qu'elle désira, ce qu'elle demanda, sans parler des présents qu'il lui fit en rapport avec sa puissance. Puis elle s'en retourna et alla dans son pays, elle et ses serviteurs.

¹⁴Le poids de l'or qui arrivait à Salomon en une année était de six cent soixante-six talents d'or, ¹⁵outre ce qu'il recevait des marchands ambulants et des négociants, de tous

CHAP. X.

Pour ce chapitre comp. II *Paral.* ix.

1. *Saba*, cap. du royaume du même nom, dans l'Arabie Heureuse, qui produisait en abondance des épices, de l'or, de l'argent et des pierres précieuses. — *Au nom de Jéhovah*, par rapport au nom de Jéhovah, au point de vue de Dieu et des choses de Dieu. L'auteur a-t-il spécialement en vue la sagesse religieuse de Salomon, ou la construction du temple où Jéhovah faisait habiter son nom (viii, 16)? — *Enigmes* : les Orientaux entendent par ce mot toutes sortes de questions difficiles; des propositions ayant un sens caché, et dont la solution ou l'intelligence demande un esprit fin et pénétrant.

2. *Tout ce qu'elle avait dans le cœur*, toutes les *énigmes* qu'elle avait préparées.

5. *Les mets de sa table* : comp. iv, 22 sv. — *De ses serviteurs*, des employés supérieurs. — *Les chambres*, ou, avec la Vulg., *les divers ordres*. — *L'escalier*, litt. *la montée* (*Ezéch.* xl, 26), quelque passage secret qui, franchissant le Tyropœon, conduisait le roi de son palais sur l'aire du temple. D'autres avec les LXX et la Vulg., *les holocaustes qu'il offrait dans la maison du Seigneur*; mais la mention d'holocaustes étonne ici.

6. *Ce qui te concerne* : richesses, puissance, etc., ou, avec la Vulg., *les discours*.

9. *Béni soit* : cet hommage rendu à Jéhovah, bien moins explicite que ceux de Hiram

—❖— CAPUT X. —❖—

Venit regina Saba ad regem Salomonem : quæ ejus mirata sapientiam, magnificentiam et gubernationem, datis acceptisque amplis muneribus, discessit : Salomon multum tributum ac aurum aliunde accipit ; vasa et scuta, magnificumque thronum construit, multam ac pretiosam habet suppellectilem in vasis, curribus et equis, in abundantia argenti ac cedrorum.



SED^a et regina Saba, audita fama Salomonis in nomine Domini, venit tentare eum in ænigmatibus.

2. Et ingressa Jerusalem multo cum comitatu, et divitiis, camelis portantibus aromata, et aurum infinitum nimis, et gemmas pretiosas, venit ad regem Salomonem, et locuta est ei universa quæ habebat in corde suo. 3. Et docuit eam Salomon omnia verba, quæ proposuerat : non fuit sermo, qui regem posset latere, et non responderet ei.

4. Videns autem regina Saba omnem sapientiam Salomonis, et domum, quam ædificaverat, 5. et cibos mensæ ejus, et habitacula servorum, et ordines ministrantium, vestesque eorum, et pincernas, et holocausta, quæ offerebat in domo Domini : non habebat ultra spiritum. 6. Dixitque ad regem : Verus est sermo, quem audiui in terra mea 7. super sermonibus tuis, et super sapientia tua : et non credebam narrantibus mihi, donec ipsa veni, et vidi oculis

meis, et probavi quod media pars mihi nuntiata non fuerit : major est sapientia et opera tua, quam rumor, quem audiui. 8. Beati viri tui, et beati servi tui, qui stant coram te semper, et audiunt sapientiam tuam. 9. Sit Dominus Deus tuus benedictus, cui complacui, et posuit te super thronum Israel, eo quod dilexerit Dominus Israel in sempiternum, et constituit te regem, ut faceres iudicium et justitiam. 10. Dedit ergo regi centum viginti talenta auri, et aromata multa nimis, et gemmas pretiosas : non sunt allata ultra aromata tam multa, quam ea quæ dedit regina Saba regi Salomoni.

11. (Sed et ^bclassis Hiram, quæ portabat aurum de Ophir, attulit ex Ophir ligna thyina multa nimis, et gemmas pretiosas. 12. Fecitque rex de lignis thynis fulcra domus Domini, et domus regiæ, et citharas lyrasque cantoribus : non sunt allata hujuscemodi ligna thyina, neque visa usque in præsentem diem.)

13. Rex autem Salomon dedit regiæ Saba omnia quæ voluit, et petivit ab eo : exceptis his, quæ ultro obtulerat ei munere regio. Quæ reversa est, et abiit in terram suam cum servis suis.

14. Erat autem pondus auri, quod afferebatur Salomoni per annos singulos, sexcentorum sexaginta sex talentorum auri : 15. excepto eo, quod afferebant viri, qui super vecti-

(II Par. ii, 12) et de Cyrus (*Esdr.* i, 2, 3), n'implique nullement la conversion de la reine de Saba : c'est la simple reconnaissance du Dieu d'Israël comme divinité locale.

10. *Cent vingt talents d'or* : voy. ix, 14.

11. *Les vaisseaux de Hiram* : voy. ix, 27. — *Bois de santal* : l'hébr. *algum* paraît être une corruption de *valguka*, un des noms de ce bois dans la langue de l'Inde. Vulg., *bois de thuya*.

12. *Palustrales* ; d'autres, *escaliers* (Vulg.) avec *rampes*. La signification étymologique du mot hébreu est *soutien*, *appui*. — La *harpe* des Hébreux (*Kinnor*), de forme triangulaire, avait ordinairement dix cordes, et ressemblait probablement à l'ancienne

harpe assyrienne, que l'on jouait avec un *plectrum*. La forme de la lyre (hébr. *nebel*) ou psaltérion, n'est pas exactement connue.

13. *Des présents* qu'il devait régulièrement faire, selon la coutume orientale.

14. *L'or qui arrivait*. y compris sans doute celui qui venait d'Ophir. — *En une année* ne signifie peut-être pas *chaque année* (Vulg.) : la flotte n'allait à Ophir qu'une fois tous les trois ans.

15. *Des petits et des gros marchands* : peut-être achetaient-ils la protection du roi ; car on ne saurait songer ici à des droits de patente ou de douane. La Vulg. ajoute, *universique scruta vendentes*, et tous les revendeurs, ce qui ne correspond à rien ni dans

^b 2 Par. 9, 10.

^a 2 Par. 9, 1.
Matth. 12.
42. Luc. 11,
31.

les rois d'Arabie et des gouverneurs du pays.

¹⁶Le roi Salomon fit deux cents grands boucliers d'or battu, pour chacun desquels il employa six cents sicles d'or, ¹⁷et trois cents petits boucliers d'or battu, pour chacun desquels il employa trois mines d'or; et le roi les mit dans la maison de la forêt du Liban. ¹⁸Le roi fit un grand trône d'ivoire et le couvrit d'or pur. ¹⁹Ce trône avait six degrés, et la partie supérieure en était arrondie par derrière; il y avait des bras de chaque côté du siège; deux lions étaient près des bras, ²⁰et douze lions sur les six degrés, six de chaque côté. Il ne s'est fait rien de pareil dans aucun royaume. ²¹Tous les vases à boire du roi Salomon étaient d'or, et toute la vaisselle de la maison de la forêt du Liban était d'or pur. Rien n'était d'argent; on ne faisait nul cas de ce métal du temps de Salomon. ²²Car le roi avait en mer des vaisseaux de Tharsis avec la flotte de Hiram, et tous les trois ans arrivaient les vaisseaux de Tharsis, apportant

de l'or et de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons.

²³Le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de la terre par les richesses et par la sagesse. ²⁴Tout le monde cherchait à voir Salomon, pour entendre la sagesse que Dieu avait mise dans son cœur. ²⁵Et chacun apportait son présent, des objets d'argent et des objets d'or, des vêtements, des armes, des aromates, des chevaux et des mulets, chaque année. ²⁶Salomon rassembla des chars et de la cavalerie; il avait quatorze cents chars et douze mille cavaliers, qu'il plaça dans les villes où il déposait ses chars et à Jérusalem près du roi. ²⁷Le roi fit que l'argent était à Jérusalem aussi commun que les pierres, et les cèdres aussi nombreux que les sycomores qui croissent dans la plaine. ²⁸C'était de l'Egypte que Salomon tirait ses chevaux; une caravane de marchands du roi les allait chercher par troupes à un prix convenu: ²⁹un char montait et sortait d'Egypte pour six cents sicles d'argent, et un cheval pour cent cin-

l'hébr. ni dans les LXX. — *Les rois d'Arabie*; litt. *des rois des gens mêlés* (comp. *Jér.* xxv, 24): peuplades composées d'Israélites et d'Arabes, vivant dans le désert d'Arabie, qui confine à la Palestine; leurs chefs étaient tributaires de Salomon. — *Gouverneurs du pays*, probablement ceux dont il est parlé iv, 7-19.

¹⁶. *Grands boucliers* (en lat. *scuta*), couvrant tout le corps.

¹⁷. *Petits boucliers*, en lat. *clypei*. — *Trois mines*, valeur de 5 à 6 mille fr. Ces boucliers, destinés aux gardes du corps (xiv, 27; II *Paral.* xii, 10), ne servaient sans doute que dans les cérémonies. Voy. Plinie, *H. N.* xxxv, 4. — *Le roi les mit*, les suspendit aux murs extérieurs d'une tour, appelée la tour de David (*Cant.* iv, 4) qui était censée faire partie de la maison de la forêt du Liban (vii, 2). Comp. II *Sam.* viii, 7. A Tyr (*Ezéch.* xxvii, 10 sv.), à Athènes, à Rome, etc., on suspendait aussi des boucliers pour l'ornementation des temples.

¹⁸. *Trône d'ivoire*: à en juger par les usages de l'Assyrie, le trône était en bois, avec des incrustations d'ivoire et des ornements d'or. — *Pur*, Vulg., *brillant*. — *Près des bras*, peut être les soutenant, comme en Assyrie.

²². *Des vaisseaux de Tharsis* (ou *Tartessus*, port de commerce au S. O. de l'Espagne): cette expression ne désigne pas nécessairement des vaisseaux allant à Tharsis; elle peut désigner par antonomase une certaine catégorie de vaisseaux de fort tonnage, semblables à ceux dont se servaient les Phéniciens pour aller à Tartessus. C'est ainsi que nous appelons *transatlantiques*, et les Anglais *indiamen*, tous les navires destinés à faire de longs voyages, n'importe où. D'après cela les *vaisseaux de Tharsis* pourraient être les mêmes que la flotte d'Ophir (ix, 27 sv.), et c'est ce qu'affirment beaucoup d'interprètes. D'autres distinguent les deux flottes, et voient ici des vaisseaux allant réellement à Tharsis, par ex. la Vulgate: *parce que la flotte du roi avec la flotte de Hiram allait par mer une fois tous les trois ans à Tharsis, rapportant*, etc. Comp. II *Paral.* ix, 21 et xx, 36. — *Ivoire*, hébr. *schenhabbim*, c.-à-d. dents d'éléphants. *Habbim* est le nom sanscrit *ibha*, avec l'article hébr. et la terminaison plur. — *Singes*, hébr. *qôf*, du sanscr. *Kapi*. — *Paons*: l'hébr. *thukkyim* vient aussi d'une racine sanscrite.

Pour les vers. 23-29, comp. II *Paral.* i, 14-17; ix, 22-28.

galia erant, et negotiatores, universique scruta vendentes, et omnes reges Arabiæ, ducesque terræ.

16. Fecit quoque rex Salomon ducenta scuta de auro purissimo, sexcentos auri siclos dedit in laminas scuti unius. 17. Et trecentas peltas ex auro probato : trecentæ minæ auri unam peltam vestiebant : posuitque eas rex in domo saltus Libani. 18. Fecit etiam rex Salomon thronum de ebore grandem : et vestivit eum auro fulvo nimis, 19. qui habebat sex gradus : et summitas throni rotunda erat in parte posteriori : et duæ manus hinc atque inde tenentes sedile : et duo leones stabant juxta manus singulas. 20. Et duodecim leunculi stantes super sex gradus hinc atque inde : non est factum tale opus in universis regnis. 21. Sed et omnia vasa, quibus potabat rex Salomon, erant aurea : et universa supellex domus saltus Libani de auro purissimo : non erat argentum, nec alicujus pretii putabatur in diebus Salomonis, 22. quia classis regis per mare cum classe Hiram semel per tres annos ibat in

Tharsis, deferens inde aurum, et argentum, et dentes elephantorum, et simias, et pavos.

23. Magnificatus est ergo rex Salomon super omnes reges terræ divitiis, et sapientia. 24. Et universa terra desiderabat vultum Salomonis, ut audiret sapientiam ejus, quam dederat Deus in corde ejus. 25. Et singuli deferebant ei munera, vasa argentea et aurea, vestes et arma bellica, aromata quoque, et equos et mulos per annos singulos. 26. Congregavitque Salomon currus et equites, et facti sunt ei mille quadringenti currus, et duodecim millia equitum : et disposuit eos per civitates munitas, et cum rege in Jerusalem. 27. Fecitque ut tanta esset abundantia argenti in Jerusalem, quanta et lapidum : et cedrorum præbuit multitudinem quasi sycamoras, quæ nascuntur in campestribus. 28. Et educebantur equi Salomoni de Ægypto, et de Coa. Negotiatores enim regis emebant de Coa, et statuto pretio perducebant. 29. Egrediebatur autem quadriga ex Ægypto sexcentis siclis argenti,

2 Par. 1, 14.

23 sv. Comp. v, 9-14. *Tous les rois de la terre* : peut-être ne faut-il entendre que les rois les plus voisins, la plupart tributaires de Salomon; dans ce cas, on traduirait mieux, *tous les rois du pays*. D'ailleurs l'histoire nous montre, à cette époque, les monarchies d'Égypte et d'Assyrie en pleine décadence.

25. *Son présent*, peut-être faut-il entendre son tribut : comp. iv, 21.

26. *Quatorze cents chars* : jusqu'à Salomon, les chariots de guerre étaient inconnus ou fort peu nombreux chez les Israélites (I Paral. xviii, 4). Ce prince dut se mettre, sous ce rapport, sur un pied d'égalité avec ses puissants voisins. — *Dans les villes frontières*.

27. *Un commun* : forte hyperbole pour peindre la prospérité de la capitale, résidence de la cour, peut-être aux dépens de la province, dont le mécontentement éclata à la mort du roi. — *Dans la plaine*, les diverses plaines de la Palestine. Les bois de sycamores de la plaine de Juda (la Séphéla) faisaient partie du domaine royal (I Paral. xxvii, 28).

28. *De l'Égypte* : importés de l'étranger,

les chevaux étaient nombreux en Égypte dès le temps de l'Exode (ix, 3; xiv, 9, 23, 28. Comp. Hérod. iv, 170, 183, 189), et les chars formaient un corps considérable de l'armée égyptienne (IV Rois, vii, 6; xviii, 24; Is. xxxvi, 9; Ezéch. xvii, 15, al.). Les monuments nous montrent des particuliers, en temps de paix, montés sur des chevaux pour rendre visite à leurs amis. — *Une caravane, par troupes*, hébr. *miqvéh*. Les LXX et la Vulg. ont pris, peut-être avec raison, ce mot pour un nom de lieu : *c'était d'Égypte et de Coa que Salomon tirait ses chevaux; les marchands du roi les allaient chercher à Coa*, etc. Coa serait alors une ville entre l'Égypte et la Palestine; mais elle n'est mentionnée nulle part ailleurs.

29. *Un char* avec son attelage, probablement de 3 chevaux, dont un de rechange. — *Six cents sicles d'argent*, près de 1700 fr. — *Un cheval* pour la cavalerie. — *Par eux-mêmes*, sans l'intermédiaire d'autres marchands. Ou bien : *ils en amenaient de même avec eux pour*, etc. Vulgate, *et de la même manière tous les rois des Héthéens et de Syrie lui vendaient des chevaux*. — *Héthéens*, hébr. *Hitthites* : ce peuple, établi d'abord

quante siècles. Ils en livraient de la même manière, par eux-mêmes, à

tous les rois des Héthéens et aux rois de Syrie.

CHAP. XI. — Femmes étrangères et idolâtrie de Salomon.

Ses ennemis. Sa mort.

Ch. XI.



Salomon aimait beaucoup de femmes étrangères, outre la fille de Pharaon : des Moabites, des Ammonites, des Edomites, des Sidoniennes, des Héthéennes, d'entre les nations dont le Seigneur avait dit aux enfants d'Israël : " Vous n'aurez point de commerce avec elles, et elles n'en auront point avec vous ; elles ne manqueraient pas de tourner vos cœurs du côté de leurs dieux." Salomon s'attacha à ces nations par amour. ³ Il eut sept cents femmes princesses et trois cents concubines ; et ses femmes détournèrent son cœur. ⁴ Au temps de la vieillesse de Salomon, ses femmes inclinèrent son cœur vers d'autres dieux, et son cœur ne fut pas tout entier à Jéhovah, son Dieu, comme l'avait été le cœur de David son père. ⁵ Salomon alla après Astarté, déesse des Sidoniens, et après Melchom, l'abomination des Ammonites. ⁶ Et Salomon fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, et il ne suivit pas pleinement Jéhovah, comme avait fait David, son père. ⁷ Alors

Salomon bâtit sur la montagne qui est en face de Jérusalem un haut lieu pour Chamos, l'abomination de Moab, et pour Moloch, l'abomination des fils d'Ammon. ⁸ Il fit de même pour toutes ses femmes étrangères, qui brûlaient des parfums et offraient des sacrifices à leurs dieux.

⁹ Jéhovah fut irrité contre Salomon, parce qu'il avait détourné son cœur de Jéhovah, Dieu d'Israël, qui lui était apparu deux fois, ¹⁰ et lui avait, à ce sujet, défendu d'aller après d'autres dieux ; mais Salomon n'observa pas les ordres de Jéhovah. ¹¹ Et Jéhovah dit à Salomon : " Parce que tu t'es conduit de la sorte, et que tu n'as pas observé mon alliance et mes lois que je t'avais prescrites, je déchirerai de toi le royaume, et je le donnerai à ton serviteur. ¹² Seulement je ne le ferai point pendant ta vie, à cause de David, ton père ; c'est de la main de ton fils que je l'arracherai. ¹³ Et encore n'arracherai-je pas tout le royaume : je laisserai une tribu à ton fils, à cause de David,

dans le sud de Chanaan (*Gen.* xxiii, 7), puis au centre (*Jos.* xi, 3), paraît s'être retiré devant les conquérants israélites vers le nord, dans le voisinage de la Syrie, où il forma plus tard une puissante confédération (*IV Rois*, vii, 6). Les rois des Héthéens et plusieurs rois de Syrie étaient sans doute des vassaux de Salomon, qui pouvait disposer de leurs armées.

CHAP. XI.

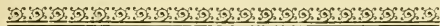
1. L'auteur avait-il en vue, en écrivant le chap. précédent, la défense faite aux rois d'Israël d'avoir beaucoup de chevaux et de femmes (*Deut.* xvii, 16 sv.), et se proposait-il ainsi de préparer le présent chapitre ? Cela est douteux ; l'opulence et la sagesse de Salomon étaient également des dons de Dieu ; mais on peut abuser des bienfaits mêmes de la Providence. — *Moabites, Ammonites* : comp. *Deut.* xxiii, 3-8. — *Sidoniennes* : d'après une tradition, Salomon

aurait épousé une fille de Hiram, roi de Tyr.

2. *Vous n'aurez point* : ce n'est pas une citation textuelle : la loi ne parle expressément que des Chananéennes (*Deut.* vii, 3 sv. *Exod.* xxxiv, 16) ; mais c'est la pensée et l'esprit de la loi, et l'interprétation que lui donnent *Esd.* ix, 1 sv. x, 3 ; *Néh.* xiii, 23.

3. *Femmes princesses*, femmes du premier rang, ayant rang de princesses (Vulg., *comme reines*), etc. Ces nombres, le premier surtout, paraissent excessifs à plusieurs critiques, qui voudraient lire 70 au lieu de 700 : comp. *Cant.* vi, 8. Mais Quinte-Curce (III, 3, 24) nous apprend que Darius, marchant contre Alexandre, traînait à sa suite 360 concubines ; Ramsès II, le Sésostri des Grecs, avait un harem considérable, dont il eut 150 enfants ; celui du Sultan des Turcs renfermait encore, au commencement de ce siècle, plus d'un millier de femmes. — *Détournèrent son cœur*, changèrent ses sentiments.

et equus centum quinquaginta. Atque in hunc modum cuncti reges Hethæorum et Syriæ equos venundabant.



—*— CAPUT XI. —*—

Salomon plurimis jungitur mulieribus alienigenis, et ab ipsis infatuatus ad ipsarum idola convertitur : in quem iratus Dominus suscitavit ei adversarios Adad, Razon, et Jeroboam ; cui per prophetam Ahiam promittit regnum Israel, servata una tribu Salomonis filio : moritur Salomon post quadraginta regni annos, cui succedit filius Roboam.



EX autem Salomon ^aad-amavit mulieres alienigenas multas, filiam quoque Pharaonis, et Moabitidas, et Ammonitidas, Idumæas, et Sidonias, et Hethæas : 2. de gentibus, super quibus dixit Dominus filiis Israel : ^bNon ingrediemini ad eas, neque de illis ingredientur ad vestras : certissime enim avertent corda vestra ut sequamini deos earum. His itaque copulatus est Salomon ardentissimo amore. 3. Fueruntque ei uxores quasi reginæ septingentæ, et concubinæ trecentæ : et averterunt mulieres cor ejus. 4. Cumque jam esset senex, depravatum est cor ejus per mulieres, ut sequeretur deos alienos : nec erat

cor ejus perfectum cum Domino Deo suo, sicut cor David patris ejus. 5. Sed colebat Salomon Astarthen deam Sidoniorum, et Moloch idolum Ammonitarum. 6. Fecitque Salomon quod non placuerat coram Domino, et non adimplevit ut sequeretur Dominum, sicut David pater ejus. 7. Tunc ædificavit Salomon fanum Chamos, idolo Moab, in monte qui est contra Jerusalem, et Moloch idolo filiorum Ammon. 8. Atque in hunc modum fecit universis uxoribus suis alienigenis, quæ adolebant thura, et immolabant diis suis.

9. Igitur iratus est Dominus Salomoni, quod aversa esset mens ejus a Domino Deo Israel, qui ^capparuerat ei secundo, 10. et præceperat de verbo hoc ne sequeretur deos alienos, et non custodivit quæ mandavit ei Dominus. 11. Dixit itaque Dominus Salomoni : Quia habuisti hoc apud te, et non custodisti pactum meum, et præcepta mea, quæ mandavi tibi, dirumpens scindam regnum tuum, et dabo illud servo tuo. 12. ^dVerumtamen in diebus tuis non faciam propter David patrem tuum : de manu filii tui scindam illud, 13. nec totum regnum auferam, sed tribum unam dabo filio tuo propter David servum meum, et Jerusalem quam elegi.

^c Supra 9, 2.

^d Infra 12, 15.

4. *Au temps de la vieillesse* : lorsque Salomon avait de 50 à 55 ans, car il mourut à 60. — *Son cœur ne fut pas tout entier à Jéhovah* ; ces mots indiquent clairement le caractère de l'idolâtrie de Salomon. Il resta toujours attaché à Jéhovah et à son culte (ix, 25), mais, par faiblesse et par condescendance pour ses femmes étrangères, il éleva des temples à leurs dieux, et prit part extérieurement aux hommages qui leur étaient rendus, aux cérémonies impures par lesquelles on les honorait.

5. *Alla après* (Vulg. *honorait*) : cette expression, dans le Pentateuque, indique toujours un culte rendu, au moins extérieurement, à une fausse divinité (*Deut.* xi, 28 ; xiii, 2 ; xxviii, 14, al.). — *Astarté* : voy. *Exod.* xxxiv, 13 ; *Deut.* xvi, 21 (texte hébreu). — *Melchom* (Vulg., *Moloch*, comme au vers. 7) :

sur ce dieu, voy. *Lév.* xx, 2-5. — *L'abomination*, c.-à-d. *l'idole*.

7. *La montagne qui est en face*, à l'est, de *Jérusalem*, c.-à-d. le mont des Oliviers ; d'une manière plus précise, sur le sommet méridional de ce mont, connu dans la tradition chrétienne sous le nom de *Mont de l'offense* ou du *scandale* : comp. *IV Rois*, xxiii, 13. — *Un haut lieu*, un autel sur une hauteur. — *Chamos*, divinité solaire et dieu de la guerre chez les Moabites (*Nombr.* xxi, 29) ; ce nom revient plusieurs fois sur la stèle de Méza. *Carchémis* (Vulg. *Charcamis*), c.-à-d. fort de Chamos, grande cité des Hitthites du nord, était sans doute sous sa protection.

11. *Jéhovah dit*, par la bouche d'un prophète, peut-être d'Ahias (vers. 27).

13. *Une tribu*, celle de Juda : voy. vers. 31 sv.

^a *Deut.* 17, 17. *Eccli.* 47, 21. *Deut.* 7, 3.

^b *Exod.* 34, 16.

mon serviteur, et à cause de Jérusalem, que j'ai choisie."

¹⁴Jéhovah suscita un ennemi à Salomon : Adad, l'Edomite, de la race royale d'Edom. ¹⁵Dans le temps où David était en guerre avec Edom, Joab, chef de l'armée, étant monté pour enterrer les morts, tua tous les mâles qui étaient en Edom ; — ¹⁶il y resta six mois avec tout Israël, jusqu'à ce qu'il eût exterminé tous les mâles. — ¹⁷Alors Adad prit la fuite avec des Edomites, serviteurs de son père, pour se rendre en Egypte ; c'était encore un jeune garçon. ¹⁸Étant partis de Madian, ils allèrent à Pharan, prirent avec eux des hommes de Pharan, et arrivèrent en Egypte auprès de Pharaon, roi d'Egypte, qui donna une maison à Adad, pourvut à sa subsistance et lui accorda des terres. ¹⁹Adad trouva grâce aux yeux de Pharaon, jusque là que Pharaon lui donna pour femme la sœur de sa femme, la sœur de la reine Taphnès. ²⁰La sœur de Taphnès lui enfanta un fils, Genubath, que Taphnès sevrâ dans la maison de Pharaon, et Genubath habita dans la maison de Pharaon avec ses enfants. ²¹Adad ayant appris en Egypte que David était couché avec ses pères, et que Joab, chef de l'armée, était mort, il dit à Pharaon : " Laisse-moi aller dans

mon pays." ²²Et Pharaon lui dit : " Que te manque-t-il auprès de moi, pour que tu désires aller dans ton pays ? " Il répondit : " Rien, mais laisse-moi partir."

²³Dieu suscita un *autre* ennemi à Salomon : Razon, fils d'Eliada, qui s'était enfui de chez son maître Adadézer, roi de Soba. ²⁴Il avait rassemblé des gens auprès de lui, et il était chef d'une bande, lorsque David massacra les troupes de son maître. Ils allèrent à Damas, et s'y étant établis, ils y régnèrent. ²⁵Il fut un ennemi d'Israël pendant toute la vie de Salomon, outre le mal que lui faisait Adad, et il avait Israël en aversion. Il régna sur la Syrie.

²⁶Jéroboam, serviteur de Salomon, leva aussi la main contre le roi. Il était fils de Nabat, Ephratéen de Sarréda, et il avait pour mère une veuve nommée Sarva. — ²⁷Voici la cause de sa rébellion contre le roi. Salomon bâtissait Mello, et fermait la brèche de la cité de David, son père. ²⁸Comme Jéroboam était fort et vaillant, Salomon, ayant vu ce jeune homme à l'œuvre, l'institua surveillant de tous les gens de corvée de la maison de Joseph. ²⁹Dans ce temps-là, Jéroboam, étant sorti de Jérusalem, fut rencontré en chemin par le prophète Ahias de Silo, revêtu

14. *Suscita*, dès le commencement du règne (vers. 21). L'auteur rejette jusqu'ici la relation de ces troubles, soit pour ne pas interrompre son récit, soit parce qu'ils ne devinrent un danger sérieux qu'après l'infidélité de Salomon. — *Adad* ou *Hadad* (peut-être le nom du *soleil* dans la langue des anciens Syriens), titre royal en Syrie et dans l'Idumée (*Gen.* xxxvi, 35; 1 *Paral.* i, 51).

15. *Était en guerre*, litt. *en affaire*. Voy. II *Sam.* viii, 13 sv. — *Les morts*, non les Israélites tués dans la vallée des Salines, mais qui avaient péri au moment de l'invasion et qui étaient restés sans sépulture. — *Tous les mâles* adultes qu'il put rencontrer (*Deut.* xx, 13); la plupart, sans doute, purent s'enfuir, comme Adad.

18. *De Madian* (contrée, ou ville au S. de la tribu de Juda?), où ils étaient arrivés en quittant le territoire d'Edom. — *Pharan*,

vaste désert entre la péninsule sinaïtique et le S. de Chanaan. — *Pharaon* : le beau-père de Salomon, ou plus probablement son prédécesseur : voy. iii, 1.

19. *La reine*, litt. *la maîtresse* (lat. *domina*), c.-à-d. l'épouse principale.

20. *Sevrâ* (Vulg., *nourrit*) : le sevrage d'un enfant était sans doute, comme chez les Hébreux (*Gen.* xxi, 8) et d'autres peuples, une fête de famille; cette fête fut donnée par la reine dans le palais du roi. Dès ce moment le fils d'Adad fut admis parmi les enfants de Pharaon et élevé avec eux.

21. *Joab était mort* : les terribles exécutions de ce général (vers. 16) avaient laissé aux Edomites une impression d'épouvante. — *Laisse-moi aller* : d'après les usages de l'Orient, il avait besoin de la permission du roi pour retourner dans son pays. Voy. Hérod. III, *passim*.

14. Suscitavit autem Dominus adversarium Salomoni Adad Idumæum de semine regio, qui erat in Edom. 15. ² Cum enim esset David in Idumæa, et ascendisset Joab princeps militiæ ad sepeliendum eos, qui fuerant interfecti, et occidisset omne masculinum in Idumæa, 16. (Sex enim mensibus ibi moratus est Joab, et omnis Israel, donec interimeret omne masculinum in Idumæa) 17. fugit Adad ipse, et viri Idumæi de servis patris ejus cum eo, ut ingrederetur Ægyptum : erat autem Adad puer parvulus. 18. Cumque surrexissent de Madian, venerunt in Pharan, tuleruntque secum viros de Pharan, et introierunt Ægyptum ad Pharaonem regem Ægypti : qui dedit ei domum, et cibos constituit, et terram delegavit. 19. Et invenit Adad gratiam coram Pharaone valde, in tantum ut daret ei uxorem, sororem uxoris suæ germanam Taphnes reginæ. 20. Genuitque ei soror Taphnes Genubath filium, et nutrit eum Taphnes in domo Pharaonis : eratque Genubath habitans apud Pharaonem cum filiis ejus. 21. Cumque audisset Adad in Ægypto, dormisse David cum patribus suis, et mortuum esse Joab principem militiæ, dixit Pharaoni : Dimitte me, ut vadam in terram

meam. 22. Dixitque ei Pharaon : Quia enim re apud me indiges, ut quæras ire ad terram tuam? At ille respondit : Nulla : sed obsecro te ut dimittas me.

23. ² Suscitavit quoque ei Deus adversarium Razon filium Eliada, qui fugerat Adarezer regem Soba dominum suum : 24. et congregavit contra eum viros, et factus est princeps latronum cum interficeret eos David : abieruntque Damascum, et habitaverunt ibi, et constituerunt eum regem in Damasco, 25. eratque adversarius Israeli cunctis diebus Salomonis : et hoc est malum Adad, et odium contra Israel, regnavitque in Syria.

26. ² Jeroboam quoque filius Nabath, Ephrathæus, de Sareda, servus Salomonis, cujus mater erat nomine Sarva, mulier vidua : levavit manum contra regem. 27. Et hæc est causa rebellionis adversus eum, quia Salomon ædificavit Mello, et coæquavit voraginem civitatis David patris sui. 28. Erat autem Jeroboam vir fortis et potens : vidensque Salomon adolescentem bonæ indolis et industrium, constituerat eum præfectum super tributa universæ domus Joseph. 29. ² Factum est igitur in tempore illo, ut Jeroboam egrederetur de Jerusalem, et

22. *Laisse-moi partir*, c'est ce que fit Pharaon, comme l'indique le contexte (vers. 14), et comme l'ajoutent les LXX.

23. *S'était enfui*, dans le temps où Adarézér (Hadadézer) faisait la guerre à David (II Sam. viii, 3).

24. *Des gens*, des fugitifs de l'armée d'Adarézér. — *Ils y règnèrent* (Vulg., *ils le firent roi à Damas*). Cet événement eut-il lieu au commencement ou vers la fin du règne de Salomon? Dans la première hypothèse, Razon n'aurait pas tenu longtemps à Damas, car Salomon bâtit ou fortifia Thadmor (Palmyre, ix, 18), ce qu'il ne pouvait faire qu'à la condition d'être maître de Damas.

25. *Outre le mal*, etc. Sens : son inimitié contre Israël s'ajouta à celle d'Adad. LXX, *tel est le mal que fit Adar* (Adad); *il fut irrité contre Israël, et il régna en Edom*. La Vulg. suit les LXX, sauf pour le dernier mot où elle a, *en Syrie*.

26. *Ephratéen*, Ephraïmite, comme Jug. xii, 15; I Sam. i, 1. — *Sarêda*, probablement la même que Sarthan : voy. Jos. iii, 16.

27. *Mello* : voy. ix, 15. — *La brèche*, soit une brèche ou une lacune aux murailles de la cité de David; soit le ravin, appelé plus tard Tyropœon, qui séparait le mont Sion du mont Moria : ce ravin fermé, la montagne du temple se trouva comprise dans l'enceinte des murs de la ville.

28. *Les gens de corvée* (Vulg., *les tributs*) : voy. v, 13; ix, 15.

29. *Dans ce temps-là*, pendant que les Ephraïmites, toujours jaloux de la prédominance de Juda, travaillaient à regret aux fortifications de la capitale, *Jéroboam étant sorti de Jérusalem*, peut-être dans le dessein d'organiser la révolte. — *Silo* (Jos. xviii, 1), dans la tribu d'Ephraïm; Ahias était donc de la même tribu que Jéroboam.

² Reg. 8, 5.

² Par. 13, 6.

² Par. 10, 15.

d'un manteau neuf. Ils étaient tous deux seuls dans les champs. ³⁰ Ahias, saisissant le manteau neuf qu'il avait sur lui, le déchira en douze morceaux, ³¹ et il dit à Jéroboam : "Prends pour toi dix morceaux, car ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : Voici que je vais arracher le royaume de la main de Salomon, et je te donnerai dix tribus. ³² Et il aura une tribu, à cause de mon serviteur David et à cause de Jérusalem, la ville que j'ai choisie dans toutes les tribus d'Israël : ³³ et cela, parce qu'ils m'ont abandonné et se sont prosternés devant Astarté, déesse des Sidoniens, devant Chamos, dieu de Moab, et devant Melchom, dieu des fils d'Ammon, et parce qu'ils n'ont pas marché dans mes voies pour faire ce qui est droit à mes yeux et pour observer mes lois et mes ordonnances, comme l'a fait David, père de Salomon. ³⁴ Néanmoins je n'ôterai de sa main aucune partie du royaume, mais je le maintiendrai prince tout le temps de sa vie, à cause de David, mon serviteur, que j'ai choisi et qui a observé mes commandements et mes lois. ³⁵ C'est de la main de son fils que j'ôterai le royaume, et je t'en donnerai dix tribus. ³⁶ Je laisserai une tribu à son fils,

afin que David, mon serviteur, ait toujours une lampe devant moi à Jérusalem, la ville que j'ai choisie pour y mettre mon nom. ³⁷ Je te prendrai, et tu régneras sur tout ce que ton âme désire, et tu seras roi sur Israël. ³⁸ Si tu obéis à tout ce que je te commanderai, si tu marches dans mes voies et si tu fais ce qui est droit à mes yeux, en observant mes lois et mes commandements, comme l'a fait David, mon serviteur, je serai avec toi, je te bâtirai une maison stable, comme j'en ai bâti une à David, et je te donnerai Israël. ³⁹ Car j'humilierai la postérité de David à cause de son infidélité, mais ce ne sera pas pour toujours." — ⁴⁰ Salomon chercha à faire mourir Jéroboam; mais Jéroboam se leva et s'enfuit en Egypte auprès de Sésac, roi d'Egypte; il y demeura jusqu'à la mort de Salomon.

⁴¹ Le reste des actions de Salomon, tout ce qu'il a fait, et sa sagesse, sont écrits dans le livre des Actes de Salomon.

⁴² Salomon régna quarante ans à Jérusalem sur tout Israël. ⁴³ Puis Salomon se coucha avec ses pères, et il fut enterré dans la ville de David, son père. Roboam, son fils, régna à sa place.



30. *Manteau neuf* : symbole du royaume de Salomon, conservé jusque là dans son intégrité, et sur le point d'être mis en pièces. — *Le déchira*, etc. : premier exemple d'une parabole en action : comp. *Jér.* xiii, 1-11; *Ezéch.* iii, 1-3, al.

32. *Une tribu*, celle de Juda, dans laquelle la petite tribu de Benjamin était comprise et comme absorbée (xii, 21) : voilà pourquoi le prophète fait 12 parts de son manteau, et en retire deux du lot de Jéroboam. En fait, plusieurs villes de Benjamin (Béthel, Rama, Jéricho) passèrent dans le royaume d'Israël, et plusieurs villes des tribus du nord (Sice-

leg, Aïalon) firent partie du royaume de Juda.

33. *Ils*, au pluriel : Salomon et les Israélites qui imitèrent ses exemples. — *Astarté*, *Chamos*, *Melchom* (Vulg. *Moloch*) : voy. vers. 5 sv.

34. *Tout le temps de sa vie* : le discours d'Ahias n'était donc pas pour Jéroboam une excitation à la révolte contre Salomon.

36. *Afin que* la postérité de David ne s'éteigne pas, qu'il y ait toujours à Jérusalem un de ses rejetons sur le trône. La *lampe* est l'image naturelle d'une maison qui

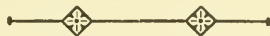
inveniret eum Ahias Silonites propheta in via, opertus pallio novo : erant autem duo tantum in agro. 30. Apprehendensque Ahias pallium suum novum, quo coopertus erat, scidit in duodecim partes. 31. Et ait ad Jeroboam : Tolle tibi decem scissuras : hæc enim dicit Dominus Deus Israel : ecce ego scindam regnum de manu Salomonis, et dabo tibi decem tribus. 32. Porro una tribus remanebit ei propter servum meum David, et Jerusalem civitatem, quam elegi ex omnibus tribubus Israel : 33. Eo quod dereliquerit me, et adoraverit Astarthen deam Sidoniorum, et Chamos deum Moab, et Moloch deum filiorum Ammon : et non ambulaverit in viis meis, ut faceret justitiam coram me, et præcepta mea, et judicia sicut David pater ejus. 34. Nec auferam omne regnum de manu ejus, sed ducem ponam eum cunctis diebus vitæ suæ, propter David servum meum, quem elegi, qui custodivit mandata mea et præcepta mea. 35. Auferam autem regnum de manu filii ejus, et dabo tibi decem tribus : 36. filio autem ejus dabo tributum unam, ut remaneat lucerna David servo meo cunctis diebus co-

ram me in Jerusalem civitate, quam elegi ut esset nomen meum ibi. 37. Te autem assumam, et regnabis super omnia, quæ desiderat anima tua, erisque rex super Israel. 38. Si igitur audieris omnia, quæ præcepero tibi, et ambulaveris in viis meis, et feceris quod rectum est coram me, custodiens mandata mea et præcepta mea, sicut fecit David servus meus : ero tecum, et ædificabo tibi domum fidelem, quomodo ædificavi David domum, et tradam tibi Israel : 39. et affligam semen David super hoc, verumtamen non cunctis diebus. 40. Voluit ergo Salomon interficere Jeroboam : qui surrexit, et aufugit in Ægyptum ad Sesac regem Ægypti, et fuit in Ægypto usque ad mortem Salomonis.

41. Reliquum autem verborum Salomonis, et omnia quæ fecit, et sapientia ejus : ecce universa scripta sunt in Libro verborum dierum Salomonis.

42. Dies autem, quos regnavit Salomon in Jerusalem super omnem Israel, quadraginta anni sunt.

43. Dormivitque Salomon cum patribus suis, et sepultus est in Civitate David patris sui, regnavitque Roboam filius ejus pro eo.



se perpétue. Comp. xv, 4; IV Rois, viii, 19; II Paral. xxi, 7.

38. *Je te bâtirai une maison stable*, je te donnerai des rejetons qui continueront ta famille. La condition exprimée ici ne fut pas remplie, et toute la maison de Jéroboam fut détruite par Baasa (xv, 29).

39. *J'humilierai*, ou comme la Vulg., *j'affligerai*. — *A cause de son infidélité*, litt. *à cause de cela*, de ce qui a été dit plus haut (vers. 1 sv.). D'autres, *par là*. — *Ce ne sera pas pour toujours* : comp. Ps. lxxxviii, 28-37. Cette promesse a été accomplie : 1° en ce que la famille de David conserva sa royale position jusqu'à Zorobabel, 2° surtout

en ce qu'elle s'est perpétuée jusqu'au temps fixé pour la venue du Messie, le Roi éternel, né de la race de David.

40. Ce verset continue le 26^e. — *Sésac*, le *Scheschonk* des monuments, le *Sésonchosis* de Manéthon, 1^{er} roi de la XXII^e dynastie, dite Bubastite. Il monta sur le trône en 980 ou 983 av. J.-C., année qui correspond à la 32^e ou à la 36^e du règne de Salomon. Comp. xiv, 25 sv. II Paral. xii, 2-4.

41. *Livre des Actes de Salomon* : voy. la Préface.

42. *Salomon régna 40 ans* (comp. II Paral. ix, 30) : Josèphe dit à tort *80 ans*. Il était monté sur le trône à l'âge de 20 ans au plus.

❖ DEUXIÈME PARTIE. ❖

Histoire parallèle et synchronique des royaumes
de Juda et d'Israël, séparés après Salomon,
jusqu'à la destruction du royaume des dix
tribus et la captivité assyrienne.

[III ROIS, CH. XII — IV ROIS, CH. XVII].

CHAP. XII. — Division du royaume : Roboam, roi de Juda ; Jeroboam, roi d'Israël. Royaume d'Israël sous Jeroboam : veaux d'or ; autel de Béthel.

Ch. XII.



Oboam se rendit à Sichem, car tout Israël était venu à Sichem pour le faire roi. ² Jeroboam, fils de Nabat, ayant appris *ce qui se passait* : — il était encore en Egypte, où il s'était enfui loin du roi Salomon : — revint d'Egypte, ³ et on l'envoya chercher. Alors Jéroboam et toute l'assemblée d'Israël vinrent à Roboam et lui parlèrent ainsi : ⁴ " Ton père a rendu notre joug dur ; toi maintenant allège la dure servitude que nous a imposée ton père, et le joug qu'il a mis sur nous ; et nous te servirons. " ⁵ Il leur dit : " Allez, et revenez vers moi dans trois jours. " Et le peuple s'en alla.

⁶ Le roi Roboam consulta les vieillards qui avaient été auprès de Salomon, son père, pendant sa vie, en disant : " Que *me* conseillez-vous de répondre à ce peuple ? " ⁷ Ils lui dirent : " Si aujourd'hui tu es serviable à ce peuple, si tu leur viens en aide et si tu leur réponds par des paroles bienveillantes, ils seront pour toujours tes serviteurs. " ⁸ Mais Roboam laissa le conseil que lui donnaient les vieillards, et il consulta les jeunes gens qui avaient grandi et qui vivaient

avec lui. ⁹ Il leur dit : " Que *me* conseillez-vous de répondre à ce peuple qui me tient ce langage : Allège le joug que nous a imposé ton père ? "

¹⁰ Les jeunes gens qui avaient grandi avec lui répondirent, en disant : " Tu parleras ainsi à ce peuple qui t'a tenu ce langage : Ton père a rendu notre joug pesant ; toi, allège-le-nous. Tu leur parleras ainsi : Mon petit doigt est plus gros que les reins de mon père. ¹¹ Eh bien ! mon père vous a chargés d'un joug pesant, et moi je vous le rendrai plus pesant *encore* ; mon père vous a châtiés avec des fouets, et moi je vous châtierai avec des scorpions. "

¹² Jéroboam et tout le peuple vinrent auprès de Roboam le troisième jour, suivant ce que le roi avait dit : " Revenez vers moi dans trois jours. "

¹³ Le roi répondit durement au peuple. Laisant le conseil que les vieillards lui avaient donné, ¹⁴ il leur parla ainsi d'après le conseil des jeunes gens : " Mon père a rendu votre joug pesant, et moi je vous le rendrai plus pesant encore ; mon père vous a châtiés avec des fouets, et moi je vous châtierai avec des scorpions. " ¹⁵ Le

CHAP. XII.

1. *A Sichem* (voy. Jos. xvii, 7 ; xxiv, 1), la principale ville de la tribu d'Ephraïm. — *Tout Israël*, ici, comme en d'autres endroits,

les dix tribus du nord (comp. vers. 18, 20 sv.). Déjà, sans doute, Roboam avait été reconnu à Jérusalem par les tribus de Juda et de Benjamin. Le choix de Sichem par les tribus du nord fait déjà suspecter leurs in-

—*— CAPUT XII. —*—

Roboam juvenum secutus consilium patitur regni divisionem, et Jeroboam rex super decem tribus constituitur, exercitum quoque Roboam adversus Jeroboam Dominus per Semeiam prophetam dissipat. Jeroboam vero aureos erexit vitulos in Dan et Bethel adorandos, constitutis solemnitate altari, ac sacerdotibus.



ENIT autem Roboam in Sichem : "illuc enim congregatus erat omnis Israel ad constituendum eum regem. 2. At vero Jeroboam filius Nabat, cum adhuc esset in Ægypto profugus a facie regis Salomonis, audita morte ejus, reversus est de Ægypto. 3. Miseruntque et vocaverunt eum : venit ergo Jeroboam, et omnis multitudo Israel, et locuti sunt ad Roboam, dicentes : 4. Pater tuus durissimum jugum imposuit nobis : tu itaque nunc imminue paululum de imperio patris tui durissimo, et de jugo gravissimo, quod imposuit nobis, et serviemus tibi. 5. Qui ait eis : Ite usque ad tertium diem, et revertimini ad me. Cumque abiisset populus,

6. Iniit consilium rex Roboam cum senioribus, qui assistebant coram Salomone patre ejus, cum adhuc viveret, et ait : Quod datis mihi consilium, ut respondeam populo huic? 7. Qui dixerunt ei : Si hodie obedieris populo huic, et servieris,

et petitioni eorum cesseris, locutusque fueris ad eos verba lenia, erunt tibi servi cunctis diebus. 8. Qui dereliquit consilium senum, quod dederant ei, et adhibuit adolescentes, qui nutriti fuerant cum eo, et assistebant illi, 9. dixitque ad eos : Quod mihi datis consilium, ut respondeam populo huic, qui dixerunt mihi : Levius fac jugum quod imposuit pater tuus super nos? 10. Et dixerunt ei juvenes qui nutriti fuerant cum eo : Sic loqueris populo huic, qui locuti sunt ad te, dicentes : Pater tuus aggravavit jugum nostrum, tu releva nos. Sic loqueris ad eos : Minimus digitus meus grossior est dorso patris mei. 11. Et nunc pater meus posuit super vos jugum grave, ego autem addam super jugum vestrum : pater meus cecidit vos flagellis, ego autem cædam vos scorpionibus.

12. Venit ergo Jeroboam, et omnis populus ad Roboam die tertia, sicut locutus fuerat rex, dicens : Revertimini ad me die tertia. 13. Responditque rex populo dura, derelicto consilio seniorum, quod ei dederant, 14. et locutus est eis secundum consilium juvenum, dicens : Pater meus aggravavit jugum vestrum, ego autem addam jugo vestro : pater meus cecidit vos flagellis, ego autem cædam vos scorpionibus. 15. Et non acquievit rex populo : quoniam aversatus fuerat

tentions ; le rappel de Jéroboam (vers. 3) confirme ce soupçon.

2. *En Égypte* : voy. xi, 40. — *Ce qui se passait* : la mort de Salomon et l'avènement de Roboam. — *Il revint de l'Égypte* (en lisant *vaiāschab minnitsraim*, comme II Paral. x, 2, et la Vulg. ici) dans sa patrie, à *Saréda* (xi, 26) ; et c'est là que les Israélites l'envoyèrent chercher, pour prendre part aux délibérations de l'assemblée, peut-être même pour y présider. Le texte hébr. actuel, où on lit *vaišscheb benitsraim*, donne une phrase lourde et embarrassée, d'où il résulterait que les Israélites auraient envoyé chercher Jéroboam en Égypte.

4. *Joug dur* : il y avait beaucoup d'exagération dans ces paroles. Nous avons vu ail-

leurs que la jalousie et le mécontentement des tribus du nord vis-à-vis de Juda et de Jérusalem remontaient plus haut que Salomon.

6. *Auprès de Salomon*, formant son conseil (iv, 2-7).

8. Sur l'âge de Roboam à son avènement au trône, voy. xiv, 21.

10. *Que les reins*, le corps (Vulg. *le dos*) de mon père. Sens : je suis beaucoup plus fort que mon père, et ma main pèsera plus lourdement sur vous que la sienne.

11. *Scorpions* : les Romains appelaient ainsi des fouets dont les lanières se terminaient par des balles de plomb hérissées de pointes.

15. *Jéhovah conduisait tout, il y avait une direction, un tour imprimé aux événe-*

roi n'écouta donc pas le peuple, car Jéhovah conduisait tout en vue de l'accomplissement de la parole qu'il avait dite par Ahias de Silo à Jéroboam, fils de Nabat.

¹⁶ Lorsque tout Israël vit que le roi ne l'écoutait pas, le peuple répondit au roi : " Quelle part avons-nous avec David? Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaï! A tes tentes, Israël! Quand à toi, pourvois à ta maison, David! " Et Israël s'en alla dans ses tentes. ¹⁷ Ce fut *seulement* sur les enfants d'Israël qui habitaient les villes de Juda que régna Roboam. ¹⁸ Alors le roi Roboam envoya Aduram, qui était préposé aux impôts; mais Aduram fut lapidé par tout Israël, et il mourut. Et Roboam se hâta de monter sur un char pour s'enfuir à Jérusalem. ¹⁹ C'est ainsi qu'Israël se détacha de la maison de David jusqu'à ce jour.

²⁰ Tout Israël ayant appris que Jéroboam était revenu d'Égypte, ils l'envoyèrent appeler dans l'assemblée, et ils le firent roi sur tout Israël. La tribu de Juda fut la seule qui suivit la maison de David.

²¹ De retour à Jérusalem, Roboam rassembla toute la tribu de Juda et la tribu de Benjamin; cent quatre-vingt mille guerriers d'élite, pour

qu'ils combattissent contre la maison d'Israël, afin de ramener le royaume à Roboam, fils de Salomon. ²² Mais la parole de Dieu fut ainsi adressée à Sémaïas, homme de Dieu : ²³ " Parle à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et à toute la maison de Juda et de Benjamin, et au reste du peuple, en disant : ²⁴ Ainsi parle le Seigneur : Ne montez pas et ne faites pas la guerre à vos frères, les enfants d'Israël. Que chacun de vous retourne dans sa maison, car c'est par moi que cette chose est arrivée. " Ils obéirent à la parole du Seigneur, et ils s'en retournèrent comme le Seigneur le leur ordonnait.

²⁵ Jéroboam bâtit Sichem sur la montagne d'Ephraïm, et il y demeura; il en sortit *ensuite*, et bâtit Phanaël. ²⁶ Et Jéroboam dit dans son cœur : " Maintenant le royaume pourrait bien retourner à la maison de David. ²⁷ Si ce peuple monte à Jérusalem pour faire des sacrifices dans la maison de Jéhovah, son cœur retournera à son seigneur, à Roboam, roi de Juda; ils me tueront et retourneront à lui. " ²⁸ Après s'être consulté, le roi fit deux veaux d'or, et il dit au peuple : " Assez longtemps vous êtes montés à Jérusalem! Israël, voici ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays

ments de la part de Jéhovah. Dieu, tout en laissant à l'homme sa liberté, fait servir les passions humaines, la colère, l'orgueil, etc., à l'accomplissement de ses desseins.

16. *Quelle part* (comp. II Rois, xx, 1), etc. : quel lieu nous attache à David, que nous soyons obligés de prendre pour roi un de ses descendants? — *A tes tentes*, retourne dans tes maisons (comp. viii, 66, note). — *Pourvois*, vois comment tu pourras régner sur Juda.

17. *Les enfants d'Israël* proprement dits, membres des dix tribus; ceux-là seuls restèrent les sujets de Roboam qui étaient domiciliés dans *les villes de Juda*, ajoutez de Benjamin, et sans doute aussi dans plusieurs villes de Siméon, tribu enclavée dans le territoire de Juda (Jos. xiv, 1).

18. *Envoya*, pour calmer les esprits, *Aduram*, le même, ou au moins de la même famille que celui nommé iv, 6; v, 14 : comp. II Rois, xx, 24.

19. *Jusqu'à ce jour* : voy. la note de viii, 8.

20. Le premier acte des Israélites, en prenant ce qui s'était passé à Sichem, fut de convoquer la grande assemblée du peuple (Jug. xx, 1), afin d'élire un roi à la place de Roboam. Le courage et l'énergie de Jéroboam, sa qualité d'Ephraïmite, son aversion naturelle pour la maison de David, ses relations d'amitié avec le puissant roi d'Égypte, tout le désignait au choix du peuple.

21. *La tribu de Benjamin*, jusque là en antagonisme avec Juda et la maison de David (II Sam. xx, 1), devait, ce semble, se ranger aussi du côté d'Ephraïm. Mais les sentiments des Benjaminites étaient bien changés depuis un demi-siècle que Jérusalem, placée sur les limites de leur tribu et de celle de Juda (Jér. xx, 2), était devenue la capitale politique et religieuse du royaume. Une sorte de vie commune avait formé entre les deux tribus un lien si étroit, qu'elles semblaient n'en former plus qu'une seule. — 180 mille : comp. II Sam. xxiv, 9.

eum Dominus, ut suscicaret verbum suum, ^bquod locutus fuerat in manu Ahiaë Silonitæ, ad Jeroboam filium Nabat.

16. Videns itaque populus quod nolisset eos audire rex, respondit ei dicens : Quæ nobis pars in David? vel quæ hereditas in filio Isai? Vade in tabernacula tua Israel, nunc vide domum tuam David. Et abiit Israel in tabernacula sua. 17. Super filios autem Israel, quicumque habitabant in civitatibus Juda, regnavit Roboam. 18. Misit ergo rex Roboam Aduram, qui erat super tributa : et lapidavit eum omnis Israel, et mortuus est. Porro rex Roboam festinus ascendit currum, et fugit in Jerusalem : 19. Recessitque Israel a domo David, usque in præsentem diem.

20. Factum est autem cum audisset omnis Israel, quod reversus esset Jeroboam, miserunt, et vocaverunt eum congregato cœtu, et constituerunt eum regem super omnem Israel, nec secutus est quisquam domum David præter tribum Judæ solam.

21. Venit autem Roboam Jerusalem, et congregavit universam domum Judæ, et tribum Benjamin, centum octoginta millia electorum

virorum bellatorum, ut pugnarent contra domum Israel, et reducerent regnum Roboam filio Salomonis.

22. ^cFactus est autem sermo Domini ad Semeiam virum Dei, dicens : 23. Loquere ad Roboam filium Salomonis regem Judæ, et ad omnem domum Judæ, et Benjamin, et reliquos de populo, dicens : 24. hæc dicit Dominus : Non ascendetis, neque bellabitis contra fratres vestros filios Israel : revertatur vir in domum suam, a me enim factum est verbum hoc. Audierunt sermonem Domini, et reversi sunt de itinere sicut eis præceperat Dominus.

25. Ædificavit autem Jeroboam Sichem in monte Ephraïm, et habitavit ibi : et egressus inde ædificavit Phanuel. 26. Dixitque Jeroboam in corde suo : Nunc revertetur regnum ad domum David, 27. si ascenderit populus iste ut faciat sacrificia in domo Domini in Jerusalem : et convertetur cor populi hujus ad dominum suum Roboam regem Judæ, interficientque me, et revertentur ad eum. 28. ^dEt excogitato consilio fecit duos vitulos aureos, et dixit eis : Nolite ultra ascendere in Jerusalem : ^eEcce dii tui Israel, qui te eduxerunt de terra Ægypti.

^c 2 Par. 11, 2.

^d Tob. 1, 5.

^e Exod. 32, 8.

22. *Sémaïas*, le principal prophète dans le royaume de Juda pendant le règne de Roboam, comme Ahias l'était dans le royaume d'Israël.

23. *Au reste du peuple*, aux Israélites établis dans ces deux tribus (vers. 17).

24. *Cette chose*, le retranchement de 10 tribus du royaume de Roboam, mais non la rébellion de ces tribus. Comp. vers. 15.

25. *Bâtit*, agrandit et fortifia, *Sichem*, aujourd'hui Naplouse (*Jos.* xvii, 7), sans doute pour en faire sa capitale ; mais dans la suite il fixa sa résidence à Tharsa (xiv, 17. — *Il en sortit* n'implique pas que Jéroboam ait établi sa résidence à Phanuel (voy. *Jug.* viii, 8) ; il fortifia cette dernière ville pour assurer la sécurité de ses possessions transjordaniques.

28. *Après s'être consulté*, avoir réfléchi ; d'autres, *après avoir pris conseil*. — *Deux veaux d'or*, à l'imitation soit de celui d'Aaron (*Exod.* xxxii, 4), soit des Chérubins qui gardaient l'arche de l'alliance dans le Saint des

saints, en leur donnant toutefois une tête de veau ou de bœuf. Ils étaient en airain ou en bois, mais recouverts d'or. — *Assez longtemps*, etc. ; ou bien, *c'est trop* (pénible) *pour vous de monter*. Vulgate, *ne montez plus désormais*, etc. — *Ton Dieu* ; Vulg., *les dieux*. Beaucoup d'interprètes pensent que Jéroboam, sous l'image de chacun de ces veaux, voulait faire honorer le vrai Dieu. On fait remarquer à l'appui de cette opinion que le roi, rattachant le nouveau culte aux anciennes traditions, choisit pour y dresser ces images Béthel et Dan (vers. 29), à cause des souvenirs religieux que rappelaient ces deux villes. Les partisans de cette opinion doivent reconnaître que le culte des *veaux* tendit de plus en plus à perdre son caractère symbolique et dégénéra bientôt en une véritable idolâtrie. Ajoutons que la situation des deux sanctuaires, l'un au midi, l'autre au nord, en rendait l'accès facile à tous les Israélites.

d'Egypte. » ²⁹ Il plaça l'un de ces veaux à Béthel, et il mit l'autre à Dan. ³⁰ Ce fut là une *occasion de péché*, car le peuple allait jusqu'à Dan adorer l'un des veaux. ³¹ Jéroboam fit une maison de hauts lieux, et il fit des prêtres pris dans tous les rangs du peuple et n'étant pas des enfants de Lévi. ³² Il institua une fête au huitième mois, le quinzième jour du mois, à l'imitation de la fête qui se célébrait en Juda, et il offrit des sacri-

fices sur l'autel. C'est ainsi qu'il fit à Béthel, afin que l'on sacrifiât aux veaux qu'il avait faits. Il établit à Béthel les prêtres des hauts lieux qu'il avait élevés. ³³ Et il monta sur l'autel qu'il avait fait à Béthel, le quinzième jour du huitième mois, qu'il avait choisi de lui-même. Il institua une fête pour les enfants d'Israël, et il monta sur l'autel pour mettre le feu aux victimes.

CHAP. XIII. — L'autel de Béthel et la main de Jéroboam.
 Prophète mis à mort par un lion.

Ch. XIII.



Oici qu'un homme de Dieu arriva, dans la parole de Jéhovah, de Juda à Béthel, pendant que Jéroboam se tenait à l'autel pour mettre le feu aux victimes. ² Il cria contre l'autel, dans la parole de Jéhovah, et il dit : " Autel! Autel! Ainsi parle Jéhovah : Il naîtra un fils à la maison de David; son nom sera Josias; il immolera sur toi les prêtres des hauts lieux qui brûlent sur toi les victimes, et l'on brûlera sur toi des ossements d'hommes!" ³ Et le même jour il donna un signe, en disant : " Voici le signe que Jéhovah a parlé : l'autel se fendra, et la cendre qui est dessus sera répandue. "

+ Lorsque le roi entendit la parole que l'homme de Dieu avait criée contre l'autel de Béthel, il avança la main de dessus l'autel, en disant : " Saisissez-le! " Et la main que Jéroboam avait étendue contre lui devint sèche, et il ne put la ramener à soi. ⁵ L'autel se fendit, et la cendre s'en répandit, selon le signe qu'avait donné l'homme de Dieu dans la parole de Jéhovah. ⁶ Le roi dit alors à l'homme de Dieu : " Implore Jéhovah, ton Dieu, et prie pour moi, afin que je puisse retirer ma main. " L'homme de Dieu implora Jéhovah, et le roi put ramener à lui sa main, qui devint comme auparavant.

29. *Béthel* : voy. *Gen.* xii, 8; xxviii, 19; *Jos.* vii, 2. — *Dan* : voy. *Jos.* xix, 47; *Jug.* xviii, 29.

30. *Keil* : *cela fut à péché*, un péché pour Jéroboam; car le peuple, depuis Béthel, jusqu'à Dan, allait adorer l'un des deux veaux, par conséquent l'un et l'autre. Quelques critiques soupçonnent que le texte primitif portait, *le peuple allait adorer l'un [à Béthel, et l'autre] à Dan*.

31. *Jéroboam* bâtit un temple ou sanctuaire dans chacune des deux villes où un veau d'or avait été dressé. L'écrivain sacré appelle ce sanctuaire *maison de hauts lieux*, par mépris, pour faire entendre que cet édifice n'était pas un véritable temple, une *maison de Jéhovah*, comme celui de Jérusalem, mais un haut lieu semblable à ceux qui avaient longtemps existé dans le pays. — *Dans tous les rangs du peuple*, sans distinction; c'est ainsi qu'il

faut entendre *in extremis populi* de la Vulgate. — *N'étant pas des enfants de Lévi* : les fils de Lévi, prêtres et lévites, se montrèrent hostiles au nouveau culte; il est à croire que Jéroboam confisqua leurs terres au profit des prêtres de sa création. Voy. *II Paral.* xi, 13 sv.

32. *A l'imitation de la fête des Tabernacles* (*Exod.* xxiii, 16; *Lév.* xxiii, 34 sv.), qui se célébrait en Juda le septième mois. Jéroboam la fixa un mois plus tard, probablement parce que les grains et les fruits mûrissaient dans le nord un mois plus tard que dans le sud. — *Il offrit* (litt. *il monta*)... *sur l'autel*, sur le palier où se plaçait l'officiant, remplissant lui-même les fonctions de prêtre (*Exod.* xx, 26). La Vulgate joint ces mots à ce qui suit. — *C'est ainsi* (voici ce) *qu'il fit à Béthel* : la fin de ce verset et le verset suiv. résumant, en répétant les choses principales, ce qui vient

29. Posuitque unum in Bethel, et alterum in Dan : 30. et factum est verbum hoc in peccatum : ibat enim populus ad adorandum vitulum usque in Dan. 31. Et fecit fana in excelsis, et ¹sacerdotes de extremis populi, qui non erant de filiis Levi. 32. Constituitque diem solemnem in mense octavo, quintadecima die mensis, in similitudinem solemnitatis, quæ celebrabatur in Juda. Et ascendens altare, similiter fecit in Bethel, ut immolaret vitulis, quos fabricatus fuerat : constituitque in Bethel sacerdotes excelsorum, quæ fecerat. 33. Et ascendit super altare quod exstruxerat in Bethel, quintadecima die mensis octavi, quem finxerat de corde suo : et fecit solemnitatem filiis Israel, et ascendit super altare, ut adoleret incensum.

—*— CAPUT XIII. —*—

Missus propheta de Juda ad Jeroboam, de altaris subversione et nativitate Josiæ regis prophetat : quo orante, manus Jeroboam, quæ exaruerat, sanitati restituitur : rediens autem propheta, a leone occiditur, quod Dei verbo inobediens fuisset; et Jeroboam suam auget impietatem.

CHAP. XIII.

1. Dans ou par la parole de Jéhovah (non sur la parole, sur l'ordre), c.-à-d. dans la force et la puissance de la parole de Dieu, en messager divinement inspiré. La parole de Dieu, dit Keil, est conçue comme une puissance qui s'empare du prophète et le pousse à proclamer la révélation divine qui lui a été faite.— Mettre le feu aux victimes : voy. xii, 33.

2. Son nom sera Josias : voy. l'accomplissement littéral de la prophétie IV Rois, xxiii, 15-20. Comme le nom des personnages futurs n'est jamais exprimé dans les prophéties (à l'exception de Cyrus de voy. Is.



T ecce vir Dei venit de Juda in sermone Domini in Bethel, Jeroboam stante super altare, et thus jaciente. 2. Et exclamavit contra altare in sermone Domini, et ait : Altare, altare, hæc dicit Dominus : ^a Ecce filius nascetur domui David, Josias nomine, et immolabit super te sacerdotes excelsorum, qui nunc in te thura succendunt, et ossa hominum super te incendet. 3. Deditque in illa die signum, dicens : Hoc erit signum quod locutus est Dominus : Ecce altare scindetur, et effundetur cinis qui in eo est.

4. Cumque audisset rex sermonem hominis Dei, quem inclamaverat contra altare in Bethel, extendit manum suam de altari, dicens : Apprehendite eum. Et exaruit manus ejus, quam extenderat contra eum : nec valuit retrahere eam ad se. 5. Altare quoque scissum est, et effusus est cinis de altari, juxta signum quod prædixerat vir Dei in sermone Domini. 6. Et ait rex ad virum Dei : Deprecare faciem Domini Dei tui, et ora pro me, ut restituatur manus mea mihi. Oravitque vir Dei faciem Domini, et re-

^a 4 Reg. 23, 16.

d'être dit des institutions religieuses de Jéroboam.

33. De lui-même, familièrement à part lui, sans avoir reçu de Dieu aucune mission pour cela. — Pour mettre le feu aux parties de la victime qui devaient être brûlées sur l'autel (Lév. i, 9, 13, 17 al.). D'autres, avec la Vulg., pour brûler des parfums.

xliv, 28; xlv, 1), quelques interprètes inclinent à regarder ces mots comme non authentiques : un copiste les trouvant écrits à la marge de son exemplaire les aurait par méprise introduits dans le texte. Cette opinion ne repose que sur une conjecture, mais elle n'altère pas sensiblement le caractère prophétique de ce passage. — Sur toi, autel. — Des ossements d'hommes, non ceux des prêtres massacrés, mais en général des ossements humains, qui devaient rendre l'autel impur (Nombr. xix, 16) et par conséquent impropre au culte.

3. Un signe, un miracle immédiat, pour prouver le caractère divin de la prophétie, qui ne devait s'accomplir que 300 ans après. — La cendre mêlée aux restes calcinés des chairs brûlées; ce résidu, qui devait être porté dans un lieu pur (Lév. i, 16; iv, 21), sera ignominieusement répandu sur le sol.

4. Sèche, et par suite rigide.

6. Implore; litt., flatte de la main la face du Seigneur : comp. Exod. xxxii, 11.

7 Le roi dit à l'homme de Dieu : "Entre avec moi dans la maison pour y prendre quelque nourriture, et je te donnerai un présent." 8 L'homme de Dieu répondit au roi : "Quand tu me donnerais la moitié de ta maison, je n'entrerais pas avec toi, et je ne mangerais pas de pain ni ne boirais d'eau dans ce lieu ; 9 car cet ordre m'a été donné dans la parole de Jéhovah : Tu ne mangeras pas de pain et tu ne boiras pas d'eau, et tu ne prendras pas à ton retour le chemin que tu auras suivi en allant." 10 Il s'en alla donc par un autre chemin, sans suivre à son retour le chemin qu'il avait pris en venant à Béthel.

11 Or il y avait un vieux prophète qui demeurait à Béthel ; ses fils vinrent lui raconter toutes les choses que l'homme de Dieu avait faites ce jour-là à Béthel ; ils lui rapportèrent aussi les paroles qu'il avait dites au roi. 12 Et leur père leur dit : "Par quel chemin s'en est-il allé ?" Car ses fils avaient vu par quel chemin s'en était allé l'homme de Dieu qui était venu de Juda. 13 Et il dit à ses fils : "Sellez-moi l'âne." Ils lui sellèrent l'âne et il monta dessus. 14 Il alla après l'homme de Dieu, et l'ayant trouvé assis sous un térébinthe, il lui dit : "Es-tu l'homme de Dieu qui est venu de Juda ?" Il répondit : "Je le suis." 15 Le prophète lui dit : "Viens avec moi à la maison, et tu prendras quelque nourriture." 16 Mais il répondit : "Je ne puis ni retourner avec toi, ni entrer dans ta maison ; je ne mangerai point de pain, je ne boirai point d'eau avec toi dans ce lieu, 17 car il m'a été dit dans la parole de Jéhovah : Tu n'y mangeras pas de pain et tu n'y boiras pas d'eau, et tu ne prendras pas à ton retour le chemin que tu auras suivi en allant." 18 Et il lui dit : "Moi aussi je suis

prophète comme toi, et un ange m'a dit dans la parole de Jéhovah : Ramène-le avec toi dans ta maison, pour qu'il mange du pain et boive de l'eau." Il lui mentait. 19 L'homme de Dieu retourna avec lui, et il mangea du pain et but de l'eau dans sa maison.

20 Comme ils étaient assis à table, la parole de Jéhovah fut adressée au prophète qui l'avait ramené ; 21 et il cria à l'homme qui était venu de Juda : "Ainsi parle Jéhovah : Parce que tu as été rebelle à l'ordre de Jéhovah, et que tu n'as pas observé le commandement que Jéhovah, ton Dieu, t'avait prescrit ; 22 parce que tu es retourné, et que tu as mangé du pain et bu de l'eau dans le lieu dont Jéhovah t'avait dit : Tu n'y mangeras pas de pain et tu n'y boiras pas d'eau, — ton cadavre n'entrera point dans le sépulcre de tes pères."

23 Quand il eut mangé du pain et qu'il eut bu, le vieux prophète sella l'âne pour lui, savoir, pour le prophète qu'il avait ramené. 24 L'homme de Dieu s'en étant allé, il fut rencontré par un lion, qui le mit à mort. Pendant que son cadavre était étendu sur le chemin, l'âne resta près de lui, et le lion se tint à côté du cadavre. 25 Des gens qui passaient virent le cadavre étendu dans le chemin et le lion se tenant à côté, et ils en parlèrent à leur arrivée dans la ville où demeurait le vieux prophète. 26 Lorsque le prophète qui avait ramené du chemin l'homme de Dieu, l'eut appris, il dit : "C'est l'homme de Dieu qui a été rebelle à l'ordre de Jéhovah, et Jéhovah l'a livré au lion qui l'a déchiré et l'a fait mourir, selon la parole que Jéhovah lui avait dite." 27 Il dit alors à ses fils : "Sellez-moi l'âne." Lorsqu'ils l'eurent sellé,

9. *Cet ordre* : Dieu voulait montrer par là que les habitants de Béthel étaient devenus abominables et comme excommuniés, en sorte qu'il n'était plus permis à un fidèle d'avoir en commun avec eux le boire et le

manger (Corn. a Lapide). — *Tu ne prendras pas le chemin*, etc. : afin de disparaître à l'improviste, sans qu'on puisse suivre tes traces.

11. *Un vieux prophète*. Il est dit II Paral. xi, 16 sv. que, lorsque Jéroboam établit à

versa est manus regis ad eum, et facta est sicut prius fuerat. 7. Locutus est autem rex ad virum Dei : Veni mecum domum ut prandeas, et dabo tibi munera. 8. Responditque vir Dei ad regem : Si dederis mihi mediam partem domus tuæ, non veniam tecum, nec comedam panem, neque bibam aquam in loco isto : 9. sic enim mandatum est mihi in sermone Domini præcipientis : Non comedes panem, neque bibes aquam, nec reverteris per viam, qua venisti. 10. Abiit ergo per aliam viam, et non est reversus per iter, quo venerat in Bethel.

11. Prophetes autem quidam senex habitabat in Bethel, ad quem venerunt filii sui, et narraverunt ei omnia opera, quæ fecerat vir Dei illa die in Bethel : et verba quæ locutus fuerat ad regem, narraverunt patri suo. 12. Et dixit eis pater eorum : Per quam viam abiit? Ostruderunt ei filii sui viam, per quam abierat vir Dei, qui venerat de Juda. 13. Et ait filiis suis : Sternite mihi asinum. Qui cum stravissent, ascendit, 14. et abiit post virum Dei, et invenit eum sedentem sub terebinthum : et ait illi : Tu es vir Dei qui venisti de Juda? Respondit ille : Ego sum. 15. Dixitque ad eum : Veni mecum domum, ut comedas panem. 16. Qui ait : Non possum reverti, neque venire tecum, nec comedam panem, neque bibam aquam in loco isto : 17. quia locutus est Dominus ad me in sermone Domini, dicens : Non comedes panem, et non bibes aquam ibi, nec reverteris per viam, qua ieris.

18. Qui ait illi : Et ego propheta sum similis tui : et Angelus locutus est mihi in sermone Domini, dicens : Reduc eum tecum in domum tuam, ut comedat panem, et bibat aquam. Fefellit eum, 19. et reduxit secum : comedit ergo panem in domo ejus, et bibit aquam.

20. Cumque sederent ad mensam, factus est sermo Domini ad prophetam, qui reduxerat eum. 21. Et exclamavit ad virum Dei, qui venerat de Juda, dicens : Hæc dicit Dominus : Quia non obediens fuisti ori Domini, et non custodisti mandatum, quod præcepit tibi Dominus Deus tuus, 22. et reversus es, et comedisti panem, et bibisti aquam in loco in quo præcepit tibi ne comederes panem, neque biberes aquam, non inferetur cadaver tuum in sepulcrum patrum tuorum.

23. Cumque comedisset et bibisset, stravit asinum suum propheta, quem reduxerat. 24. Qui cum abiisset, invenit eum leo in via, et occidit, et erat cadaver ejus projectum in itinere : asinus autem stabat juxta illum, et leo stabat juxta cadaver. 25. Et ecce, viri transeuntes viderunt cadaver projectum in via, et leonem stantem juxta cadaver. Et venerunt et divulgaverunt in civitate, in qua propheta ille senex habitabat. 26. Quod cum audisset propheta ille, qui reduxerat eum de via, ait : Vir Dei est, qui inobediens fuit ori Domini, et tradidit eum Dominus leoni, et confregit eum, et occidit juxta verbum Domini, quod locutus est ei. 27. Dixitque ad filios suos : Sternite mihi asinum. Qui

Béthel le nouveau culte, les Israélites vraiment pieux quittèrent leurs demeures pour se rendre à Jérusalem. Ce vieux prophète, qui était resté librement à Béthel, n'avait peut-être pas une conscience sérieusement et profondément religieuse.

12. Ses fils avaient vu; LXX et Vulg., ses fils lui montrèrent, ce qui convient mieux au contexte.

20. Le don prophétique peut coexister, dans la personne qui l'a reçu, avec divers

degrés d'imperfection morale. Témoin *Balaam* : voy. *Nombr.* xxii sv.

22. *Ton cadavre*, etc. : c'était lui annoncer qu'il périrait en route de mort violente.

23. *Pour le prophète*, c.-à-d. pour l'homme de Dieu qui était venu de Juda (Vulg.). D'autres traduisent l'hébreu : *quand il eut ... bu, l'homme de Dieu sella pour lui l'âne du prophète qui l'avait ramené.*

25. *Le lion se tenant à côté*, sans toucher ni au cadavre ni à l'âne (vers. 28).¹

²⁸il partit et trouva le cadavre étendu dans le chemin, et l'âne et le lion qui se tenaient à côté. Le lion n'avait pas dévoré le cadavre et n'avait pas déchiré l'âne. ²⁹Le prophète releva le cadavre de l'homme de Dieu, et l'ayant mis sur l'âne, il le ramena, et le vieux prophète rentra dans la ville pour le pleurer et pour l'enterrer. ³⁰Il mit le cadavre dans son sépulcre, et ils pleurèrent sur lui, en disant : " Hélas! mon frère! " ³¹Lorsqu'il l'eut enterré, il dit à ses fils : " Quand je serai mort, vous m'enterrerez dans le sépulcre où est enterré l'homme de Dieu; vous déposerez mes os à côté

de ses os. ³²Car elle s'accomplira la parole qu'il a criée, dans la parole du Seigneur, contre l'autel de Béthel et contre toutes les maisons de hauts lieux qui sont dans les villes de Samarie."

³³Après cet événement, Jéroboam ne se détourna pas de sa voie mauvaise; de nouveau il créa des prêtres des hauts lieux pris dans tous les rangs du peuple; quiconque le désirait, il le consacrait prêtre des hauts lieux. ³⁴En cela il y eut péché pour la maison de Jéroboam, et c'est pourquoi elle fut détruite et exterminée de dessus la face de la terre.

CHAP. XIV. — La femme de Jéroboam et le prophète Ahias.
Mort de Jéroboam. Règne de Roboam; invasion de Sésac, roi d'Egypte.

Ch. XIV.



Ans ce temps-là, Abia, fils de Jéroboam, étant devenu malade, ²Jéroboam dit à sa femme : " Lève-toi, je te prie, et déguise-toi pour qu'on ne sache pas que tu es la femme de Jéroboam, et va à Silo. Là se trouve Ahias le prophète, celui qui m'a dit que je règnerais sur ce peuple. ³Prends avec toi dix pains, des gâteaux et un vase de miel, et entre chez lui : il te dira ce qui doit arriver à l'enfant. " ⁴La femme de Jéroboam fit ainsi; s'étant levée, elle alla à Silo et entra dans la maison d'Ahias. Or Ahias ne pouvait plus voir, parce que la vieillesse avait obscurci ses yeux.

⁵Jéhovah avait dit à Ahias : "Voici que la femme de Jéroboam vient pour te consulter au sujet de son fils, qui

est malade; tu lui parleras de telle et telle manière. Quand elle arrivera, elle se donnera pour une autre. "

⁶Quand Ahias entendit le bruit de ses pas, au moment où elle franchissait la porte, il dit : " Entre, femme de Jéroboam; pourquoi te donnes-tu pour une autre? Je suis chargé pour toi d'un dur message. ⁷Va, dis à Jéroboam : Ainsi parle Jéhovah, Dieu d'Israël : Je t'ai élevé du milieu du peuple et je t'ai établi chef de mon peuple d'Israël; ⁸j'ai arraché le royaume de la maison de David, et je te l'ai donné; et tu n'as pas été comme mon serviteur David, qui a observé mes commandements et marché après moi de tout son cœur, ne faisant que ce qui est droit à mes yeux; ⁹mais tu as fait le mal plus que tous ceux qui

²⁸. *Le lion n'avait pas*, etc. Toutes ces circonstances étranges étaient de nature à frapper l'imagination des hommes; elles contribuèrent à répandre au loin la prédiction de l'homme de Dieu contre le culte de Béthel, et ainsi un fait que Jéroboam aurait voulu étouffer à sa naissance devint l'objet de toutes les conversations du peuple.

³⁰. *Dans son sépulcre*, comme Joseph d'Arimathie devait faire pour le Sauveur (Matth. xxvii, 60). La plupart des familles juives possédaient un lieu de sépulture consistant dans une grotte taillée dans le roc,

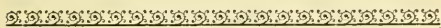
avec des *loculi* ou cases percées sur les côtés pour recevoir les cercueils.

³². *Samarie*, province ayant pour capitale la ville de ce nom, laquelle ne fut fondée que 50 ans plus tard. Le vieux prophète n'a donc pu se servir de ce mot; l'auteur lui met dans la bouche le terme en usage au temps où lui-même vivait.

³³. *Dans tous les rangs du peuple* : comp. xii, 31. — *Il le consacrait prêtre*; litt., *il remplissait sa main* (Vulg.), il mettait dans sa main la matière des offrandes et sacrifices que devait faire le candidat (II Paral. xiii, 9);

cum stravissent, 28. et ille abiisset, invenit cadaver ejus projectum in via, et asinum et leonem stantes juxta cadaver : non comedit leo de cadavere, nec læsit asinum. 29. Tulit ergo propheta cadaver viri Dei, et posuit illud super asinum, et reversus intulit in civitatem prophetæ senis ut plangeret eum. 30. Et posuit cadaver ejus in sepulcro suo; et planxerunt eum : Heu heu mi frater. 31. Cumque planxissent eum, dixit ad filios suos : Cum mortuus fuero, sepelite me in sepulcro, in quo vir Dei sepultus est : juxta ossa ejus ponite ossa mea. 32. Profecto enim veniet sermo, quem prædixit in sermone Domini contra altare quod est in Bethel, et contra omnia fana excelsorum, quæ sunt in uribus Samariæ.

33. Post verba hæc non est reversus Jeroboam de via sua pessima, sed e contrario fecit de novissimis populi sacerdotes excelsorum : quicumque volebat, implebat manum suam, et fiebat sacerdos excelsorum. 34. Et propter hanc causam peccavit domus Jeroboam, et eversa est, et deleta de superficie terræ.



—*— CAPUT XIV. —*—

Ahias propheta ab uxore Jeroboam super filio Abia ægrotante, interrogatus, prædicit filium moriturum, et domum Jeroboam penitus evertendam; quo mortuo, succedit filius Nadab : rex autem Ægypti diripit domum Domini in Jerusalem; et mortuo Roboam, succedit filius Abia.



N tempore illo ægrotavit Abia filius Jeroboam. 2. Dixitque Jeroboam uxori suæ : Surge, et muta habitum, ne cognoscaris quod sis uxor Jeroboam : et vade in Silo, ubi est Ahias propheta, ^aqui locutus est mihi, quod regnaturus essem super populum hunc. 3. Tolle quoque in manu tua decem panes, et crustulam, et vas mellis, et vade ad illum : ipse enim indicabit tibi quid eventurum sit puero huic. 4. Fecit ut dixerat, uxor Jeroboam : et consurgens abiit in Silo, et venit in domum Ahia : at ille non poterat videre, quia caligaverant oculi ejus præ senectute.

5. Dixit autem Dominus ad Ahiam : Ecce uxor Jeroboam ingreditur ut consulat te super filio suo qui ægrotat : hæc et hæc loqueris ei. Cum ergo illa intraret, et dissimularet se esse quæ erat, 6. audivit Ahiassonitum pedum ejus introeuntis per ostium, et ait : Ingredere uxor Jeroboam : quare aliam te esse simulas? ego autem missus sum ad te durus nuntius. 7. Vade, et dic Jeroboam : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Quia exaltavi te de medio populi, et dedi te ducem super populum meum Israel : 8. et scidi regnum domus David, et dedi illud tibi, et non fuisti sicut servus meus David, qui custodivit mandata mea, et secutus est me in toto corde suo, faciens quod placitum esset in conspectu meo : 9. sed ope-

^a Supra 11, 31 et 12, 15.

c'est l'expression technique pour désigner la consécration sacerdotale (*Lév.* vii, 37; viii, 33 sv.)

34. *En cela*, dans cet endurcissement. — *Il y eut péché* et cause de destruction, non seulement pour Jéroboam, mais aussi pour toute sa maison : en Orient, quand une dynastie en supplante une autre, il est d'usage que le nouveau roi fasse mettre à mort tous les enfants mâles de son prédécesseur.

CHAP. XIV.

1. *Abia*, c.-à-d. *Jéhovah est mon père*, ou *mon désir* (*Job*, xxxiv, 36).

2. *Jéroboam*, n'ayant pas rempli les conditions qui devaient lui assurer une *maison stable* (xi, 38), n'ose pas aller lui-même consulter le prophète.

3. *Dix pains*, etc., présents de peu de valeur, tels qu'en eût offerts une pauvre femme du peuple.

5. *Te consulter* : elle voulait seulement savoir si son fils devait vivre ou mourir.

7. *Je t'ai élevé*; litt. parce que je t'ai élevé, et que... : la phrase se continue ainsi jusqu'au vers. 10, où se trouve l'apodose : *c'est pourquoi*, ou *à cause de cela*.

9. *Derrière ton dos* : cette énergique ex-

ont été avant toi, tu es allé te faire d'autres dieux et des images de fonte pour m'irriter, et tu m'as rejeté derrière ton dos! ¹⁰C'est pourquoi voici que je vais faire venir le malheur sur la maison de Jéroboam; j'exterminerai tout mâle appartenant à Jéroboam, celui qui est esclave et celui qui est libre en Israël, et je balaierai la maison de Jéroboam, comme on balaie l'ordure, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus. ¹¹Celui de la maison de Jéroboam qui mourra dans la ville sera mangé par les chiens, et celui qui mourra dans les champs sera mangé par les oiseaux du ciel : car Jéhovah a parlé. ¹²Et toi, lève-toi, va dans ta maison; dès que tes pieds entreront dans la ville, l'enfant mourra. ¹³Tout Israël le pleurera, et on l'entertera; car il est le seul de la maison de Jéroboam qui sera mis dans un sépulcre, parce qu'il est le seul de la maison de Jéroboam en qui se soit trouvé quelque chose de bon devant Jéhovah, le Dieu d'Israël. ¹⁴Jéhovah établira sur Israël un roi qui exterminera la maison de Jéroboam ce jour-là. Mais quoi? déjà la chose arrive! ¹⁵Jéhovah frappera Israël, comme le vent agite le roseau au sein des eaux; il arrachera Israël de ce bon pays qu'il avait donné à leurs pères, et il les dispersera de l'autre côté du fleuve, parce qu'ils se

sont fait des idoles, irritant Jéhovah. ¹⁶Il livrera Israël à cause des péchés que Jéroboam a commis et qu'il a fait commettre à Israël."

¹⁷La femme de Jéroboam se leva et s'étant mise en route, elle arriva à Thersa. Comme elle franchissait le seuil de la maison, l'enfant mourut.

¹⁸On l'enterra, et tout Israël le pleura, selon la parole que Jéhovah avait dite par son serviteur Ahias, le prophète.

¹⁹Le reste des actions de Jéroboam, comment il fit la guerre et comment il régna, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

²⁰Jéroboam régna vingt-deux ans, et il se coucha avec ses pères. Nadab, son fils, régna à sa place.

²¹Roboam, fils de Salomon, régna en Juda. Il avait quarante et un ans lorsqu'il devint roi, et il régna dix-sept ans à Jérusalem, ville que Jéhovah avait choisie parmi toutes les tribus d'Israël pour y mettre son nom. Sa mère s'appelait Naama, l'Ammonite.

²²Juda fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, et par les péchés qu'ils commirent, ils excitèrent sa jalousie plus que ne l'avaient fait leurs pères.

²³Ils se bâtirent, eux aussi, des hauts lieux avec des statues et des idoles

pression ne se retrouve que *Ezéch.* xxiii, 35; le contraire consiste à "avoir le Seigneur devant les yeux et dans le cœur."

10. *Tout mâle*, litt. *mingentem ad parietem* (Vulg.). — *Esclave, libre*; ou bien, *maricé, célibataire* : comp. *Deut.* xxxii, 36.

11. La plus terrible menace pour un Hébreu était que son corps restât sans sépulture (*Deut.* xxviii, 36). *Les chiens*, nombreux à toutes les époques dans les villes orientales, en sont les principaux nettoyeurs. Les vautours, aidés des milans et des corbeaux, remplissent le même office dans les campagnes.

13. *Quelque chose de bon* : ce jeune prince, probablement l'héritier du trône, avait sans doute montré des dispositions vertueuses. — *Devant Jéhovah*; litt. *par rapport à Jéhovah*.

14. *Un roi qui exterminera*, etc. : voy. xv, 29. — *Ce jour-là*, le jour fixé par Jéhovah. — *La chose arrive*, Dieu a déjà suscité ce vengeur. C'est le sens le plus naturel de ces mots difficiles.

15. Les sujets de Jéroboam seront aussi châtiés : après avoir été agités par toutes sortes de troubles et de révolutions, ils seront dispersés au-delà de l'Euphrate (IV *Rois*, xvii, 6; xviii, 11). — *Des idoles* d'Astarté (*Jug.* iii, 7; vi, 25), ordinairement un simple tronc d'arbre fiché en terre (Keil); Vulg., *des bois sacrés*.

17. *Thersa*, ville célèbre par sa beauté (*Cant.* vi, 4), où Jéroboam, après avoir quitté Sichem (xii, 25), avait établi sa nouvelle résidence. Elle resta capitale, ou du moins résidence des rois d'Israël, jusqu'à la fondation de Samarie (xvi, 23 sv.).

ratus es mala super omnes, qui fuerunt ante te, et fecisti tibi deos alienos et conflables, ut me ad iracundiam provocares, me autem projecisti post corpus tuum : 10. idcirco ecce ego inducam mala super domum Jeroboam, et ^bpercutiam de Jeroboam mingentem ad parietem, et clausum, et novissimum in Israel : et mundabo reliquias domus Jeroboam, sicut mundari solet fimus usque ad purum. 11. Qui mortui fuerint de Jeroboam in civitate, comedent eos canes : qui autem mortui fuerint in agro, vorabunt eos aves cœli : quia Dominus locutus est. 12. Tu igitur surge, et vade in domum tuam : et in ipso introitu pedum tuorum in urbem, morietur puer, 13. et planget eum omnis Israel, et sepeliet : iste enim solus inferetur de Jeroboam in sepulcrum, quia inventus est super eo sermo bonus a Domino Deo Israel, in domo Jeroboam. 14. Constituet autem sibi Dominus regem super Israel, qui percutiet domum Jeroboam in hac die, et in hoc tempore : 15. et percutiet Dominus Deus Israel, sicut moveri solet arundo in aqua : et evellet Israel de terra bona hac, quam dedit patribus eorum, et ventilabit eos trans Flumen : quia fecerunt sibi lucos, ut irritarent Dominum. 16. Et tradet

Dominus Israel propter peccata Jeroboam, qui peccavit, et peccare fecit Israel.

17. Surrexit itaque uxor Jeroboam, et abiit, et venit in Thersa : cumque illa ingrederetur limen domus, puer mortuus est, 18. Et sepe-
lierunt eum. Et planxit eum omnis Israel juxta sermonem Domini, quem locutus est in manu servi sui Ahîæ prophetæ.

19. Reliqua autem verborum Jeroboam, quomodo pugnaverit, et quomodo regnaverit, ecce scripta sunt in Libro verborum dierum regum Israel.

20. Dies autem, quibus regnavit Jeroboam, viginti duo anni sunt : et dormivit cum patribus suis : regnavitque Nadab filius ejus pro eo.

21. Porro Roboam filius Salomonis regnavit in Juda. Quadraginta et unius anni erat Roboam, cum regnare cœpisset : decem et septem annos regnavit in Jerusalem civitate, quam elegit Dominus ut poneret nomen suum ibi, ex omnibus tribubus Israel. Nomen autem matris ejus Naama Ammonitis.

22. Et fecit Judas malum coram Domino, et irritaverunt eum super omnibus, quæ fecerant patres eorum in peccatis suis, quæ peccaverunt. 23. Ædificaverunt enim et ipsi sibi aras, et statuas, et lucos super om-

2 Par. 12, 13.

19. Sur le livre des *Chroniques des rois d'Israël*, voy. la préface.

21. *Quarante et un ans* : l'ensemble de l'histoire de ce roi fait soupçonner ici une faute de copiste : *vingt et un ans* conviendrait beaucoup mieux (II *Paral.* xiii, 7). — *Sa mère* : la Bible donne toujours le nom des mères des rois de Juda, sans doute parce que, semblables à la sultane validée chez les Turcs, elles occupaient une position déterminée à la cour et exerçaient une certaine influence sur les affaires.

L'histoire du règne de Roboam a son complément II *Paral.* xi. Nous voyons dans ce livre que Roboam commença par être fidèle au Seigneur ; ce n'est que vers la quatrième année de son règne qu'il prit des femmes chananéennes et se livra à l'idolâtrie.

22. *Ils excitèrent sa jalousie* (Vulg., *ils l'irritèrent*) : Jéhovah avait choisi Israël par amour et fait alliance avec lui ; il était comme l'époux de son peuple. Tout péché de ce dernier, surtout l'idolâtrie, était une infidélité, une sorte d'adultère (*Exod.* xx, 5 ; xxxiv, 15 ; *Nombr.* v, 14 ; *Jos.* xxiv, 19 ; *Jér.* vii, 9, al.).

23. *Des hauts lieux* (Vulg. *des autels*) : c'étaient soit des édicules, soit des tentes faites de tapis de riches couleurs, et dressées sur des collines à l'imitation du tabernacle (*Exod.* xxvii, 16. Comp. la *tente sacrée* des Carthaginois). — *Des statues*, ou plutôt des *pierres dressées* (*Gen.* xxviii, 18 ; xxxi, 13). — *Des idoles* : voy. vers. 15. — *Tout arbre vert*, de grands arbres isolés qui servaient souvent de limites entre les territoires et de lieu de repos aux voyageurs (*Deut.* xii, 2).

sur toute colline élevée et sous tout arbre vert. ²⁴ Il y eut même des prostitués dans le pays. Ils imitèrent toutes les abominations des nations que Jéhovah avait chassées devant les enfants d'Israël.

²⁵ La cinquième année du règne de Roboam, Sésac, roi d'Egypte, monta contre Jérusalem. ²⁶ Il prit les trésors de la maison de Jéhovah et les trésors de la maison du roi : il prit tout. Il prit les boucliers d'or que Salomon avait faits. ²⁷ A leur place, le roi Roboam fit des boucliers d'airain, et il les remit aux mains des chefs des coureurs

qui gardaient l'entrée de la maison du roi. ²⁸ Chaque fois que le roi allait à la maison de Jéhovah, les coureurs les portaient; et ils les rapportaient ensuite dans la chambre des coureurs.

²⁹ Le reste des actions de Roboam, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda. ³⁰ Il y eut toujours guerre entre Roboam et Jéroboam. ³¹ Roboam se coucha avec ses pères, et il fut enterré avec ses pères dans la ville de David. Sa mère s'appelait Naama, l'Ammonite, et Abiam, son fils, régna à sa place.

CHAP. XV. — Abiam et Asa, rois de Juda. Nadab, Baasa, rois d'Israël.

Ch. XV.

A dix-huitième année du règne de Jéroboam, fils de Nabat, Abiam devint roi de Juda, ² et il régna trois ans à Jérusalem. Sa mère se nommait Maacha, fille d'Abessalom. ³ Il marcha dans tous les péchés que son père avait commis avant lui, et son cœur n'était pas tout entier à Jéhovah, comme l'avait été le cœur de David, son père. ⁴ Mais à cause de David Jéhovah, son Dieu, lui donna une lampe à Jérusa-

lem, en établissant son fils après lui et en laissant subsister Jérusalem. ⁵ Car David avait fait ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, et il ne s'était détourné pendant toute sa vie d'aucun des commandements qu'il en avait reçus, excepté dans l'affaire d'Urie, le Héthéen. ⁶ Il y eut guerre entre Roboam et Jéroboam, tant qu'il vécut.

⁷ Le reste des actions d'Abiam, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans

24. *Des prostitués* (litt. *consacrés*), hommes ou jeunes gens consacrés à la déesse chananéenne de la nature (Astarté), honorée plus tard sous le nom de *Mère des dieux* et de *Déesse Syrienne* (S. Jérôme).

25. *Sésac* : voy. xi, 40. Sa campagne contre le royaume de Juda est racontée avec plus de détails II *Paral.* xii, 2-9, et surtout dans la célèbre inscription ou bas-relief de Karnak que lui-même fit graver et qui s'est conservée jusqu'à nous. Plusieurs détails de cette inscription font penser qu'il entreprit cette expédition à l'instigation de Jéroboam, afin d'aider ce dernier à établir sa domination sur un certain nombre de villes des dix tribus restées fidèles à Roboam.

26. *Les boucliers d'or* : voy. x, 17.

27. *Coureurs*, les gardes du roi, qui veillaient à la porte de son palais et l'accompagnaient dans les marches solennelles; ils rappellent les 300 *celeres* que Romulus avait attachés à sa personne. Vulg., *porteurs de boucliers*.

28. *Le roi allait à la maison de Jéhovah* : quoique Roboam favorisât et peut-être pratiquât en secret l'idolâtrie (vers. 22-24; xv,

3, 12; II *Paral.* xii, 1), il professait toujours en public la religion de Jéhovah, et assistait en apparat aux cérémonies du temple. C'est ce qu'avait fait Salomon (ix, 25).

29. *Chroniques des rois de Juda* : voy. la préface.

30. *Guerre*, état de guerre, et sans doute aussi des combats livrés : comp. II *Paral.* xii, 15.

31. *Abiam*, c.-à-d. père de la mer, est toujours appelé dans les Paralipomènes *Abia* (Vulg. *Abias*), c.-à-d. Jéhovah est mon père. Quelques interprètes conjecturent que ce dernier nom était le véritable, mais qu'on l'aurait changé en *Abiam*, pour ne pas laisser le nom de Jéhovah associé à celui d'un si mauvais roi.

CHAP. XV.

2. *Trois ans*, plus exactement deux ans et quelques mois : comp. les vers. 1 et 9. — *Maacha* (appelée une fois ailleurs, II *Par.* xiii, 2, *Michaïa*, par une erreur de copiste), *filles*, dans le sens de *petite-fille*, d'*Abassalom*, si, comme il paraît certain, ce personnage est le même qu'*Absalom*, le fils de David,

nem collem excelsum, et subter omnem arborem frondosam : 24. sed et effeminati fuerunt in terra, feceruntque omnes abominationes gentium, quas attrivit Dominus ante faciem filiorum Israel.

25. In quinto autem anno regni Roboam, ascendit Sesac rex Ægypti in Jerusalem, 26. et tulit thesauros domus Domini, et thesauros regios, et universa diripuit : scuta quoque aurea, quæ ^dfecerat Salomon : 27. pro quibus fecit rex Roboam scuta ærea, et tradidit ea in manum ducum scutariorum, et eorum qui excubabant ante ostium domus regis. 28. Cumque ingrederetur rex in domum Domini, portabant ea qui præeundi habebant officium : et postea reportabant ad armamentarium scutariorum.

29. Reliqua autem sermonum Roboam, et omnia quæ fecit, ecce scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Juda. 30. Fuitque bellum inter Roboam et Jeroboam cunctis diebus. 31. Dormivitque Roboam cum patribus suis, et sepultus est cum eis in civitate David : nomen autem matris ejus Naama Ammonitis : et regnavit Abiam filius ejus pro eo.



dont l'unique (?) fille Thamar (II Rois, xiv, 27) aurait épousé Uriel de Gabaon (II Paral. xiii, 2). Ainsi Maacha portait le nom de son arrière-grand-mère (II Rois, iii, 3). Elle était la favorite de Roboam (II Paral. xi, 21).

3. *Son cœur n'était pas tout entier*; il l'était en partie (vers. 15; II Paral. xiii, 10-12).

4. *A cause de David*, en considération de la piété de ce roi et des promesses qui lui avaient été faites (II Rois, vii). — *Une lampe*, un successeur sur le trône : comp. xi, 36.

C'est un fait bien digne d'attention et bien difficile à expliquer pour quiconque nie l'action providentielle de Dieu, que la stabilité de la succession royale en Juda et son excessive instabilité en Israël. Une seule fa-

—*— CAPUT XV. —*—

Impio Abiæ regi Judæ succedit pius filius Asa, qui adversus Baasan regem Israel præliatus, impetrato a Benadad rege Syriæ auxilio. Asæ morienti succedit filius Josaphat : et Baasa Nadab filium Jeroboam cum universa cognatione occidit, et pro eo regnat super Israel viginti quatuor annis, impius post impium.



GITUR in octavo decimo anno regni Jeroboam filii Nabat, regnavit Abiam super Judam. 2. Tribus annis regnavit in Jerusalem : ^a nomen matris ejus Maacha filia Abesalom. 3. Ambulavitque in omnibus peccatis patris sui, quæ fecerat ante eum : nec erat cor ejus perfectum cum Domino Deo suo, sicut cor David patris ejus. 4. Sed propter David dedit ei Dominus Deus suus lucernam in Jerusalem, ut suscicaret filium ejus post eum, et statueret Jerusalem : 5. eo quod fecisset David rectum in oculis Domini, et non declinasset ab omnibus, quæ præceperat ei cunctis diebus vitæ suæ, ^b excepto sermone Uriæ He-thæi. 6. Attamen bellum fuit inter Roboam, et Jeroboam omni tempore vitæ ejus.

7. Reliqua autem sermonum Abiam, et omnia quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum

^a 2 Par. 13, 2.

^b 2 Reg. 11, 4.

mille, celle de David, occupe le trône de Juda depuis le commencement jusqu'à la fin, durant près de quatre siècles, tandis qu'on compte en Israël jusqu'à neuf changements de dynastie dans l'espace de 250 ans.

5. *L'affaire d'Urie* : voy. II Rois, xi et xii.

6. Ce verset est diversement interprété. Ou bien c'est la répétition pure et simple de xiv, 30 : *il y eut (ou il y avait eu) guerre... tant que vécut Roboam* : l'auteur rappellerait ce fait pour préparer le vers. 7, et faire entendre au lecteur qu'Abiam, en faisant la guerre à Jéroboam, avait hérité de son père cette situation ; — ou bien, avec Keil : *la guerre commencée entre Roboam et Jéroboam se continua tant que vécut Abiam*.

7. *Il y eut guerre* : voy. II Paral. xiii, 3-20.

le livre des Chroniques des rois de Juda. Il y eut guerre entre Abiam et Jéroboam. ⁸Abiam se coucha avec ses pères, et on l'enterra dans la ville de David. Asa, son fils, régna à sa place.

⁹La vingtième année de Jéroboam, roi d'Israël, Asa devint roi de Juda, ¹⁰et il régna quarante et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Maacha, fille d'Abessalom.

¹¹Asa fit ce qui est droit aux yeux de Jéhovah, comme David, son père.

¹²Il fit disparaître du pays les prostitués et enleva toutes les idoles que ses pères avaient faites. ¹³Et même il ôta la dignité de reine-mère à Maacha sa mère, parce qu'elle avait fait une idole pour Astarté. Asa abattit son idole et la brûla au torrent de Cédron. ¹⁴Mais les hauts lieux ne disparurent point, quoique le cœur d'Asa fut tout entier à Jéhovah pendant toute sa vie. ¹⁵Il mit dans la maison de Jéhovah les choses consacrées par son père et par lui-même, de l'argent, de l'or et des vases.

¹⁶Il y eut guerre entre Asa et Baasa, roi d'Israël, pendant toute leur vie. ¹⁷Baasa, roi d'Israël, monta contre Juda, et il bâtit Rama pour em-

pêcher les gens d'Asa de sortir et d'entrer. ¹⁸Asa prit tout l'argent et tout l'or qui étaient restés dans les trésors de la maison de Jéhovah et les trésors de la maison du roi, et les ayant mis entre les mains de ses serviteurs, il envoya ces derniers vers Ben-Hadad, fils de Tabremon, fils de Hézion, roi de Syrie, qui habitait à Damas, en disant : ¹⁹"Qu'il y ait une alliance entre toi et moi, *comme il y en avait une* entre ton père et mon père. Je t'envoie un présent en argent et en or. Va, romps ton alliance avec Baasa, roi d'Israël, afin qu'il s'éloigne de moi." ²⁰Ben-Hadad consentit à la demande du roi Asa ; il envoya les chefs de son armée contre les villes d'Israël, et il battit Ahion, Dan, Abel-Beth-Maacha, tout Cennéroth et tout le pays de Nephthali. ²¹Baasa l'ayant appris, cessa de bâtir Rama, et resta à Thersa. ²²Le roi Asa fit convoquer tout Juda, sans exempter personne ; et ils emportèrent les pierres et le bois avec lesquels Baasa construisait Rama, et le roi Asa s'en servit pour bâtir Gabaa de Benjamin et Maspha.

²³Le reste de toutes les actions d'Asa, tous ses exploits, et tout ce qu'il a fait, et les villes qu'il a bâties, cela est écrit dans le livre des Chro-

10. *Fille*, petite-fille (vers. 2). *Maacha* garda quelque temps la haute position de reine-mère ; peut-être la mère d'Asa était-elle morte.

12. *Prostitués* : voy. xiv, 24. — *Idoles*, hébr. *gilloulim*, litt. *ordures, crottes*, d'après les rabbins, mais plus vraisemblablement *masses informes* de bois ou de pierre.

13. *Dignité de reine-mère* : voy. xiv, 21. — *Une idole*, litt. *un objet de terreur* ; selon d'autres, *un objet d'horreur*, peut-être un phallus, symbole de la vertu fécondante mâle, à côté d'Astarté, symbole féminin. — *Abattit*, litt. *coupa*, son idole, qui était fichée en terre, comme l'image même d'Astarté. — *Au torrent de Cédron*, sans doute de peur que les cendres mêmes ne souillassent la ville sainte.

Vulgate : ... *sa mère, afin qu'elle ne présidât plus aux cérémonies de Priape et dans le bois qu'elle lui avait consacré. Il détruisit sa caverne, et brisa le simulacre très obscène, et le brûla*, etc.

14. Asa ne parvint pas à faire disparaître tous les *hauts lieux*, où le peuple rendait à Jéhovah un culte privé extra-légal, et se livrait peut-être à des pratiques idolâtriques, surtout loin des villes, dans des districts écartés, où l'autorité royale se faisait difficilement sentir.

15. *Il mit*, la 15^e année de son règne (II Paral. xv, 10, 18). — *Les choses consacrées* à Dieu, probablement le butin fait par son père Abiam sur Jéroboam (II Paral. xiii, 16-19), et par Asa lui-même sur les Ethiopiens (II Paral. xiv, 12).

16. *Il y eut guerre* : ici, comme partout ailleurs, notre auteur se montre sobre de détails sur les événements militaires ; il a besoin d'être complété par II Paral. xiii sv. — *Baasa* : voy. vers. 33.

17. *Il bâtit* (fortifia) Rama (c.-à-d. *hauteur*), ville située entre Béthel et Jérusalem, à 2 lieues seulement de cette dernière. Maître de Rama, le roi d'Israël menaçait la ca-

dierum regum Juda? Fuitque ^cproellum inter Abiam et inter Jero-boam. 8. Et dormivit Abiam cum patribus suis, et sepelierunt eum in civitate David : ^aregnavitque Asa filius ejus pro eo.

9. In anno ergo vigesimo Jero-boam regis Israel regnavit Asa rex Juda, 10. et quadraginta et uno anno regnavit in Jerusalem. Nomen matris ejus Maacha, filia Abessalom.

11. Et fecit Asa rectum ante conspectum Domini, sicut David pater ejus : 12. et abstulit effeminatos de terra, purgavitque universas sordes idolorum, quæ fecerant patres ejus. 13. Insuper et Maacham matrem suam amovit, ne esset princeps in sacris Priapi, et in luco ejus, quem consecraverat : subvertitque specum ejus, et confregit simulacrum turpissimum, et combussit in Torrente Cedron : 14. excelsa autem non abstulit. Verumtamen cor Asa perfectum erat cum Domino cunctis diebus suis : 15. et intulit ea, quæ sanctificaverat pater suus, et voverat, in domum Domini, argentum et aurum, et vasa.

16. Bellum autem erat inter Asa, et Baasa regem Israel cunctis diebus eorum. 17. ^eAscendit quoque Baasa rex Israel in Judam, et ædificavit Rama, ut non posset quispiam

egredi vel ingredi de parte Asa regis Juda. 18. Tollens itaque Asa omne argentum, et aurum, quod remanserat in thesauris domus Domini, et in thesauris domus regiæ, dedit illud in manus servorum suorum : et misit ad Benadad filium Tabremon filii Hezion, regem Syriæ, qui habitabat in Damasco, dicens : 19. Fœdus est inter me et te, et inter patrem meum et patrem tuum : ideo misi tibi munera, argentum et aurum : et peto ut venias, et irritum facias fœdus, quod habes cum Baasa rege Israel, et recedat a me. 20. Acquiescens Benadad regi Asa, misit principes exercitus sui in civitates Israel, et percusserunt Ahion, et Dan, et Abeldomum Maacha, et universam Cenneroth, omnem scilicet terram Nephthali. 21. Quod cum audisset Baasa, intermisit ædificare Rama, et reversus est in Thersa. 22. Rex autem Asa nuntium misit in omnem Judam dicens : Nemo sit excusatus : et tulerunt lapides de Rama, et ligna ejus, quibus ædificaverat Baasa, et extruxit de eis rex Asa Gabaa Benjamin, et Maspha.

23. Reliqua autem omnium sermonum Asa, et universæ fortitudines ejus, et cuncta quæ fecit, et civitates, quas extruxit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum die-

pitale du royaume de Juda et lui coupait toute communication avec le nord.

18. *Qui étaient restés* (LXX, *qui furent trouvés*) : après le pillage de Jérusalem par Sésac (xiv, 26), il ne restait, dans ces deux trésors que ce qu'y avait mis Asa (vers. 15). — *Ben-Hadad*, c.-à-d. fils de Hadad, le soleil personnifié, ou divinité solaire.

19. *Qu'il y ait* ; ou bien, avec la Vulg., *il y a une alliance entre toi et moi, entre mon père et ton père*. C'est peut-être grâce à son alliance avec Tabremon qu'Abiam avait remporté la victoire sur Jéroboam (II Paral. xiii, 17 sv.) Baasa avait réussi à prendre la place du roi de Juda dans l'amitié des rois de Syrie.

20. *Il battit*, ravagea, *Ahion*,auj. ruines nommées *Tell Dibbin*, au N. O. de Dan, dans la charmante plaine de Merj-Ayoum

(prairie des fontaines). — *Dan*,auj. *Tell el-Kadi* : voy. Jos. xix, 47. — *Abel-Beth-Maacha*, ou *Abel-Maim* (Abel sur les eaux) : voy. II Rois, xx, 14. — *Tout le district qui entoure la ville de Cenneroth*, à l'O. du lac de Génésareth (Jos. xi, 2). — *Et* (Vulg. *savoir*), *tout le territoire de Nephthali*, dont les villes ci-dessus nommées étaient les forteresses.

21. *Thersa* : voy. xiv, 17.

22. *Gabaa de Benjamin*,auj. Djéba (Jos. xviii, 24), située dans une forte position, au sommet d'une colline et sur le bord de l'ouadi Souweinit, à une lieue au N. de Rama. — *Maspha*, sur la route de Samarie, Jos. xiii, 26. Asa reculait ainsi de Jérusalem sa ligne de défense vis-à-vis du royaume du Nord.

23. *Les pieds malades* : voy. II Paral. xvi, 12.

niques des rois de Juda. Toutefois, au temps de sa vieillesse, il eut les pieds malades. ²⁴Asa se coucha avec ses pères et il fut enterré avec ses pères dans la ville de David, son père; et Josaphat, son fils, régna à sa place.

²⁵Nadab, fils de Jéroboam, devint roi d'Israël la seconde année d'Asa, roi de Juda, et il régna deux ans sur Israël. ²⁶Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, et il marcha dans la voie de son père et dans les péchés que son père avait fait commettre à Israël. ²⁷Baasa, fils d'Ahas, de la maison d'Issachar, conspira contre lui et le frappa à Gebbéthon, qui appartenait aux Philistins, car Nadab et tout Israël faisaient le siège de Gebbéthon. ²⁸Baasa le mit à mort la troisième année d'Asa, roi de Juda, et il régna à sa place. ²⁹Lorsqu'il fut

devenu roi, il frappa toute la maison de Jéroboam, il détruisit tout ce qui respirait, sans laisser échapper personne, selon la parole que Jéhovah avait dite par son serviteur Ahas de Silo, ³⁰à cause des péchés que Jéroboam avait commis, et qu'il avait fait commettre à Israël, irritant ainsi Jéhovah, le Dieu d'Israël.

³¹Le reste des actions de Nadab, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. ³²Il y eut guerre entre Asa et Baasa pendant toute leur vie.

³³La troisième année d'Asa, roi de Juda, Baasa, fils d'Ahas, devint roi sur tout Israël à Thersa, et il régna vingt-quatre ans. ³⁴Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, et il marcha dans la voie de Jéroboam et dans les péchés que Jéroboam avait fait commettre à Israël.

CHAP. XVI. — Baasa, Ela, Zambri et Amri, rois d'Israël.
Commencements d'Achab.

Ch. XVI.

LA parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Jéhu, fils de Hanani, contre Baasa : ²« Je t'ai élevé de la pousière et je t'ai établi chef de mon peuple d'Israël; mais tu as marché dans la voie de Jéroboam et tu as fait pécher mon peuple d'Israël, pour m'irriter par leurs péchés : ³c'est pourquoi je vais balayer Baasa et sa maison, et je rendrai ta maison semblable à la maison de Jéroboam, fils de Nabat. ⁴Celui de la maison de Baasa qui mourra dans la ville sera

mangé par les chiens, et celui des siens qui mourra dans les champs sera mangé par les oiseaux du ciel. »

⁵Le reste des actions de Baasa, ce qu'il a fait et ses exploits, cela est écrit dans la Chronique des rois d'Israël. ⁶Baasa se coucha avec ses pères et il fut enterré à Thersa; et Ela, son fils, régna à sa place.

⁷La parole de Jéhovah se fit aussi entendre par le prophète Jéhu, fils de Hanani, contre Baasa et contre sa maison, à cause de tout le mal qu'il

²⁴ Fut enterré : voy. II Paral. xvi, 14.

²⁵ Deux ans, en chiffres ronds, mais un peu moins en réalité : comp. vers. 28. C'est dans ce sens large qu'il faut entendre d'autres indications du même genre.

²⁷ De la maison, de la petite et paisible tribu d'Issachar (Gen. xlix, 15). C'est sans doute à son audace et à ses talents militaires (xvi, 2), non à sa tribu ni à sa position sociale, que Baasa dut son élévation au trône. — Nadab, dont Baasa était peut-être l'un des capitaines. — Gebbéthon, ville lévitique située dans la Séphéla, (Jos. xix, 44)

que les Philistins avaient enlevée à Juda, et que Nadab essayait de reconquérir (comp. xvi, 15).

²⁹ Selon la parole : voy. xiv, 10, 14.

³² Répétition du vers. 16 : est-ce une méprise du copiste? Ne faudrait-il pas lire Nadab au lieu de Baasa? Ou bien l'auteur, qui avait sous les yeux les Chroniques des rois d'Israël, n'en aurait-il pas extrait cette phrase, après avoir reproduit (vers. 16) une phrase toute semblable tirée des Chroniques des rois de Juda, sans se faire le moindre scrupule littéraire de cette répétition?

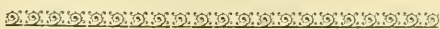
rum regum Juda? Verumtamen in tempore senectutis suæ doluit pedes. 24. Et dormivit cum patribus suis, et sepultus est cum eis in Civitate David patris sui. ¹Regnavitque Josaphat filius ejus pro eo.

25. Nadab vero filius Jeroboam regnavit super Israel anno secundo Asa regis Juda : regnavitque super Israel duobus annis. 26. Et fecit quod malum est in conspectu Domini, et ambulavit in viis patris sui, et in peccatis ejus, quibus peccare fecit Israel. 27. Insidiatus est autem ei Baasa filius Ahîæ de domo Issachar, et percussit eum in Gebbethon, quæ est urbs Philisthinorum : siquidem Nadab et omnis Israel obsidebant Gebbethon. 28. Interfecit ergo illum Baasa in anno tertio Asa regis Juda, et regnavit pro eo. 29. Cumque regnasset, ²percussit omnem domum Jeroboam : non dimisit ne unam quidem animam de semine ejus, donec deleret eum juxta verbum Domini, ³quod locutus fuerat in manu servi sui Ahîæ Silonitis, 30. propter peccata Jeroboam, quæ peccaverat, et quibus peccare fecerat Israel : et propter delictum, quo irritaverat Dominum Deum Israel.

31. Reliqua autem sermonum Nadab, et omnia quæ operatus est, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Israel? 32. Fuitque bellum inter Asa, et Baasa regem Israel cunctis diebus eorum.

33. Anno tertio Asa regis Juda regnavit Baasa filius Ahîæ, super omnem Israel in Thersa viginti quatuor annis. 34. Et fecit malum coram Domino, ambulavitque in via

Jeroboam, et in peccatis ejus, quibus peccare fecit Israel.



—*— CAPUT XVI. —*—

Jehu propheta prædicit regis Baasæ et domus ipsius subversionem, cui mortuo succedit filius Ela, quem impius Zambri occidit, eoque regnum invadente, elegit Israel Amri; quo impio regnum obtinente, Zambri se cum domo regia succendit : mortuo autem Amri succedit filius impiissimus Achab, qui Jezabel duxit uxorem ; et ejus tempore reædificatur Jericho, sed non impune.



ACTUS est autem sermo Domini ad Jehu filium Hanani contra Baasa, dicens : 2. Pro eo quod exaltavi te de pulvere, et posui te ducem super populum meum Israel, tu autem ambulasti in via Jeroboam, et peccare fecisti populum meum Israel, ut me irritares in peccatis eorum : 3. ecce, ego demetam posteriora Baasa, et posteriora domus ejus : et faciam domum tuam sicut domum Jeroboam filii Nabat. 4. ^aQui mortuus fuerit de Baasa in civitate, comedent eum canes : et qui mortuus fuerit ex eo in regione, comedent eum volucres cæli.

5. ^bReliqua autem sermonum Baasa, et quæcumque fecit, et prælia ejus, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Israel? 6. Dormivit ergo Baasa cum patribus suis, sepultusque est in Thersa : et regnavit Ela filius ejus pro eo.

7. Cum autem in manu Jehu filii Hanani prophetæ verbum Domini factum esset contra Baasa, et contra domum ejus, et contra omne malum, quod fecerat coram Domino, ad irritandum eum in operibus ma-

CHAP. XVI.

1. *Hanani*, père de Jehu, était voyant d'Asa dans le royaume de Juda (II Paral. vii, 10). Son fils Jehu, qui remplit ici la même fonction dans le royaume d'Israël, se retrouve plus tard habitant Jérusalem, où il prophétisa sous Josaphat (II Paral. xix, 2 sv.). Il doit avoir atteint une extrême vieillesse, car il survécut à Josaphat, dont il écrivit l'histoire (*ibid.* xx, 34).

2. *Je t'ai élevé* : comp. la prophétie d'Ahas sur Jéroboam, xiv, 7 sv.

7. *Se fit*, s'était fait entendre : vers. 2 sv. — L'œuvre de ses mains, les veaux d'or et autres idoles. — *Il avait frappé cette maison*; litt., *il l'avait frappé*, savoir, ajoute la

¹ 2 Par. 17, 1.

² Infra 21, 22.

³ Supra 14, 10.

^a Supra 14, 11.

^b 2 Par. 16, 1.

avait fait sous les yeux de Jéhovah, en l'irritant par l'œuvre de ses mains et en devenant semblable à la maison de Jéroboam, mais encore parce qu'il avait frappé cette maison.

⁸La vingt-sixième année d'Asa, roi de Juda, Ela, fils de Baasa, devint roi d'Israël à Thersa, et il régna deux ans. ⁹Son serviteur Zambri, chef de la moitié des chars, conspira contre lui. Ela était à Thersa, buvant et s'enivrant dans la maison d'Arsa, qui était préfet de la maison du roi à Thersa. ¹⁰Zambri entra, le frappa et le tua, la vingt-septième année d'Asa, roi de Juda, et il régna à sa place. ¹¹Lorsqu'il fut devenu roi et qu'il fut assis sur son trône, il frappa toute la maison de Baasa, ne laissant vivre aucun enfant mâle, ni aucun de ses parents et de ses amis. ¹²C'est ainsi que Zambri détruisit toute la maison de Baasa, selon la parole que Jéhovah avait dite contre Baasa par Jéhu, le prophète, ¹³à cause de tous les péchés que Baasa et Ela, son fils, avaient commis et qu'ils avaient fait commettre à Israël, irritant par leurs idoles Jéhovah, le Dieu d'Israël.

¹⁴Le reste des actions d'Ela, et tout ce qu'il a fait, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

¹⁵La vingt-septième année d'Asa, roi de Juda, Zambri fut roi pendant sept jours à Thersa. Le peuple était

alors campé vis-à-vis de Gebbéthon, qui appartenait aux Philistins. ¹⁶Et le peuple qui campait, apprit cette nouvelle : " Zambri a conspiré, et même il a tué le roi ! " Le jour même, dans le camp, tout Israël établit pour roi d'Israël Amri, chef de l'armée. ¹⁷Amri et tout Israël avec lui montèrent de Gebbéthon et vinrent assiéger Thersa. ¹⁸Lorsqu'il vit la ville prise, Zambri se retira dans la citadelle de la maison du roi et brûla sur lui la maison du roi. C'est ainsi qu'il mourut, ¹⁹à cause des péchés qu'il avait commis en faisant ce qui est mal aux yeux de Jéhovah et en marchant dans la voie de Jéroboam et dans le péché que Jéroboam avait commis pour faire pécher Israël.

²⁰Le reste des actions de Zambri, et le complot qu'il forma, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

²¹Le peuple d'Israël se divisa alors en deux partis : une moitié du peuple était pour Thebni, fils de Gineth, pour le faire roi, et l'autre moitié était pour Amri. ²²Ceux qui suivaient Amri l'emportèrent sur ceux qui suivaient Thebni, fils de Gineth. Thebni mourut, et Amri régna.

²³La trente-unième année d'Asa, roi de Juda, Amri devint roi d'Israël, et il régna douze ans. ²⁴Lorsqu'il eut régné six ans à Thersa, il acheta de Somer la montagne de Samarie pour deux talents d'argent ; puis il bâtit sur la montagne, et il donna à la ville

Vulg., *Hanani le prophète*; mais voy. II Paral. xix, 2 et v. 1 note.

8. *Deux ans* : un an et une partie de l'année suivante.

9. *Zambri*, mettant à profit l'absence de l'armée et des officiers occupés au siège de Gebbéthon (vers. 15). — *Chars*; Vulg., *cavaliers*. — *Arsa*, qui avait invité chez lui le roi à un festin, était sans doute du complot. — *Préfet*, intendant : sous Salomon, cette fonction donnait le rang de *sar* ou prince.

11. *Ses parents*; litt. ses vengeurs (hébr. *goalav*), à qui incombait spécialement le devoir de venger le meurtre. — *Ses amis*, ses conseillers et officiers.

15. *Sept jours* : c'était à peu près le temps nécessaire pour que la nouvelle de son usurpation arrivât au camp de Gebbéthon (xv, 27) et que l'armée pût revenir à Thersa. — *Le peuple*, l'armée.

16. *Tout Israël*, toute l'armée, etc. : ce passage de l'histoire sacrée rappelle la pratique favorite des armées romaines au temps de l'empire : dès qu'arrivait dans le camp la nouvelle de l'assassinat de l'empereur à Rome ou ailleurs, aussitôt les soldats proclamaient leur propre général et le revêtaient de la pourpre.

18. *La citadelle*, la partie la plus élevée et la plus forte du palais.

num suarum, ut fieret sicut domus Jeroboam : ob hanc causam occidit eum, hoc est, Jehu filium Hanani, prophetam.

8. Anno vigesimo sexto Asa regis Juda, regnavit Ela filius Baasa super Israel in Thersa duobus annis. 9. Et rebellavit contra eum servus suus Zambri, dux mediæ partis equitum : erat autem Ela in Thersa bibens, et temulentus in domo Arsa præfecti Thersa. 10. Irruens ergo Zambri, percussit, et occidit eum anno vigesimo septimo Asa regis Juda, et regnavit pro eo. 11. Cumque regnas-
set, et sedisset super solium ejus, percussit omnem domum Baasa, et non dereliquit ex ea mingentem ad parietem, et propinquos et amicos ejus. 12. Delevitque Zambri omnem domum Baasa, juxta verbum Domini, quod locutus fuerat ad Baasa in manu Jehu prophetæ, 13. propter universa peccata Baasa, et peccata Ela filii ejus, qui peccaverunt, et peccare fecerunt Israel provocantes Dominum Deum Israel in vanitatibus suis.

14. Reliqua autem sermonum Ela, et omnia quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Israel?

15. Anno vigesimo septimo Asa regis Juda, regnavit Zambri septem diebus in Thersa : porro exercitus obsidebat Gebbethon urbem Philisthinorum. 16. Cumque audisset re-

bellasse Zambri, et occidisse regem, fecit sibi regem omnis Israel Amri, qui erat princeps militiæ super Israel in die illa in castris. 17. Ascendit ergo Amri, et omnis Israel cum eo de Gebbethon, et obsidebant Thersa. 18. Videns autem Zambri quod expugnanda esset civitas, ingressus est palatium, et succendit se cum domo regia : et mortuus est 19. in peccatis suis, quæ peccaverat faciens malum coram Domino, et ambulans in via Jeroboam, et in peccato ejus, quo fecit peccare Israel.

20. Reliqua autem sermonum Zambri, et insidiarum ejus, et tyrannidis, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Israel?

21. Tunc divisus est populus Israel in duas partes : media pars populi sequebatur Thebni filium Gineth, ut constitueret eum regem : et media pars Amri. 22. Prævaluit autem populus, qui erat cum Amri, populo qui sequebatur Thebni filium Gineth : mortuusque est Thebni, et regnavit Amri.

23. Anno trigesimo primo Asa regis Juda regnavit Amri super Israel, duodecim annis : in Thersa regnavit sex annis. 24. Emitque montem Samariæ a Somer duobus talentis argenti : et ædificavit eum, et vocavit nomen civitatis, quam exstruxerat, nomine Somer domini

19. *Péchés qu'il avait commis*, avant de monter sur le trône, et qu'il était tout résolu à commettre après être devenu roi.

21 sv. *Le peuple d'Israël* : l'armée, ou la nation en général? La compétition dura quatre ans (comp. les vers. 15, 23 et 29); elle se termina par la mort de Thebni, qui périt sans doute dans un combat.

23. Les *douze ans* commencent à la vingt-septième année d'Asa; ils comprennent, par conséquent, les quatre années que dura la compétition.

24. *Six ans*, à partir de la mort de Thebni, ou de la trente-unième année d'Asa. Amri ne résida donc à Samarie que les deux dernières années de son règne. — *La montagne de Samarie*, colline oblongue, aux flancs

raides, mais non inaccessibles, surmontée d'un assez vaste plateau, et située au centre des montagnes d'Israël : politiquement et militairement, Amri ne pouvait faire un meilleur choix. — *Deux talents d'argent*, de 18 à 20 mille fr. — *Samarie* est le nom grec correspondant à l'hébr. *Schomeron* : ce mot (rac. *schamar*, garder) éveillait dans l'esprit d'un hébreu l'idée de *mont de la garde* ou *du guet*; c'est sans doute pour cette raison qu'Amri le donna à sa nouvelle capitale. Hérode, qui l'agrandit et la fortifia, l'appela *Sébasté*, en l'honneur d'Auguste. Son emplacement est marqué aujourd'hui par le village de *Sébastiyéh*, corruption arabe de Sébasté.

construite par lui le nom de Samarie, du nom de Somer, à qui la montagne appartenait. ²⁵Amri fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah et il agit plus mal que tous ceux qui avaient été avant lui. ²⁶Il marcha dans toute la voie de Jéroboam, fils de Nabat, et dans les péchés que Jéroboam avait fait commettre à Israël, irritant par leurs idoles Jéhovah, le Dieu d'Israël.

²⁷Le reste des actions d'Amri, ce qu'il a fait, et ses exploits, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. ²⁸Amri se coucha avec ses pères, et il fut enterré à Samarie. Achab, son fils, régna à sa place.

²⁹Achab, fils d'Amri, devint roi d'Israël la trente-huitième année d'Asa, roi de Juda, et il régna vingt-deux ans sur Israël à Samarie.

³⁰Achab, fils d'Amri, fit ce qui est mal aux yeux du Seigneur, plus que tous ceux qui avaient été avant lui.

³¹Comme si c'eût été *pour lui* peu de chose de marcher dans les péchés de Jéroboam, fils de Nabat, il prit pour femme Jézabel, fille d'Ethbaal, roi des Sidoniens, et il alla servir Baal et se prosterner devant lui. ³²Il éleva un autel à Baal dans la maison de Baal qu'il bâtit à Samarie, ³³et il fit une idole d'Astarté. Achab fit plus encore que tous les rois d'Israël pour irriter Jéhovah, le Dieu d'Israël.

³⁴De son temps, Hiel de Béthel bâtit Jéricho; il en jeta les fondements au prix d'Abiram, son premier-né, et il en posa les portes au prix de Ségub, son dernier fils, selon la parole que le Seigneur avait dite par Josué, fils de Nun.

CHAP. XVII. — Elie devant Achab : Annonce d'une sécheresse. Elie au torrent de Carith; chez la veuve de Sarephtha.

Chap.
XVII.



Lie, le Thesbite, un des habitants de Galaad, dit à Achab : " Jéhovah est vivant, le Dieu

d'Israël devant qui je me tiens! Il n'y aura ces années-ci ni rosée ni pluie, sinon à ma parole."

²⁵. *Il agit plus mal* : un passage de Michée (vi, 16) fait croire qu'il organisa le culte idolatrique par des réglemens et des instructions qui passèrent à la postérité.

²⁷. *Ses exploits*, peut-être dans la guerre, malheureuse d'ailleurs, qu'il soutint contre les Syriens de Damas (II Par. xx, 4, 34).

²⁹. *Achab* : la fin de ce chap. nous donne une idée générale du règne d'Achab, dont nous trouverons le détail dans les chap. suivans (xvii-xxii).

³⁰. *Plus que*, etc. : en introduisant le culte de Baal et en en faisant comme une religion d'Etat.

³¹. *Jézabel*, hébr. *Yzébel*, c.-à-d. *vierge*, en lat. *intacla*, ou bien *celle qui n'a pas encore enfanté*. — *Ethbaal* (c'est-à-dire *avec Baal*, ou bien *avec qui est Baal*), d'abord prêtre d'Astarté, puis assassin de Phélès son frère et son successeur comme roi de Tyr et de Sidon (Ménandre, cité par Josèphe). Son règne dura 32 ans. Il fonda une dynastie qui s'éteignit avec Pygmalion, son arrière-petit-fils et frère de Didon, la fondatrice de Carthage. — *Baal*, litt. *le Baal*, le Seigneur par excellence, principale divinité mâle des Phéniciens. C'était le dieu-soleil, principe

de la vie physique, de toute fécondité dans la nature. Le siège principal de son culte était Tyr, où Hiram, le contemporain de David et de Salomon, lui avait élevé un temple magnifique, et dans ce temple une colonne d'or : car, dans ces temps reculés, ce Dieu n'était pas encore représenté par des statues ou images.

³². *Un autel*, ainsi qu'une colonne d'or, (IV Rois, iii, 2; x, 27. Vulg., *statue*) semblable à celle du temple de Tyr.

³³. *Une idole*, litt. *l'idole d'Astarté*, divinité femelle en corrélation avec Baal (*Jug.* vi, 25). Sur la forme de cette idole ou représentation d'Astarté, voy. xiv, 23. Vulg., *un bois sacré*.

³⁴. Ce verset a pour but de montrer la perversité de la nation à cette époque : un Israélite, bravant la défense et les menaces de Jéhovah, ose relever les murs de Jéricho! Voy. *Jos.* vi, 26. *Bâtit* doit s'entendre surtout de la reconstruction des murailles; car la ville, quoique bien amoindrie, n'avait jamais cessé d'être habitée.

montis, Samariam. 25. Fecit autem Amri malum in conspectu Domini, et operatus est nequiter super omnes, qui fuerunt ante eum. 26. Ambulavitque in omni via Jeroboam filii Nabat, et in peccatis ejus quibus peccare fecerat Israel : ut irritaret Dominum Deum Israel in vanitatibus suis.

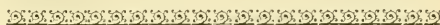
27. Reliqua autem sermonum Amri, et prœlia ejus, quæ gessit, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Israel? 28. Dormivitque Amri cum patribus suis, et sepultus est in Samaria : regnavitque Achab filius ejus pro eo.

29. Achab vero filius Amri regnavit super Israel anno trigesimo octavo Asa regis Juda. Et regnavit Achab filius Amri super Israel in Samaria viginti et duobus annis. 30. Et fecit Achab filius Amri malum in conspectu Domini super omnes, qui fuerunt ante eum. 31. Nec sufficit ei ut ambularet in peccatis Jeroboam filii Nabat : insuper duxit uxorem Jezabel filiam Ethbaal regis Sidoniorum. Et abiit, et servivit

Baal, et adoravit eum. 32. Et posuit aram Baal in templo Baal, quod ædificaverat in Samaria, 33. et plantavit lucum : et addidit Achab in opere suo, irritans Dominum Deum Israel super omnes reges Israel, qui fuerunt ante eum.

34. ^d In diebus ejus ædificavit Hiel de Bethel, Jericho : in Abiram primitivo suo fundavit eam, et in Segub novissimo suo posuit portas ejus : juxta verbum Domini, quod locutus fuerat in manu Josue filii Nun.

^d Jos. 6, 26.



—*— CAPUT XVII. —*—

Elias cœlum triennio claudit, primumque pascitur a corvis, deinde a muliere Sarephthana, cujus hydria farinæ et lecythus olei non minuuntur; filius autem ipsius oratione Eliæ resuscitatur.



T dixit Elias Thesbites de habitatoribus Galaad ad Achab : ^a Vivit Dominus Deus Israel, in cujus conspectu sto, si erit annis his ros et pluvia, nisi juxta oris mei verba.

^a Eccli. 43, 1. Jac. 5, 17.

CHAP. XVII.

1. *Elie (Eliyah)*, c.-à-d. Jéhovah est mon Dieu : ce nom est l'expression de la vérité que proclame toute la vie de ce prophète, et comme une protestation contre le culte de Baal. — *Thesbite*, de la ville de Thishbé. La Bible ne mentionne qu'une ville de ce nom, située dans la tribu de Nephthali (*Tob.* i, 2, texte grec). Y en avait-il une autre *en Galaad*, à l'E. du Jourdain? Oui, d'après les LXX qui, lisant avec d'autres points voyelles le mot *mtthschbi*, traduisent, *Elie, le Thesbite, de Thesbé en Galaad*. La ponctuation massorétique, suivie par la Vulgate, laisse la question indécise; car on peut expliquer *un des habitants de Galaad* en ce sens qu'Elie habitait comme étranger (hébr. *ger*) une tribu transjordanique, sans y être né ni incorporé. Voy. *Lév.* xxv, 42; *Jug.* xvii, 7.

Dit à Achab. La brusque apparition d'Elie a pour analogues celles d'Ahiàs (xi, 29), de Jehu (xvi, 1), de Sémaïas (II *Paral.* xi, 2), d'Azarias (*ibid.* xv, 1). Il est visible que Dieu suscita une série non interrompue de prophètes, aussi bien dans le royaume fidèle de Juda, que dans le royaume idolâtre d'Israël, afin qu'un témoignage lui fût constamment rendu devant le peuple de ces deux contrées,

et que ceux qui abandonneraient son culte fussent sans excuse. A cette époque où l'autorité du roi avait introduit au sein d'Israël une grossière et monstrueuse idolâtrie, dépassant tout ce qu'on avait vu jusque là, et où l'apostasie complète des dix tribus semblait imminente, Dieu fit paraître successivement deux hommes d'une force de caractère non commune, et revêtus d'une merveilleuse puissance surnaturelle, avec la mission de combattre énergiquement l'impiété d'Achab, et de conserver dans le pays, s'il était possible, un reste de pieux Israélites. Le pouvoir miraculeux atteint, dans ces deux hommes, un rare degré de puissance, mais tout à fait en harmonie avec les nécessités morales du temps.

Jéhovah, etc. : aussi vrai que Jéhovah est vivant, non ton Dieu Baal. — *Devant qui je me tiens*, dont je suis le serviteur, dans le sens spécial de ce mot, c.-à-d. le ministre autorisé. Elisée se servira de la même formule (IV *Rois*, iii, 14; v, 16). — *Ces années-ci* : la durée du châtiment dépend de la conduite des coupables. — *Ni rosée ni pluie* : c'est une des menaces divines mentionnées dans la loi (*Lév.* xxvi, 19; *Deut.* xi, 17; xxviii, 23, al.).

² Et la parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Elie : ³ " Pars d'ici, dirige-toi vers l'orient et cache-toi au torrent de Carith, qui est en face du Jourdain. ⁴ Tu boiras de l'eau du torrent, et j'ai commandé aux corbeaux de te nourrir là." ⁵ Il partit, obéissant à la parole de Jéhovah et il alla s'établir au torrent de Carith, qui est en face du Jourdain. ⁶ Les corbeaux lui apportaient du pain et de la viande le matin, du pain et de la viande le soir, et il buvait de l'eau du torrent. ⁷ Mais au bout d'un certain temps le torrent fut à sec, car il n'était pas tombé de pluie dans le pays.

⁸ Alors la parole de Jéhovah lui fut ainsi adressée : ⁹ " Lève-toi, va à Sarephta, qui appartient à Sidon, et tu y demeureras, car j'ai ordonné à une veuve de cette ville de te nourrir." ¹⁰ Il se leva et alla à Sarephta. Comme il arrivait à la porte de la ville, il y avait là une femme veuve qui ramassait du bois. Il l'appela et lui dit : " Va me chercher, je te prie, un peu d'eau dans ce vase, afin que je boive." ¹¹ Et elle alla en chercher. Il l'appela de nouveau, et il dit : " Apporte-moi, je te prie, un morceau de pain dans ta main." ¹² Elle répondit : " Jéhovah, ton Dieu, est vivant ! je n'ai rien de cuit, je n'ai qu'une poignée de farine dans un pot et un peu d'huile dans une cruche. Et voici que je ramasse deux morceaux de bois, afin que, rentrée à la maison, je prépare ce reste pour moi et pour mon fils ; nous le mangerons, et nous

mourrons ensuite." ¹³ Elie lui dit : " Ne crains point, rentre et fais comme tu as dit. Seulement prépare-moi d'abord avec cela un petit gâteau, que tu m'apporteras ; tu en feras ensuite pour toi et pour ton fils. ¹⁴ Car ainsi parle Jéhovah, le Dieu d'Israël : La farine qui est dans le pot ne manquera point, et l'huile qui est dans la cruche ne diminuera point, jusqu'au jour où Jéhovah fera tomber de la pluie sur la face du sol." ¹⁵ Elle s'en alla et fit selon la parole d'Elie ; et pendant longtemps elle eut de quoi manger, elle et sa famille, ainsi qu'Élie. ¹⁶ La farine qui était dans le pot ne manqua pas, et l'huile qui était dans la cruche ne diminua pas, selon la parole que Jéhovah avait dite par Elie.

¹⁷ Il arriva ensuite que le fils de la femme, maîtresse de la maison, devint malade, et sa maladie fut si violente, qu'il ne resta plus de souffle en lui. ¹⁸ Alors cette femme dit à Elie : " Qu'ai-je à faire avec toi, homme de Dieu ? Es-tu venu chez moi pour rappeler le souvenir de mes iniquités et pour faire mourir mon fils ?" ¹⁹ Il lui répondit : " Donne-moi ton fils." Et il le prit du sein de la femme, et l'ayant porté dans la chambre haute où il demeurerait, il le coucha sur son lit. ²⁰ Puis il invoqua Jéhovah, en disant : " Jéhovah, mon Dieu, est-ce que vous auriez fait encore tomber le malheur sur cette veuve chez laquelle je demeure, jusqu'à faire mourir son fils ?" ²¹ Et il s'étendit trois fois sur l'enfant, en invoquant Jého-

3. *D'ici*, de la ville de Samarie. — *Cache-toi*, moins pour éviter la colère d'Achab, que pour te soustraire aux prières que le roi et le peuple, sous le coup du châtement, pourraient t'adresser (xviii, 10). — *Carith*, un des nombreux torrents qui portaient les pluies d'hiver des montagnes d'Israël dans le Jourdain, peut-être l'ouadi *el Kelt*, au S. E. de Samarie, près de Jéricho (V. Guérin).

9. *Sarephta*, sur le bord de la mer, entre Tyr et Sidon.

10. *Ce vase*, sans doute le vase dans lequel le prophète puisait de l'eau au torrent de Carith, et qu'il portait avec lui.

11. *Un morceau de pain dans ta main* doit peut-être s'entendre : ... *de pain* qui est dans ta main, que tu possèdes, que tu peux avoir.

12. *Jéhovah* : plusieurs regardent cette femme comme une Israélite de naissance, mariée à un Phénicien : elle jure par Jéhovah, et bientôt (vers. 13 sv.) le prophète mettra sa foi à l'épreuve. Ce sentiment est loin d'être certain ; une Phénicienne, distinguant à son costume et à ses manières un prophète hébreu, pouvait lui parler comme elle fait ; elle dit *ton Dieu*, et non *mon Dieu*. Les adorateurs de Baal n'auraient pas fait

2. Et factum est verbum Domini ad eum, dicens : 3. Recede hinc, et vade contra orientem, et abscondere in Torrente carith, qui est contra Jordanem, 4. et ibi de torrente bibes : corvisque præcepi ut pascant te ibi. 5. Abiit ergo, et fecit juxta verbum Domini : cumque abisset, sedit in Torrente carith, qui est contra Jordanem. 6. Corvi quoque deferebant ei panem et carnes mane, similiter panem et carnes vesperi, et bibebat de torrente. 7. Post dies autem siccatus est torrens : non enim pluerat super terram.

8. Factus est ergo sermo Domini ad eum, dicens : 9. Surge, et vade in Sarephta Sidoniorum, et manebis ibi : præcepi enim ibi mulieri viduæ ut pascat te. 10. ^b Surrexit, et abiit in Sarephta. Cumque venisset ad portam civitatis, apparuit ei mulier vidua colligens ligna, et vocavit eam, dixitque ei : Da mihi paululum aquæ in vase, ut bibam. 11. Cumque illa pergeret ut afferret, clamavit post tergum ejus, dicens : Affer mihi, obsecro, et buccellam panis in manu tua. 12. Quæ respondit : Vivit Dominus Deus tuus, quia non habeo panem, nisi quantum pugilulus capere potest farinæ in hydria, et paululum olei in lecytho : en colligo duo ligna, ut ingrediar et faciam illum mihi et filio meo, ut

comedamus, et moriamur. 13. Ad quam Elias ait : Noli timere, sed vade, et fac sicut dixisti : verumtamen mihi primum fac de ipsa farinula subcinericium panem parvulum, et affer ad me : tibi autem et filio tuo facies postea. 14. Hæc autem dicit Dominus Deus Israel : Hydria farinæ non deficiet, nec lecythus olei minuetur usque ad diem, in qua Dominus daturus est pluviam super faciem terræ. 15. Quæ abiit, et fecit juxta verbum Eliæ : et comedit ipse, et illa, et domus ejus : et ex illa die 16. hydria farinæ non defecit, et lecythus olei non est imminutus, juxta verbum Domini, quod locutus fuerat in manu Eliæ.

17. Factum est autem post hæc, ægrotavit filius mulieris matrisfamilias, et erat languor fortissimus ita ut non remaneret in eo halitus. 18. Dixit ergo ad Eliam : Quid mihi et tibi vir Dei? ingressus es ad me, ut rememorarentur iniquitates meæ, et interficeres filium meum? 19. Et ait ad eam Elias : Da mihi filium tuum. Tulitque eum de sinu ejus, et portavit in cœnaculum ubi ipse manebat, et posuit super lectulum suum. 20. Et clamavit ad Dominum, et dixit : Domine Deus meus, etiamne viduam, apud quam ego utcumque sustentor, afflixisti ut interficeres filium ejus? 21. ^c Et ex-

difficulté de reconnaître Jéhovah pour un Dieu vivant, mais inférieur à Baal. — Une poignée de farine : la Phénicie, qui tirait son blé de la Palestine, devait souffrir de la sécheresse qui désolait cette contrée.

16. Sur la veuve de Sarephta, voy. Luc. iv, 26.

17. Il ne resta plus de souffle, de respiration. D'après le contexte (vers. 21 sv.), ces mots désignent ici la mort, quoiqu'ils n'aient pas toujours cette signification : voy. Dan. x, 17.

18. Qu'ai-je à faire avec toi, que me veux-tu? Pourquoi donc ne m'as-tu pas laissée en paix? Cette femme, en voyant son fils mort, se souvient qu'elle a offensé Dieu, et elle s' imagine que la présence du prophète a ramené sur elle et sur ses péchés l'attention de Dieu, qui l'en punit par la mort de son enfant.

19. La chambre haute, le meilleur et le plus honorable appartement dans une maison orientale.

20. Encore rappelle les autres afflictions de la veuve causées par la famine. D'autres, ... fait tomber le malheur même sur cette veuve, etc.

21. Il s'étendit trois fois, non pour constater s'il restait dans l'enfant un souffle de vie, ni pour le ranimer en le réchauffant (comme fit Elisée IV Rois, iv, 34 sv. Comp. Act. xx, 10), mais pour attirer sur le cadavre la vertu vivifiante de Dieu. Le corps du prophète fut l'instrument, non la cause efficiente du miracle ; son action est du même genre que l'attouchement ou l'imposition des mains par lesquels Notre-Seigneur guérissait ou ressuscitait.

^c 4 Reg. 4, 34. Act. 20, 10.

^b Luc. 4, 26.

vah *et* en disant : “Jéhovah, mon Dieu, je vous en prie, que l’âme de cet enfant revienne au dedans de lui!”²² Jéhovah écouta la voix d’Elie, et l’âme de l’enfant revint au dedans de lui, et il fut rendu à la vie.²³ Elie prit l’enfant, le descendit de la cham-

bre haute dans la maison et le donna à sa mère, et il dit : “Voici que ton fils est vivant.”²⁴ La femme dit à Elie : “Je reconnais maintenant que tu es un homme de Dieu, et que la parole de Jéhovah dans ta bouche est vérité.”

CHAP. XVIII. — Elie devant Achab. Il confond les prophètes de Baal au Carmel.

Chap.
XVIII.

E Près beaucoup de jours, la parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Elie, dans la troisième année : “Va, parais devant Achab, et je ferai tomber de la pluie sur la face du sol.”² Et Elie partit, pour se présenter devant Achab.

La famine étant devenue grande à Samarie,³ Achab fit appeler Abdias, chef de sa maison. — Or Abdias craignait beaucoup Jéhovah,⁴ car, lorsque Jézabel massacra les prophètes de Jéhovah, il prit cent prophètes et les cacha cinquante par cinquante dans des cavernes, où il les nourrit de pain et d’eau.⁵ Achab dit à Abdias : “Va par le pays vers toutes les sources d’eau et vers tous les torrents; peut-être se trouvera-t-il de l’herbe, et nous conserverons la vie aux chevaux et aux mulets, et nous n’aurons pas à abattre de bétail.”⁶ Ils se partagèrent le pays pour le parcourir; Achab alla seul par un chemin, et Abdias alla seul par un autre chemin.

⁷ Comme Abdias était en route, Elie le rencontra. Abdias, l’ayant reconnu, tomba sur son visage et dit : “Est-ce toi, mon seigneur Elie?”⁸ Il lui répondit : “C’est moi; va dire à

ton maître : Voici Elie!”⁹ Et Abdias dit : “Quel péché ai-je commis, que tu livres ton serviteur entre les mains d’Achab, pour qu’il me fasse mourir?”¹⁰ Aussi vrai que Jéhovah est vivant! Il n’y a ni nation ni royaume où mon maître n’ait envoyé pour te chercher; et quand on disait : Elie n’est pas ici, il faisait jurer le royaume et la nation qu’on ne t’avait pas trouvé.¹¹ Et maintenant tu *me* dis : Va dire à ton maître : Voici Elie!”¹² Et lorsque je t’aurai quitté, l’Esprit de Jéhovah te transportera je ne sais où; et j’irai informer Achab, qui ne te trouvera pas et me tuera. Cependant ton serviteur craint Jéhovah dès sa jeunesse.¹³ N’a-t-on pas dit à mon seigneur ce que j’ai fait quand Jézabel massacra les prophètes de Jéhovah? J’ai caché cent prophètes de Jéhovah, cinquante par cinquante dans des cavernes, et je les ai nourris de pain et d’eau.¹⁴ Et maintenant tu dis : Va dire à ton maître : Voici Elie! Il me tuera.”¹⁵ Mais Elie dit : “Aussi vrai que Jéhovah des armées, devant qui je me tiens, est vivant! Aujourd’hui je me présenterai devant Achab.”

CHAP. XVIII.

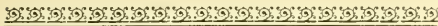
1. *La 3^e année*, non de la sécheresse, mais du séjour d’Elie chez la veuve de Sarephtha, dont on vient de parler. La sécheresse dura 3 ans et demi (*Luc*, iv, 25; *Jacq.* v, 17); le prophète avait passé environ un an au torrent de Carith, lorsqu’il arriva chez la veuve. D’autres : *la 3^e année* de la famine, laquelle ne dut se faire sentir qu’un an après le commencement de la sécheresse.

2. *La famine*, etc. : ce qui suit jusqu’au

vers. 6 inclusivement fait connaître les circonstances dans lesquelles Elie se présenta devant Achab; les verbes pourraient se traduire par le plus-que-parfait.

3. *Abdias*, hébr. *Obadias*, c.-à-d. serviteur de Jéhovah, correspond à l’arabe *Abdallah*, serviteur d’Allah. — *Chef de sa maison* : voy. iv, 6. La présence à la cour, dans une fonction des plus importantes, d’un homme aussi pieux que l’était Abdias, est une preuve de la tolérance d’Achab à l’égard des Israélites qui restaient fidèles au culte de Jého-

pandit se, atque mensus est super puerum tribus vicibus, et clamavit ad Dominum, et ait : Domine Deus meus, revertatur obsecro anima pueri hujus in viscera ejus. 22. Et exaudivit Dominus vocem Eliæ : et reversa est anima pueri intra eum, et revixit. 23. Tulitque Elias puerum, et deposuit eum de cœnaculo in inferiorem domum, et tradidit matri suæ, et ait illi : En vivit filius tuus. 24. Dixitque mulier ad Eliam : Nunc, in isto cognovi quoniam vir Dei es tu, et verbum Domini in ore tuo verum est.



—*— CAPUT XVIII. —*—

Increscente fame, Elias Abdiæ herbam pcoribus quærenti occurrit : cui ægre persuadet ut nuntiet Achab se adesse ; qui occurrens Eliæ ab ipso corripitur : Dei zelo Elias 850 pseudopphetas occidi jubet, dato de cœlo igne ad consummationem holocausti, et pluviam a Deo impetrat.



OST dies multos factum est verbum Domini ad Eliam, in anno tertio, dicens : Vade, et ostende te Achab, ut dem pluviam super faciem terræ. 2. Ivit ergo Elias, ut ostenderet se Achab :

Erant autem fames vehemens in Samaria. 3. Vocavitque Achab Abdiam dispensatorem domus suæ : Abdias autem timebat Dominum valde. 4. Nam cum interficeret Jezabel prophetas Domini, tulit ille centum prophetas, et abscondit eos quinquagenos et quinquagenos in speluncis, et pavit eos pane et aqua.

5. Dixit ergo Achab ad Abdiam : Vade in terram ad universos fontes aquarum, et in cunctas valles, si forte possimus invenire herbam, et salvare equos et mulos, et non penitus jumenta intereant. 6. Diviseruntque sibi regiones, ut circumirent eas : Achab ibat per viam unam, et Abdias per viam alteram seorsum.

7. Cumque esset Abdias in via, Elias occurrit ei : qui cum cognovisset eum, cecidit super faciem suam, et ait : Num tu es, domine mi, Elias? 8. Cui ille respondit : Ego. Vade, et dic domino tuo : Adest Elias. 9. Et ille, Quid peccavi, inquit, quoniam tradis me servum tuum in manu Achab, ut interficiat me? 10. Vivit Dominus Deus tuus, quia non est gens aut regnum, quo non miserit dominus meus te requirens : et respondentibus cunctis : Non est hic : adjuravit regna singula et gentes, eo quod minime reperireris. 11. Et nunc tu dicis mihi : Vade, et dic domino tuo : Adest Elias. 12. Cumque recessero a te, Spiritus Domini asportabit te in locum, quem ego ignoro : et ingressus nuntiabo Achab, et non inveniens te, interficiet me : servus autem tuus timet Dominum ab infantia sua. 13. Numquid non indicatum est tibi domino meo, quid fecerim cum interficeret Jezabel prophetas Domini, quod absconderim de prophetis Domini centum viros, quinquagenos et quinquagenos in speluncis, et paverim eos pane et aqua? 14. Et nunc tu dicis : Vade, et dic domino tuo : Adest Elias : ut interficiat me? 15. Et

vah. On serait porté à croire que les pires actions de son règne ont été inspirées par des conseillers pervers, imposées peut-être à sa faiblesse par les tyranniques exigences de sa femme Jézabel.

4. *Lorsque Jézabel* : on ignore l'époque de cette persécution ; peut-être était-ce une réponse à la menace d'Elie (xvii, 1). — *Cent disciples des prophètes*.

5. Les sources coulent constamment, les torrents se dessèchent pendant l'été.

7. *Est-ce toi* : question marquant la surprise : est-ce bien toi? Toi ici!

9. Abdias craint de se perdre en exécutant l'ordre d'Elie ; l'explication se trouve au vers. 12.

10. *Ni nation ni royaume* : la pensée est exprimée dans le style hyperbolique des Orientaux ; il ne peut être question que des peuplades voisines d'Israël, Héthéens, Moabites, etc., payant tribut à Achab.

¹⁶ Abdias alla à la rencontre d'Achab et lui apprit la nouvelle; et Achab se rendit au-devant d'Elie. ¹⁷ Dès qu'il l'aperçut, il lui dit : " Toi ici, le perturbateur d'Israël ! " ¹⁸ Elie répondit : " Je ne trouble point Israël; c'est toi, au contraire, et la maison de ton père, en ce que vous avez abandonné les commandements de Jéhovah et que tu es allé après les Baals. ¹⁹ Maintenant fais rassembler tout Israël auprès de moi, à la montagne du Carmel, ainsi que les quatre cent cinquante prophètes de Baal et les quatre cents prophètes d'Asstarté, qui mangent de la table de Jézabel. " ²⁰ Achab envoya des messagers vers tous les enfants d'Israël et rassembla les prophètes à la montagne du Carmel.

²¹ Alors Elie s'approcha de tout le peuple et dit : " Jusques à quand clochez-vous des deux côtés? Si Jéhovah est Dieu, allez après lui; si c'est Baal, allez après lui! " Le peuple ne lui répondit rien. ²² Et Elie dit au peuple : " Je suis resté seul des prophètes de Jéhovah, et il y a quatre cent cinquante prophètes de Baal. ²³ Que l'on nous donne deux taureaux; qu'ils choisissent pour eux l'un des taureaux, qu'ils le coupent par morceaux et qu'ils le placent sur le bois, sans y mettre le feu; et moi je préparerai l'autre taureau, et je le

placerai sur le bois sans y mettre le feu. ²⁴ Puis invoquez le nom de votre dieu, et moi j'invoquerai le nom de Jéhovah. Le dieu qui répondra par le feu, qu'il soit *reconnu comme Dieu*. " Tout le peuple répondit en disant : " C'est bien ! "

²⁵ Elie dit aux prophètes de Baal : " Choisissez pour vous l'un des taureaux, préparez-le les premiers, car vous êtes les plus nombreux, et invoquez le nom de votre dieu, mais ne mettez pas le feu. ²⁶ Ils prirent le taureau qu'on leur donna et le préparèrent; et ils invoquèrent le nom de Baal depuis le matin jusqu'à midi, en disant : " Baal, réponds-nous ! " Mais il n'y eut ni voix ni réponse. Et ils sautaient devant l'autel qu'ils avaient fait. ²⁷ A midi, Elie se moqua d'eux et dit : " Criez plus haut, car il est Dieu; il est en méditation, ou il est occupé, ou il est en voyage; peut-être qu'il dort, et il se réveillera. " ²⁸ Et ils crièrent à haute voix, et ils se firent, selon leur coutume, des incisions avec des épées et avec des lances, jusqu'à ce que le sang coulât sur eux. ²⁹ Lorsque midi fut passé, ils prophétisèrent jusqu'au moment où l'on présente l'oblation. Mais il n'y eut ni voix, ni réponse, ni signe d'attention.

³⁰ Elie dit alors au peuple : " Approchez-vous de moi. " Tout le peuple

17. *Perturbateur*, qui trouble la tranquillité d'Israël, et amène sur lui le malheur : peut-être allusion à Achan et menace d'un châtement semblable au sien : voy. *Jos.* vii, 25.

18. *Les Baals*, hébr. *Baalim* : ce pluriel indique les divers aspects sous lesquels Baal était honoré et les différents noms qu'on lui donnait : Baal-Berith (*Jug.* viii, 33), Baal-Zebub (*IV Rois*, i, 2), Baal-Peor (*Num.* xv. 3, *Vulg. Beelphegor*), etc.; peut-être, d'une manière plus générale, tous les faux dieux par opposition au Dieu véritable.

19. *A la montagne du Carmel* (voy. *Jos.* xix, 26), probablement sur un des plateaux du S. E., près de la ruine appelée *el Mohraka*, c.-à-d. *le lieu brûlé, ou le sacrifice* (Van de Velde). — *Qui mangent*, non à, mais de la table de Jézabel, qui sont entre-

tenus par elle. — *Prophètes, prêtres de Baal* : ils sont ainsi appelés, surtout parce qu'ils figurent ici en antagonisme avec un prophète de Jéhovah.

20. *Il rassemble les prophètes* : il n'est plus question de ceux d'Asstarté, dans la suite du récit, notamment vers. 40 : auraient-ils éludé l'ordre d'Achab, dans la crainte d'un échec?

21. *Le peuple ne répondit rien* : il sentait bien la force logique de l'argument d'Elie; mais il ne pouvait se décider à abandonner tout à fait la religion de ses pères, le vieux culte national de Jéhovah, ni à renoncer aux rites joyeux, souvent impurs, du culte de Baal. *Comp. Deut.* vi, 4 sv.

22. *Seul en exercice et connu comme tel* : les autres avaient été massacrés ou se tenaient cachés dans des cavernes.

dixit Elias : Vivit Dominus exercituum, ante cujus vultum sto, quia hodie apparebo ei.

16. Abiit ergo Abdias in occursum Achab, et indicavit ei : venitique Achab in occursum Eliæ. 17. Et cum vidisset eum, ait : Tune es ille, qui conturbas Israel? 18. Et ille ait : Non ego turbavi Israel, sed tu, et domus patris tui, qui dereliquistis mandata Domini, et secuti estis Baalim. 19. Verumtamen nunc mitte, et congrega ad me universum Israel in monte Carmeli, et prophetas Baal quadringentos quinquaginta, prophetasque lucorum quadringentos, qui comedunt de mensa Jezabel. 20. Misit Achab ad omnes filios Israel, et congregavit prophetas in monte Carmeli.

21. Accedens autem Elias ad omnem populum, ait : Usquequo claudicatis in duas partes? si Dominus est Deus, sequimini eum : si autem Baal, sequimini illum. Et non respondit ei populus verbum. 22. Et ait rursus Elias ad populum : Ego remansi propheta Domini solus : prophetæ autem Baal quadringenti et quinquaginta viri sunt. 23. Dentur nobis duo boves, et illi eligant sibi bovem unum, et in frusta cædentes ponant super ligna, ignem autem non supponant : et ego faciam bovem alterum, et imponam

super ligna, ignem autem non supponam. 24. Invocate nomina deorum vestrorum, et ego invocabo nomen Domini mei : et Deus qui exaudierit per ignem, ipse sit Deus. Respondens omnis populus ait : Optima propositio.

25. Dixit ergo Elias prophetis Baal : Eligite vobis bovem unum, et facite primi, quia vos plures estis : et invocate nomina deorum vestrorum, ignemque non supponatis. 26. Qui cum tulissent bovem, quem dederat eis, fecerunt : et invocabant nomen Baal de mane usque ad meridiem, dicentes : Baal exaudi nos. Et non erat vox, nec qui responderet : transiliebantque altare quod fecerant. 27. Cumque esset jam meridies, illudebat illis Elias, dicens : Clamate voce majore : Deus enim est, et forsitan loquitur, aut in diversorio est, aut in itinere, aut certe dormit, ut excitetur. 28. Clamabant ergo voce magna, et incidebant se juxta ritum suum cultris et lanceolis, donec perfunderentur sanguine. 29. Postquam autem transiit meridies, et illis prophetantibus venerat tempus, quo sacrificium offerri solet, nec audiebatur vox, nec aliquis respondebat, nec attendebat orantes :

30. Dixit Elias omni populo : Venite ad me. Et accedente ad se

24. *Répondra par le feu*, fera descendre le feu du ciel pour consumer la victime (*Lév.* ix, 24; *Jug.* vi, 21).

26. *Baal, réponds-nous*, c.-à-d. exauce-nous (*Vulg.*) : ces mots sont sans doute le refrain de quelque prière rythmée. — *Ils sautaient*, litt. *ils boitaient* : expression ironique de l'espèce de danse désordonnée à laquelle ils se livraient.

27. *Cur bien sûrement il est Dieu*, et il ne peut manquer de vous exaucer à la fin : ironie. — *En méditation*, ou *en conversation* (*Vulg.*) : le mot hébr. a les deux sens : les Hébreux concevaient la méditation comme une conversation avec soi-même. — *Occupé*, litt. *retiré*, comme un roi se retire pour quelques temps dans son intérieur. D'autres : pour satisfaire un besoin naturel.

28. *Ils se firent des incisions* : cette prati-

que était en usage chez les prêtres païens dans plusieurs contrées (*Hérod.* ii, 61; *Apulée, Metamorph.* viii, 28; *Lucien, Dea Syra*, 52).

29. *Ils prophétisèrent* : leur enthousiasme ayant atteint son paroxysme, ils firent entendre des phrases incohérentes, qui semblaient dictées par une sorte d'inspiration prophétique. — *Jusqu'au moment* où l'on offre le sacrifice du soir, composé d'un holocauste et d'une oblation (hébr. *minchah*) : voy. *Exod.* xxix, 38 sv.

30. *Approchez-vous*, pour bien voir ce qui va se passer. — *L'autel de Jéhovah*, soit un des anciens autels consacrés à Jéhovah, qui se trouvaient sur divers points du pays avant la construction du temple : soit un autel élevé après le schisme des dix tribus par des Israélites fidèles, et ren-

s'étant approché de lui, Elie rétablit l'autel de Jéhovah, qui avait été renversé. ³¹ Il prit douze pierres, d'après le nombre des tribus des fils de Jacob, auquel Jéhovah avait dit : "Israël sera ton nom"; ³² et il bâtit avec ces pierres un autel au nom de Jéhovah; puis, ayant fait autour de l'autel un fossé de la capacité de deux mesures de semence, ³³ il arrangea le bois, coupa le taureau par morceaux et le plaça sur le bois. ³⁴ Et il dit : "Remplissez d'eau quatre cruches, et versez-les sur l'holocauste et sur le bois." Il dit : "Faites-le une seconde fois"; et ils le firent une seconde fois. Il dit : "Faites-le une troisième fois"; et ils le firent une troisième fois. ³⁵ L'eau coula autour de l'autel, et il fit remplir aussi d'eau le fossé.

³⁶ A l'heure où l'on offre l'oblation du soir, Elie, le prophète, s'avança et dit : "Jéhovah, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, que l'on sache aujourd'hui que vous êtes Dieu en Israël, que je suis votre serviteur et que j'ai fait toutes ces choses sur votre parole. ³⁷ Exaucez-moi, Jéhovah, exaucez-moi! afin que ce peuple reconnaisse que vous, Jéhovah, êtes Dieu, et que c'est vous qui ramenez leurs cœurs."

³⁸ Alors le feu de Jéhovah tomba, et il consuma l'holocauste, le bois, les pierres et la terre, et absorba l'eau

qui était dans le fossé. ³⁹ Quand tout le peuple vit cela, ils tombèrent sur leur visage et ils dirent : C'est Jéhovah qui est Dieu! C'est Jéhovah qui est Dieu!" ⁴⁰ Et Elie leur dit : "Saisissez les prophètes de Baal; que pas un d'eux n'échappe!" Ils les saisirent, et Elie les fit descendre au torrent de Cison, où il les tua.

⁴¹ Elie dit à Achab : "Monte, mange et bois; car j'entends le bruissement de la pluie." ⁴² Achab monta pour manger et pour boire; mais Elie monta au sommet du Carmel, et, se penchant vers la terre, il mit son visage entre ses genoux, ⁴³ et il dit à son serviteur : "Monte, regarde du côté de la mer." Le serviteur monta, et ayant regardé, il dit : "Il n'y a rien." Elie dit : "Retourne sept fois." ⁴⁴ A la septième fois, il dit : "Voici un petit nuage, comme la paume de la main d'un homme, qui s'élève de la mer." Elie dit : "Va dire à Achab : Attelle et descends, afin que la pluie ne te surprenne pas." ⁴⁵ En peu de temps, des nuages poussés par le vent obscurcirent le ciel, et il tomba une forte pluie, pendant qu'Achab, monté sur son char, s'en retournait à Jezrahel. ⁴⁶ Et la main de Jéhovah fut sur Elie; il se ceignit les reins et courut devant Achab jusqu'à l'entrée de Jezrahel.

versé sous Achab, lorsque le culte de Baal eut pris le dessus.

^{31.} *Les 12 tribus d'Israël* : Elie fait entendre que les 12 tribus ne doivent former qu'un seul peuple, le peuple de Jéhovah, et que le schisme des 10 tribus est en contradiction avec les desseins de Dieu sur elles. — *Israël* (*Gen.* xxxii, 28; xxxv, 2, 10), titre d'honneur, que ne méritent plus les 10 tribus idolâtres.

^{32.} *Un fossé pour recevoir de l'eau* (vers. 35). — *Deux mesures*, litt. deux séas, environ 25 litres. Sens : un fossé pouvant contenir deux séas; ou, selon Gésenius, aussi profond que la mesure de capacité contenant 2 séas. Vulg., *comme deux petits sillons*.

^{34.} *Remplissez d'eau* : une source abondante coule à l'extrémité Est du mont Car-

mel, près du plateau d'el Mohrada. — *Versez-les* : afin d'éloigner toute idée de supercherie de sa part (vers. 38).

^{36.} *A l'heure*, vers la 9^e heure, 3 h. après midi. — *Dieu d'Abraham* (comp. *Exod.* iii, 15; iv, 5) : quels souvenirs de foi et de patriotisme ces noms devaient rappeler au peuple! Comp. vers. 31. — *Sur votre parole*, par votre ordre.

^{37.} *Vous ramenez leurs cœurs* à la religion de leurs pères. Elie espère un heureux changement dans les dispositions du peuple, et il s'exprime comme s'il le voyait déjà se produire.

^{38.} *Les pierres et la terre* (rejetée du fossé) furent calcinées.

^{40.} *Il les tua* : le peuple les tua par son ordre (comp. *Deut.* xvii, 2 sv. xiii, 13 sv.). Les eaux du *Cison*, grossies par la pluie qui

populo, curavit altare Domini, quod destructum fuerat. 31. Et tulit duodecim lapides juxta numerum tribuum filiorum Jacob, ad quem factus est sermo Domini, dicens : ^a Israel erit nomen tuum. 32. Et ædificavit de lapidibus altare in nomine Domini : fecitque aquæductum, quasi per duas aratiunculas in circuitu altaris, 33. et composuit ligna : divisitque per membra bovem, et posuit super ligna, 34. et ait : Implete quatuor hydrias aqua, et fundite super holocaustum, et super ligna. Rursumque dixit : Etiam secundo hoc facite. Qui cum fecissent secundo, ait : Etiam tertio idipsum facite. Feceruntque tertio, 35. et currebant aquæ circum altare, et fossa aquæductus repleta est.

36. Cumque jam tempus esset ut offerretur holocaustum, accedens Elias propheta, ait : Domine Deus Abraham, et Isaac, et Israel, ostende hodie quia tu es Deus Israel, et ego servus tuus, et juxta præceptum tuum feci omnia verba hæc. 37. Exaudi me Domine, exaudi me : ut discat populus iste, quia tu es Dominus Deus, et tu convertisti cor eorum iterum.

38. Cecidit autem ignis Domini, et voravit holocaustum, et ligna, et lapides, pulverem quoque, et aquam, quæ erat in aquæductu lambens. 39. Quod cum vidisset omnis popu-

lus, cecidit in faciem suam, et ait : Dominus ipse est Deus, Dominus ipse est Deus. 40. Dixitque Elias ad eos : Apprehendite prophetas Baal, et ne unus quidem effugiat ex eis. Quos cum apprehendissent, duxit eos Elias ad Torrentem cison, et interfecit eos ibi.

41. Et ait Elias ad Achab : Ascende, comede, et bibe : quia sonus multæ pluvie est. 42. Ascendit Achab ut comederet et biberet : Elias autem ascendit in verticem Carmeli, et pronus in terram posuit faciem suam inter genua sua, 43. et dixit ad puerum suum : Ascende, et prospice contra mare. Qui cum ascendisset, et contemplatus esset, ait : Non est quidquam. Et rursum ait illi : Revertere septem vicibus. 44. In septima autem vice, Ecce nubecula parva quasi vestigium hominis ascendebat de mari. Qui ait : Ascende, et dic Achab : Junge currum tuum et descende, ne occupet te pluvia. 45. Cumque se verteret huc atque illuc, ecce cæli contenebrati sunt, et nubes, et ventus, et facta est pluvia grandis. Ascendens itaque Achab abiit in Jezrahel : 46. et manus Domini facta est super Eliam, accinctisque lumbis currebat ante Achab, donec veniret in Jezrahel.



allait tomber, emportèrent leurs cadavres dans la mer. Elie agissait ici au nom de Dieu, qui lui avait donné la mission de détruire l'idolâtrie dans le royaume d'Israël et d'y rétablir son alliance.

41. *Monte* : Achab était descendu avec Elie au torrent de Cison ; le prophète l'invite à remonter à l'endroit où avait été offert le sacrifice pour y prendre un repas. — *J'entends le bruissement de la pluie* : peut-être du vent qui la précède et l'annonce ; peut-être aussi ce *bruissement* doit-il s'entendre de l'inspiration divine révélant au prophète que la pluie va tomber. Litt., *car la voix de bruissement* (ou, avec la Vulg., *d'abondance*) *de la pluie* ; verbe sous-entendu.

42. *Monta* plus haut, un peu au-dessous

du sommet, à un endroit d'où l'on n'apercevait pas la mer. — *Se penchant vers la terre*, etc., dans l'attitude d'un profond recueillement.

43. *Regarde*, et dis-moi quand tu apercevras un nuage monter à l'horizon. Elie voulait en donner le premier la nouvelle à Achab. — *Sept fois*, s'il le faut.

45. *Jezrahel* (voy. Jos. xix, 18) résidence d'été d'Achab (xxi, 1).

46. *Jusqu'à l'entrée de Jezrahel*, afin d'attendre là ce que dirait ou ferait Jézabel, sachant bien que c'était elle, et non Achab, qui gouvernait le pays.



CHAP. XIX. — Fuite d'Elie dans le désert, sur le mont Horeb.
Elisée appelé à lui succéder comme prophète.

Ch. XIX.



Chab rapporta à Jézabel tout ce qu'Elie avait fait, et comment il avait tué par l'épée tous les prophètes. ²Et Jézabel envoya un messager à Elie pour lui dire : " Que les dieux me traitent dans toute leur rigueur, si demain à cette heure je n'ai pas fait de ta vie comme *tu as fait* de la vie de chacun d'eux ! " ³Elie, voyant cela, se leva et partit pour sauver sa vie. Il arriva à Bersabée, qui appartient à Juda, et y laissa son serviteur. ⁴Pour lui, il s'avança dans le désert l'espace d'une journée de marche ; arrivé là, il s'assit sous un genêt et demanda pour lui la mort, en disant : " C'est assez ! Maintenant, Jéhovah, prends mon âme, car je ne suis pas meilleur que mes pères ! " ⁵Il se coucha et s'endormit sous le genêt. Et voici qu'un ange le toucha et lui dit : " Lève-toi, mange. " ⁶Il regarda, et il y avait à son chevet un gâteau cuit sur des pierres chauffées et une cruche d'eau. Après avoir mangé et bu, il se recoucha. ⁷L'ange de Jéhovah vint une seconde fois, le toucha et dit : " Lève-toi, mange, car le chemin est trop long pour toi. " ⁸Il se leva, mangea et but, et avec la force

que lui donna cette nourriture, il marcha quarante jours et quarante nuits jusqu'à la montagne de Dieu, à Horeb.

⁹Là, il entra dans la caverne, et il y passa la nuit. Et voici que la parole de Jéhovah lui fut ainsi adressée : " Que fais-tu ici, Elie ? " ¹⁰Il répondit : " J'ai été plein de zèle pour Jéhovah, le Dieu des armées ; car les enfants d'Israël ont abandonné votre alliance, renversé vos autels, et tué par l'épée vos prophètes ; je suis resté moi seul, et ils cherchent à m'ôter la vie. " ¹¹Jéhovah dit : " Sors, et tiens-toi dans la montagne devant Jéhovah, car voici que Jéhovah va passer. " Et il y eut, devant Jéhovah, un vent fort et violent qui déchirait les montagnes et brisait les rochers : Jéhovah n'était pas dans le vent. Après le vent, il y eut un tremblement de terre : Jéhovah n'était pas dans le tremblement de terre. ¹²Et après le tremblement de terre, un feu : Jéhovah n'était pas dans le feu. Et après le feu, le murmure d'une brise légère. ¹³Quand Elie l'entendit, il s'enveloppa le visage de son manteau, et étant sorti, il se tint à l'entrée de la ca-

CHAP. XIX.

2. Jézabel, n'osant pas mettre à mort Elie, à cause d'Achab et du peuple vivement impressionnés par ce qui s'était passé au Carmel, veut l'éloigner à tout prix.

3. *Voyant cela*, hébr. *vayira* ; les LXX et la Vulg. ont lu *vayira*, Elie fut effrayé, leçon préférée par plusieurs interprètes. — *Pour sauver sa vie*, litt. *pour son âme*. Keil : *pour s'occuper de son âme*, dans le sens expliqué vers. 4, c.-à-d. pour se retirer dans la solitude, et là recommander son âme ou sa vie au Seigneur, quoi qu'il lui plût de décider à son égard. Vulg., *il s'en alla partout où le portait sa volonté*. — *Bersabée*, à l'extrémité sud de Juda, près du désert de ce nom. — *Il y laissa, ou il renvoya son serviteur*, peut-être seul.

4. *Genêt* ; Vulg., *génévrier*. — *C'est assez* : j'ai assez travaillé et souffert, et je ne mérite

pas de vivre plus longtemps que mes pères.

5. *Sous un genêt*, pour se mettre à l'ombre, comme l'explique la Vulgate.

6. *A son chevet*, propr. à l'endroit où du côté où repose la tête. — *Gâteau cuit*, etc. ; litt. *gâteau de pierres* ; c'est encore la nourriture ordinaire des Arabes nomades.

7. *Mange* une deuxième fois, car autrement le voyage sera au-dessus de tes forces. Vulg., *il te reste à parcourir un long chemin*.

8. *Quarante jours et quarante nuits*, comme les Hébreux pendant quarante ans : sans prendre aucune nourriture ? C'est le sentiment des anciens interprètes, qui comparent le jeûne d'Elie à celui de Moïse (*Exod.* xxxiv, 28) et à celui de Jésus-Christ (*Matth.* iv, 2). Mais le texte exclut-il absolument que le prophète ait mangé ce que les voyageurs trouvent au désert : des racines, des fruits sauvages ? — *Horeb*, le Sinai :

CAPUT XIX.

Elias fugiens Jezabel in deserto, a somno excitatus, panem divinitus missum edit, aquamque bibit, et ita ad montem Horeb pervenit : ibique in spelunca querens se solum Domini prophetam relictum, audit septem millia esse relicta : mittiturque ad ungendum Hazael in regem Syriae, et Jehu in regem Israel, et Eliseum in prophetam.



UNTIAVIT autem Achab Jezabel omnia quæ fecerat Elias, et quo modo occidisset universos prophetas gladio. 2. Misitque Jezabel nuntium ad Eliam, dicens : Hæc mihi faciant dii, et hæc addant, nisi hac hora cras posuero animam tuam sicut animam unius ex illis. 3. Timuit ergo Elias, et surgens abiit quocumque eum ferebat voluntas : venitque in Bersabee Juda, et dimisit ibi puerum suum, 4. et perrexit in desertum, viam unius diei. Cumque venisset, et sederet subter unam juniperum, petivit animæ suæ ut moreretur, et ait : Sufficit mihi Domine, tolle animam meam : neque enim melior sum, quam patres mei. 5. Projectique se, et obdormivit in umbra juniperi : et ecce Angelus Domini tetigit eum, et dixit illi :

Surge, et comede. 6. Respexit, et ecce ad caput suum subcinericius panis, et vas aquæ : comedit ergo, et bibit, et rursum obdormivit. 7. Reversusque est Angelus Domini secundo, et tetigit eum, dixitque illi : Surge, comede : grandis enim tibi restat via. 8. Qui cum surrexisset, comedit et bibit, et ambulavit in fortitudine cibi illius quadraginta diebus, et quadraginta noctibus, usque ad montem Dei Horeb.

9. Cumque venisset illuc, mansit in spelunca : et ecce sermo Domini ad eum, dixitque illi : Quid hic agis Elia? 10. At ille respondit : Zelo zelatus sum pro Domino Deo exercituum, quia dereliquerunt pactum tuum filii Israel : altaria tua destruxerunt, prophetas tuos occiderunt gladio, derelictus sum ego solus, et quærunt animam meam ut auferant eam. 11. Et ait ei : Egredere, et sta in monte coram Domino : et ecce Dominus transit, et spiritus grandis et fortis subvertens montes, et conterens petras ante Dominum : non in spiritu Dominus, et post spiritum commotio : non in commotione Dominus, 12. et post commotionem ignis : non in igne Dominus, et post ignem sibilus auræ tenuis. 13. Quod cum audisset Elias, operuit vultum

voy. *Exod.* iii, 1-15. Elie espérait que Dieu lui révélerait là ses volontés, comme il l'avait fait autrefois à Moïse.

9. *La caverne*, (avec l'article), une caverne bien connue des voyageurs, peut-être la fente du rocher d'où Moïse avait vu passer la Majesté divine (*Exod.* xxxiii, 12 sv. 22). — *Il y passa la nuit*, ou avec la Vulg., *il y demeura*. — *Que fais-tu ici* : Le Seigneur invite le prophète à lui ouvrir son cœur, à épancher devant lui sa douleur.

10. *Ios autels*, les autels élevés au vrai Dieu en divers endroits par les Israélites fidèles (xviii, 30).

11 sv. *Jehovah va passer* : d'autres, terminant avant ces mots le discours divin, traduisent, *et voici que Jehovah passa*. La Vulgate, au contraire, semble le prolonger jusqu'à la fin du vers. 12.

Quel est l'enseignement que Dieu donne à Elie dans ces deux versets? Les interprètes ne sont pas d'accord. D'après S. Jean

Chrysostome, suivi par beaucoup de modernes, c'est la condamnation du zèle âpre et violent d'Elie, figuré par l'ouragan, le tremblement de terre et le feu, et la recommandation de l'esprit de douceur et de mansuétude, figuré par le doux et léger murmure. Comp. *Luc*, ix, 51-56. Selon d'autres, ce sentiment serait en contradiction avec l'éloge absolu que l'auteur de l'Ecclésiastique fait de notre prophète (chap. xlviii). Le vent impétueux, le tremblement de terre et le feu symboliseraient donc les divers châtimens dont Dieu frappe les impies (*Ps.* xvii, 8 sv.). Ces châtimens procèdent de lui, sans doute, mais ils ne sont pas lui, ils ne révèlent pas sa véritable nature ; sa nature est d'être bon : " Dieu est charité ", et la brise légère en serait le symbole.

13. *Il s'enveloppa le visage* (comp. *Exod.* iii, 6; *Is.* vi. 2) *de son manteau*, probablement une simple peau de brebis (LXX) jetée sur ses épaules (*Matth.* iii, 4).

verne. Et voici qu'une voix se fit entendre à lui, disant : " Que fais-tu ici, Elie ? " Il répondit : ¹⁴ " J'ai été plein de zèle pour Jéhovah, le Dieu des armées ; car les enfants d'Israël ont abandonné votre alliance, renversé vos autels et tué par l'épée vos prophètes ; je suis resté, moi seul, et ils cherchent à m'ôter la vie ! " ¹⁵ Jéhovah lui dit : " Va, reprenant ton chemin, au désert de Damas, et quand tu seras arrivé, tu oindras Hazaël pour roi de Syrie ; ¹⁶ tu oindras Jéhu, fils de Namsi, pour roi d'Israël, et tu oindras Elisée, fils de Saphat, d'Abel-Méhula, pour prophète à ta place. ¹⁷ Et celui qui échappera à l'épée de Hazaël, Jéhu le fera mourir ; et celui qui échappera à l'épée de Jéhu, Elisée le fera mourir. ¹⁸ Mais je laisserai en Israël sept mille hommes, *savoir*

tous ceux qui n'ont pas fléchi les genoux devant Baal, tous ceux dont la bouche ne l'a point baisé. "

¹⁹ Etant parti de là, Elie trouva Elisée, fils de Saphat, qui labourait ; il y avait devant lui douze paires de bœufs, et il était avec la douzième. Elie s'approcha de lui, et il jeta sur lui son manteau. ²⁰ Elisée, quittant ses bœufs, courut après Elie et dit : " Permits que j'aie embrassé mon père et ma mère, et je te suivrai. " Elie lui répondit : " Va, retourne, car que t'ai-je fait ? " ²¹ Elisée s'éloigna de lui, et ayant pris la paire de bœufs, il les égorga ; et avec le bois de la charrue et du joug, il fit cuire leur chair et la donna à manger au peuple. Puis il se leva, suivit Elie et fut à son service.

CHAP. XX. — Double victoire d'Achab sur Benhadad, roi de Syrie.

Ch. XX.



Enhadad, roi de Syrie, rassembla toute son armée ; il y avait avec lui trente-deux rois, des chevaux et des chars. Il monta, et ayant mis le siège devant

Samarie, il l'attaqua. ² Il envoya dans la ville des messagers à Achab, roi d'Israël, pour lui dire : " Ton argent et ton or sont à moi, tes femmes et tes plus beaux enfants sont à moi. "

14. Comp. vers. 10.

¹⁵ sv. *Il dit*. Cette réponse n'est ni une justification des voies de Dieu, ni un blâme direct du découragement d'Elie, ni une explication et une application des phénomènes dont il a été témoin ; il est simplement ramené dans le chemin du devoir pratique : sa mission n'est pas terminée ; il lui reste encore des choses importantes à accomplir. — *Désert de Damas*, entre le pays de Basan et Damas, connu plus tard sous le nom d'Iturée et de Gaulonite. Là, le prophète n'aurait rien à craindre de Jézabel, et il pourrait communiquer facilement avec Damas et avec Israël, et remplir la mission qui lui était confiée. — *Tu oindras*, au figuré (comme *Jug.* ix, 8), dans le sens de consacrer, destiner au service de Jéhovah, à être l'instrument de ses desseins, ici, surtout de sa justice à l'égard d'Achab et des Israélites idolâtres. — *Hazaël* : voy. *IV Rois*, viii, 13). — *Jéhu* (voy. *IV Rois*, ix, 12, 13), *fils*, petit-fils (*ibid.* ix, 1-3). — *Abel-Méhula*, dans la vallée du Jourdain : voy. *Jug.* vii, 23.

Des trois choses commandées à Elie, il n'en accomplira qu'une seule, la dernière

(vers. 19). Pour les deux autres, le Seigneur le laissait sans doute libre de choisir le moment opportun ; n'ayant pas trouvé ce moment, il transmit sa commission à son disciple Elisée, qui l'exécuta fidèlement.

¹⁷. *Elisée le fera mourir*, au figuré, savoir par la parole de Jéhovah, " plus pénétrante qu'un glaive à deux tranchants, " et dont on peut dire qu'elle tue ceux qu'elle condamne.

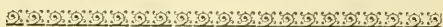
¹⁸. *Sept mille* Israélites pieux, qui échappèrent aux persécutions d'Achab et de Jézabel. Ce nombre est purement symbolique ; il désigne ici le petit reste, la sainte semence du peuple élu : comp. *Rom.* xi, 5. — *N'a pas baisé* les mains ou les pieds de l'image de Baal ; Cicéron atteste que cet usage existait chez les païens (*in Verr.* iv, 43). Il ne s'agit pas ici de l'acte par lequel l'adorateur baise sa propre main et offre d'un geste ce baiser à l'objet de son culte (*Job.* xxxi, 27).

¹⁹. *Qui labourait* : l'occupation d'Elisée est l'indice de son caractère, tout opposé à celui d'Elie : homme de paix, fils d'un riche cultivateur, il dirige les serviteurs de son père et prend part à leurs travaux. — *Jeta*

suum pallio, et egressus stetit in ostio speluncæ, et ecce vox ad eum, dicens : Quid hic agis Elia? Et ille respondit : 14. Zelo zelatus sum pro Domino Deo exercituum : "quia dereliquerunt pactum tuum filii Israel : altaria tua destruxerunt, prophetas tuos occiderunt gladio, derelictus sum ego solus, et quærunt animam meam ut auferant eam. 15. Et ait Dominus ad eum : Vade, et revertere in viam tuam per desertum in Damascus : cumque perveneris illuc, unges Hazael regem super Syriam, 16. ^bet Jehu filium Namsi unges regem super Israel : Eliseum autem filium Saphat, qui est de Abelmeula, unges prophetam pro te. 17. Et erit quicumque fugerit gladium Hazael, occidet eum Jehu : et quicumque fugerit gladium Jehu, interficiet eum Eliseus. 18. ^cEt derelinquam mihi in Israel septem millia virorum, quorum genua non sunt incurvata ante Baal, et omne os, quod non adoravit eum osculans manum.

19. Profectus ergo inde Elias, reperit Eliseum filium Saphat, arantem in duodecim jugis boum : et ipse in duodecim jugis boum arantibus unus erat : cumque venisset

Elias ad eum, misit pallium suum super illum. 20. Qui statim relictis bobus cucurrit post Eliam, et ait : Osculer, oro, patrem meum, et matrem meam, et sic sequar te. Dixitque ei : Vade, et revertere : quod enim meum erat, feci tibi. 21. Reversus autem ab eo, tulit par boum, et mactavit illud, et in aratro boum coxit carnes, et dedit populo, et comederunt : consurgensque abiit, et secutus est Eliam, et ministrabat ei.



—*— CAPUT XX. —*—

Syri Samariam obsidentes cæduntur a pueris principum provinciarum, rursumque anno altero in campestribus cæduntur : rex autem Achab a propheta reprehenditur, quod fœdus cum Benadad rege Syriæ inierit, illumque vivum dimiserit.



ORRO Benadad rex Syriæ, congregavit omnem exercitum suum, et triginta duos reges secum, et equos, et currus : et ascendens pugnabat contra Samariam, et obsidebat eam. 2. Mittensque nuntios ad Achab regem Israel in civitatem, 3. ait : Hæc dicit Benadad : Argentum tuum, et aurum tuum meum

sur lui son manteau : cet acte figurait une sorte d'adoption de la part d'Elie (IV Rois, ii, 13), et du côté de Dieu un appel à la vocation prophétique; c'est ainsi qu'il fut compris.

20. *Courut après Elie*, qui peut-être s'était retiré pour laisser à Elisée le temps de se décider. — *Retourne à tes parents et à ta charrue*. Pourquoi les quitter? *Que t'at-je fait*, pour avoir le droit de te demander un tel sacrifice? Car c'est pour toi un sacrifice que cet abandon. D'après cette interprétation, Elie aurait vu, dans la permission que lui demandait Elisée, l'indice d'un cœur hésitant et partagé; voilà pourquoi il lui fait cette froide, pour ne pas dire cette dure réponse. Comp. *Luc*, ix, 61 sv. D'autres : *Va et reviens, car pense à ce que j'ai fait pour toi*. C'est à peu près ainsi que la Vulg. a entendu ce passage : *Va, et reviens* ensuite, car j'ai fait pour toi ce qui était en mon pouvoir.

21. *La paire de bœufs*, les plus beaux

sans doute, avec lesquels il labourait lui-même... *le bois de la charrue* : tout cela, pour montrer qu'il renonçait entièrement à son premier état. — *La donna à manger*, dans un repas d'adieu, *au peuple*, aux gens de la localité, parents et amis. — *A son service*, ou *son serviteur* : comp. *Exod.* xxiv, 13; *Jos.* i, 1.

CHAP. XX.

1. *Benhadad*, probablement le fils de celui qui aida Asa contre Baasa (xv, 18). — *Trente-deux rois*, ses vassaux, la plupart chefs d'une ville et de son territoire : comp. *Jos.* xii, 7.

3. *Tes plus beaux enfants*. Faut-il voir dans ces paroles hautaines une réponse à quelque demande de paix faite antérieurement par Achab? Sont-elles seulement inspirées par la jactance orientale? Ou bien Benhadad émet-il ces prétentions exorbitantes dans l'espoir qu'elles seront rejetées et qu'il pourra piller la ville?

+Le roi d'Israël répondit : " Comme tu le dis, ô roi, mon seigneur; je suis à toi avec tout ce que j'ai. " ⁵ Les messagers retournèrent et dirent : " Ainsi parle Benhadad : Tu me livreras ton argent et ton or, tes femmes et tes enfants. ⁶ Et quand demain, à cette heure, j'enverrai mes serviteurs chez toi, pour fouiller ta maison et les maisons de tes serviteurs, ils mettront la main sur tout ce que tu as de précieux, et ils l'emporteront. "

⁷ Le roi d'Israël convoqua tous les anciens du pays, et il dit : " Reconnaissez et comprenez que cet homme veut notre perte; car il m'a envoyé demander mes femmes et mes enfants, mon argent et mon or, et je ne lui avais pas refusé. " ⁸ Tous les anciens et tout le peuple diront à Achab : " Ne l'écoute pas et ne consens pas. "

⁹ Achab répondit *donc* aux messagers de Benhadad : " Dites à mon seigneur le roi : Tout ce que tu as envoyé demander à ton serviteur la première fois, je le ferai, mais pour cette chose, je ne puis pas la faire. " Les messagers s'en allèrent, et lui portèrent la réponse. ¹⁰ Benhadad envoya dire à Achab : " Que les dieux me traitent dans toute leur rigueur, si la poussière de Samarie suffit pour remplir le creux de la main de tout le peuple qui me suit! " ¹¹ Et le roi d'Israël répondit : " Que celui qui revêt son armure ne se glorifie pas comme celui qui la dépose! " ¹² Lorsque Benhadad entendit cette répon-

se, il était à boire avec les rois sous les huttes, et il dit à ses serviteurs : " Prenez vos positions! " Et ils prirent leurs positions contre la ville.

¹³ Mais voici qu'un prophète, s'approchant d'Achab, roi d'Israël, *lui* dit : " Tu vois toute cette grande multitude? Je vais la livrer aujourd'hui entre tes mains, afin que tu saches que je suis Jéhovah. " ¹⁴ Achab dit : " Par qui? " Et il répondit : " Par les serviteurs des chefs des provinces. " Achab dit : " Qui engagera le combat? " Et il répondit : " Toi. " ¹⁵ Alors Achab passa en revue les serviteurs des chefs des provinces, et il s'en trouva deux cent trente-deux; après eux, il passa en revue tout le peuple, tous les enfants d'Israël : ils étaient sept mille.

¹⁶ Ils firent une sortie à midi, pendant que Benhadad buvait et s'enivrait sous les huttes, lui et les trente-deux rois, ses auxiliaires. ¹⁷ Les serviteurs des chefs des provinces étaient sortis au premier rang. Benhadad envoya aux informations, et on lui fit ce rapport : " Des hommes sont sortis de Samarie. " ¹⁸ Il dit : " S'ils sortent pour la paix, prenez-les vivants; s'ils sortent pour le combat, prenez-les vivants. " ¹⁹ Lorsque les serviteurs des chefs des provinces, suivis de l'armée, furent sortis de la ville, ²⁰ chacun frappa son homme, et les Syriens prirent la fuite. Israël les poursuivit. Benhadad, roi de Syrie, se sauva sur un cheval, avec des cavaliers. ²¹ Le

5. Déconcerté et à la fois encouragé par l'humble attitude d'Achab, Benhadad donne à sa première demande une nouvelle formule, plus rigoureuse encore (vers. 9).

7. *Les anciens du pays* (non de la ville, xxi, 8-14) : l'institution politique du conseil des anciens qui datait du séjour dans le désert (*Exod.* iii, 16 sv.), avait continué d'exister dans les dix tribus après leur séparation. La plupart des *anciens* qui n'avaient pas leur résidence dans la capitale, avaient dû s'y réunir dès le commencement des hostilités, soit pour répondre à l'appel du roi, soit pour y chercher un refuge.

8. *Tout le peuple*, les bourgeois de Samarie. Le *peuple* n'avait pas de place déter-

minée dans la constitution d'Israël; mais nous le voyons souvent signifier son approbation ou sa désapprobation des décisions des anciens par ses acclamations ou ses murmures (*Jos.* ix, 6, 15; *Jug.* xi, 11, al.).

10. Sens : lorsque j'aurai réduit Samarie en un monceau de ruines, ce monceau ne suffirait pas à fournir une poignée de poussière à chacun de mes guerriers, tant ils sont nombreux. Comp. le mot des Irachiens aux Thermopyles : " Les flèches des Perses obscurciraient la lumière du soleil. "

11. Proverbe analogue à celui des Romains : " Ne chante pas le triomphe avant la victoire. "

12. *Les huttes* de feuillage destinées à

est : et uxores tuæ, et filii tui optimi, mei sunt. 4. Responditque rex Israel : Juxta verbum tuum, domine mi rex, tuus sum ego, et omnia mea. 5. Revertentesque nuntii, dixerunt : Hæc dicit Benadad, qui misit nos ad te : Argentum tuum, et aurum tuum, et uxores tuas, et filios tuos dabis mihi. 6. Cras igitur hac eadem hora mittam servos meos ad te, et scrutabuntur domum tuam, et domum servorum tuorum : et omne, quod eis placuerit, ponent in manibus suis, et auferent.

7. Vocavit autem rex Israel omnes seniores terræ, et ait : Animadvertite, et videte quoniam insidietur nobis : misit enim ad me pro uxoribus meis, et filiis, et pro argento et auro : et non abnuï. 8. Dixeruntque omnes majores natu, et universus populus ad eum : Non audias, neque acquiescas illi. 9. Respondit itaque nuntiis Benadad : Dicite domino meo regi : Omnia propter quæ misisti ad me servum tuum in initio, faciam : hanc autem rem facere non possum. 10. Reversique nuntii retulerunt ei. Qui remisit, et ait : Hæc faciant mihi dii, et hæc addant, si suffecerit pulvis Samariæ pugillis omnis populi, qui sequitur me. 11. Et respondens rex Israel, ait : Dicite ei : Ne gloriatur accinctus æque ut discinctus. 12. Factum est autem, cum audisset Benadad verbum istud, bibebat ipse et reges in umbraculis, et ait servis suis : Cir-

cumdate civitatem. Et circumdederunt eam.

13. Et ecce propheta unus accedens ad Achab regem Israel, ait ei : Hæc dicit Dominus : Certe vidisti omnem multitudinem hanc nimiam? ecce, ego tradam eam in manu tua hodie : ut scias, quia ego sum Dominus. 14. Et ait Achab : Per quem? Dixitque ei : Hæc dicit Dominus : Per pedissequos principum provinciarum. Et ait : Quis incipiet præliari? Et ille dixit : Tu. 15. Recensuit ergo pueros principum provinciarum, et reperit numerum ducuntorum triginta duorum : et recensuit post eos populum, omnes filios Israel, septem millia.

16. Et egressi sunt meridie. Benadad autem bibebat temulentus in umbraculo suo, et reges triginta duo cum eo, qui ad auxilium ejus venerant. 17. Egressi sunt autem pueri principum provinciarum in prima fronte. Misit itaque Benadad. Qui nuntiaverunt ei, dicentes : Viri egressi sunt de Samaria. 18. Et ille ait : Sive pro pace veniunt, apprehendite eos vivos : sive ut prælientur, vivos eos capite. 19. Egressi sunt ergo pueri principum provinciarum, ac reliquis exercitus sequebatur : 20. et percussit unusquisque virum, qui contra se veniebat : fugeruntque Syri, et persecutus est eos Israel. Fugit quoque Benadad rex Syriæ in equo cum equitibus suis. 21. Necnon egressus rex Israel per-

abriter le roi et les principaux officiers, quand l'armée devait rester quelque temps en place.

13. *Un prophète*, peut-être Michée (xxii, 8). — *Cette grande multitude* : la jactance de Benhadad (vers. 10) n'était pas tout à fait sans fondement, car son armée devait dépasser 130 mille hommes (vers. 25, 29).

14. *Les chefs des provinces*, les gouverneurs de districts ; la plupart, à l'approche de l'ennemi, s'étaient réfugiés dans la capitale avec leurs *serviteurs*, gens étrangers au métier des armes ; selon d'autres, avec les hommes qui formaient leur garde. — *Qui engagera le combat*, commencera l'attaque? Israël ou les Syriens? Israël.

15. *Sept mille* : si la leçon est exacte, il faut supposer que l'invasion des Syriens fut si subite, que le roi d'Israël n'eut pas le temps de rassembler toutes ses forces.

16. *A midi*, à l'heure où Benhadad, croyant la victoire assurée, etc. Comp. l'histoire de Balthasar *Dan*, v, 1-4.

18. *Il dit* : réponse d'un homme ivre.

21. *Frappe*, mit en déroute.

Dieu, qui avait commencé, par l'extermination des prêtres de Baal, à ramener les Israélites à son culte, leur accorda cette victoire (et la suivante), visiblement son œuvre, afin d'achever de leur montrer qu'il était le seul vrai Dieu tout-puissant.

roi d'Israël sortit, frappa les chevaux et les chars, et fit éprouver aux Syriens une grande défaite.

²² Alors le prophète s'approcha du roi d'Israël et lui dit : " Va, fortifie-toi, examine et vois ce que tu as à faire ; car, au retour de l'année, le roi de Syrie montera contre toi. "

²³ Les serviteurs du roi de Syrie lui dirent : " Les dieux d'Israël sont des dieux de montagnes ; c'est pourquoi ils ont été plus forts que nous ; mais combattons-les dans la plaine, et sûrement nous serons plus forts qu'eux. ²⁴ Fais encore ceci : ôte chacun des rois de son poste, et mets des chefs à leur place, ²⁵ et forme-toi une armée égale à celle que tu as perdue, avec autant de chevaux et autant de chariots. Nous les combattons alors dans la plaine, et sûrement nous serons plus forts qu'eux. " Il se rendit à leur conseil et fit ainsi. ²⁶ Au retour de l'année, Benhadad passa les Syriens en revue, et monta vers Aphec pour combattre Israël. ²⁷ Les enfants d'Israël furent aussi passés en revue ; ils reçurent des vivres et ils s'avancèrent à la rencontre des Syriens. Ils campèrent vis-à-vis d'eux, semblables à deux petits troupeaux de chèvres, tandis que les Syriens remplissaient le pays.

²⁸ Un homme de Dieu s'approcha et dit au roi d'Israël : " Ainsi parle Jéhovah : Parce que les Syriens ont

dit : Jéhovah est un dieu des montagnes, et non un dieu des vallées, je livrerai entre tes mains toute cette grande multitude, et vous saurez que je suis Jéhovah. " ²⁹ Ils campèrent sept jours en face les uns des autres. Le septième jour, le combat s'engagea, et les enfants d'Israël tuèrent aux Syriens cent mille hommes de pied en un jour. ³⁰ Le reste s'enfuit à la ville d'Aphec, et la muraille tomba sur vingt-sept mille hommes qui restaient.

Benhadad s'était enfui et il allait dans la ville de chambre en chambre. ³¹ Ses serviteurs lui dirent : " Nous avons appris que les rois de la maison d'Israël sont des rois cléments ; permets que nous mettions des sacs sur nos reins et des cordes à nos têtes, et que nous sortions vers le roi d'Israël : peut-être qu'il te laissera la vie. " ³² Ils se mirent des sacs sur les reins et des cordes autour de la tête, et s'étant rendus auprès du roi d'Israël, ils dirent : " Ton serviteur Benhadad dit : Daigne me laisser la vie ! " Achab répondit : " Est-il encore vivant ? Il est mon frère. " ³³ Ces hommes tirèrent de là un heureux augure, et saisissant avec empressement cette parole, ils dirent : Benhadad est ton frère. " Et il dit : " Allez, amenez-le. " Benhadad vint vers lui, et Achab le fit monter sur son char. ³⁴ Benhadad lui dit : " Je te rendrai les villes que

^{22.} *Fortifie-toi* militairement : assemble des troupes, élève des fortifications, cherche des alliés. — *Au retour de l'année* : à cette époque, comme dans les premiers siècles de Rome ; les expéditions militaires commençaient au printemps pour finir à l'automne. Il faut aller jusqu'au temps de Salmanasar, et surtout des guerres médiques, pour trouver des invasions qui durent des années.

^{23.} *Les dieux* : Keil propose de traduire le Dieu, peut-être avec raison. — *Des dieux (ou un dieu) de montagnes*, qui n'ont de pouvoir que sur les montagnes. Ce qui avait pu leur donner cette idée, c'est que le temple de Jéhovah était bâti sur le mont Moria, et que, dans le royaume d'Israël surtout, il y avait beaucoup d'autels élevés sur des collines. Il se peut, d'ailleurs, que les chefs

syriens n'aient mis cette idée en avant que pour relever le courage de la masse de leurs guerriers, eux-mêmes sachant fort bien qu'ils avaient un sérieux intérêt à livrer bataille dans une plaine, où leurs nombreux cavaliers et chariots pouvaient se déployer aisément.

^{24.} *Des chefs*, des capitaines syriens : ils se montreraient plus dévoués et plus braves que des vassaux, qui souvent n'accompagnent que par contrainte leur suzerain à la guerre.

^{26.} *Aphec*, celle des villes de ce nom qui se trouve dans la plaine de Jezraël, non loin d'Eudor (I Rois, xxix, 1).

^{27.} *Petits troupeaux*, ou simplement *troupeaux* (LXX) : le mot hébr. ne se trouve nulle part ailleurs dans la Bible. Cette com-

cussit equos et currus, et percussit Syriam plaga magna.

22. (Accedens autem propheta ad regem Israel, dixit ei : Vade, et confortare, et scito, et vide quid facias : sequenti enim anno rex Syriæ ascendet contra te.)

23. Servi vero regis Syriæ dixerunt ei : Dii montium sunt dii eorum, ideo superaverunt nos : sed melius est ut pugnemus contra eos in campetribus, et obtinebimus eos. 24. Tu ergo verbum hoc fac : Amove reges singulos ab exercitu tuo, et pone principes pro eis : 25. et instaura numerum militum, qui ceciderunt de tuis, et equos secundum equos pristinos, et currus secundum currus, quos ante habuisti : et pugnavimus contra eos in campetribus, et videbis quod obtinebimus eos. Credidit consilio eorum, et fecit ita. 26. Igitur postquam annus transierat, recensuit Benadad Syros, et ascendit in Aphec ut pugnaret contra Israel. 27. Porro filii Israel recensiti sunt, et acceptis cibariis perfecti ex adverso, castraque metati sunt contra eos, quasi duo parvi greges caprarum : Syri autem repleverunt terram.

28. (Et accedens unus vir Dei, dixit ad regem Israel : Hæc dicit Dominus : Quia dixerunt Syri : Deus montium est Dominus, et non

est Deus vallium : dabo omnem multitudinem hanc grandem in manu tua, et scietis quia ego sum Dominus.) 29. Dirigebantque septem diebus ex adverso hi, atque illi acies, septima autem die commissum est bellum : percusseruntque filii Israel de Syris centum millia peditum in die una. 30. Fugerunt autem qui remanserant in Aphec, in civitatem : et cecidit murus super viginti septem millia hominum, qui remanserant.

Porro Benadad fugiens ingressus est civitatem, in cubiculum quod erat intra cubiculum. 31. Dixeruntque ei servi sui : Ecce, audivimus quod reges domus Israel clementes sint : ponamus itaque saccos in lumbis nostris, et funiculos in capitibus nostris, et egrediamur ad regem Israel : forsitan salvabit animas nostras. 32. Accinxerunt saccis lumbos suos, et posuerunt funiculos in capitibus suis, veneruntque ad regem Israel, et dixerunt ei : Servus tuus Benadad dicit : Vivat, oro te, anima mea. Et ille ait : Si adhuc vivit, frater meus est. 33. Quod acceperunt viri pro omine : et festinantes rapuerunt verbum ex ore ejus, atque dixerunt : Frater tuus Benadad. Et dixit eis : Ite, et adducite eum ad me. Egressus est ergo ad eum Benadad, et levavit eum in currum suum. 34. Qui dixit

paraison peint bien la petite armée israélite, partagée en deux divisions et campée sur le penchant des collines, en face de l'immense armée syrienne qui couvrait au loin la plaine de Jezraël.

28. *Un homme de Dieu*, autre, probablement, que le prophète des vers. 13 et 22. — *Dieu des montagnes* : voy. vers. 23.

30. *La muraille de la ville tomba*, on ne dit pas par quelle cause, et écrasa les Syriens qui s'étaient mis à l'abri par derrière. — *De chambre en chambre*; ou bien *dans un appartement intérieur*, à l'intérieur de quelque massive construction.

31. *Sacs, vêtements de deuil et de pénitence*. — *Des cordes à nos têtes*; nous dirions, *à nos cous* : symbole d'une soumission absolue.

33. *Saisissant... cette parole*, ils la répé-

tèrent, afin de la fixer en quelque sorte et d'empêcher Achab de la retirer. En Orient, si quelqu'un à qui on demande protection, a laissé échapper de ses lèvres un mot amical, ce mot est sacré, il doit être tenu. C'est ce qu'on appelle chez les Arabes la loi du *dakhel*. D'autres traduisent les premiers mots du verset, *ces hommes observaient avec soin* si une parole favorable ne sortirait pas de la bouche d'Achab, sens qui s'accorde mieux avec le contexte. — *Le fit monter sur son char* : le plus grand honneur qu'il pût lui faire.

34. *Les villes*, parmi lesquelles se trouvait probablement Ramoth-en-Galaad (xxii, 3). — *A ton père Amri* : nous n'avons pas d'autres renseignements sur ces conquêtes. — *Des rues*, litt. *des emplacements* pour y exposer des marchandises, établir des bazars;

mon père a enlevées à ton père, et tu établiras pour toi des rues à Damas, comme mon père en avait établi à Samarie. ” “ Et moi, *répondit Achab*, je te laisserai aller moyennant un traité d'alliance. ” Il fit alliance avec lui, et le laissa aller.

³⁵ Un des fils des prophètes dit à son compagnon, dans la parole de Dieu : “ Frappe-moi, je te prie. ” Mais cet homme refusa de le frapper. ³⁶ Et il lui dit : “ Parce que tu n'as pas obéi à la voix de Jéhovah, dès que tu m'auras quitté, le lion te frappera. ” Et quand il l'eut quitté, le lion l'ayant rencontré, le frappa. ³⁷ Il trouva un autre homme, et il dit : “ Frappe-moi, je te prie. ” Cet homme le frappa et le blessa. ³⁸ Alors le prophète alla se placer sur le chemin du roi, et il se déguisa avec un bandeau sur ses

yeux. ³⁹ Lorsque le roi passa, il cria vers le roi, en disant : “ Ton serviteur était sorti au milieu du combat ; un homme s'éloigne et m'amène un homme en disant : Garde-le. S'il vient à s'échapper, ta vie en répondra, ou tu paieras un talent d'argent. — ⁴⁰ Et pendant que ton serviteur agissait çà et là, l'homme disparut. ” Le roi d'Israël lui dit : “ C'est là ton jugement ; tu l'as rendu toi-même. ” ⁴¹ Aussitôt le prophète ôta le bandeau de ses yeux, et le roi d'Israël le reconnut pour un des prophètes. ⁴² Alors il dit au roi : “ Ainsi parle Jéhovah : Parce que tu as laissé échapper de tes mains l'homme que j'avais voué à l'anathème, ta vie sera pour sa vie et ton peuple pour son peuple. ” ⁴³ Le roi d'Israël s'en alla chez lui, triste et irrité, et il arriva à Samarie.

CHAP. XXI. — La vigne de Naboth. Crime d'Achab et de Jézabel.

Ch. XXI.



Près ces événements, comme Naboth de Jezrahel avait une vigne à Jezrahel, à côté du palais d'Achab, roi de Samarie, ² Achab parla ainsi à Naboth : “ Cède-moi ta vigne pour que j'en fasse un jardin potager, car elle est tout près de ma maison ; je te donnerai à la place une vigne meilleure, ou, si cela te convient, de l'argent pour sa valeur. ” ³ Naboth lui répondit : “ Que Jéhovah me garde de te donner l'héritage de mes pères ! ” ⁴ Achab rentra dans sa mai-

son triste et irrité, à cause de cette parole que lui avait dite Naboth de Jezrahel : “ Je ne donnerai pas l'héritage de mes pères. ” Et se couchant sur son lit, il détourna le visage et refusa de manger.

⁵ Jézabel, sa femme, vint auprès de lui et lui dit : “ Pourquoi as-tu l'âme triste et ne manges-tu pas ? ” ⁶ Il lui répondit : “ J'ai parlé à Naboth de Jezrahel et je lui ai dit : Cède-moi ta vigne pour de l'argent ; ou, si tu l'aimes mieux, je te donnerai une autre

il s'agit ici d'avantages purement commerciaux. — *Il fit alliance*, sans consulter Dieu (xxii, 5, 8), qui avait livré Benhadad entre ses mains (vers. 13, 28), et sans prendre de garantie pour l'observation du traité : double faute.

³⁵ *Un des fils (disciples) des prophètes* : cette expression se rencontre ici pour la première fois. Elle désigne les écoles et collèges de prophètes qui existaient en différentes villes du territoire d'Israël, et probablement aussi de Juda, depuis le temps de Samuel (I Sam. xix, 20). — *A son compagnon*, à un autre prophète, qui devait savoir que le premier s'adressait à lui dans la parole de Dieu, sous l'empire d'une inspiration divine (comp. xiii, 17, 18). — *Frappé-moi*,

fais-moi une blessure : le prophète avait l'intention, non seulement de se faire passer pour un guerrier revenant du combat, mais encore de figurer à Achab ce qu'il avait à attendre du roi de Syrie imprudemment mis en liberté (Corn. a Lap.).

³⁶ *Le frappa*, le mit à mort.

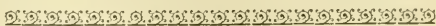
³⁸ *Avec un bandeau* (LXX), comme s'il eût été grièvement blessé, et en même temps pour ne pas être reconnu de prime abord. Vulg., *il déguisa sa bouche et ses yeux en les couvrant de poussière*.

³⁹ *Un homme s'éloigne*; Vulg., *comme un homme fuyait, quelqu'un me l'a amené*. — *Un talent d'argent*, environ 8 mille fr. : il s'agit d'un prisonnier de distinction. On devine qu'il représente Benhadad.

ei : Civitates, quas tulit pater meus a patre tuo, reddam : et plateas fac tibi in Damasco, sicut fecit pater meus in Samaria, et ego fœderatus recedam a te. Pepigit ergo fœdus, et dimisit eum.

35. Tunc vir quidam de filiis prophetarum dixit ad socium suum in sermone Domini : Percute me. At ille noluit percutere. 36. Cui ait : Quia noluisti audire vocem Domini, ecce recedes a me, et percutiet te leo. Cumque paululum recessisset ab eo, invenit eum leo, atque percussit. 37. Sed et alterum inveniens virum, dixit ad eum : Percute me. Qui percussit eum, et vulneravit. 38. Abiit ergo propheta, et occurrit regi in via, et mutavit aspersione pulveris os et oculos suos. 39. Cumque rex transisset, clamavit ad regem, et ait : Servus tuus egressus est ad præliandum cominus : cumque fugisset vir unus, adduxit eum quidam ad me, et ait : Custodi virum istum : qui si lapsus fuerit, erit anima tua pro anima ejus, aut talentum argenti appendes. 40. Dum autem ego turbatus huc illucque me verterem, subito non comparuit. Et ait rex Israel ad eum : Hoc est judicium tuum, quod ipse decrevist. 41. At ille statim abstersit pulverem de facie sua, et cognovit eum rex Israel, quod esset de prophetis. 42. Qui ait ad eum : Hæc dicit Dominus : ^aQuia dimisisti virum dignum morte de manu tua, erit anima tua pro anima ejus, et populus tuus pro populo ejus. 43. Reversus est igitur rex Israel in domum suam,

audire contemnens, et furibundus venit in Samariam.



—❖— CAPUT XXI. —❖—

Naboth, ob negatam regi Achab vineam, a falsis testibus jussu Jezabel accusatus lapidatur : quo factō, ipsi Achab ad occupandam vineam properanti Elias plurima comminatur mala, quæ tamen Achab se humiliando evadit.



OST verba autem hæc, tempore illo vinea erat Naboth Jezrahelitæ, quæ erat in Jezrahel, juxta palatium Achab regis Samariæ. 2. Locutus est ergo Achab ad Naboth, dicens : Da mihi vineam tuam, ut faciam mihi hortum olerum, quia vicina est, et prope domum meam, daboque tibi pro ea vineam meliorem : aut si commodius tibi putas, argenti pretium, quanto digna est. 3. Cui respondit Naboth : Propitius sit mihi Dominus, ne dem hereditatem patrum meorum tibi. 4. Venit ergo Achab in domum suam indignans, et frendens super verbo, quod locutus fuerat ad eum Naboth Jezrahelites, dicens : Non dabo tibi hereditatem patrum meorum. Et projiciens se in lectulum suum, avertit faciem suam ad parietem, et non comedit panem.

5. Ingressa est autem ad eum Jezabel uxor sua, dixitque ei : Quid est hoc, unde anima tua contristata est? et quare non comedis panem? 6. Qui respondit ei : Locutus sum Naboth Jezrahelitæ, et dixi ei : Da mihi vineam tuam, accepta pecunia : aut,

CHAP. XXI.

1. Le palais d'Achab à Jezrahel, sa résidence d'été, était situé dans la partie orientale de la ville, du côté du Jourdain, et aboutissait aux remparts (II Rois, ix, 30); au-dessous se trouvait un fossé à sec, et à une petite distance la vigne de Naboth.

3. Céder l'héritage de ses pères était contraire à la loi (Lév. xxv, 23; Nomb. xxxvi, 7. Comp. Ezéch. xlv, 18). Plus tard, cette prescription fut moins rigoureusement observée.

41. *Un des prophètes*, peut-être Michée, fils de Jemla (xxii, 8).

42. *Voué à l'anathème*, à l'extermination (Lév. xxvii, 28). — *Ton peuple*, qui ne forme avec le roi qu'une seule personne morale.

43. *Triste*; Vulg., *dédaignant d'écouter* la voix de Dieu parlant par le prophète, de reconnaître la justice de la sentence. — *Irrité*, non repentant, comme il le fut après l'avertissement d'Elie (xxi, 27).

vigne à la place. Mais il a dit : Je ne te donnerai pas ma vigne." ⁷Alors Jézabel, sa femme, lui dit : "C'est donc toi qui exerces le souverain pouvoir sur Israël! Lève-toi, prends de la nourriture, et que la joie rentre dans ton cœur; je te donnerai, moi, la vigne de Naboth de Jezrahel." ⁸Et elle écrivit au nom d'Achab une lettre qu'elle scella du sceau du roi, et elle l'envoya aux anciens et aux magistrats qui étaient dans la ville de Naboth, habitant avec lui. ⁹Voici ce qu'elle écrivit dans sa lettre : "Publiez un jeûne; placez Naboth en tête du peuple, ¹⁰et mettez en face de lui deux méchants hommes qui déposeront ainsi contre lui : Tu as maudit Dieu et le roi! Puis menez-le dehors, lapidez-le, et qu'il meure."

¹¹Les gens de la ville de Naboth, les anciens et les magistrats qui habitaient dans sa ville, firent ce que leur avait fait dire Jézabel, selon qu'il était écrit dans les lettres qu'elle leur avait envoyées. ¹²Ils publièrent un jeûne, et ils placèrent Naboth en tête du peuple, ¹³et les deux méchants hommes, étant venus se mettre en face de lui, déposèrent ainsi devant le peuple : "Naboth a maudit Dieu et le roi!" Puis ils le menèrent hors de la ville et le lapidèrent, et il mourut. ¹⁴Et ils envoyèrent dire à Jézabel : "Naboth a été lapidé, et il est mort." ¹⁵Lorsque Jézabel eut appris que Naboth avait été lapidé et qu'il

était mort, elle dit à Achab : "Lève-toi, prends possession de la vigne de Naboth de Jezrahel, qui a refusé de te la céder pour de l'argent; car Naboth n'est plus en vie, il est mort." ¹⁶En entendant que Naboth était mort, Achab se leva pour descendre à la vigne de Naboth de Jezrahel, afin d'en prendre possession.

¹⁷Alors la parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Elie, le Thesbite : ¹⁸"Lève-toi, descends au devant d'Achab, roi d'Israël, qui règne à Samarie; le voilà dans la vigne de Naboth, où il est descendu pour en prendre possession. ¹⁹Tu lui parleras, en disant : "Ainsi parle Jéhovah : "N'as-tu pas tué et pris un héritage?" Et tu ajouteras : "Ainsi parle Jéhovah : Au lieu même où les chiens ont léché le sang de Naboth, les chiens lécheront aussi ton propre sang." ²⁰Achab dit à Elie : "M'as-tu trouvé, ô mon ennemi?" Il répondit : "Je t'ai trouvé, parce que tu t'es vendu pour faire ce qui est mal aux yeux de Jéhovah. ²¹Voici que je ferai venir le malheur sur toi; je te balaierai; j'exterminerai tout mâle appartenant à Achab, celui qui est esclave et celui qui est libre en Israël, ²²et je rendrai ta maison semblable à la maison de Jéroboam, fils de Nabat, et à la maison de Baasa, fils d'Ahias, parce que tu m'as irrité et que tu as fait pécher Israël." ²³Jéhovah parla aussi contre Jézabel, et dit : "Les chiens mangeront Jézabel

8. *Du sceau du roi*, sans doute avec l'autorisation d'Achab. L'usage du sceau remonte à la plus haute antiquité (*Gen.* xxxviii, 18; xli, 12); on a trouvé des sceaux de rois d'Égypte qui sont de deux mille ans avant J.-C. Pour la manière de sceller chez les Hébreux, il semble, d'après *Job*, xxxviii, 14, qu'un peu d'argile collée sur le document recevait l'empreinte du sceau. — *Aux magistrats*, litt. *aux personnes honorables*. — *Dans la ville de Naboth*, à Jezrahel. La lettre partit donc de Samarie, où la cour se trouvait alors. C'est là, peut-être, qu'Achab avait rencontré Naboth et lui avait fait sa proposition; ou bien, après l'avoir été trouver à Jezrahel, il était revenu à Samarie : la

distance qui séparait les deux villes n'était que de 2 à 3 lieues.

9. *Un jeûne* : pour faire entendre que, dans l'opinion des magistrats, Naboth avait commis un grand crime qu'il fallait expier, si l'on voulait détourner de la ville la colère divine. — *En tête du peuple*, au premier rang dans l'assemblée, pour que ce *grand criminel* fût en vue de tous.

10. *Deux* (*Deut.* xvii, 6) *méchants hommes*; Vulg., *fils de Bélial* : voy. *Deut.* xiii, 13. — *Tu as maudit* : litt., *béni* : l'acception défavorable de ce mot (*Job*, i, 5, 11; ii, 5) vient sans doute de l'usage de bénir par manière de salutation, non seulement quand on s'abordait, mais aussi quand on se sépa-

si tibi placet, dabo tibi vineam meliorem pro ea. Et ille ait : Non dabo tibi vineam meam. 7. Dixit ergo ad eum Jezabel uxor ejus : Grandis auctoritatis es, et bene regis regnum Israel. Surge, et comede panem, et æquo animo esto, ego dabo tibi vineam Naboth Jezrahelitæ. 8. Scripsit itaque litteras ex nomine Achab, et signavit eas annulo ejus, et misit ad majores natu, et optimates, qui erant in civitate ejus, et habitabant cum Naboth. 9. Litterarum autem hæc erat sententia : Prædicate jejunium, et sedere facite Naboth inter primos populi, 10. et submittite duos viros filios Belial contra eum, et falsum testimonium dicant : Benedixit Deum et regem : et educite eum, et lapidate, sicque moriatur.

11. Fecerunt ergo cives ejus majores natu et optimates, qui habitabant cum eo in urbe, sicut præceperat eis Jezabel, et sicut scriptum erat in litteris quas miserat ad eos : 12. prædicaverunt jejunium, et sedere fecerunt Naboth inter primos populi. 13. Et adductis duobus viris filiis diaboli, fecerunt eos sedere contra eum : at illi, scilicet ut viri diabolici, dixerunt contra eum testimonium coram multitudine : Benedixit Naboth Deum et regem : quam ob rem eduxerunt eum extra civitatem, et lapidibus interfecerunt. 14. Miseruntque ad Jezabel, dicentes : Lapidatus est Naboth, et mortuus est. 15. Factum est autem, cum

audisset Jezabel lapidatum Naboth, et mortuum, locuta est ad Achab : Surge, et posside vineam Naboth Jezrahelitæ, qui noluit tibi acquiescere, et dare eam accepta pecunia : non enim vivit Naboth, sed mortuus est. 16. Quod cum audisset Achab, mortuum videlicet Naboth, surrexit, et descendebat in vineam Naboth Jezrahelitæ, ut possideret eam.

17. Factus est igitur sermo Domini ad Eliam Thesbiten, dicens : 18. Surge, et descende in occursum Achab regis Israel, qui est in Samaria : ecce ad vineam Naboth descendit, ut possideat eam : 19. et loqueris ad eum, dicens : Hæc dicit Dominus : Occidisti, insuper et possedisti. Et post hæc addes : Hæc dicit Dominus : ^a In loco hoc, in quo linxerunt canes sanguinem Naboth, lambent quoque sanguinem tuum. 20. Et ait Achab ad Eliam : Num invenisti me inimicum tibi? Qui dixit : Inveni, eo quod venundatus sis, ut faceres malum in conspectu Domini. 21. ^b Ecce ego inducam super te malum, et demetam posteriora tua, et interficiam de Achab mingentem ad parietem, et clausum et ultimum in Israel. 22. Et dabo domum tuam sicut ^c domum Jeroboam filii Nabat, et sicut domum ^d Baasa filii Ahia : quia egisti, ut me ad iracundiam provocares, et peccare fecisti Israel. 23. ^e Sed et de Jezabel locutus est Dominus, dicens : Canes comedent

^a Infra 22, 38.

^{b, c} 4 Reg. 9, 8.

^c Supra 15, 29.
^d Supra 16, 3

^e 4 Reg. 9, 36.

rait (*Gen.* xlvii, 7, 10). De là le sens de *renoncer*, de *rejeter*; ou se séparer de Dieu, le rejeter, c'est le maudire.

13. *Et le lapidèrent*, probablement avec ses enfants (II *Rois*, ix, 26. Comp. *Jos.* vii, 24 sv.).

15. *Prends possession* : d'après les rabbins, les biens des traîtres étaient dévolus au roi; c'était l'usage à peu près universel en Orient. Comp. II *Sam.* xvi, 4.

19. *Ton propre sang* : grâce au repentir d'Achab, cette sentence fut reportée sur son fils (vers. 29) : le cadavre de Joram, par conséquent *le sang d'Achab*, fut abandonné dans le champ de Naboth pour être dévoré par les chiens (II *Rois*, ix, 25); elle s'ac-

complait aussi partiellement sur Achab lui-même (xxii, 38).

20. *Mon ennemi* : Achab fait entendre qu'Elie ne parle ainsi qu'à cause de la haine dont il a toujours été animé contre lui. — *Tu t'es vendu* : figure empruntée à l'usage, assez commun dans le monde ancien, de se vendre comme esclave : l'homme qui se vendait ainsi se livrait tout entier pour faire la volonté de son maître. Comp. *Rom.* vii, 14.

21. Le prophète prend brusquement la parole au nom de Dieu. Comp. xiv, 10.

22. *A la maison de Jéroboam* : voy. xv, 29. — *De Baasa* : voy. xvi, 3, 11.

23. *Jéhovah* ... dit : ces mots paraissent être de l'auteur, introduisant la prophétie

près du fossé de Jezrahel. ²⁴ Celui de la maison d'Achab qui mourra dans la ville sera mangé par les chiens, et celui qui mourra dans les champs sera mangé par les oiseaux du ciel."

— ²⁵ Il n'y a eu personne qui se soit vendu comme Achab pour faire ce qui est mal aux yeux de Jéhovah; et Jézabel, sa femme, l'excitait. ²⁶ Il s'est conduit de la manière la plus abominable, en allant après les idoles, selon tout ce que faisaient les Amorrhéens que Jéhovah chassa devant les enfants d'Israël. —

²⁷ Lorsqu'il eut entendu les paroles d'Elie, Achab déchira ses vêtements, et ayant mis un sac sur son corps, il jeûna; il couchait avec ce sac et il marchait avec lenteur. ²⁸ Et la parole de Jéhovah fut ainsi adressée à Elie le Thesbite : ²⁹ "As-tu vu comment Achab s'est humilié devant moi? Parce qu'il s'est humilié devant moi, je ne ferai pas venir le malheur pendant sa vie; ce sera pendant la vie de son fils que je ferai venir le malheur sur sa maison."

CHAP. XXII. — Expédition d'Achab et de Josaphat contre les Syriens; mort d'Achab. Josaphat, roi de Juda. Ochozias, roi d'Israël.

Chap.
XXII.

 N se reposa pendant trois ans, sans qu'il y eût guerre entre la Syrie et Israël. ² La troisième année, Josaphat, roi de Juda, descendit auprès du roi d'Israël. ³ Le roi d'Israël dit à ses serviteurs : "Savez-vous que Ramoth-en-Galaad est à nous? Et nous ne faisons rien pour la reprendre des mains du roi de Syrie!" ⁴ Et il dit à Josaphat : "Veux-tu venir avec moi attaquer Ramoth-en-Galaad?" Josaphat répondit au roi d'Israël : "Il en sera de moi comme de toi, de mon peuple comme de ton peuple, de mes

chevaux comme de tes chevaux."

⁵ Josaphat dit alors au roi d'Israël : "Consulte maintenant, je te prie, la parole de Jéhovah." ⁶ Le roi d'Israël assembla les prophètes, au nombre de quatre cents environ, et leur dit : "Irai-je attaquer Ramoth-en-Galaad, ou dois-je m'en abstenir?" Ils répondirent : "Monte, et le Seigneur la livrera entre les mains du roi." ⁷ Mais Josaphat dit : "N'y a-t-il plus ici aucun prophète de Jéhovah par qui nous puissions l'interroger?" ⁸ Le roi d'Israël répondit à Josaphat : "Il y a encore un homme par qui l'on

contre Jézabel. D'autres les mettent dans la bouche d'Elie, et traduisent *parle* au lieu de *parla*. — *Les chiens mangeront* : voy. II Rois, ix, 10, 36 sv. — *Près du fossé*, espace libre, non cultivé, qui, dans toutes les villes d'Orient, règne autour des remparts, et où l'on dépose toutes sortes de débris : les chiens y foisonnent.

²⁴ Comp. xiv, 11. *Achab*, dans la Vulgate, désigne tout membre de la maison d'Achab.

²⁵ sv. Réflexion de l'auteur sur l'impiété d'Achab, cause de sa chute et de celle de sa maison. — Les *Amorrhéens*, ici comme Gen. xv, 16; Jos. xxiv, 15, etc., représentent tous les Chananéens.

²⁷ *Déchira ses vêtements*, etc. : le repentir d'Achab était sincère; mais, comme il avait surtout la crainte pour mobile, et non l'amour de Dieu et la haine du péché, il dura peu. — *Avec lenteur*, comme un homme profondément affligé, qui n'a le cœur à

aucune affaire. LXX et Vulg., *la tête baissée*.

²⁹ *Le principal malheur* : comp. vers. 19.

CHAP. XXII.

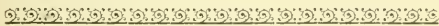
Sur les vers. 1-40, comp. II Paral. xviii, 2-34.

¹ *Trois ans*, à partir du renvoi de Benhadad par Achab (ch. xx). La première de ces années probablement, et certainement la dernière ne furent pas complètes. Cette pause dans la guerre entre Israël et la Syrie était peut-être le résultat d'un danger commun, car c'est à cette date qu'on place communément la première grande expédition assyrienne dans ces contrées. Sur une stèle retrouvée de nos jours aux sources du Tigre, Salmanasar II raconte que, dans sa première invasion de la Syrie méridionale, il rencontra les guerriers de Benhadad, d'Achab, des rois de Hamath, etc., qui s'étaient ligués pour lui barrer passage, et qu'il les vainquit.

Jezabel in agro Jezrahel. 24. Si mortuus fuerit Achab in civitate, comedent eum canes : si autem mortuus fuerit in agro, comedent eum volucres cœli.

25. Igitur non fuit alter talis sicut Achab, qui venundatus est ut faceret malum in conspectu Domini : concitavit enim eum Jezabel uxor sua, 26. et abominabilis factus est, in tantum ut sequeretur idola, quæ fecerant Amorrhæi, quos consumpsit Dominus a facie filiorum Israel.

27. Itaque cum audisset Achab sermones istos, scidit vestimenta sua, et operuit cilicio carnem suam, jejunavitque et dormivit in sacco, et ambulavit demisso capite. 28. Et factus est sermo Domini ad Eliam Thesbiten, dicens : 29. Nonne vidisti humiliatum Achab coram me? quia igitur humiliatus est mei causa, non inducam malum in diebus ejus, sed in diebus filii sui inferam malum domui ejus.



—*— CAPUT XXII. —*—

Achab et Josaphat reges, pseudoprophetarum vaticinio decepti, ad pugnam procedunt adversus Syros pro Ramoth Galaad, ac vincuntur, occiso Achab; qui Michæam vera prophetantem carcere incluserat : impio Achab succedit filius impius Ochozias, pio autem Josaphat succedit impius filius Joram.



PRANSIERUNT ^aigitur tres anni absque bello inter Syriam et Israel. 2. In anno autem tertio, descendit Josaphat rex Juda ad regem Israel. 3. (Dixitque rex Israel ad servos suos : Ignoratis quod nostra sit Ramoth Galaad, et negligimus tollere eam de manu regis Syriæ?) 4. Et ait ad Josaphat : Veniesne mecum ad præliandum in Ramoth Galaad?

5. Dixitque Josaphat ad regem Israel : Sicut ego sum, ita et tu : populus meus, et populus tuus unum sunt : et equites mei, equites tui. Dixitque Josaphat ad regem Israel : Quære, oro te, hodie sermonem Domini. 6. Congregavit ergo rex Israel prophetas, quadringentos circiter viros, et ait ad eos : Ire debeo in Ramoth Galaad ad bellandum, an quiescere? Qui responderunt : Ascende, et dabit eam Dominus in manu regis. 7. Dixit autem Josaphat : Non est hic propheta Domini quispiam, ut interrogemus per eum? 8. Et ait rex Israel ad Josaphat : Remansit vir unus, per quem possumus interrogare Dominum : sed ego odi eum, quia non prophetat mihi bonum, sed malum, Michæas filius Jemla. Cui Josaphat ait : Ne loquaris ita rex.

^a 2 Par. 18, 2.

2. Josaphat avait fait épouser à son fils Joram la fille d'Achab, Athalie. Les rapports entre les deux royaumes étaient donc bien changés; ce fut sans doute le roi de Juda qui avait fait les premières avances pour opérer un rapprochement. N'avait-il en vue que de faire cesser une lutte fratricide? S'imaginait-il préparer ainsi la réunion future des deux royaumes? La puissance croissante de la Syrie, danger commun pour les deux rois, n'aurait-elle pas été plutôt la cause principale de leur alliance? Quoi qu'il en soit, cette alliance ne pouvait avoir que des résultats funestes pour le royaume resté fidèle au Seigneur, et Dieu en fit de vifs reproches à Josaphat (II Paral. xix, 1 sv.). — *Descendit*, etc. : c'était sans doute une simple visite d'amitié, dont Achab se hâta de profiter pour en retirer des avantages politiques.

3. *Ramoth-en-Galaad* (voy. Deut. iv, 43; Jos. xiii, 26 note) est à nous, nous appartient : Benhadad s'était engagé à la rendre à Achab (xx, 34).

6. *Les prophètes*, faux prophètes, attachés probablement au culte des *veaux* institué par Jéroboam (xii, 28). — *Le Seigneur*, hébr. *Adonai*, non *Jéhovah*, ces prêtres idolâtres semblent craindre d'employer ce dernier mot. Ils le feront pourtant (vers. 11 sv.) quand ils auront entendu Josaphat insister pour connaître la volonté de *Jéhovah*.

8. *Il y a encore*, il n'y a plus qu'un homme : Elie s'était retiré après les événements du précédent chapitre. — *Ne parle pas ainsi*. Ou bien : ne dis pas : Je le hais, je ne veux pas l'entendre; ou bien : ne suppose pas que Michée ne s'inspire dans ses réponses que de ses propres sentiments, et qu'il

pourrait consulter Jéhovah; mais je le hais, car il ne me prophétise rien de bon, mais seulement du mal : c'est Michée, fils de Jemla." Et Josaphat dit : "Que le roi ne parle pas ainsi!"⁹ Alors le roi d'Israël, appelant un eunuque, *lui* dit : "Fais venir de suite Michée, fils de Jemla."

¹⁰ Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, étaient assis chacun sur son trône, revêtus de leurs habits *royaux*, dans la place à l'entrée de la porte de Samarie; et tous les prophètes prophétisaient devant eux. ¹¹ Sédécias, fils de Chanaana, s'était fait des cornes de fer, et il dit : "Ainsi parle Jéhovah : Avec ces cornes tu frapperas les Syriens jusqu'à l'extermination." ¹² Et tous les prophètes prophétisaient de même, en disant : "Monte à Ramoth-en-Galaad et sois vainqueur, car Jéhovah la livrera entre les mains du roi."

¹³ Le messager qui était allé appeler Michée lui parla ainsi : "Les paroles des prophètes sont d'accord pour annoncer du bien au roi; que ta parole soit donc conforme à celle de chacun d'eux : annonce du bien."

¹⁴ Michée répondit : "Jéhovah est vivant! ce que Jéhovah me dira, je l'annoncerai." ¹⁵ Lorsqu'il fut arrivé auprès du roi, le roi lui dit : "Michée, irons-nous attaquer Ramoth-en-Galaad ou devons-nous nous en abstenir?" Il lui répondit : "Monte et sois vainqueur, car Jéhovah la livrera entre

les mains du roi." ¹⁶ Et le roi lui dit : "Combien de fois devrai-je t'adjurer de ne me dire que la vérité au nom de Jéhovah?" ¹⁷ Michée répondit : "Je vois tout Israël dispersé sur les montagnes, comme des brebis qui n'ont pas de berger; et Jéhovah dit : Ces gens n'ont pas de maître; que chacun retourne en paix dans sa maison!" ¹⁸ Le roi d'Israël dit à Josaphat : "Ne te l'ai-je pas dit? Il ne prophétise sur moi rien de bon, mais seulement du mal."

¹⁹ Et Michée dit : "Ecoute donc la parole de Jéhovah. J'ai vu Jéhovah assis sur son trône, et toute l'armée du ciel se tenant auprès de lui, à sa droite et à sa gauche. ²⁰ Et Jéhovah dit : Qui trompera Achab, roi d'Israël, pour qu'il monte à Ramoth-en-Galaad, et qu'il y périsse? Ils répondirent l'un d'une manière, l'autre d'une autre. ²¹ Alors un esprit vint se présenter devant Jéhovah et dit : Moi, je le tromperai. Jéhovah lui dit : Comment? ²² Il répondit : Je sortirai et je serai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes. Jéhovah dit : Tu le tromperas et tu en viendras à bout; sors, et fais ainsi. ²³ Jéhovah a donc mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous tes prophètes qui sont là. Et Jéhovah a prononcé du mal sur toi."

²⁴ Mais Sédécias, fils de Chanaana, s'étant approché, frappa Michée sur la joue et dit : "Par où l'esprit de

donne ces réponses pour la parole de Jéhovah : ce prophète n'est pas capable d'une telle impiété.

9. *Un eunuque* : les eunuques, accompagnement nécessaire des harems, furent introduits parmi les Israélites par David (I *Paral.* xxviii, 1). — *Michée* était alors ou en prison, ou interné dans la ville, sous la garde d'Amon et de Joas : voy. vers. 26.

10. *Étaient assis*, après le festin (II *Par.* xviii, 2), *chacun sur son trône* : les rois d'Orient avaient des trônes mobiles, qu'ils faisaient porter avec eux dans leurs voyages (Hérod. vii, 212). — *Dans la place* où Achab allait siéger chaque jour pour rendre la justice à ses sujets. Comp. *Ruth*, iv, 1; II *Sam.* xv, 2).

11. *Des cornes de fer*, symbole de vigueur et de force : action symbolique, à l'imitation du premier prophète d'Israël (xi, 29 sv.), qui mettait en quelque sorte la prophétie sous les yeux : peut-être allusion à *Deut.* xxxiii, 17. Il se peut que Sédécias fut sincère, trompé lui-même par l'esprit de mensonge (vers. 22).

12. *Sois vainqueur*; litt. *ate*, ou *tu auras du succès*; de même au vers. 15.

13. C'était une opinion répandue parmi les idolâtres de l'ancien monde, que les prophètes ne prêtaient pas seulement leur bouche au dieu interrogé par eux, mais qu'ils pouvaient le contraindre, ou au moins lui persuader de faire leur propre volonté. C'est ce que pensait aussi Achab (vers. 8). Comp. *Nombr.* xxiv, 10; *Is.* xxx, 10.

9. Vocavit ergo rex Israel eunuchum quemdam, et dixit ei : Festina adducere Michæam filium Jemla.

10. Rex autem Israel, et Josaphat rex Juda sedebant unusquisque in solio suo vestiti cultu regio, in area juxta ostium portæ Samariæ, et universi prophetæ prophetabant in conspectu eorum. 11. Fecit quoque sibi Sedecias filius Chanaana cornua ferrea, et ait : Hæc dicit Dominus : His ventilabis Syriam, donec deleas eam. 12. Omnesque prophetæ similiter prophetabant, dicentes : Ascende in Ramoth Galaad, et vade prospere, et tradet Dominus in manus regis.

13. Nuntius vero, qui ierat ut vocaret Michæam, locutus est ad eum, dicens : Ecce sermones prophetarum ore uno regi bona prædicant : sit ergo sermo tuus similis eorum, et loquere bona. 14. Cui Michæas ait : Vivit Dominus, quia quodcumque dixerit mihi Dominus, hoc loquar. 15. Venit itaque ad regem, et ait illi rex : Michæa, ire debemus in Ramoth Galaad ad præliandum, an cessare? Cui ille respondit : Ascende, et vade prospere, et tradet eam Dominus in manus regis. 16. Dixit autem rex ad eum : Iterum atque iterum adjuro te, ut non loquaris mihi nisi quod verum est, in nomine Domini. 17. Et ille ait :

^b Vidi cunctum Israel dispersum in montibus, quasi oves non habentes pastorem : et ait Dominus : Non habent isti dominum : revertatur unusquisque in domum suam in pace. 18. (Dixit ergo rex Israel ad Josaphat : Numquid non dixi tibi, quia non prophetat mihi bonum, sed semper malum?)

19. Ille vero addens, ait : Propterea audi sermonem Domini : Vidi Dominum sedentem super solium suum, et omnem exercitum cœli assistentem ei a dextris et a sinistris : 20. et ait Dominus : Quis decipiet Achab regem Israel, ut ascendat, et cadat in Ramoth Galaad? Et dixit unus verba hujusmodi, et alius aliter. 21. Egressus est autem spiritus, et stetit coram Domino, et ait : Ego decipiam illum. Cui locutus est Dominus : In quo? 22. Et ille ait : Egrediar, et ero spiritus mendax in ore omnium prophetarum ejus. Et dixit Dominus : Decipies, et prævalebis : egredere, et fac ita. 23. Nunc igitur ecce dedit Dominus spiritum mendacii in ore omnium prophetarum tuorum, qui hic sunt, et Dominus locutus est contra te malum.

24. Accessit autem Sedecias filius Chanaana, et percussit Michæam in maxillam, et dixit : Mene ergo dimisit Spiritus Domini, et locutus

^b Num. 27, 17.

15. Michée répète si exactement les paroles des faux prophètes (vers. 12), et peut-être sur un ton ironique, que le roi ne garde pas sa réponse comme sérieuse.

17. Sens : Achab sera vaincu ; ses guerriers dispersés, sans être poursuivis, s'en retourneront chez eux. Comp. *Nombr.* xxvii, 17.

19. *Jéhovah assis sur son trône* : image familière à David dans ses psaumes. Mais la faveur de voir le Tout-Puissant siégeant ainsi dans sa gloire n'a été accordée qu'à un petit nombre : Isaïe (vi, 1), Daniel (vii, 9), Ezéchiel (i, 26), S. Etienne (*Act.* vii, 56), S. Jean (*Apoc.* iv, 2). — *L'armée du ciel*, ici, les esprits bienheureux.

20. Achab doit périr sous les murs de Ramoth-en-Galaad ; mais quels moyens la Providence mettra-t-elle en jeu pour amener ce résultat ?

21. *Un esprit de prophétie*, sortant d'après de Dieu (vers. 22) pour inspirer l'homme et en faire un prophète.

Ce verset et le suiv. ont donné lieu aux explications les plus diverses. Qu'il nous suffise de faire observer qu'il en est souvent des visions comme des paraboles ; il ne faut pas en interpréter trop rigoureusement toutes les parties. Certains détails sont des accommodations à notre mode de penser et de parler ; ils n'expriment que d'une manière fort peu adéquate les réalités qu'ils ont pour but de nous représenter sous des symboles.

24. *Frappe Michée*, qui peut-être était enchaîné : voy. vers. 9. — *Par où*. Sens : c'est l'esprit de Jéhovah qui a inspiré ma réponse ; s'il t'a parlé ensuite, comme tu le prétends, dis-nous, toi qui connais les secrets

Jéhovah est-il sorti de moi pour te parler ? ” ²⁵ Michée répondit : “ Tu le verras le jour où tu iras de chambre en chambre pour te cacher. ” ²⁶ Le roi d’Israël dit : “ Prends Michée, et remmène-le à Amon, gouverneur de la ville, et à Joas, fils du roi. ” ²⁷ Tu leur diras : Ainsi parle le roi : Mettez cet homme en prison, et nourrissez-le du pain et de l’eau d’affliction, jusqu’à ce que je revienne en paix. ” ²⁸ Et Michée dit : “ Si tu reviens en paix, Jéhovah n’a point parlé par moi. ” Il ajouta : “ Entendez, vous tous, peuples. ”

²⁹ Le roi d’Israël et Josaphat, roi de Juda, montèrent à Ramoth-en-Galaad. ³⁰ Le roi d’Israël dit à Josaphat : “ Je veux me déguiser pour aller au combat ; mais toi, revêts-toi de tes habits. ” Et le roi d’Israël se déguisa et alla au combat. ³¹ Le roi de Syrie avait donné cet ordre aux trente-deux chefs de ses chars : “ Vous n’attaquerez ni petit ni grand, mais seulement le roi d’Israël. ” ³² Quand les chefs des chars aperçurent Josaphat, ils dirent : “ Sûrement, c’est le roi d’Israël ! ” et ils se tournèrent contre lui pour l’attaquer. Josaphat poussa un cri. ³³ Reconnaisant que ce n’était pas le roi d’Israël, les chefs des chars s’éloignèrent de lui. ³⁴ Alors

un homme tira de son arc au hasard et atteignit le roi d’Israël entre les jointures et la cuirasse. Le roi dit à celui qui conduisait son char : “ Tourne, et fais-moi sortir du champ de bataille, car je suis blessé. ” ³⁵ Le combat devint violent ce jour-là. Le roi était tenu debout sur son char en face des Syriens, et il mourut le soir ; le sang de la blessure coula dans l’intérieur du char. ³⁶ Vers le coucher du soleil, ce cri courut dans toute l’armée : “ Chacun à sa ville et chacun à son pays ! ”

³⁷ Ainsi mourut le roi. Il fut ramené à Samarie, où on l’enterra. ³⁸ Lorsqu’on lava le char à l’étang de Samarie, les chiens léchèrent le sang d’Achab et les prostituées s’y baignèrent, selon la parole que Jéhovah avait dite.

³⁹ Le reste des actions d’Achab, tout ce qu’il a fait, la maison d’ivoire qu’il construisit et toutes les villes qu’il a bâties, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois d’Israël. ⁴⁰ Achab se coucha avec ses pères ; et Ochozias, son fils, régna à sa place.

⁴¹ Josaphat, fils d’Asa, régna sur Juda la quatrième année d’Achab.

⁴² Il avait trente-cinq ans lorsqu’il devint roi, et il régna vingt-cinq ans

du monde invisible, quel chemin il a pris pour arriver jusqu’à toi.

^{25.} *Tu le verras* : ces mots répondent, moins à la question précise de Sédécias, qu’au point principal du débat, savoir : qui de nous deux est un vrai prophète. La Bible ne rapporte pas comment s’accomplit cette prophétie ; cela arriva sans doute après la mort d’Achab, lorsque le peuple rendit Sédécias responsable de sa défaite.

^{26.} *Dit à l’un de ses serviteurs. — Joas, fils du roi*, prince de la maison royale. Selon d’autres, cette expression désignerait plutôt le titulaire d’un certain office qu’une relation de parenté avec le souverain. Comp. II *Paral.* xxviii, 7. La Vulg., prenant l’hébr. *hammélég* (c.-à-d. *le roi*) pour un nom propre, traduit, *Joas, fils d’Amélech*.

^{27.} *Pain, eau d’affliction* : on ne donnait souvent aux prisonniers qu’une faible ration

de nourriture. — *En paix*, propr. *sain et sauf*, et par conséquent vainqueur.

^{29.} *Josaphat* aurait dû se retirer, après avoir entendu Michée ; mais, comme il avait solennellement promis son assistance à Achab, une fausse honte, sans doute, le retint auprès de lui.

^{30.} *Je veux me déguiser* (Vulg., *prends tes armes et marche au combat*) : Achab avait-il connaissance, ou au moins quelque soupçon de l’ordre donné par le roi de Syrie (vers. 31) ? — *Toi*, qui n’as pas les mêmes raisons de prendre des précautions extraordinaires, tu peux revêtir tes habits royaux. Ce n’est pas, comme plusieurs l’ont cru, un piège qu’Achab aurait tendu à Josaphat.

^{31.} *Cet ordre* : dépouillé de la forme hyperbolique familière aux Orientaux, il signifie : Faites porter votre principal effort sur Achab, pour le tuer ou le faire prisonnier.

est tibi? 25. Et ait Michæas : Visurus es in die illa, quando ingredieris cubiculum, intra cubiculum ut abscondaris. 26. Et ait rex Israel : Tollite Michæam, et maneat apud Amon principem civitatis, et apud Joas filium Amelech, 27. et dicite eis : Hæc dicit rex : Mittite virum istum in carcerem, et sustentate eum pane tribulationis, et aqua angustiae, donec revertar in pace. 28. Dixitque Michæas : Si reversus fueris in pace, non est locutus in me Dominus. Et ait : Audite populi omnes.

29. Ascendit itaque rex Israel, et Josaphat rex Juda in Ramoth Galaad. 30. Dixit itaque rex Israel ad Josaphat : Sume arma, et ingredere praelium, et induere vestibus tuis : porro rex Israel mutavit habitum suum, et ingressus est bellum. 31. Rex autem Syria præceperat principibus curruum triginta duobus, dicens : Non pugnabitis contra minorem, et majorem quempiam, nisi contra regem Israel, solum. 32. Cum ergo vidissent principes curruum Josaphat, suspicati sunt quod ipse esset rex Israel, et impetu facto pugnabant contra eum : et exclamavit Josaphat. 33. Intellexeruntque principes curruum quod non esset rex Israel, et cessaverunt ab eo. 34. Vir autem quidam tetendit arcum, in incertum sagittam di-

rigens, et casu percussit regem Israel inter pulmonem et stomachum. At ille dixit aurigæ suo : Verte manum tuam, et ejice me de exercitu, quia graviter vulneratus sum. 35. Commisum est ergo praelium in die illa, et rex Israel stabat in curru suo contra Syros, et mortuus est vespere : fluebat autem sanguis plagæ in sinum currus, 36. et præco insonuit in universo exercitu antequam sol occumberet, dicens : Unusquisque revertatur in civitatem, et in terram suam.

37. Mortuus est autem rex, et perlatus est in Samariam : sepelieruntque regem in Samaria, 38. et laverunt currum ejus in piscina Samariæ, et linxerunt canes sanguinem ejus, et habenas laverunt, juxta verbum Domini quod locutus fuerat.

39. Reliqua autem sermonum Achab, et universa quæ fecit, et domus eburnea, quam ædificavit, cunctarumque urbium, quas extruxit, nonne hæc scripta sunt in Libro sermonum dierum regum Israel? 40. Dormivit ergo Achab cum patribus suis, et regnavit Ochozias filius ejus pro eo.

41. Josaphat vero filius Asa regnare cœperat super Judam anno quarto Achab regis Israel. 42. Triginta quinque annorum erat cum regnare cœpisset, et viginti quinque

^c Supra 21, 19.

32. *Poussa un cri*, pour appeler les siens à son secours : peut-être un cri de guerre particulier au roi de Juda et connu des Syriens.

34. *Au hasard*, litt. dans sa simplicité (comp. II Sam. xv, 11), sans se douter qu'il visait le roi. — *Entre les jointures et la cuirasse* : ces jointures étaient sans doute de petites pièces de l'armure destinées à rattacher la cuirasse soit aux cuissards, soit au heaume. Vulg., *entre le poumon et l'estomac*. — *Tourne*; litt. tourne tes mains (Vulg., ta main) : les monuments d'Egypte et d'Assyrie représentent les conducteurs de char tenant les rênes des deux mains. — *Fais-moi sortir* : cet ordre ne put sans doute pas être exécuté : voy. le verset suivant.

35. *Le combat devint violent*, litt. monta, comme un torrent qui se gonfle. Comp.

Is. viii, 7 sv. — *Était tenu debout* par ses serviteurs, de peur que ses guerriers, le sachant blessé, ne perdissent courage. — *Il mourut vers le soir*, sur le champ de bataille.

38. *Les prostituées s'y baignèrent* : nouveau trait d'ignominie pour Achab. Au rapport de Josèphe, c'est en effet dans cet étang que les courtisanes de Samarie venaient se baigner. Vulg., *et on lava les rênes*. — *Selon la parole* : voy. xxi, 19.

39. *La maison d'ivoire*, palais ainsi appelé du caractère général de son ornementation. L'antiquité faisait un grand usage de l'ivoire ; on l'appliquait, non seulement sur des meubles en bois, mais aussi, ce semble, sur des murailles et des portes. Comp. Amos, iii, 15.

41. Sur le règne de Josaphat, comp. II Paral. xvii-xx.

à Jérusalem. Sa mère se nommait Azuba, fille de Salai. ⁴³Il marcha dans toute la voie d'Asa, son père, et ne s'en détourna point, faisant ce qui est droit aux yeux de Jéhovah. ⁴⁴Seulement les hauts lieux ne disparurent pas; le peuple continua d'y offrir des sacrifices et des parfums. ⁴⁵Josaphat fut en paix avec le roi d'Israël.

⁴⁶Le reste des actions de Josaphat, les exploits qu'il accomplit, et ses guerres, cela est écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda.

⁴⁷Il ôta du pays le reste des prostitués qui s'y trouvaient encore depuis le temps d'Asa, son père. ⁴⁸Il n'y avait pas alors de roi en Edom; un gouverneur en remplissait les fonctions. ⁴⁹Josaphat construisit des vaisseaux de Tharsis pour aller à Ophir chercher de l'or; mais il ne put y aller, parce que les vaisseaux se bri-

sèrent à Asiongaber. ⁵⁰Alors Ochozias, fils d'Achab, dit à Josaphat : " Permits que mes serviteurs aillent avec les tiens sur les vaisseaux." Mais Josaphat ne voulut pas.

⁵¹Josaphat se coucha avec ses pères, et il fut enterré avec eux dans la ville de David, son père; Joram, son fils, régna à sa place.

⁵²Ochozias, fils d'Achab, devint roi d'Israël à Samarie la dix-septième année de Josaphat, roi de Juda. Il régna deux ans sur Israël. ⁵³Il fit ce qui est mal aux yeux de Jéhovah, et il marcha dans la voie de son père et dans la voie de sa mère, et dans la voie de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël. ⁵⁴Il servit Baal et se prosterna devant lui, et il irrita Jéhovah, Dieu d'Israël, selon ce qu'avait fait son père.

43. *Il marcha*, etc. : il imita Asa dans sa piété (xv, 11-15), sans jamais s'éloigner de Jéhovah, comme Asa l'avait fait dans sa vieillesse.

44. *Les hauts lieux* : voy. xv, 14. Les *Paralip.* (II, xvii, 6) semblent dire le contraire; leur assertion doit s'entendre en ce sens que Josaphat fit tous ses efforts pour détruire les hauts lieux, mais qu'il n'y réussit qu'en partie.

46. Le biographe de Josaphat paraît avoir été Jéhu, fils de Hanani (II *Paral.* xx, 34).

47. *Prostitués* : voy. xv, 12.

48. Josaphat, ou l'un de ses prédécesseurs, avait mis l'Idumée sous la dépendance de Juda. Les Edomites n'avaient donc plus de roi; ils étaient gouvernés par un *délégué* ou vice-roi. De II *Paral.* xx, il résulte seulement que, s'étant ligués avec d'autres peuplades voisines, ils firent une irruption en Juda pour s'affranchir de cette tutelle, mais sans succès.

Ce verset explique comment Josaphat, seigneur suzerain du port d'Asiongaber (ix, 26), essaya de renouveler les voyages maritimes inaugurés par Salomon.



annis regnavit in Jerusalem : nomen matris ejus Azuba filia Salai. 43. Et ambulavit in omni via Asa patris sui, et non declinavit ex ea : fecitque quod rectum erat in conspectu Domini. 44. Verumtamen excelsa non abstulit : adhuc enim populus sacrificabat, et adolebat incensum in excelsis. 45. Pacemque habuit Josaphat cum rege Israel.

46. Reliqua autem verborum Josaphat, et opera ejus, quæ gessit, et prælia, nonne hæc scripta sunt in Libro verborum dierum regum Juda?

47. Sed et reliquias effeminatorum, qui remanserant in diebus Asa patris ejus, abstulit de terra. 48. Nec erat tunc rex constitutus in Edom. 49. Rex vero Josaphat fecerat classes in mari, quæ navigarent in Ophir propter aurum : et ire non potue-

runt, quia confractæ sunt in Asiongaber. 50. Tunc ait Ochozias filius Achab ad Josaphat : Vadant servi mei cum servis tuis in navibus. Et noluisti Josaphat.

51. Dormivitque Josaphat cum patribus suis, et sepultus est cum eis in Civitate David patris sui : regnavitque Joram filius ejus pro eo.

52. Ochozias autem filius Achab regnare cœperat super Israel in Samaria, anno septimo decimo Josaphat regis Juda, regnavitque super Israel duobus annis. 53. Et fecit malum in conspectu Domini, et ambulavit in via patris sui et matris suæ, et in via Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Israel. 54. Servivit quoque Baal, et adoravit eum, et irritavit Dominum Deum Israel, juxta omnia quæ fecerat pater ejus.

49. *Vaisseaux de Tharsis* : voy. x, 22. — *Ophir* : voy. ix, 28. — *Se brisèrent*, sans doute dans une tempête.

50. Ochozias s'était associé à Josaphat pour l'entreprise mentionnée au vers. précédent (II *Paral.* xx, 35 sv.). Attribuant la perte de la flotte à l'inexpérience des marins de son allié, il proposa au roi de Juda de leur adjoindre quelques-uns des siens, plus accoutumés à la mer, formés peut-être à Tyr. Mais Josaphat, regardant le nau-

frage de ses vaisseaux, qu'un prophète lui avait annoncé d'avance (II *Paral.* xx, 37), comme une marque que Jéhovah n'était pas favorable à ce projet, refusa.

52. Les vers. 52-54 appartiennent logiquement au chap. suivant, le premier du II^e (IV^e) Livre des Rois. Nous avons dit, en outre, dans la préface, que ce IV^e livre a été détaché à tort du III^e qu'il ne fait que continuer, et que les deux n'en formaient qu'un seul dans l'intention de l'auteur.

